3 2769 01 997 871
NAZARETH COLLEGE OF ROCHESTER

14820
Goy
NAZARETH COLLEGE
LIBRARY

Goyau, Georges.
Precurseurs.

PRÉCURSEURS

OUVRAGES DE GEORGES GOYAU

Académie française : Prix Vitet, 1908.

L'Allemagne Religieuse : *Le Protestantisme*, 6e édition, 1 volume in-16 (Académie française, premier prix Bordin). . . 7 fr.
L'Allemagne Religieuse : *Le Catholicisme* (1800-1848), 3e édition. Tomes I et II, 2 volumes in-16. . . . . 14 fr.
L'Allemagne Religieuse : *Le Catholicisme* (1848-1870). Tomes III et IV, 2 volumes in-16. . . . . 14 fr.
Bismarck et l'Eglise : *Le Culturkampf* (1870-1878). Tomes I et II. 2 vol. in-16. . . . . 14 fr.
Bismarck et l'Eglise : *Le Culturkampf* (1878-1889). Tomes III et IV. 2 vol. in-16 . . . . . 14 fr.
L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme. Essai d'histoire française (1866-1901), 4e édition, 1 volume in-16 . . . . . 7 fr.
Les Nations Apôtres. **Vieille France, Jeune Allemagne**. La France dans le Levant. La France à Rome. — L'Allemagne dans le Levant. L'Allemagne en Autriche, 3e édit., 1 vol. in-16. 7 fr.
Le Pape, les Catholiques et la Question sociale, 4e édition, refondue, 1 volume in-16. . . . . 7 fr.
Autour du Catholicisme social (1re série) : Néo-catholiques, solidaristes, catholiques sociaux. — Le cardinal Manning. — Le comte de Mun, etc., 4e édition, 1 volume in-16 . . . 7 fr.
Autour du Catholicisme social (2e série) : La Démocratie chrétienne. — Le monastère au moyen-âge. — Figurines franciscaines, etc., 4e édition, 1 volume in-16 . . . . . 7 fr.
Autour du Catholicisme social (3e série) : Christianisme et Socialisme. Patronages. Bibliothèques. Œuvres. — Le Curé de l'ancien régime, etc., 1 volume in-16. . . . . 7 fr.
Autour du Catholicisme social (4e série) : Jéhovisme et Christianisme. — L'Eglise du Peuple : L'Irlande. — L'Eglise de l'Etat : Gladstone. — L'Eglise et les Nouveautés politiques : Consalvi, etc., 1 volume in-16 . . . . . 7 fr.
Autour du Catholicisme social (5e série) : Le Procès de la morale catholique. — Thomisme et science des mœurs. — Le Chapelet, etc., 1 volume in-16 . . . . . 7 fr.
Lendemains d'Unité. Rome, Royaume de Naples, 1 volume in-16 . . . . . 7 fr.
L'Ecole d'aujourd'hui (1re série) : *Les origines religieuses de l'Ecole laïque. — L'Ecole et la Morale. — La Politique à l'Ecole*, 4e édition, 1 volume in-16 . . . . . 7 fr.
L'Ecole d'aujourd'hui (2e série) : *Le Péril primaire. — L'Ecole et la Patrie. — L'Ecole et Dieu*, 2e édition, 1 vol. in-16 . 7 fr.
Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande, 1 brochure. 2 fr.
Les Catholiques allemands et l'Empire évangélique, 1 brochure. . . . . 2 fr.
Le Cardinal Mercier, 1 volume. . . . . 3 fr.
Ce que le monde catholique doit à la France, 1 vol. 6 fr.
Une Ville-Eglise : Genève (1535-1907), 2e édition, 2 volumes in-16 . . . . . 14 fr.
L'Eglise libre dans l'Europe libre, 2e édit., 1 vol. . . 7 fr.

G. JOSEPH CHAMINADE

Fondateur de la Société de Marie,
de l'Institut des Filles de Marie Immaculée
et de la Miséricorde de Bordeaux

1761-1850

GEORGES GOYAU

PORTRAITS CATHOLIQUES

PRÉCURSEURS

CHAMINADE : Son action religieuse et scolaire
L'apostolat intellectuel d'OZANAM
Un organisateur social : VERHAEGEN
Le créateur du syndicalisme agricole : Louis MILCENT

Avec quatre gravures

WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1921

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ DE CET OUVRAGE
10 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL DES PAPETERIES LAFUMA

11820

Copyright by Perrin et Cie, 1921,

AVANT-PROPOS

Sur des terrains très divers, les quatre personnages que ce livre aspire à faire connaître adaptèrent à la nouveauté des circonstances sociales les initiatives que leur foi religieuse leur inspirait, et qui visaient, par des voies différentes, à faire régner sur les consciences et sur les esprits, dans les lois et dans les mœurs, les lumineuses exigences de l'Évangile.

C'est en tenant compte des conditions d'action devant lesquelles le plan divin les plaçait, c'est en s'y soumettant sans esprit de bouderie, et puis en les utilisant avec allégresse, que le Père Chaminade et Frédéric Ozanam, Arthur Verhaegen et Louis Milcent, insérèrent dans le plan divin lui-même — dans ce plan qui requiert le concours des hommes — l'active collaboration de leur effort.

En cette heure de transition qui bouscule tant d'habitudes et bouleverse tant d'existences, — heure si neuve en certains de ses aspects, si dérangeante, si désorganisatrice, par beaucoup de ses effets —, il convient que les âmes opposent aux surprises de la vie l'immutabilité de leur vaillance. Dangereuse serait la tentation qui les induirait à vouloir prendre congé de leur temps, à faire retraite sous des tentes archaïques et lointaines, pour y blottir leurs amertumes dépitées, et systématiquement oisives.

Le spectacle de ces quatre personnages qui, vis-à-vis des époques où ils vécurent, ne furent pas distants comme des émigrés, mais assidus comme des serviteurs, et qui surent être de leur temps pour orienter leur temps, acquiert, au moment présent, la portée d'une leçon.

G. G.

Décembre 1920.

PRÉCURSEURS

I

CHAMINADE

FONDATEUR DES MARIANISTES :

SON ACTION RELIGIEUSE ET SCOLAIRE

(1761-1850)

« Chaudron ! chaudron ! » En l'année 1794, ce cri de la rue retentissait, plus souvent que de coutume, dans les quartiers populeux de Bordeaux. Les ménagères, attirées aux fenêtres, voyaient alors circuler, avec un chaudron sur le dos, un ouvrier d'un peu plus de trente ans, tout noir de charbon, ayant le pas lourd, l'allure lasse, des travailleurs qui ont beaucoup peiné. De-çà de-là, des enfants s'approchaient, lui signalaient quelque maison où l'on avait besoin

de lui; il y pénétrait tranquillement, allègrement, et dans le regard des gamins un observateur eût pu soupçonner quelque nuance d'inquiétude pour le simple et rude visiteur que leur geste avait appelé. Ce personnage se nommait Guillaume-Joseph Chaminade : il était prêtre, et comme prêtre la police le recherchait.

D'autres jours, il promenait, d'étage en étage, dans les maisons, son zèle naturellement indiscret de vendeur ambulant : comme tout bon marchand qui sait faire l'article, il se laissait retenir à certains paliers; il avait sur lui, et dans sa boîte et sous ses vêtements, tant d'objets à offrir, fil, aiguilles, épingles, passe-lacets, bibelots, que sais-je encore? et puis, plus humilié que jamais, le Corps du Christ, l'Hostie, que la Révolution contraignait de se faire invisible, entre les mains des prêtres réfractaires. La police bordelaise, harassée par la course aux prêtres, ne donnait que peu d'attention aux allées et venues des petits marchands.

A ce chaudronnier, à ce colporteur, l'avenir réservait, dans l'histoire de l'Eglise bordelaise, et même de l'Eglise de France, un rôle puissant. Il fut le fondateur et le Père de ces Marianistes, auxquels le collège Stanislas procurait naguère une légitime gloire, et qui, plus discrètement, sur beaucoup d'autres terrains, faisaient et font encore besogne féconde. Les destinées de sa mémoire sont entre leurs mains : ce sont de bonnes mains, assidues et filiales. Sous le titre : *Guillaume-Joseph Chaminade, chanoine honoraire*

de Bordeaux, fondateur de la Société de Marie et de l'Institut des Filles de Marie, le P. Simler publiait, en 1901, une imposante biographie. Voici venir, aujourd'hui, un livre plus alerte, plus accessible, parce que plus bref, à nos vagabondes curiosités, et plus exact, aussi, en ce qui regarde les épreuves complexes et douloureuses dont fut assombrie la vieillesse de Chaminade ; il est signé d'un autre Marianiste, M. Henri Rousseau, et s'accrédite, non seulement auprès des catholiques, mais auprès de tous les amateurs d'histoire, grâce à une éloquente préface de Mgr Baudrillart (1). On pourrait trouver, dans ce volume, les éléments d'un portrait psychologique qui, grâce aux instances poursuivies à Rome, apparaîtrait peut-être plus tard comme une « physionomie de saint » ; on pourrait étudier aussi, à l'aide des renseignements qu'apporte M. Rousseau, la place tenue par Chaminade dans l'histoire du culte de la Vierge au dix-neuvième siècle, et dans ce qu'on appelle, en un certain langage, les progrès de la « mariologie ». Mais tel n'est pas ici notre but. Nous ne tenterons pas de suivre Chaminade, soit dans l'oratoire de son for intime, soit dans cet autre oratoire où la Vierge l'appela, l'équipa et le bénit : cela, c'est l'histoire de son âme, sur laquelle, lentement, Rome se prononcera, et que les enquêtes faites à

(1) *Le réveil religieux au lendemain du Concordat : Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes (1761-1850)*, par Henri Rousseau, marianiste (Paris, Perrin, 1913).

Rome enrichiront. Nous préférons attendre Chaminade à l'issue de ses méditatives prières, l'épier et l'escorter au moment où il sort du sanctuaire pour y faire rentrer le monde, assister aux descentes de ce méditatif sur le terrain de l'action, et regarder ce vieillard, « enfant de Marie », accomplir des fondations admirables.

I

Les préludes de l'apostolat de Chaminade : la Terreur, l'émigration.

A la veille de la Révolution, avec deux de ses frères, prêtres comme lui, Joseph Chaminade s'occupait activement, dans le Périgord, du collège de Mussidan. Là, comme partout, la ruine passa ; les actives campagnes des frères Chaminade contre la Constitution civile du clergé les contraignirent à se déraciner. L'un d'eux, Jean-Baptiste, mourut à la veille de son départ ; un autre, Louis, prit le chemin de l'Espagne ; Joseph, plus insaisissable, échappa aux hommes de loi chargés de lui signifier le décret de 1792 contre les réfractaires ; il appartint à la quarantaine de prêtres fidèles qui exerçaient, dans Bordeaux, un sacerdoce de contrebande ; et sans cesse frôlé par les policiers, il savait sans cesse se dérober à leur coup d'œil, les dépistant, au besoin, par les renseignements mêmes qu'il leur lançait sur le compte du « calotin Chaminade », de ce « calotin qui, comme tous les autres, devait être exterminé ! »

Trois mois durant, en 1795, la liberté du sacerdoce fut rétablie, et moyennant une formule de soumission aux lois de la République, parmi lesquelles on avait cessé de compter la Constitution civile du clergé, Chaminade put enfin, publiquement, faire fonction de prêtre. Nombreux furent les prêtres constitutionnels, enfin repentants, qui vinrent s'agenouiller devant lui, dans son oratoire de la rue Sainte-Eulalie, pour être pardonnés et réhabilités.

Mais avec l'avènement du Directoire la politique changea : Chaminade, de nouveau, connut deux périodes de tourmente, séparées au printemps de 1797 par une trop brève accalmie. Durant la première période, il dut se refaire chaudronnier ; durant la seconde, il dut s'en aller en Espagne, pour plusieurs années. Ce fut à Saragosse qu'il se fixa ; et tandis que, pour vivre, l'exilé Chaminade moulait quelques crucifix et statuettes de plâtre, il se consolait par cette confiante pensée qu'un jour, en France, il travaillerait à « faire des saints vivants ». Priant dans la chapelle de Notre-Dame del Pilar, il entrevit, par une mystérieuse inspiration, qu'il fonderait deux familles spirituelles vouées à Marie Immaculée ; il vit venir, d'avance, les premiers religieux qu'il devait grouper, et la vision fut si nette, si impérieuse, qu'il la considéra comme une vocation. Tout autour de lui, dans Saragosse, nombreux étaient les couvents des ordres les plus variés : il put à loisir étudier leurs règles diverses. Mais sa timidité naturelle se fût rebellée

contre tout projet de nouvelle fondation religieuse, si l'ascendant des prévisions qu'au pied de l'autel de Notre-Dame del Pilar il avait senties s'imposer à son âme ne l'avait convaincu que l'« ordre de la Providence » le prédestinait à fonder une société de Marie.

L'année 1800, en même temps qu'elle ouvrait un siècle, rouvrait les temples que le philosophisme jacobin, piteux et légitime écolier du dix-huitième siècle, s'était flatté d'avoir fermés pour toujours ; et Chaminade, rayé de la liste des émigrés, revint à Bordeaux pour aider l'Eglise à renaître de ses ruines. Sortant du frileux effacement où la Terreur les avait forcés de se retrancher, les catholiques rentraient, timides encore, chacun de son côté, dans leurs églises encore dévastées. Au fond des catacombes de la vieille Rome, une chrétienté s'était blottie, dont les membres se connaissaient, se groupaient chaudement les uns contre les autres ; et cette retraite même, où, tous ensemble, ils abritaient leurs émouvants mystères, affermissait la fraternité des âmes. Mais les catholiques pratiquants et délinquants qui avaient traversé l'ère de la Terreur avaient vécu plus isolés, plus séparés les uns des autres que leurs lointains ancêtres de l'époque romaine ; de discrets appartements, où des trappes et des portes dérobées donnaient accès à de rudimentaires oratoires, telles avaient été les catacombes du régime moderne ; et sous la pression des circonstances, la communauté chrétienne avait dû se disperser et comme se dissoudre, dans la

profusion des oratoires domestiques, à demi ignorés, à demi ensevelis. Une Église qui sans cesse aspire à donner aux âmes fidèles le sentiment constant du lien qui les unit entre elles et de cet autre lien qui les unit au reste de l'humanité subissait ainsi des conditions de domicile contraires à son esprit, contraires à son épanouissement, et qui la contraignaient à se terrer dans des cachettes distantes les unes des autres, et barricadées jalousement, craintivement, contre les regards du monde. Aux époques de persécution, les âmes peuvent trouver une force dans ce sentiment que, si solitaires soient-elles, elles ne sont pas seules pourtant, puisqu'avec elles il y a Dieu; mais l'absence d'un culte public, la suspension, pour la communauté chrétienne, de toute vie normale risquent, d'autre part, de développer au fond des consciences certaines habitudes d'individualisme religieux, dont l'Eglise restaurée souffrira comme d'une faiblesse. Pour citer un exemple, les hommes qui se laissèrent aller, au lendemain du Concordat, à fonder la « petite Eglise » n'étaient-ils pas, inconsciemment, les captifs de leur passé, durant lequel les menaces et les vexations de l'Etat les avaient accoutumés à être des isolés, et, si j'ose ainsi dire; des retranchés ? Ayant, par devoir de conscience, et souvent avec héroïsme, vécu en marge de la société civile, ils allaient, par bouderie, par fronde, vivre en marge aussi de la société religieuse, et l'un des effets les plus néfastes de la Révolution avait été de supprimer,

en certaines âmes chrétiennes, le besoin et le désir d'être des âmes rayonnantes, épanouies et conquérantes. Ce fut une bonne fortune pour la chrétienté bordelaise de posséder, tout de suite, dès l'aube de la paix religieuse, un prêtre tel que Chaminade, qui, tant par son tempérament d'apôtre qu'à cause des orientations surnaturelles qu'il avait reçues, rêvait qu'à la vie cachée du Christ dans les âmes succédât enfin, derechef, une vie publique du Christ, dans les âmes et par les âmes.

Il avait, depuis longtemps, assis de grands espoirs sur un jeune homme, Guillaume Bouet, et sur une femme d'œuvres issue d'une famille de parlementaires bordelais, Marie-Thérèse de Lamourous ; il augurait en eux, avec un esprit d'affectueuse paternité, les auxiliaires de ses futures besognes. Et puis il lui sembla que d'autres voies leur étaient réservées, que l'appel qui poussait Guillaume Bouet vers la Trappe devait être suivi, que l'occasion qui s'offrait à Mlle de Lamourous de collaborer avec Mlle de Pichon-Longueville à la fondation d'une œuvre pour filles repenties devait, malgré les répugnances de Mlle de Lamourous, — et qui sait ? peut-être à cause même de ces répugnances, — être docilement saisie et joyeusement subie. Alors Guillaume Bouet prit le chemin de la Trappe ; Mlle de Lamourous organisa, sous la direction spirituelle de l'abbé Chaminade, sa grande œuvre de repenties, cette œuvre de la Miséricorde, qui depuis plus d'un siècle illustre la charité

bordelaise (1), et l'abbé Chaminade, à la veille du labeur immense que lui réservaient les archevêques successifs de Bordeaux, sacrifiait ainsi deux des collaborations dont il avait escompté le plus de fruit.

Des calculs humains auxquels il faut renoncer, des rêves humains qui doivent abdiquer ; et puis, d'autre part, des exigences divines, soudaines, imprévues, qui surgissent et s'imposent comme d'impérieuses surprises, et dont il faut, coûte que coûte, accepter le fardeau ; voilà ce qu'on trouve à l'origine de toutes les grandes destinées de fondateur. Nous saisissons ce double trait dans la destinée de Chaminade, en cet automne de l'an 1800 qui la fixe pour longtemps dans cette ville de Bordeaux, dont il sera l'apôtre.

(1) M. l'abbé Giraudin, supérieur du Grand Séminaire de Bordeaux, a fixé pour l'histoire les traits de M^lle^ de Lamourous, dans son livre : *Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux, 1754-1836* (Bordeaux, Féret, 1912).

II

Les débuts de la « congrégation » bordelaise : son esprit

Tout de suite, dans un troisième étage d'une maison de la rue Miqueu, Chaminade ouvrit un oratoire ; on sut qu'il y disait la messe, que parfois il y prêchait, quelques chrétiens accoururent. Il en remarqua deux, qui ne se connaissaient point entre eux, mais qui tous deux paraissaient épris des réalités de l'au-delà ; il leur donna rendez-vous, pour qu'entre eux se concertât une pratique commune. Et puis il leur dit : « Que chacun de vous amène un ami. » Lorsqu'on fut quatre, on fut invité à revenir huit, et puis douze ; et dès que ce dernier chiffre fut atteint, Chaminade, rassemblant au pied d'un petit autel de la Vierge ces douze candidats à l'apostolat, les forma en congrégation de piété, dévouée à l'Immaculée-Conception. C'était le 2 février 1801. Il y avait là deux professeurs, trois étudiants, trois employés de commerce, un clerc, trois ouvriers : tel était le noyau, très varié, très mêlé, sur

lequel comptait Chaminade pour refaire de Bordeaux une ville chrétienne.

Le dix-septième et le dix-huitième siècles avaient connu çà et là de pareilles congrégations, et quelques-unes d'entre elles allaient recommencer leur existence, à Paris, sous la direction du P. Delpuits et plus tard du P. Ronsin; à Lyon, sous celle du P. Roger; à Marseille, sous celle de M. Allemand. Mais pour l'essai que tentait l'abbé Chaminade, il n'y avait, sur le sol de Bordeaux, aucun précédent; et la Congrégation de jeunes gens qu'il fondait était, à proprement parler, son œuvre personnelle; elle n'apparaissait pas comme une résurrection, mais comme une création.

Au bout d'un an, le 2 février 1802, la jeune « congrégation » comprenait quatre-vingt-dix-neuf membres. Déjà fonctionnait parallèlement, sous la direction de Mlle de Lamourous, un groupement analogue pour les jeunes filles; et tout de suite, comme annexe de ces deux congrégations, une agrégation des pères de famille, une agrégation des dames de la retraite étaient organisées par l'entreprenant Chaminade. Quelques mois se passaient, et l'abbé Rigagnon, futur curé de Saint-Martial de Bordeaux, pouvait écrire que les œuvres de Chaminade « englobaient tout ce que la ville avait de plus chrétien ». Après l'éparpillement auquel les avaient obligés les suspicions de la Terreur, les catholiques les plus actifs de Bordeaux avaient repris la coutume de se coudoyer, de s'aider à aimer Dieu, et de s'aider à l'aider.

Il y avait à réagir contre l'irréligion révolutionnaire ; mais les hommes d'œuvres vraiment puissants, — et Chaminade en était un, — savent comprendre que, pour être féconde, une action doit aspirer à quelque chose de plus qu'à être une réaction. Le parti-pris exclusif de « réagir » est en lui-même une étroitesse ; et ceux qui s'y emprisonnent, par cela même qu'ils visent uniquement la position de l'adversaire, restreignent malencontreusement leur terrain et limitent stérilement la portée de leur élan. Les plus riches périodes, et les plus belles, de notre histoire religieuse, ne sont pas celles où l'action chrétienne s'attarde aux mêlées de la polémique, ni celles où elle cherche exclusivement des revanches, mais celles, bien plutôt, où elle acquiert une avance sur l'adversaire, où elle le prévient et le dépasse par l'audace de ses bienfaits sociaux, par la nouveauté de ses efforts positifs ; où, passant outre à ceux qui voulaient l'arrêter, elle leur oppose, comme une contradiction dédaigneuse et souveraine, le flux de ses œuvres. Tel fut, grâce à l'abbé Chaminade, le caractère du réveil religieux bordelais : on ne visait pas seulement à restaurer, dans les églises réoccupées, les liturgies naguère disgraciées, ou bien à dérouler, dans les rues reconquises, les pompes qui naguère étaient réputées séditieuses ; et lorsque, au pied de l'autel, les congréganistes de l'abbé Chaminade invoquaient une rénovation chrétienne de la société, ils demandaient tout autre chose que le pur et simple retour de

ce qu'il y avait eu d'édifiant dans le passé. Ils avaient mieux à faire qu'une besogne d'exhumation, et leurs âmes étaient assez vivantes pour créer de la vie.

Chaminade se mettait en présence et les mettait en présence des conditions sociales nouvelles. « Quel est l'homme sage, disait-il, qui ne voit pas que les leviers qui remuent le monde moral ont maintenant en quelque manière besoin d'autres points d'appui ? Autres temps, autres mœurs ». L'apostolat, sous l'ancien régime, avait dû tenir compte des inégalités sociales, en tout ce qu'elles avaient d'abrupt, en tout ce qu'elles paraissaient avoir de définitif ; et la variété des congrégations pieuses avait alors reflété la diversité des classes. Au lendemain du bouleversement révolutionnaire, Chaminade estima que les rangs de sa « congrégation » devaient être ouverts aux hommes de toutes classes, de tous métiers. Les professions libérales formaient une section, les professions manuelles en formaient une autre ; à la chapelle, les unes et les autres avaient leur place ; mais cette distinction n'érigeait pas une barrière, il fallut même peu de temps pour qu'elle cessât d'être visible, et pour qu'au pied de l'autel les bancs des fils de famille et les bancs des jeunes travailleurs se confondissent, comme se mêlaient et s'harmonisaient leurs prières. C'était un groupement bariolé que la « congrégation » de l'abbé Chaminade, mais bariolé comme la société chrétienne, bariolé comme le monde vivant ; les diversités humaines

y trouvaient une demi-sanction, mais tout en même temps l'égalité des chrétiens devant Dieu y prenait une prépondérance.

Il adviendra plus tard, au début de la Restauration, que plusieurs congréganistes, apportant devant Chaminade l'écho d'un certain esprit de représailles, lui représenteront, en propres termes, « l'impossibilité absolue et démontrée d'une union parfaite entre des jeunes gens de conditions diamétralement opposées ; telle qu'entre un négociant et son tonnelier, un bourgeois et son tailleur ou son cordonnier, un jeune homme bien éduqué et un autre qui aura été élevé dans l'incivilité et la grossièreté du bas peuple ». — « Vous auriez pu raisonner ainsi, leur repartira Chaminade, quand la congrégation n'existait pas encore ; mais ce que vous prétendez impossible, nous le pratiquons avec succès depuis quinze ans. » Et Chaminade voudra bien accepter qu'ils se réunissent entre eux seuls, — jeunes gens de la même classe, — plus fréquemment qu'ils ne l'avaient fait jusque-là, mais il maintiendra que les offices, que les réunions du dimanche soir doivent rassembler tous les membres de la « congrégation » ; et il n'acceptera jamais que les préfets honoraires de la division des artisans soient exclus, parce qu'artisans, du conseil des anciens préfets. Au sortir de cette période impériale où, quatre ans durant, la police aura contraint la « congrégation » de se cacher, l'abbé Chaminade ne se laissera pas fasciner par les sourires du pouvoir nouveau, qui sembleront illuminer

l'avenir de ce groupement : avec une liberté souveraine, il saura comprendre et professer qu'en revenant au système des associations pieuses, trop restreintes, trop fermées, qui existait avant 1789, l'on risquerait d'enrayer les entraînements fraternels de l'esprit d'apostolat ; la « congrégation », ayant, au moment où elle se fondait, tenu compte des nouveautés sociales, demeurera fidèle à son passé, fidèle à son esprit, durant les heures mêmes où les fluctuations politiques feront espérer à quelques Français certaines résurrections intégrales, périlleuses pour ces nouveautés. « Les artisans, insistera d'ailleurs Chaminade, ont, en général, plus de tenue et moins de légèreté que les autres ». Et devant le témoignage de ce prêtre, unanimement respecté, ces « autres » devront enchaîner leur orgueil : dans la vie de la congrégation, comme dans la parabole évangélique, les « derniers », ceux que volontiers on eût évincés, sembleront ainsi, par un seul mot de l'abbé Chaminade, promus au rang de « premiers ».

III

Le rôle apostolique des laïcs dans la « congrégation »

Chaminade, non content d'accorder aux durables aspirations du jeune siècle une satisfaction qui s'harmonisait d'ailleurs avec l'esprit même de l'Évangile, donnait à ses congréganistes une autre joie, celle de prendre des initiatives. Les souffles de l'époque, souffles turbulents ou souffles berceurs, avaient assurément apporté jusqu'à leurs oreilles ce mot prestigieux et vide : Tu es libre. Chaminade comprenait que ces jeunes libertés, souvent trop éprises d'elles-mêmes, avaient besoin, sous une impulsion sage et sûre, de prendre conscience de toute leur force pour mesurer toute leur responsabilité. Et c'était l'une des maximes de ce prêtre, que les membres de sa « congrégation » devaient collaborer avec la direction pour l'œuvre commune. « Les associations d'autrefois, disait-il, étaient, si l'on veut, l'enseignement des vertus, celles de maintenant en sont la communication rapide par la contagion de l'exemple. Dans les anciennes congréga-

tions, on n'avait guère en vue que de soutenir dans la bonne voie, par une édification mutuelle, les chrétiens pieux. Mais, dans notre siècle, à l'époque de renouvellement où nous sommes, la religion demande autre chose de ses enfants. Elle veut que tous, de concert, secondent le zèle de ses ministres et, dirigés par leur prudence, travaillent à la relever. C'est cet esprit qu'on inspire dans les nouvelles congrégations. Chaque directeur est un missionnaire permanent, chaque congrégation, une mission perpétuelle. » La Révolution française, en ne parlant aux hommes que de leurs droits, n'avait été qu'une déplorable maîtresse de vertus civiques ; mais une généreuse et féconde griserie, qui subsistait au fond des volontés, les rendait aptes à certaines variétés de l'action, à certaines dépenses de prosélytisme, à un épanouissement des personnalités individuelles pour le service des causes communes. A ces jeunes hommes qui formaient la première génération du régime moderne, il fallait faire comprendre que, citoyens de la cité de Dieu, ils devaient aspirer à trouver des occasions de se dévouer, ou même à les créer. Chaminade s'ingéniait à développer en eux cette édifiante pétulance : il les lançait à la conquête des âmes, conquête, d'ailleurs, plus discrète que bruyante, et qui devait s'opérer tout doucement, dans une famille, dans un atelier, dans un bureau, dans le cadre normal préparé par Dieu pour l'action personnelle des congréganistes.

Il y avait, parmi eux, un introducteur qui

veillait à la première formation religieuse des postulants ; et des chefs de fraction, chargés de visiter les congréganistes qui leur étaient confiés et de leur procurer, pour leurs études religieuses, les livres appropriés. Dans les groupements conçus et organisés par Chaminade, chaque congréganiste devait trouver un apprentissage pour le rôle qu'on attendait de lui. « La division des artisans, insistait volontiers Chaminade, doit être précieuse à la congrégation, elle est recrutée dans une classe de jeunes gens beaucoup plus nombreuse que celle d'où viennent ceux de la première division. Si les congréganistes de la seconde division sont, d'une part, moins nombreux, combien, d'autre part, il leur est facile d'étendre leur zèle sur une quantité de jeunes gens qui ne peuvent pas, au moins actuellement, entrer dans la congrégation ! » Ainsi le jeune travailleur était cultivé, guidé, instruit, en vue d'une action efficace sur d'autres jeunes travailleurs, et cela encore était, en quelque mesure, une nouveauté. Les leçons de vérité, sans doute, devaient toujours, et avant tout, descendre d'en haut : ni le Sinaï, ni l'anonyme Montagne qu'illustrèrent les évangéliques promesses, ni la colline du Vatican ne pouvaient cesser d'être les altitudes d'où ces leçons devaient s'épandre sur le monde. Mais tout en bas, dans la vaste plaine, un apostolat du peuple par le peuple lui-même semblait de plus en plus requis par les nouvelles circonstances sociales ; pour cet apostolat, il fallait une sorte d'école nor-

male ; les congrégations de jeunes gens, de jeunes filles, de pères et de mères de famille telles que les concevait Chaminade, issues en partie du peuple et destinées à agir sur le peuple, étaient une première ébauche de cette indispensable école.

Comme il y a d'une part certaines sources sacrées où le laïc ne peut puiser que par l'intermédiaire du prêtre, Chaminade aimait que dans sa congrégation un certain nombre de prêtres eussent leur place : Rauzan, futur fondateur des missionnaires de France, Vlechmans, futur supérieur du grand séminaire de Bordeaux, donnèrent à ce groupement les prémices de leur action sacerdotale. Et comme d'autre part certaines portes, fermées et moroses lorsque les prêtres y heurtent, s'entr'ouvrent plus cordialement à la poussée des laïcs, Chaminade voulait qu'entre prêtres et laïcs la collaboration fût cordiale, chaleureuse. Ainsi l'exigeaient, à ses yeux, les intérêts du don divin, puisque les prêtres en étaient les dépositaires et puisque le mot de l'Evangile, ce mot qui réveille les âmes, *Si scires donum Dei*, n'était jamais mieux accueilli par les oreilles laïques que lorsque certaines lèvres laïques le leur chuchotaient.

Il n'est pas rare, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, de trouver, sous des plumes catholiques, le rêve d'une coopération très étroite entre le sacerdoce et l'élément laïque : nulle part je ne le rencontre plus nettement développé que dans une curieuse lettre

qu'écrivait un jour à son ami, le comte Alexandre de Lambel, le vicomte Armand de Melun. Ils étaient tous deux liés d'intimité avec l'abbé Eleuthère de Girardin, et le vicomte de Melun songeait un instant à faire de ce triumvirat comme le noyau d'une organisation d'action.

Depuis quelques jours, racontait-il, un rêve ne veut pas me quitter. Comme Athalie, « je l'évite partout, partout il me poursuit », dès que je suis tout à fait seul. Je rêve donc qu'un jour, après avoir complété quelques œuvres, une petite maison réunira trois hommes que Dieu a rapprochés pour leur adoucir le chemin de la vie, deux laïques et un chapelain ; que ces trois hommes, formant entre eux une société fondée sur l'affection et le bien, se dévoueront tout entiers, corps, âme et argent, au service des pauvres ; qu'ils se feront les serviteurs de toutes les œuvres, qu'ils appelleront à eux sous une règle commune tous ceux qui ne veulent pas du monde et des travaux de la terre et que cependant Dieu n'a pas appelés à la dignité du sacerdoce et à la perfection du cloître ; que cette petite Société d'hommes de foi, d'espérance et de charité, se répandant tous les jours à travers les pauvres et les œuvres, rapportera chaque soir à la réunion commune le résultat de ses conquêtes spirituelles et de ses expériences charitables ; qu'agrandissant bientôt son action, elle ajoutera à l'aumône l'enseignement, ouvrira les portes aux chrétiens qui veulent se vouer à l'éducation, se fera l'intermédiaire entre l'Eglise et le monde si prévenu contre elle, et préparera au clergé des auxiliaires dévoués. La liberté de l'enseignement trouverait là, selon mon rêve, son application la plus complète, car l'exclusion des congrégations religieuses y serait, sinon compensée, du moins diminuée par une société de laïques chrétiens

Enfin, comme en tout rêve la limite s'efface et l'obscurité s'évanouit, cette communauté attache à toutes les œuvres sérieuses un caractère de perpétuité qui manque à tout ce qui se fait aujourd'hui ; elle met entre le siècle et le clergé un corps d'auxiliaires inattaquables ; ce sont les chevaliers de Malte du dix-neuvième siècle, défendant, comme leurs devanciers, la chrétienté contre es infidèles, et combattant ceux-ci avec les armes de notre époque, l'enseignement, les œuvres et la presse. Vous connaissez ces trois hommes, dont un s'est séparé un moment pour aller chercher dans le sanctuaire des forces et des lumières supérieures ; ils ont déjà fait plus d'une campagne ensemble. Les trois premières cellules de mon couvent sont occupées par vous, Eleuthère de Girardin notre chapelain, et moi (1).

Quarante années avant que l'imagination d'Armand de Melun ne s'amusât à concerter tous les détails d'un beau songe, destiné à demeurer un songe, Chaminade avait su trouver, dans l'anarchie religieuse du Bordeaux révolutionnaire, les éléments d'un pareil groupement, et juxtaposer dans la « congrégation » quelques jeunes prêtres et beaucoup de « chevaliers de Malte ».

(1) De Margerie, *le comte Alexandre de Lambel*, p. 85. (Paris, Retaux, 1905) (lettre d'Armand de Melun, du 10 juillet 1844).

IV

Influence de la « congrégation » sur le renouveau du catholicisme bordelais

Les « congrégations » de l'abbé Chaminade, en 1804, émigrèrent du petit oratoire, devenu trop restreint, dans une ancienne chapelle de Madelonnettes, que Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, transformait en chapelle de secours, et que l'abbé Chaminade était chargé de desservir ; et les réunions qui se tinrent sous cette voûte nouvelle, au soir de chaque dimanche, attirèrent tout de suite la curiosité bordelaise. Un des congréganistes, ecclésiastique ou laïc, y prenait la parole sur un sujet d'apologétique, ou de morale, ou d'histoire de l'Eglise, ou sur une question intéressant la vie religieuse. Chaminade, d'avance, avait examiné et approuvé le manuscrit. Et tout au fond de l'édifice, derrière les congréganistes, la masse des fidèles écoutait. Il y avait, parmi ces fidèles, des hommes auxquels le dix-huitième siècle, avec son accablante ignorance de l'histoire religieuse, avec son étrange inintelligence du fait religieux, avait présenté la religion comme une fraude du sacerdoce, concertée par les prêtres, conservée pour l'avantage des prêtres, et voici que devant eux surgis-

saient, dans ces sanctuaires mêmes que la Révolution avait prétendu rendre à la nation, des membres authentiques et incontestés de cette nation, des laïcs d'énergie et de zèle, qui, sous le contrôle de la hiérarchie, dévouaient leur parole au Christ, et dont les voix s'élevaient, bien claires et bien chaudes, pour célébrer les prétendues « inventions des prêtres », et pour en faire hommage à Dieu, leur authentique auteur, et pour réclamer à leur égard l'hommage des autres consciences.

Ainsi s'exerçait, en plein jour, l'activité de la « congrégation » : tandis qu'à Paris, à Lyon, les groupements similaires se considéraient comme « forcés d'agir dans le secret, avec prudence et discrétion », l'abbé Chaminade écrivait : « Tout ce qui est caché, tout ce qui tient du mystère, m'a toujours répugné ; comme les assemblées sont publiques, elles peuvent être facilement surveillées par les autorités ecclésiastiques et civiles, ce qui doit éloigner toute crainte qu'elles portent ombrage aux unes et aux autres. »

De temps à autre, on apprenait, à travers Bordeaux, que l'un des jeunes gens, ou que l'une des jeunes filles, groupés par Chaminade, s'effaçaient de leur congrégation, pour mener une vie plus entièrement consacrée à Dieu : et l'on constatait, à la longue, que la « congrégation » devenait la grande pourvoyeuse de toutes les institutions chrétiennes qui peu à peu ressuscitaient. Pourvoyeuse des Ursulines, des Filles de Saint-Vincent de Paul, des Dames de Nevers, des Carmélites, qui tour à tour se réinstallaient en terre bordelaise ;

pourvoyeuse des Filles du Sacré-Cœur et de la « Réunion au Sacré-Cœur », communautés nouvelles qui élevaient six à sept cents enfants du peuple ; pourvoyeuse du séminaire diocésain, réinstallé en 1804, dont tous les élèves, la première année, furent recrutés dans la « congrégation », et dont tous les professeurs, jusqu'en 1812, appartinrent à la « congrégation » ; pourvoyeuse de professeurs pour les petits séminaires de Bordeaux et de Bazas.

C'étaient, enfin, deux membres de la « congrégation », Lafargue et Darbignac, qui, constatant que depuis les destructions révolutionnaires les gamins bordelais n'avaient plus d'écoles, s'improvisaient instituteurs et recevaient de nombreux enfants, à peu près gratuitement, dans leur local de la rue des Etuves : ainsi se rouvrait, dans le Bordeaux du premier Empire, sous l'impulsion de l'abbé Chaminade, un établissement d'instruction primaire, en attendant qu'en 1806 s'organisât en cette même ville, par les soins du même abbé Chaminade, le premier noviciat de l'Institut des Frères qui eût été établi régulièrement depuis la Révolution. « Qu'on remonte à l'origine de toutes nos œuvres bordelaises, écrira plus tard le cardinal Donnet, le nom de M. Chaminade est inscrit en tête de chacune d'elles. »

Le rayonnement se multiplia sous la Restauration : ce furent des congréganistes, l'abbé Martegoutte, l'abbé Davin, qui, par la fondation de la *Société des amis chrétiens*, introduisirent l'influence chrétienne dans quelques milieux universitaires et libéraux ; ce fut un congréga-

niste, l'abbé Gignoux, futur évêque de Beauvais, qui créa l'œuvre des *Amis de la sagesse* pour inaugurer une façon d'apostolat, durant les vacances, parmi les élèves des pensions et des institutions. Parallèlement, dans chaque paroisse bordelaise, des congréganistes groupaient en sections de paroisses un certain nombre d'enfants, de postulants, comme l'on disait, que l'on étudiait et que l'on préparait pour leur ouvrir plus tard les rangs de la congrégation. Les « Pères de famille » fondaient l'œuvre des prisons, pour la visite des prisonniers. Le congréganiste Adolphe Dupuch, futur archevêque d'Alger, était dirigé par Chaminade vers l'évangélisation des jeunes ramoneurs et instituait à cet effet, en 1817, l'œuvre des petits Auvergnats. L'œuvre des bons livres, enfin, trouvait à Bordeaux, dans la personne de Chaminade, son principal apôtre. La congrégation était ainsi une sorte d'observatoire, d'où l'on épiait l'immense variété des besoins spirituels pour offrir, en retour, l'immense variété des dévouements; et, tandis que sous l'Empire elle avait surtout aspiré à repeupler les grands cadres normaux de l'Eglise, séminaires, ordres religieux, on la voyait s'ingénier, sous la Restauration, à certaines initiatives d'apostolat, et rechercher, pour s'en imposer le défrichement, les terrains les plus délaissés, les plus inconnus, sur lesquels les influences paroissiales ne se faisaient point sentir ou n'avaient point le temps de s'attarder.

Ainsi organisé, le catholicisme bordelais devait faire école; du Lot-et-Garonne, du Gers, des

Basses-Pyrénées, de l'Ariège, et puis de la Sarthe, et du Gard et du Loiret, on écrivait à l'abbé Chaminade pour lui demander des conseils, pour fonder sous son inspiration des congrégations pareilles aux congrégations bordelaises, pour obtenir, souvent, qu'elles fussent affiliées à ses propres œuvres, pour le supplier, parfois, de venir visiter, fût-ce au prix d'un pénible voyage, ces lointaines filles de son âme.

Tels étaient les succès de Chaminade ; le public les voyait plutôt qu'il ne les expliquait. L'extension de la pratique religieuse, voilà ce qui frappe le commun des observateurs; ils voient se multiplier, les uns à côté des autres, des fronts qui se courbent, des genoux qui se prosternent ; et c'est en définitive par des statistiques que peut se résumer le bilan de ce genre de renouveau. Mais il est d'autres progrès que les statistiques ne peuvent enregistrer ni mesurer : ce sont les patients et conquérants travaux d'occupation par lesquels le Christ, élisant certaines âmes, se les assimile de plus en plus intimement, et les fait de plus en plus effectivement siennes, et les lance à travers le monde, comme d'autres lui-même, forces inconnues ou méconnues, ouvrières mystérieuses de la rédemption humaine. Bordeaux et la France religieuse connaissaient la « congrégation » de Chaminade; mais dans cette congrégation même, se dérobant volontiers aux regards, une sorte d'élite existait, que formaient quelques admirables âmes, attirées devant l'autel de la Vierge, et puis dispersées aux quatre coins de la ville, et puis de nou-

veau ramenées vers l'autel, par l'ardeur expansive de leur piété ; cette mystérieuse élite s'appelait « l'état ». Il y avait un *état* parmi les jeunes gens, un *état* parmi les jeunes filles. Dans la « congrégation », l' « état » n'avait ni place distincte ni préséance, et ses membres n'étaient pas spécialement désignés pour les honneurs ; ils pouvaient être prêtres ou laïcs, savants ou ignorants. On leur demandait les vœux de chasteté, d'obéissance et de zèle ; hebdomadairement, ils se réunissaient ; et puis, quotidiennement, leurs âmes avaient entre elles, à trois heures de l'après-midi, un mystique rendez-vous sur le Calvaire, pour y contempler les souffrances de Marie. Tendre à Jésus par Marie, c'était la devise commune des simples congréganistes et des membres de l' « état » ; mais au cours de cet *Itinerarium mentis*, les membres de l' « état » s'engageaient, par des vœux, à la pratique des conseils évangéliques. Ils étaient les mortifiés dont toute vie collective a besoin pour s'épanouir, la mystique réserve dont toute société religieuse attend son enrichissement. Ils étaient l'humble force, la force effacée, besognant par la prière, se tenant en haleine par la contemplation, rachetant et réparant les inévitables langueurs qui paralysent, à certaines heures, le commun des âmes, entretenant dans la « congrégation », moins encore peut-être par leurs démarches personnelles que par un phénomène de mystique suppléance, cet actif enthousiasme sans lequel les groupements religieux ne sont rien de plus que des cadres factices et décevants.

V

Fondation de la Société de Marie

Mais en dehors des rendez-vous où les appelait la « congrégation », en dehors des contraintes auxquelles les obligeaient leurs vœux, les membres de l' « état » vivaient leur vie propre, s'occupant chacun de ses affaires, chacun dans sa condition. Chaminade, faisant un pas de plus, et toujours obsédé par le souvenir de ce que la Madone del Pilar voulait de lui, rêva de trouver, dans l' « état » même, les éléments de deux nouveaux instituts religieux. Dès 1816, sous la direction de M^me^ de Trenquelléon, furent établies à Agen, par l'initiative de Chaminade, les Filles de Marie; et puis, en 1817, la démarche que fit auprès de lui l'un des jeunes membres de l' « état », Jean-Baptiste Lalanne, futur directeur du collège Stanislas, lui fit comprendre que l'heure était venue d'instituer pour les hommes la Société de Marie. A cette date-là, l' « état » des jeunes gens comprenait quinze membres : sept d'entre eux s'installèrent en communauté dans une petite maison de l'impasse Ségur; la Société de

Marie était fondée. Il y avait là deux clercs qui aspiraient au sacerdoce : Lalanne et Collineau; un professeur, Brougnon-Perrière; deux jeunes gens qui abandonnaient la carrière commerciale, Clouzet et Daguzan; deux ouvriers tonneliers, Bidon et Cantau. Tels furent les premiers Marianistes : et ce qu'il y avait d'apparemment hétérogène dans leur groupement témoignait que les maximes mêmes de fusion, d' « union sans confusion », qui avaient réglé l'activité des congréganistes, allaient diriger le fonctionnement de cet institut religieux ; et que Chaminade, poursuivant la réalisation de l'une de ses idées favorites, chercherait à grouper, en une seule et même milice, des prêtres apôtres et des laïcs apôtres, laïcs intellectuels et laïcs artisans, chargés, les uns et les autres, de développer dans le monde l'esprit d'apostolat.

Déjà saint Philippe de Néri, dans les réunions de l'Oratoire, avait associé prêtres et laïcs; et Chaminade, remontant au-delà de cet exemple, aimait se rattacher, par delà les siècles, à la tradition des primitives communautés monastiques, qui se composaient indistinctement de prêtres et de laïcs, et qui, au lieu de ne laisser à ceux-ci que des besognes toutes matérielles, auxiliaires et subalternes, associaient intimement l'élément laïc aux préoccupations et aux œuvres spirituelles de l'élément sacerdotal. Chaminade, en agissant de la sorte, prétendait, « dans une religion qui proscrit les nouveautés », ne faire aucune concession à « l'esprit de nouvauté » : il renouait, tout

au contraire, avec l'antiquité, et par cela même qu'il renouait avec elle, une coïncidence dont il ne laissait pas d'être frappé permettait que son œuvre, tout à la fois si neuve et si vieille, fût adaptée aux « nouveaux rapports, aux nouveaux besoins, au nouvel état des sociétés civiles ou politiques ».

D'après son disciple Lalanne, Chaminade avait coutume de répéter : *Nova bella elegit Dominus*, contre d'autres ennemis il faut d'autres armes. Et Lalanne continue : « En présence d'un siècle si profondément contempteur de toutes les institutions contre lesquelles la Révolution s'est armée, M. Chaminade savait de quels ménagements il devait user pour ne pas rencontrer d'insurmontables obstacles. Ce qui lui semblait le plus impossible, c'était le costume et tout ce qui paraît en dehors. Mais il pensait que l'esprit religieux pouvait exister sans ces apparences et n'exercerait qu'une heureuse influence en ne soulevant pas, au premier abord, d'incurables préventions. » Car il ne s'agissait pas seulement, pour Chaminade, de « réformer une ou plusieurs âmes pécheresses », mais d' « attirer et de réformer le monde qui s'égarait presque en totalité », et la Société de Marie, dans sa vivante complexité, devait être une façon de résumé de la société chrétienne tout entière, pour agir plus sûrement sur la société humaine tout entière. Puisque, en ce lendemain du dix-huitième siècle, l'esprit de sécularisation suspectait volontiers l'ingérence du sacerdoce, la présence de laïcs dans

une société religieuse — laïcs enchaînés, tout comme les membres prêtres, par les vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, stabilité, — assurerait peut-être à l'apostolat certaines troupes plus légères, plus simples, plus mobilisables, plus capables, — c'étaient encore les expressions de Chaminade, — d' « attaquer en tous sens la corruption du siècle ». Dans cette société telle que la concevait Chaminade et qui, tour à tour, obtint, en 1839, les « louanges » de Grégoire XVI, en 1865, l'approbation de Pie IX, et enfin, en 1891, pour le texte même de ses constitutions, l'approbation de Léon XIII, l'élément sacerdotal et l'élément laïque sont liés entre eux par une sorte de compénétration ; ils se soutiennent l'un l'autre, ont besoin l'un de l'autre ; aucun des deux n'est épisodique, tous deux sont essentiels, et la nature même de la Société de Marie, — ainsi que le redisait Lalanne en 1868, — consiste à n'être ni une corporation exclusivement ecclésiastique ni une corporation exclusivement laïque (1). Chaminade insistait sur ce fait que les prêtres, les laïcs lettrés, les assistants ou ouvriers devaient dans la Société, sous réserve du respect dû aux prérogatives essentielles du prêtre, vivre sur un pied d'égalité, obéissant tous ensemble, dans la maison où ils se trouveraient, au directeur nommé par le supérieur général, et qui pourrait être, suivant les cas, un prêtre ou

(1) Lalanne, *Des relations des laïques avec les prêtres dans les sociétés religieuses*, p. 19.

un laïc. Même les laïcs voués aux besognes les plus humbles devaient, d'après Chaminade, être « reconnus extérieurement comme des membres de la Société de Marie » ; il ne fallait pas « rougir d'eux », et dans la Société, « il ne devait pas y avoir de situation considérée comme vile ». Chaminade allait même, sous la monarchie de Juillet, fonder pour certains de ces laïcs ouvriers deux communautés spéciales, dans la Haute-Saône, et il espérait que dans ces « petites Trappes » se formeraient « des saints, dont l'exemple aurait une réaction tout à fait heureuse ». Un jeune homme du nom de Chevaux, qui se présentait, en 1825, dans une maison de la Société de Marie pour être admis à balayer, mourra cinquante ans plus tard supérieur général. C'était chose tout à fait conforme à la pensée de Chaminade, que le contact entre ces diverses classes, égales entre elles, dont se composait la Société, permît aux membres de se bien connaître entre eux et d'être appelés chacun, par quelque porte qu'ils fussent entrés, au genre d'activité par lequel ils pouvaient le mieux servir la fin commune.

VI

Premiers essais pédagogiques des Marianistes

Au nom même du programme qui dirigeait leur fondation, les deux milices formées par Chaminade devaient tout d'abord, — et tel en était le but primitif, — recruter, parmi les jeunes filles et parmi les jeunes gens, des membres pour la « congrégation », et les préparer à leur tâche de congréganistes ; mais au bout de peu de mois, par la force des choses, elles devinrent aussi des milices d'enseignement. Le passé même les y prédestinait ; il y avait, chez tout congréganiste, surtout chez tout membre de l' « état », un souci d'éveiller et de former les âmes ; un tonnelier comme Cantau, qui, avant de se faire marianiste, avait aidé son curé à faire le catéchisme et suivi dans son apprentissage les gamins de son quartier, avait peut-être fait de la pédagogie sans le savoir, et tout au moins amassé des expériences qui pouvaient profiter à la Société.

Les Filles de Marie créèrent d'abord des écoles gratuites, puis elles passèrent aux pensionnats.

Quant aux Marianistes, il semble que plusieurs d'entre eux songèrent à s'occuper des jeunes gens qui se préparaient au commerce et aux métiers d'art, et à ouvrir pour eux des écoles : on n'affronterait ainsi la concurrence d'aucun ordre religieux existant. Mais Chaminade, sans préméditer tout d'abord une fondation spéciale, se tenait prêt à répondre à l'appel des circonstances ; et les circonstances, sans retard, l'orientèrent vers l'enseignement classique et vers l'enseignement primaire. Les Marianistes se chargèrent à Bordeaux, dès 1818, d'un pensionnat qui, d'après la législation de l'époque, devait envoyer au lycée les élèves des classes supérieures ; puis dans le Lot-et-Garonne, à partir de 1820, ils organisèrent des écoles communales gratuites. Chaminade préconisait très hautement le ministère scolaire comme un ministère de conquête. Il est instructif de le voir se rebeller, protester et passer outre, à la nouvelle que le curé de Saint-Claude voulait éconduire d'une école primaire fondée par les Marianistes les éléments d'origine moins chrétienne :

J'ai peine à croire, déclarait-il, que Monseigneur ait connu le plan étroit de M. le Curé ; il n'aurait certainement pas mis autant d'intérêt à avoir des sociétaires de Marie, dont la fin principale est de faire des chrétiens et de les multiplier par la voie de l'enseignement. Or M. le Curé entendait qu'on ne reçût que les enfants des familles reconnues chrétiennes. L'œuvre est bonne, elle serait encore bonne quand on restreindrait le nombre des enfants des familles reconnues pour très chrétien-

nes, mais je me demande s'il ne serait pas plus convenable pour nous d'accepter quelque autre établissement où l'on pourrait faire le bien selon les vues de la Société de Marie (1).

C'est au nom des mêmes maximes qu'il insistait pour qu'à l'école primaire de Clairac les enfants protestants fussent admis. « Les maîtres, ordonnait-il, feront pour eux tout ce qu'ils font pour les catholiques... Selon leur prudence, néanmoins, ils pourront suspendre momentanément tel ou tel exercice pour tel ou tel individu. Jamais hors des classes les enfants originairement catholiques ne doivent rien dire contre les protestants, et *vice versa*. » A la lumière de ces paroles, qui visaient l'humble école primaire d'un petit pays mixte, on peut comprendre l'esprit de largeur et de pénétration dont furent animés, de génération en génération, les disciples de Chaminade, et qui leur permit, tour à tour, de faire noble figure dans l'Université par leur gestion du collège Stanislas (2), et de conquérir de nos jours un remarquable ascendant sur des cultures aussi distinctes de la nôtre que l'est la culture japonaise (3).

(1) Lettre du 12 décembre 1836 au grand vicaire de Saint-Claude, M. de Montgaillard, citée dans l'ouvrage anonyme : *L'Esprit de notre fondation*, p. 81. (Nivelles, 1910.)

(2) Voir Simler, *Vie de l'abbé de Lagarde*, 2 vol. (Paris, Lecoffre, 1887.)

(3) La revue *l'Apôtre de Marie*, que publient les Marianistes, à Nivelles (Belgique), donne sur les développements

Chaminade ne pouvait prévoir ces répercussions splendides et tardives de son apostolique génie ; mais, dès leurs premières années d'existence, les Marianistes recueillirent des succès qui légitimaient de longs espoirs.

C'est à la Société de Marie que s'adressait, dès 1821, l'abbé Mertian, fondateur des *Frères de la doctrine chrétienne* d'Alsace, pour qu'elle donnât au noviciat de Ribeauvillé l'impulsion nécessaire, et pour qu'elle aidât à la diffusion de l'enseignement populaire en Alsace ; c'est à elle que s'adressait, vers la même époque, un missionnaire diocésain de Franche-Comté, pour qu'elle fît à Saint-Remy, près de Vesoul, certains essais scolaires. Elle fonda en Alsace le pensionnat de Saint-Hippolyte, plusieurs écoles, plusieurs congrégations d'enfants et de jeunes gens ; sous la direction de l'abbé Lalanne, elle restaura, en Franche-Comté, le collège de Gray et créa le pensionnat de Saint-Remy ; en 1839, de la Franche-Comté où se multipliaient ses établissements, la Société essaima jusqu'en Suisse, puis, en 1849, jusqu'aux Etats-Unis.

de leur apostolat au Japon des renseignements périodiques qui permettront un jour d'en écrire l'histoire.

VII

Les Marianistes
et les premières écoles normales primaires

Mais le double souci qu'avait Chaminade de tenir compte des circonstances et d'étendre l'action de l'Eglise sur les masses profondes du peuple lui suggérait, en matière d'enseignement, des initiatives d'un autre ordre, plus neuves, plus originales. Il sentait clairement que, tant que durerait le monopole universitaire, l'instruction secondaire ne pourrait pas offrir aux Marianistes un bien vaste champ d'action ; sans d'ailleurs en émigrer, il pensait à d'autres domaines, où leur zèle aurait les coudées plus franches. L'essai qu'avait tenté, dès 1684, saint Jean-Baptiste de la Salle, de fonder un séminaire pour les maîtres d'école laïques, n'avait pas eu de lendemain (1) ; une idée pareille se dessina

(1) L. Guibert, *Histoire de S. Jean-Baptiste de la Salle*, p. 137-139 (Paris, Poussielgue, 1900). Voir aussi Jacoulet, *Notice historique sur les Ecoles normales* (Paris, Delagrave, 1889. Collection du Musée pédagogique).

de bonne heure dans l'inventive intelligence de Chaminade. Les missionnaires diocésains de Besançon avaient eu la pensée de prêcher quelques retraites aux instituteurs de la Haute-Saône ; lorsque survinrent les membres de la Société de Marie, ils entrevirent le vaste développement qu'ils pouvaient donner à cette pratique. Avoir sous la main, quelques jours par an, les éducateurs populaires de tout un département, les encourager et les guider, les orienter, les instruire, leur parler religion, leur parler pédagogie ; agir, avec eux et par eux, sur la foule obscure, innombrable, des petits enfants qui seraient la France du lendemain ; transformer ces instituteurs en apôtres en jouant à leur endroit le rôle d'apôtres : quel rêve pouvait être plus conforme à l'idéal, tout à la fois très grandiose et très humble, que caressaient, en 1803, les premiers congréganistes bordelais ?

Dès 1824, le rêve de Chaminade commença de s'exécuter ; sur la convocation de l'autorité universitaire, cinquante-cinq instituteurs, aux vacances de Pâques de 1824, vinrent à Saint-Remy se faire instruire par les Marianistes. « Quel bon moyen nous avons dans cette œuvre, écrivait joyeusement Chaminade à ses collaborateurs de Saint-Remy, de purifier, peut-être avant notre mort, une grande partie de la génération présente du peuple français ! » Il voulait que l'institution s'affermît, qu'elle englobât dans ses appels les maîtres d'école du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura ; et il se préoccupait

d'ouvrir, au plus tôt, une école normale pour la Franche-Comté. Cette école s'inaugura, dès le 4 juin, dans les locaux de Saint-Remy, et bientôt soixante jeunes gens s'y formèrent à devenir des maîtres.

Les écoles normales fondées à Strasbourg en 1810, à Heldefange et Bar-le-Duc en 1823, végétaient faute d'avoir la confiance du gouvernement ; celle qui dès 1821 avait été projetée par les Frères dans le département de la Seine-Inférieure ne devait s'ouvrir qu'en 1829. Avec l'appui de la bienveillance gouvernementale, la Société de Marie entreprenait une œuvre qui, à proprement parler, n'avait pas de précédents ; et dans la collaboration qui se dessinait entre la jeune Société et le gouvernement de la Restauration, c'était la Société qui allait de l'avant, et qui, étalant en faveur de l'instruction primaire certaines visées de progrès, contraignait moralement les autorités universitaires de la suivre et de l'aider. Le recteur de l'Académie de Besançon, en mars 1825, écrivait au supérieur de Saint-Remy, à propos de la retraite de 1824, combien il était heureux « de trouver un moyen si efficace pour opérer la plus grande amélioration dans l'éducation primaire » ; et les retraitants de 1825, après avoir entendu des conférences où il était question de lecture, d'écriture, d'arithmétique, d'orthographe, de leçons par cœur, d'explication du catéchisme, d'émulation, de discipline, d'ordre intérieur et extérieur, de surveillance, de civilité, alignèrent leurs signatures au bas d'une tou-

chante adresse de remerciements où ils attestaient aux Marianistes leur désir de propager dans leurs communes tant de précieux enseignements.

La Société de Marie tentait cette œuvre, quatre ans avant que les circulaires de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Martignac, n'insistassent sur la nécessité de former les instituteurs ; huit ans avant que le règlement signé par Guizot à la date du 14 décembre 1832 ne provoquât la création immédiate, en France, d'un certain nombre d'écoles normales ; et il fut un instant question, à Paris même, en 1825, entre l'archevêque Quelen et le préfet Chabrol, de fonder une école normale primaire centrale, qui aurait été confiée aux fils de Chaminade. Mais les moyens financiers manquaient ; le gouvernement décidément ne marchait point du même pas que Chaminade. On était lent, on se montrait tiède, parmi les ministres d'extrême-droite, pour soutenir et propager des nouveautés scolaires, et d'autre part, dès lors que ces nouveautés étaient d'origine congréganiste, le ministère Martignac ne pouvait les accueillir qu'avec une demi-froideur.

En plusieurs départements, durant les dernières années de la Restauration, l'épiscopat commençait d'invoquer les Marianistes pour l'établissement d'écoles normales ; ils ouvraient, sur le désir de l'évêque de Saint-Claude, l'école normale de Courtefontaine ; ils étaient demandés par l'évêque de Nancy, par le cardinal de Tou-

louse, et puis par le comte Alexis de Noailles pour les départements du Lot, de la Dordogne et du Cantal. Chaminade, exaltant ses espoirs, voyait l'avenir en beau :

Voici mon raisonnement, écrivait-il à son disciple Lalanne : la classe du peuple fait plus des trois quarts de la population de la France; par conséquent, le moyen qui ferait donner à toute la génération naissante une véritable éducation changerait, pour sa plus grande partie, l'esprit et les mœurs de la France. Or les écoles normales, telles que la Société de Marie les entend, réforment les anciens maîtres d'école, et en forment de nouveaux, propres à donner partout cette forte éducation que les enfants conservent, pour la plupart, dans un âge plus avancé.

La Révolution de 1830 et la réaction antireligieuse qui succéda paralysèrent l'élan : l'école de Courtefontaine, dès 1831, perdit le caractère d'école normale officielle; à son tour en 1833, celle de Saint-Remy disparut. Les Marianistes, dans la suite, purent encore saisir d'opportunes circonstances qui leur permirent d'ouvrir quelques écoles normales : d'abord à Lons-le-Saunier, puis à Sion-en-Valais, et à Vienne en Autriche; et, de leur côté, les Filles de Marie purent, deçà de-là, en particulier à Ajaccio, s'occuper de la formation des institutrices; mais ce ne furent là que des applications bien épisodiques du grandiose dessein qu'avait formé Chaminade.

VIII

Chaminade et Jouffroy

Grâce à lui, du moins, durant une heure fugitive, une ère avait paru s'inaugurer, durant laquelle la haute formation intellectuelle des instituteurs aurait été ménagée et concertée par l'initiative de l'Église, avec une confiante générosité. Les caprices variés et successifs de la politique stérilisèrent ces promesses ; l'heure du siècle où l'on fut le plus proche d'un long et durable accord entre l'école primaire et l'Église, accord fondé sur la valeur de l'école et sur la confiance de l'Église, fut une heure sans lendemain. Les écoles normales qu'improvisa la naissante monarchie de Juillet justifièrent tout de suite, — les rapports d'inspection de l'année 1833 nous en offrent la preuve, — les suspicions anticipées d'un certain nombre de curés qui, dans les Vosges, dans la Haute-Loire, dans la Côte-d'Or, dans la Mayenne, purent les accuser de ne former que « des hautains et des

impies (1) ». Les inspecteurs de 1833, étudiant la façon dont l'école primaire aidait à l'enseignement de la religion, constataient d'étranges lacunes et déploraient l'insouciance avec laquelle les instituteurs s'abstenaient d'expliquer et de commenter les lignes de catéchisme, d'Évangile, d'histoire sainte, qu'ils faisaient paresseusement épeler et répéter (2). Et peu à peu, d'autres classes sociales se plaignirent, en termes plus amers encore, et trouvèrent des échos, en 1840, devant l'Académie des sciences morales, dans un mémoire du moraliste Théodore-Henri Barrau (3), puis dans un rapport du philosophe Jouffroy.

Sans égard aux desseins qu'avaient d'avance tracés les Marianistes, sans égard aux ressources qu'ils étaient en mesure d'offrir, la monarchie de Juillet avait, en beaucoup d'endroits, échafaudé des écoles normales qui rendaient au clergé défiance pour défiance ; et quelques années suffisaient pour que Jouffroy dénonçât « le danger dont la demi-science orgueilleuse menace la

(1) Voir Lorain, *Tableau de l'instruction primaire en France d'après des documents authentiques et notamment d'après les rapports adressés au ministre de l'instruction publique par les 490 inspecteurs chargés de visiter toutes les écoles de France à la fin de 1833.* (Paris, Hachette, 1838, pp. 45, et 260-261.)

(2) Lorain, *op. cit.*, pp. 112 et 357-360.

(3) Th.-H. Barrau, *De l'éducation morale de la jeunesse à l'aide des écoles normales primaires.* (Paris, Hachette, 1840. Un long fragment du rapport de Jouffroy est cité aux pages III-VIII.)

société, l'ambition éveillée et trompée de cette nuée d'instituteurs imprudemment initiés, dans nos écoles normales, à une instruction trop haute et à des habitudes trop raffinées (1) », et pour que Jouffroy sût gré à Barrau de « crier anathème contre toutes les superfluités, contre le luxe matériel et intellectuel des écoles normales, et de supprimer, d'effacer jusqu'au dernier vestige de ce luxe (2) ». Il est curieux de relire, aujourd'hui, ces anathèmes de Barrau et d'en mesurer l'exacte portée : nous le voyons, par exemple, déplorer « qu'un enseignement imprudent éveille dans les intelligences grossières des doutes dont la solution sera toujours impossible ou inintelligible pour elles (3) ». Qu'est-ce à dire et que veut signifier Barrau, sinon qu'il blâme certains professeurs d'écoles normales, coupables d'avoir mis leurs élèves à l'école du scepticisme? Or le scepticisme, à cette date, avait peu de maîtres plus écoutés que Jouffroy. Mais Jouffroy ne philosophait pas pour les instituteurs, ne voulait pas philosopher pour eux ; et tandis que les hauts fonctionnaires de l'État faisaient peu volontiers leurs Pâques, Barrau s'emportait contre des normaliens d'Evreux, coupables d'avoir, malgré les avertissements de leur directeur, manqué au devoir pascal (4). Le scepticisme n'était pas bon pour les maîtres d'école ; à cet étage intellectuel et social,

(1) Jouffroy, dans Barrau, *op. cit.*, pp. IV-V.
(2) Jouffroy, dans Barrau, *op. cit.*, p. VII.
(3) Barrau, *op. cit.*, p. 15.
(4) *Ibid.*, p. 14.

les Pâques demeuraient séantes, et c'était décent qu'on les vît à la Table sainte, afin de rassurer les prêtres et les familles, et de combattre ainsi la concurrence constante des Frères de la doctrine chrétienne, la concurrence éventuelle d'écoles normales fondées par les évêques (1). Barrau s'indignait en lisant, dans une circulaire, que le maître d'école devait « respecter les croyances religieuses ». Etait-ce là l'attitude qui convenait à un *Magister*? « Les écoles normales, écrivait-il, donneront au pays, je l'espère, non des esprits supérieurs qui voudront bien respecter ses croyances, mais des instituteurs modestes qui s'honoreront de croire à la religion et de la pratiquer (2). » On ne peut se défendre, en lisant Barrau, de cette impression qu'à son avis les maîtres d'école doivent être des esprits assez moyens pour demeurer pieux et pratiquants, et que l'Université de la monarchie de Juillet aimera leur correcte dévotion, comme signe de leur discrète et peu ambitieuse médiocrité. En fait, à l'arrière-plan de la pensée de Barrau, complaisamment rejointe par celle de Jouffroy, vous entrevoyez aisément un certain mépris systématique pour la qualité d'intelligence que comportait le métier d'instituteur. Barrau, par exemple, n'était pas d'avis qu'on les barbouillât de notions pédagogiques. « S'il existe réellement, disait-il, un art d'élever les hommes comme les

(1) *Ibid.*, pp. 18-24.
(2) *Ibid.*, pp. 160-161.

bestiaux et les arbres, et si cet art est soumis à des lois, se figure-t-on qu'une théorie formelle de l'ensemble de ces lois soit accessible à l'intelligence des jeunes garçons qu'on instruit dans les écoles normales (1) ? »

Confrontons avec cette attitude des pédagogues officiels de la monarchie de Juillet le *Prospectus pour les écoles normales*, rédigé par Chaminade au temps de la Restauration, et les correspondances diverses dans lesquelles il traçait à ses Marianistes l'esprit et les règles qu'ils devaient suivre : le parallélisme s'impose, et il est piquant. « Dans la Société de Marie, déclarait expressément Chaminade, on ne pense pas qu'il y ait à gagner pour la religion et les mœurs, pas plus que pour les arts et l'industrie, à restreindre dans les bornes les plus étroites l'instruction du peuple. On croit, au contraire, que le peuple ne peut être aujourd'hui ramené à la foi et aux vertus dont elle est le principe que par un degré supérieur de développement pour ses facultés intellectuelles et un accroissement d'instruction. » Les maîtres du peuple, dès lors, devaient être formés à l'avenant. Jamais Chaminade n'eût accepté que ces hommes de bonne volonté fussent systématiquement réduits à une portion congrue de connaissances élémentaires, ni que l'on condamnât leurs esprits à l'indigence, pour avoir une garantie de leur bon esprit. « Il faut, écrivait-il, que tous nos candidats d'écoles nor-

(1) *Ibid.*, p. 184.

males deviennent de petits logiciens, et même un peu métaphysiciens ; il faut qu'ils connaissent toutes les sources de la certitude humaine. »

Cela paraissait nécessaire à Chaminade pour leur apostolat ; et, d'autre part, soucieux de leur prestige, il voulait « qu'ils pussent jouir d'une certaine considération par les connaissances qu'ils auraient à communiquer à leurs élèves et par le zèle qui les rendrait utiles aux familles ». Aussi était-il décidé à se montrer scrupuleusement exigeant pour le choix des hommes qui, dans les écoles normales, devaient former de tels maîtres. Il fallait, à l'entendre, que les directeurs de ces écoles fussent des « hommes mûrs qui, en général, eussent fait leurs études secondaires et qui, pour l'ordinaire, n'eussent pas cherché à exceller dans une partie seulement de l'enseignement primaire ». Il allait jusqu'à dire : « Rarement on aurait de bons professeurs d'écoles normales si les sujets qu'on y destine n'avaient fait quelques études supérieures. » Et quant aux méthodes de l'enseignement, le programme qui régissait l'école de Saint-Remy indiquait que l'on suivrait « les méthodes les plus sûres, les plus promptes et les plus complètes, se tenant au courant des nombreux travaux qui se font de toute part pour l'amélioration, pour l'accélération de l'enseignement primaire, de manière à profiter de tout ce qui se dit et se fait de vraiment bon, sans se jeter inconsidérément dans des nouveautés vaines ou dangereuses ».

C'est une assez singulière tactique de prétendre

que l'Église, par cela même qu'elle vise au salut des âmes, relègue au second plan, systématiquement, tout ce qui intéresse les progrès de l'enseignement; et l'exemple de Chaminade nous montre, tout au contraire, les deux sollicitudes allant de pair, et se soutenant et se complétant l'une l'autre : « Combien je suis édifié, écrivait-il un jour à deux Marianistes, du grand intérêt que vous mettez à la sanctification de vos élèves et à tous les moyens nécessaires pour y arriver, et vous savez bien que c'est la fin de tous les travaux de la Société ! »

Et, d'autre part, Chaminade, le « Père Chaminade », le fondateur de la « congrégation », avait demandé qu'on élargît l'horizon des instituteurs, tandis que Jouffroy, le philosophe éclectique, l'auteur de l'article : *Comment les dogmes finissent*, semblait souhaiter, ou peu s'en fallait, qu'on le rétrécît et qu'on le limitât, et qu'on ne leur accordât désormais, ainsi que l'indiquait Barrau, qu'une dose de connaissances extrêmement restreinte. Chaminade avait voulu que les instituteurs fussent cultivés, tandis que Jouffroy semblait craindre qu'ils ne fussent trop instruits. C'est à ce découragement apeuré qu'aboutissaient les premiers efforts de la monarchie de Juillet en vue de la création d'écoles normales : il contrastait singulièrement avec cet optimisme rayonnant dont s'était inspiré quinze ans plus tôt le *Prospectus* de Chaminade, et qui, sans réticences ni réserves, attendait d'une solide formation des instituteurs la régénération du pays.

IX

Les dernières années de la « congrégation » ; les destinées des Marianistes

La « congrégation » bordelaise elle-même, tout comme les écoles normales fondées par sa fille la Société de Marie, eut à souffrir des événements de 1830. Deux fois à travers son histoire, Chaminade l'avait volontairement appauvrie, décimée; une première fois vers 1805, pour peupler les cadres du séminaire et des ordres religieux qui ressuscitaient ou naissaient à Bordeaux ; une seconde fois, entre 1817 et 1820, pour le recrutement de la jeune Société de Marie. Il y avait eu là pour la « congrégation », si l'on peut ainsi dire, deux crises de maternité : elle les avait supportées, elle s'y était même fortifiée. Mais de 1830 à 1834, elle dut s'effacer et feindre de n'être plus : ainsi l'exigeaient les passions de l'époque.

Et puis, en 1834, tenant compte, bien humblement, de l'absurde impopularité qui s'atta-

chait au nom même de *congrégation* (1), elle se reforma sous le nom de *Confrérie de l'Immaculée Conception*. Chaminade chargea un jeune prêtre de s'occuper d'elle : il devait lui-même, pour la visite générale des établissements de la Société de Marie, s'astreindre à de longs voyages, qui le retenaient loin de Bordeaux. Sous cette autre forme, la « congrégation » baptisée « confrérie » ne montra plus la même originalité d'initiative qu'autrefois; elle ne fut pas, à proprement parler, créatrice d'œuvres nouvelles. Mais c'est dans ses rangs que se recrutèrent, en 1839 et 1840, les premiers membres bordelais des conférences de Saint-Vincent de Paul et de l'œuvre de Saint-François Régis pour la régularisation des mariages; puis, vers 1850, l'association des Mères chrétiennes; et enfin, en 1865, les confrères de l'adoration nocturne qui prirent le nom de Grande Famille du Saint-Sacrement.

Chaminade mourut en 1850. D'une vie qui, même en s'assoupissant, portait encore des fruits, la confrérie essayait de lui survivre. Peu à peu, elle cessa d'être.

(1) Le livre de M. Geoffroy de Grandmaison *: la Congrégation* (Paris, Plon, 1889) et les deux volumes du vicomte de Guichen sur *la France religieuse et morale sous la Restauration* (Paris, Emile-Paul, 1911 et 1912) ont fait de sérieuses brèches dans l'édifice de légendes que certains polémistes du parti libéral avaient complaisamment construit contre l'action catholique de l'époque de la Restauration, et l'histoire a cessé de ratifier aveuglément l'impopularité que ces légendes avaient su créer.

14820

Il est à croire que Chaminade vieillissant, que Chaminade mourant, n'avait plus auguré pour elle un long avenir; mais lorsqu'il évoquait les débuts de l'œuvre, cette demi-douzaine de jeunes gens que la diversité même de leurs origines sociales semblait isoler les uns des autres et qui, s'étant fait aux pieds de la Vierge une âme commune, avaient ouvert les voies au renouveau catholique bordelais, et puis à la Société de Marie, Chaminade, espérons-le, trouvait dans ces réflexions même les consolations dont ses suprêmes années eurent tant besoin. Il pouvait pressentir, aussi, que cette Société de Marie, où certains incidents momentanés lui furent une cause de profondes amertumes (1), demeurerait après

(1) Les incidents qui assombrirent la vieillesse de l'abbé Chaminade commencent seulement aujourd'hui d'être exactement connus. De notables divergences existent entre la façon dont les présentait le P. Simler et le récit qu'en donne M. Rousseau. De nouveaux éléments, en effet, ont pu être utilisés par le nouveau biographe. Les travaux qu'a entrepris la Société de Marie pour préparer l'introduction de la cause de Chaminade en cour de Rome ont amené une recension sévère et méthodique de tous les documents qui le concernent; et l'on peut, désormais, éclairer d'une lumière plus complète certaines pages de sa biographie, qu'avaient malencontreusement obscurcies les regrettables intrigues d'un malheureux religieux, sorti plus tard de la Société de Marie. Il apparaît très clairement que, malgré ses infirmités, Chaminade conserva jusqu'à la dernière heure son intelligence lucide, et que si, dans le pénible conflit dont furent attristées ses suprêmes années, il maintint jusqu'au bout ses revendications concernant son titre de fondateur, ce fut pour faire prévaloir, d'après les ordres

lui l'héritière de son âme et s'attacherait à réaliser cet idéal que la « congrégation » de 1802 avait tout d'abord fait scintiller. Il laissait derrière lui 570 religieux Marianistes, parmi lesquels une quarantaine de prêtres, quatre-vingts ouvriers formant les communautés agricoles, une cinquantaine de laïcs employés au temporel, et environ quatre cents professeurs laïcs (1). Il voyait les Marianistes, apostoliques comme la « congrégation », faire de leur vie « une mission, une participation à l'apostolat de Jésus-Christ » ; il les voyait, aussi variés dans leur recrutement que l'avait été la « congrégation », être « missionnaires dans l'universalité de leurs membres » ; il les avait convaincus, comme il en avait jadis convaincu la « congrégation », qu'au lieu de « consacrer en principe l'immobilité des formes et des modes », — ce qui eût été « limiter à un temps très court les services qu'ils pouvaient rendre », — ils ne devaient « exclure aucun genre d'œuvres ni de moyens que la Providence pourrait leur ordonner pour atteindre la fin qu'ils se proposaient ».

Une apologétique était urgente, après les négations du dix-huitième siècle; il fallait établir, ainsi que Chaminade l'écrivait à Grégoire XVI, « que le christianisme n'est pas une institution

de sa conscience, l'exacte vérité, et non par suite de scrupules exagérés ou de débilité sénile.

(1) *Joseph Simler, quatrième supérieur général de la Société de Marie, notice biographique,* par un membre de la même Société, pp. 15-16. (Paris, librairie Saint-Paul, 1905.)

NAZARETH COLLEGE LIBRARY

vieillie et que l'Evangile est encore praticable aujourd'hui comme il y a dix-huit cents ans ». La « congrégation » de Chaminade, au début du dix-neuvième siècle, commença par en donner la preuve aux Bordelais, et voici qu'au début du vingtième siècle la même preuve est portée, au-delà des mers, jusqu'aux oreilles accueillantes des lettrés japonais, par les héritiers authentiques de cette « congrégation », par ces Marianistes qui savent familiariser avec la culture chrétienne, dans le lointain empire du Levant, des intelligences plus lointaines encore.

FRÉDÉRIC OZANAM

(portrait de jeunesse)

II

OZANAM COLLÉGIEN, OZANAM ÉTUDIANT :

SON APOSTOLAT INTELLECTUEL

« Hélas ! nous avons aimé comme ami et pleuré ce studieux et pieux jeune homme. »

(LAMARTINE, *Cours familier de littérature*, III, p. 388.)

Un père chrétien, une mère chrétienne, firent de lui un chrétien ; tous deux pratiquaient, sous son regard, cette forme d'amour du Christ, qui est l'amour des pauvres ; et des goûts d'apostolat purent s'éveiller en lui lorsqu'il voyait sa mère, chaque quinzaine, grouper autour d'elle les humbles veilleuses lyonnaises qui, sur la paroisse Saint-Pierre, s'occupaient des malades, et leur parler des vérités religieuses (1). Il trouva dans sa famille une foi, des vertus, des aspirations, plutôt qu'il n'y trouva sa vocation même. Dans le

(1) Mgr Ozanam, *Vie de Frédéric Ozanam*, p. 626 (Paris, Poussielgue, 1882).

portrait que trace de lui l'attachante et magistrale biographie publiée par Mgr Baunard (1), la spontanéité de cette vocation est mise en pleine lumière. Humainement parlant, Ozanam nous apparaît comme un autodidacte de l'action chrétienne. Mais je n'aime pas ce mot, lorsqu'il s'agit du zèle pour les choses divines ; car chez l'homme qui fait la besogne de Dieu, la spontanéité n'est qu'apparente ; un maître intérieur vit en lui, agit en lui, qui est Dieu. L'espérance qu'avaient mise, en leur fils Frédéric, le docteur et Mme Ozanam, demeurait en deçà de ce que Dieu voulait de lui. Ils rêvaient qu'ils devînt bon juriste, comme son père était bon médecin, et qu'il restât simultanément — *à côté* si nous osons dire — parfait chrétien. Mais le ferment moral et religieux qu'ils avaient déposé dans son cœur d'enfant recélait d'autres exigences ; et devant elles, leurs rêves humains et provinciaux durent s'effacer. Missionnaire de la foi auprès de la science, missionnaire de la foi auprès de la société : voilà ce que peu à peu Frédéric Ozanam voulut être, et voilà ce qu'il fut avec éclat ; et dans cette carrière imprévue que ses parents voyaient s'ouvrir devant lui sans qu'ils l'eussent eux-mêmes tracée, ce fut son séjour même au collège de Lyon qui marqua la première étape.

(1) Paris, de Gigord, 1912, 4e mille.

I

Ozanam au collège de Lyon : la crise de doute, l'influence de l'abbé Noirot

Un livre d'Edgar Quinet, *Histoire de mes idées*, nous a décrit ce qu'était sous la Restauration le collège royal de Lyon. Quinet, qui en fut élève de 1817 à 1820, gardait un souvenir lugubre de ces « voûtes ténébreuses », de ces « portes verrouillées et grillées », de ces « chapelles humides », de ces « hautes murailles qui cachaient le soleil » ; mais il se rappelait avec attendrissement comment l'intelligente bonté d'un prêtre avait su, dans ce cadre ingrat, rasséréner ses jeunes années. L'abbé Rousseau, proviseur du collège, avait laissé le petit Quinet se blottir dans une sorte de fourre-tout pour y rêver, pour y lire, pour y vivre de longs jours, en tête à tête avec le Rhône, « beau fleuve rapide, turbulent compagnon ». Et Quinet, près de quarante ans après, écrivait d'une plume émue : « Je ne puis espérer que ce digne homme vive encore. En quelque lieu qu'il soit, je lui adresse ici, du fond de

l'âme, ma fervente reconnaissance (1). » Ozanam, élève externe à partir de 1822, n'eut pas besoin, pour se plaire au collège, de nouer avec le fleuve Rhône une romantique camaraderie. Il savait gré à cette respectable maison, non point, comme Quinet, des libertés qu'elle laissait à la fantaisie, mais, tout au contraire, de certaines disciplines intellectuelles dont son âme avait profité. Une gratitude plus profonde encore que celle qu'affectait Quinet pour l'abbé Rousseau rendait chère au cœur d'Ozanam la physionomie d'un autre prêtre, l'abbé Noirot, professeur de philosophie, auquel il devait d'avoir retrouvé la sécurité de sa foi, et avec elle, le goût de la défendre.

En rhétorique, Ozanam, à force d'entendre parler d'incrédules et d'incrédulité, avait commencé de se demander pourquoi il croyait :

Je doutais et cependant je voulais croire, raconte-t-il dans une lettre du 5 janvier 1830 ; je repoussais le doute ; je lisais tous les livres où la religion était prouvée, et aucun ne me satisfaisait pleinement. Je croyais pendant un ou deux mois, sur l'autorité de tel raisonnement : une objection survenait à mon esprit, et je doutais encore. Oh ! comme je souffrais ! car je voulais être religieux. Ma foi n'était pas solide, et cependant j'aimais mieux croire sans raison plutôt que de douter, parce que cela me tourmentait trop. J'entrai en philosophie. La thèse de la certitude me bouleversa. Je crus un instant pouvoir douter de mon existence (2).

(1) Quinet, *Histoire de mes idées*, p. 225-228. (Paris, Pagnerre, 1858.)

(2) O'Meara, *Frédéric Ozanam*, p. 11 (Paris, Perrin, 1892).

Mais l'abbé Noirot était là (1); et l'esprit d'Ozanam se retrouva d'aplomb.

Les leçons de ce prêtre avaient assez d'ascendant pour que plus tard deux de ses élèves, l'un en 1842, l'autre en 1852, jugeassent utile de publier les notes qu'ils en avaient conservées (2) : elles exposaient un système « tout à la fois rationaliste et catholique » (3), dont le cartésianisme était la base et dont le christianisme était la cime. Je ne crois pas que les philosophes catholiques de l'heure actuelle s'accommoderaient volontiers d'un tel système, et l'abbé Noirot, à qui l'on offrit dans sa vieillesse — sans d'ailleurs qu'il l'acceptât — le rectorat de l'Université libre de Paris, serait sans doute accusé, aujourd'hui, d'avoir trop délaissé pour la tour d'ivoire cartésienne les cathédrales intellectuelles du moyen âge. Mais ce maître de philosophie fut, en son temps, tenu en haute estime par les autorités de l'éclectisme, et Cousin, qui aimait les coquetteries faciles à l'endroit des prêtres, se plaisait à qualifier l'abbé Noirot de premier professeur de philosophie de France.

A vrai dire, si l'abbé Noirot n'eût été rien de plus qu'un excellent répétiteur de l'éclectisme,

(1) Voir en particulier, sur l'abbé Noirot, Eugène Flotard, *Revue du siècle*, 1892, p. 89-99.

(2) Clément Gourju, *Précis d'un cours de Philosophie élémentaire* (Lyon, Gibertin et Brun, 1842). — Tissandier, *Leçons de Philosophie professées au lycée de Lyon par M. l'abbé Noirot* (Lyon, Brun, 1852).

(3) Clément Gourju, *op. cit.*, p. ix.

le prestige dont l'ornait Cousin n'eût pas duré. Mais on pouvait saluer en lui, avec tout ce que ces mots épanouissent de fraîcheur, avec tout ce qu'ils recèlent de gravité, un véritable éveilleur d'âmes — un « grand pétrisseur d'âmes » (1) — a écrit Francisque Sarcey, qui eut pour camarades à l'École normale plusieurs élèves de Noirot ; et telle est la raison pour laquelle sa grande réputation survécut à la dictature même de l'orthodoxie cousinienne, et pour laquelle cet homme d'Église continua d'être respecté, admiré, aimé, alors que cette orthodoxie d'État était frappée de disgrâce (2).

La personne de l'abbé Noirot avait plus d'action que son système ; la familiarité de son âme avait plus d'action que ses leçons ; et si la célébrité de son professorat permit aux contemporains de parler d'une école lyonnaise, il faut, pour bien saisir la portée de ce fait intellectuel, relire une page du professeur Heinrich, un des disciples de Noirot : « Cette école est insaisissable, écrit Heinrich, si l'on veut déterminer son système et débattre les articles de son *Credo* ; elle existe, s'il s'agit de l'habitude d'une sage méthode,

(1) Sarcey, *Souvenirs de Jeunesse*, p. 142 (Paris, Ollendorff, 1885).

(2) Ce prêtre passait d'ailleurs pour un esprit singulièrement plus large que ne l'étaient les philosophes officiels de l'éclectisme ; et l'on en eut la preuve dans les séances du jury d'agrégation qui refusa Taine et dont Noirot faisait partie. (Voir H. Taine, *Sa vie et sa correspondance*, I, p. 128, n. 2, Paris, Hachette, 1902.)

du goût pour les idées claires, d'un puissant esprit d'analyse, d'un profond sentiment du bien intellectuel et moral qu'on doit faire à ses semblables, et généralement d'une foi réfléchie aux dogmes du christianisme (1). » — « Tout élève qui sortait des mains de l'abbé Noirot, écrit de son côté Francisque Sarcey, se reconnaissait aisément. Nous avions à l'École un petit clan de catholiques très convaincus, très ardents ; la plupart avaient été formés par lui (2). »

Les promenades que faisaient ensemble, aux environs de Lyon, l'abbé Noirot et Ozanam confirmèrent, dans l'âme du jeune homme, la vocation de croyant, et y suscitèrent la vocation d'apôtre. « Il mit dans mes pensées, écrivait Ozanam vingt ans plus tard, l'ordre et la lumière ; je crus désormais d'une foi rassurée, et touché d'un bienfait si rare, je promis à Dieu de vouer mes jours au service de la vérité qui me donnait la paix (3). » Ainsi s'acheva, sous le regard d'un maître sagace, la crise intellectuelle d'Ozanam adolescent ; elle avait failli tuer le croyant, et elle faisait naître l'apologiste ; et de l'avoir traversée, ce fut pour Ozanam un bienfait.

(1) Heinrich, *Notice sur l'abbé Noirot*, p. 15 (Lyon, Riotor, 1888). — Chabot et Charlety, *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône de 1789 à 1900*, p. 103-107 (Lyon, Rey, 1901).

(2) Sarcey, *op. cit.*, p. 142.

(3) Ozanam, *La Civilisation chrétienne au V^e siècle*, avant-propos. (*Œuvres complètes*, I, p. 2, 2^e édit., Paris, Lecoffre, 1862.)

attaché par le cœur : le doute lui pèse et il cherche à s'en affranchir ; le combat est douloureux et pénible, il lui coûte de secrètes larmes, bien des angoisses, mais enfin il se termine par la victoire ; un examen respectueux éclaire peu à peu son esprit et bientôt l'inonde de lumières ; si quelque temps la conviction rationnelle lui a manqué, la fidélité morale lui demeurait, le don de Dieu était en lui, et la foi ne l'avait point quitté ; elle s'était voilée seulement, comme pour se faire chercher, comme pour se faire aimer davantage.

Mais il en est beaucoup que la violence d'une imagination précoce, beaucoup que la présomption d'un orgueil juvénile entraîne, et qui croient se faire grands ou heureux, en désertant l'autel où ils avaient appris à prier, en tournant le dos au prêtre qui les avait bénis, pour suivre les diverses doctrines répandues autour d'eux.

Alors ils vont grossir successivement le cortège de tous ceux qui se disent chercheurs de vérité ; ils recueillent successivement les fruits de tous ces arbres de science, plantés de la main des hommes pour devenir semblables à Dieu, mais tous ces fruits sont vides et amers, et plusieurs de ceux qui avaient essayé de s'en nourrir, sentent que ce n'est point assez pour apaiser leur soif et leur faim, et alors ils s'asseyent tristement, et croyant que la vérité n'est pas, parce qu'ils ne l'ont point connue, ils s'endorment affaiblis dans un léthargique sommeil (1).

(1) *Univers*, 20 février 1834 (article sur les *Souvenirs de Tusculum ou entretiens philosophiques et religieux de deux amis près des ruines de la maison de campagne de Cicéron*, par M. l'abbé M..., ancien sous-précepteur de S. A. R. le duc de Bordeaux).

Les premières leçons de sa famille, et puis l'influence de l'abbé Noirot, avaient à l'avance prémuni Frédéric Ozanam contre le péril d'une telle léthargie : ses premières années de jeunesse furent au contraire des années d'éveil, des années d'action.

II

La collaboration d'Ozanam a l'*Abeille* : ses enthousiasmes philosophiques, ses appels a la charité

Une petite revue, l'*Abeille*, fondée par l'abbé Noirot et quelques autres professeurs, procura de bonne heure à l'écolier l'amusant honneur d'être imprimé. On y trouve, signés de lui, un bon devoir de philosophie sur le nombre des facultés intellectuelles (1), et d'amples discours de rhétorique, comme celui d'un cacique américain à Christophe Colomb (2), celui de Witikind à Charlemagne (3), celui de Villiers de l'Isle-Adam aux chevaliers de Rhodes (4). C'est par leur portée religieuse que la découverte de

(1) *Abeille*, III, p. 106-116. Quelques-uns des articles d'Ozanam dans l'*Abeille* furent reproduits dans Legeay, *Etude biographique sur Frédéric Ozanam* (Paris, Lecoffre, 1854).

(2) *Abeille*, II, p. 217-220.

(3) *Abeille*, II, p. 316-320.

(4) *Abeille*, IV, p. 461-465.

l'Amérique, la conquête de la Saxe, les luttes méditerranéennes contre l'Islam, intéressent le rhétoricien, et ces trois harangues d'école dénotent déjà quelque effort pour replacer les grands faits de l'histoire dans le plan du règne de Dieu.

Versificateur à ses heures, après avoir aligné quelques rimes sur la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor (1) ou bien sur un passage de la duchesse de Berri (2), il se laisse fasciner par cette façon de croisade dont l'Algérie était l'enjeu, et son imagination, s'efforçant à surprendre, derrière le mystère qui toujours les voile, les destinées de l'Islam, esquissait en 1830 toute une série d'essais poétiques sur le désespoir des Maures chassés de Grenade (3), sur le génie de Carthage (4), sur « Agar ou la prophétie accomplie » (5), sur la conquête d'Alger (6). Une autre fois, c'est à Jeanne d'Arc, la pastoure de Vaucouleurs (7), qu'il tressait une couronne de rimes. Il y a de la facilité dans ces strophes, et une certaine fluidité, qui parfois ne manque pas d'élégance; mais on ne croirait pas, à les lire, que le romantisme était déjà né. Engoncé dans une toilette d'emprunt, qu'on dirait tirée de la garderobe, déjà fort usée, du classicisme finissant, le

(1) *Abeille*, IV, p. 68-69.
(2) *Abeille*, IV, p. 387-389.
(3) *Abeille*, V, p. 51-54.
(4) *Abeille*, V, p. 255-256.
(5) *Abeille*, V, p. 404-407.
(6) *Abeille*, V, p. 414-417.
(7) *Abeille*, VI, p. 309-316.

futur historien s'y laisse pressentir, prompt à acclamer dans la défaite du dey la victoire du Christ. La lumière des Livres Saints, des prophéties bibliques, des promesses évangéliques, était promenée par la jeune pensée d'Ozanam sur le chaos des événements humains, comme est promenée sur le chaos des vagues la flamme scintillante d'un phare : voyez, par exemple, au tome IV de l'*Abeille*, sa curieuse lettre sur la traite des nègres, dont s'occupaient avec zèle les philanthropes et les hommes d'État. Il se rappelle à ce sujet, lui, la malédiction de Cham, le mot fameux de Noé : « Maudit soit Chanaan ! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères ! » Voilà l'explication des malheurs des nègres ; mais Ozanam a lu l'Évangile, non moins que le Deutéronome ; et sur ses lèvres survient cette demi-prière : « Puisse l'œuvre de la médiation divine, qui a renouvelé le monde, anéantir ou du moins adoucir l'effet de la malédiction (1) ! »

Le nom d'Ozanam figure, dans *l'Abeille*, au-dessous de deux séries d'études beaucoup plus

(1) *Abeille*, IV, p. 229-231. Peut-être ces pages furent-elles inspirées à Ozanam par un livre de M. l'abbé Marduel, son futur confesseur à Paris, intitulé : *De l'Autorité paternelle, de la Piété filiale et des atteintes portées à ces deux fondements de l'ordre social* (Paris, Blaise, Bricon et Rusand). Au t. I de cet ouvrage, publié en 1828, et dans lequel l'abbé, pêle-mêle, aborde toutes sortes de sujets, on le voit s'interrompre d'un long réquisitoire contre le tutoiement des parents par les enfants, pour expliquer comment la traite des nègres réalise la malédiction de Noé.

importantes : d'une part, un sommaire d'histoire de la philosophie, commencé par son ami Fortoul, et dont il rédigea les derniers chapitres ; d'autre part, cinq articles sur « la vérité de la religion chrétienne prouvée par la conformité de toutes les croyances ». Ce philosophe de seize ans est un bon élève de l'abbé Noirot : il vante le respect de Descartes pour la révélation (1) ; il constate avec enthousiasme que Bossuet se range parmi les « rationalistes modernes » par son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, et que « le plus grand orateur de la France marche sur les pas du premier de ses philosophes » (2) ; Pascal, assez négligemment traité, est convaincu de « devoir à Descartes quelques-unes de ses plus belles pensées » (3) ; la hideuse chimère de Spinoza (4), la clameur sacrilège des philosophes (5), sont sévèrement condamnées ; mais Kant au contraire est presque glorifié. « Il est beau, écrit Ozanam, de voir l'auteur d'un système si célèbre proclamer dans un traité spécial l'accord de la religion avec la raison, prouver philosophiquement l'existence du péché originel, de la révélation, de la rédemption, de la grâce même ; il est beau, dis-je, de voir dans l'auteur de l'éclectisme moderne un nouveau défenseur du christia-

(1) *Abeille*, IV, p. 115.
(2) *Abeille*, IV, p. 195.
(3) *Abeille*, IV, p. 194.
(4) *Abeille*, IV, p. 371.
(5) *Abeille*, IV, p. 379.

nisme (1). » Une double apostrophe termine ce bon travail d'élève : « Défenseurs du christianisme, soyez philosophes ; disciples de la philosophie, soyez chrétiens ! (2) » L'abbé Noirot put sentir, en voyant cette touchante naïveté d'élan, qu'Ozanam l'avait bien compris.

Si l'apprenti philosophe semble jurer fidélité, tout ensemble, à la raison de Descartes et à la foi du Christ, l'amateur d'histoire que révèlent, à son tour, d'autres articles de *l'Abeille*, paraît préoccupé, tout au contraire, de chercher des arguments pour la foi, non point dans l'exercice solitaire du raisonnement individuel, mais dans la constatation du témoignage universel; de grouper, aux approches du porche de l'Église, dans une attitude expectante et déférente, les croyances religieuses et morales de tous les peuples ; et de dessiner ainsi vers la vérité chrétienne une sorte d'avenue, pareille, à certains égards, à celle qu'avait tracée le baron d'Eckstein, entre 1825 et 1830, dans ses doctes articles du *Catholique* (3), pareille aussi, par certains de ses aspects, à celles que traçaient, à la même époque, les représentants du traditionalisme, et qu'ils ne surent point parcourir sans y faire quelques faux pas. Dans les livres que pêle-mêle il consulte, ce savant de dix-

(1) *Abeille*, IV, p. 441.

(2) *Abeille*, IV, p. 447.

(3) Sur l'action qu'exercèrent ces articles d'Eckstein, voir Carné, *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, p. 162-167 (Paris, Didier, 1872).

sept ans trouve les éléments de quatre longs chapitres; il les intitule : « De l'histoire sacrée et des croyances historiques ; des dogmes religieux et des mystères ; la morale des diverses religions ; des pratiques religieuses ». Un cinquième chapitre, qui affecte l'allure d'une synthèse, se présente comme une « conclusion ». L'effort de pensée du jeune homme se résume en ces intéressantes formules :

Toutes les religions en général présentent deux éléments bien distincts : l'un unique, primitif, universel, dû à une seule et même cause, et c'est l'élément chrétien ; l'autre multiple, postérieur et spécial, dû à des causes diverses et individuelles, et c'est l'élément mythologique.

Ozanam insiste sur le caractère local et particulariste des diverses mythologies, et puis il continue :

La religion chrétienne est réellement universelle, c'est-à-dire *catholique* ; et en se proclamant telle, elle proclame sa vérité : car la vérité est essentiellement une pour tous les temps et pour tous les lieux. Il est donc non seulement téméraire, mais encore égaré, celui qui prétend que tout culte est également juste et bon ; elle est donc seule véritable, la croyance qui s'annonce catholique ; et comme, pour maintenir cette unité de doctrine, il faut une autorité, un tribunal, il reste hors de doute que la foi de l'Église romaine est la seule véritable (1).

(1) *Abeille*, VI, p. 292.

De telles études, si imparfaites et fragmentaires fussent-elles, étaient parfaitement appropriées à l'état d'esprit de la jeunesse d'alors. Si nous envisageons, par exemple, comme l'un des types représentatifs de cette jeunesse, le « libéral » Alphonse d'Herbelot, dont M. de Lanzac de Laborie publiait naguère la correspondance; si nous observons que, fort éloigné d'un voltairianisme vulgaire, il portait volontiers sa curiosité sur les diverses religions, et que, tout en trouvant le catholicisme bien malade (1), il l'estimait beaucoup, mais en homme du dehors, nous devrons constater, finalement, que son contact avec la culture religieuse des diverses époques et des diverses latitudes avait brouillé d'Herbelot avec la notion même d'une vérité absolue et l'avait plutôt acheminé vers l'ignorance de l'au-delà que vers le sanctuaire.

Je crois, écrivait-il, que le christianisme est la foi la plus pure qui ait paru dans le monde, et la meilleure, par conséquent, mais qu'en général toutes les religions sont des dons et des inspirations de Dieu, proportionnées aux différents degrés de civilisation qui les reçoivent, et qu'ainsi chacune a sa vérité, sa convenance, puisqu'elle vient d'en haut. Je croirais assez que la plupart des dogmes ne sont que des symboles de certaines vérités qui se retrouvent dans tous les cultes avec plus ou moins de lumières et de clartés, selon l'état intellectuel des divers croyants (2).

(1) *Lettres d'Alphonse d'Herbelot à Charles de Montalembert et à Léon Cornudet* (1828-1830), p. 170. Paris, Picard, 1908.
(2) D'Herbelot, *op. cit.*, p. 169. Sur l'aspect séduisant et

Confrontons avec cette conclusion sceptique les certitudes que glorifie Ozanam ; de leurs façons différentes d'interroger l'horizon religieux de l'humanité, Ozanam et d'Herbelot ont déduit des réponses différentes. Les conclusions d'Alphonse d'Herbelot demeuraient emprisonnées dans le secret de ses lettres, celles d'Ozanam s'en furent trouver tous les lecteurs de l'*Abeille* et retinrent peut-être quelques-uns d'entre eux sur la pente où glissaient les esprits comme d'Herbelot.

Ozanam concluait en ces termes :

Heureux d'être nés dans le sein de l'Eglise, d'avoir été nourris de ses enseignements, jeunes gens, soyons-lui fidèles, et, éclairés par le flambeau de la philosophie et de la religion, formons une belle génération de vrais Français, de vrais sages, de vrais chrétiens (1).

Il n'avait remué tant de vieux livres, frôlé par son érudition précoce le seuil de tant de sanctuaires, que pour recommander à ses jeunes lecteurs cette bonne résolution. Remarquez-y les deux mots, philosophie et religion, juxtaposés avec une sorte de ferveur; le culte d'Ozanam pour la philosophie était alors si profond, j'allais

sur le péril de certains systèmes « traditionalistes » dans lesquels le christianisme lui-même pouvait « n'être plus qu'une forme et qu'une phase de la religion universelle », voir, dans *Ozanam, Livre du centenaire*, p. 395 (Paris, Beauchesne, 1913), les observations de Mgr Baudrillart.

(1) *Abeille*, VI, p. 292.

dire si dévot, qu'il écrivait dans un autre article de l'*Abeille* : « Ce n'est pas seulement dans l'étude de l'esprit humain que les philosophes se sont couverts de gloire. La littérature, la religion, la morale, ont aussi eu leurs grands hommes, qui n'ont été grands que parce qu'ils avaient puisé leurs connaissances dans la philosophie (1). » Phrase curieuse, phrase naïve, par la fougue d'intellectualisme dont elle est l'épanchement : il semblerait, à prendre ces deux lignes au pied de la lettre, que les grands hommes de la religion ne furent grands qu'en raison de leur éducation philosophique et dans la mesure de cette éducation.

La philosophie, en l'espèce, c'était, pour le jeune Ozanam, la doctrine de l'abbé Noirot. Lorsque, plusieurs mois durant, des raisons de santé forcèrent ce prêtre à se faire remplacer par un suppléant qui faisait apprendre par cœur les leçons de Laromiguière, Ozanam écrivait à son ami Fortoul : « Je ne trouverai jamais dans Laromiguière le transport, l'extase, le ravissement intellectuel que j'éprouvais en entendant M. Noirot (2) ». Et courant chez l'abbé Noirot, Ozanam lui demandait un plan de lectures. Noirot traçait ce plan. La grande philosophie médiévale n'y tenait malheureusement aucune place ; le jugement trop peu nuancé, trop sommaire, qu'Ozanam portera plus tard sur

(1) *Abeille*, III, p. 215.
(2) Lettre inédite d'Ozanam à Fortoul, 22 janvier 1830.

elle (1), ne sera que l'écho de l'ignorance un peu dédaigneuse où l'avait, à cet égard, laissé l'abbé Noirot. L'abbé lui conseillait de commencer par le physiologiste Richerand, par Bacon, Locke, Bonnet, Condillac, puis de continuer par Platon, Descartes, Leibnitz. Ozanam tressaillait de joie; se mieux pénétrer, se mieux approfondir, à la lumière, changeante et diverse, que lui prêteraient ces divers penseurs, cela le rendait gravement heureux.

Philosophie, écrivait-il à Fortoul, c'est pour moi la source des plus doux plaisirs, et, dusses-tu m'accuser d'orgueil, ce n'est pas sans une sorte de pitié que je regarde ceux qui vont chercher le plaisir dans le tumulte du monde, tandis qu'il est là au fond du cœur, dans le moi pensant. Christianisme et philosophie ! Je n'ai rien vu, ni senti, qui s'associât si bien pour le bonheur de l'homme. C'est désormais ma devise. J'aime surtout à tâcher de tout faire rentrer dans ce cadre immense, dont le titre serait Philosophie.

Dans un coin de ce cadre, dont l'immensité même séduisait l'avide bonne volonté d'Ozanam, Noirot aménageait une place pour l'économie politique et sociale (2). C'était alors une idée neuve : elle devait réussir et plaire dans cette

(1) Ozanam, *Mélanges*, I, p. 376-377; cf. p. 374, le plaisir que paraît éprouver Ozanam à collectionner les citations des premiers Pères contre cet Aristote qu'il appelle ailleurs (p. 431) une autorité usurpatrice vieille de 2.000 ans.

(2) Rougier, *L'économie politique à Lyon*, 1750-1890, p. 491 (*Société d'Économie politique et d'Economie sociale de Lyon : compte rendu analytique des séances de l'année* 1889-

cité lyonnaise où dès 1819 l'Académie locale s'intéressait au grand problème du paupérisme et de l'aumône et mettait en honneur la science philanthropique du baron de Gerando. L'abbé Noirot, dupe à certains égards du libéralisme économique et de ses arrogants espoirs, s'évadait, cependant, de la tyrannie doctrinale qu'exerçaient alors les économistes d'outre-Manche. Car il partait de ce principe, que les sciences sociales devaient s'appuyer sur la connaissance de l'âme autant que sur les lois qui régissent la production, la consommation ou l'échange (1); et c'en était assez pour qu'il se refusât à considérer les nations comme de simples ateliers de production; l'homme, comme une simple machine à consommer et à produire. Dès lors qu'on s'adonne à la connaissance de l'âme, on voit en l'homme autre chose qu'un outil : l'abbé Noirot planait, tout naturellement, au-dessus du matérialisme économique.

Le jeune Ozanam, dans l'*Abeille*, n'aborde pas encore ces problèmes délicats, vers lesquels

1890). Cf. Georges Michel, art. *Noirot*, dans Léon Say et Chailley, *Dictionnaire d'Économie politique*, II, p. 393-394; Aynard, Préface au livre de Joseph Buche, *L'abbé Rambaud, de Lyon, sa vie, ses œuvres sociales*, p. x-xi (Lyon, Camin et Masson, 1907); et voir dans Tissandier, *op. cit.*, p. 285-293, la leçon de Noirot sur le fondement du droit de propriété.

(1) Rougier, *op. cit.*, p. 519. En 1849, l'avocat Grandperret, disciple de Noirot, plus tard garde des sceaux et sénateur inamovible, signalera, dans un discours de réception à l'Académie de Lyon, la nécessité d'une réaction contre les économistes anglais (Rougier, *op. cit.*, p. 520).

en 1848 il devait se porter avec tant d'ardeur (1), mais le futur apôtre de la charité lançait déjà quelques cris d'appel dans un article qui s'intitulait « La générosité », et qui réclamait des secours pour les incendiés des Brotteaux. « Heureux serions-nous, terminait l'éloquent quêteur, si par ce peu de lignes nous ouvrions de nouvelles sources aux besoins de l'indigence, heureux, si, dociles à notre faible voix, la dédaigneuse opulence, le lâche et honteux égoïsme n'étaient plus sourds aux cris de l'infortune (2). » Ozanam n'avait que seize ans lorsqu'il émigrait un instant des hautes spéculations où l'attirait Noirot, pour se faire en quelques pages l'avocat des pauvres. Quelque attrait qu'il éprouvât pour la philosophie, il ne s'y cantonnait pas en jouisseur. L'exemple de son père et de sa mère visitant les malheureux ; l'exemple d'un de ses professeurs d'humanités, Idt, s'en allant porter au curé de Saint-Nizier, pour le tronc des pauvres, les 25 louis de gratification qu'il avait reçus comme censeur des journaux (3) ; l'exemple, enfin, de l'abbé Noirot lui-même, affermissaient dans cette jeune âme, si prématurément éprise du savoir, les intimations souveraines du Christianisme, et lui défendaient de déserter, pour la volupté de la pensée pure, les souffrances des êtres humains, et de se rassasier d'une connaissance qui ne se tournât point à aimer.

(1) Falconnet, lui, élève aussi de Noirot, publiait dès 1836 un ouvrage : *De la moralisation des classes industrielles.*

(2) *Abeille,* III, p. 403-405.

(3) Servan de Sugny, *Revue lyonnaise* (1855), X, p. 493.

III

Ozanam et la révolution de 1830 : sa préparation studieuse a l'action

Au collège de Lyon, quelque épais qu'ils fussent, les murs avaient des oreilles ; les rumeurs du pays, celles que tolérait la Restauration, celles surtout, peut-être, qu'elle étouffait, étaient guettées par la jeunesse écolière. Nous en avons la preuve dans les rapports policiers de l'époque : nous y apprenons, par exemple, que le 28 février 1827, le bon abbé Rousseau dut mettre 17 élèves à la porte. Leur crime était une proclamation révolutionnaire, dans laquelle ils murmuraient à l'oreille fiévreuse de leurs camarades : « Silence, liberté ! voilà notre devise ! A demain : le bonheur nous appelle ! le génie de la République nous attend ! » Leur expulsion, sans doute, n'apaisa pas tous les agités ; car six semaines plus tard, le 12 avril, le directeur de la police prenait la peine d'écrire au ministre : « Si les élèves nouveaux se disent religieux ou royalistes, on les tourmente jusqu'à ce qu'on ait obtenu

une sorte de rétractation et un changement réel dans leurs dispositions (1). » Ozanam, grâce à l'externat, ne fut pas en butte, semble-t-il, à ces vexations gamines qui peut-être, autour de lui, troublèrent et dévièrent des existences.

Rien ne laisse croire que dès le collège il se soit occupé de politique. Mais la révolution de 1830 ne pouvait le laisser indifférent ; et sa méthode pour la juger, c'était de chercher quelle place elle tenait, soit pour les seconder, soit pour les contrecarrer, dans les mystérieux plans divins. Il discutait là-dessus avec son ami Materne. Il semble que celui-ci ne tempérait d'aucune réserve sa juvénile admiration pour les vainqueurs de Juillet ; Ozanam était plus prudent, plus subtil :

Oui, mon ami, écrivait-il à Materne, la religion s'accorde avec la liberté. Vois les Suisses, vois les Polonais, vois les Américains du Sud ! La religion et la jeune France devraient se rapprocher, se réunir ; mais malheureusement je les vois se séparer, se repousser mutuellement tous les jours par une malveillance réciproque. D'un côté, paroles et actions dangereuses, suspectes, de la part du clergé. Du côté de l'autorité, abnégation du catholicisme comme religion de l'État, injures publiées contre la religion sans aucune répression de la part du gouvernement, suppression du traitement des cardinaux contre la stipulation du Concordat, renversement scandaleux des Croix de mission, dénonciation extraordinairement âcre de M. Pons de

(1) Chabot et Charlety, *op. cit.*, p. 99-100.

l'Hérault, tout cela contribue à augmenter le mécontentement mutuel. Au lieu d'entrer dans une voie de conciliation et de se faire des concessions réciproques, on se chicane, on se vexe, on se harcèle, on dirait des ennemis en personne, et la cause de cela ? le préjugé commun que la religion catholique est la sœur du despotisme, l'ennemie de la liberté.

Avec plus de pétulance que de logique, Materne insinuait que la révolution de 1830, permise par Dieu, était dès lors voulue par Dieu : de là à la qualifier de fait providentiel, il n'y avait qu'un pas ; et Materne l'avait franchi. Mais le sage Ozanam remettait les choses au point :

J'adopte parfaitement tes idées providentielles, lui signifiait-il. Mais je fais une distinction. Je regarde comme légitime tout ce qui est providentiel, comme providentiel tout ce qui est durable. Ainsi je regarde comme providentiel 1789, parce qu'il dure encore, parce qu'il continue son action ; je regarde comme purement humain 1793, qui n'a duré qu'un an. Je regarde comme providentiel et légitime le règne de Napoléon, et comme humaine et illégitime sa domination de cent jours. C'est pour cela encore qu'aujourd'hui que tous les jeunes proclament *la glorieuse révolution*, je tâche de me faire vieux, et je regarde, j'attends, j'observe ; dans dix ans d'ici, je te dirai ce qu'elle a renfermé de légitime et d'illégitime, de providentiel et d'humain (1).

Les ardeurs politiques de Materne ne laissaient pas d'effrayer Ozanam ; il craignait que son ami

(1) Ozanam à Materne, 29 novembre 1830 (lettre inédite).

ne pardonnât trop aisément les passions antireligieuses, parfois féroces, auxquelles se laissaient aller les triomphateurs de la veille :

Si je te donne un conseil, lui écrivait-il un autre jour, c'est celui de te défier des hommes de ton parti politique, qui, ne sachant pas comprendre l'accord du catholicisme et de la liberté, réunissent tous leurs efforts pour abattre notre divine religion et mettre le protestantisme ou le déisme à sa place. Leur prétendue tolérance consiste à abattre les croix et fusiller les fidèles à genoux aux pieds de leur Dieu. Tout cela, disent-ils, pour exécuter le Concordat, qu'ils violent à chaque instant. Honte à eux! ou plutôt puissent-ils revenir à de meilleurs sentiments ! (1)

Ozanam sentait chaque jour d'une façon plus nette la difficulté de connaître et de juger les faits politiques dont il percevait l'écho lointain. Et cependant son ami Fortoul, son ami Hippeau, qui vivaient à Paris, qui étaient témoins de ces faits, lui écrivaient pour connaître son opinion ; ces deux Parisiens interrogeaient ce Lyonnais :

Suspendus entre un passé qui s'écroule et un avenir qui n'est pas encore, leur répondait Ozanam le 15 janvier 1831, vous vous tournez tantôt vers l'un pour lui adresser un dernier adieu, tantôt vers l'autre pour lui demander : qui es-tu ? Et comme il ne répond point, vous vous efforcez de pénétrer ses mystères, votre esprit s'agite en mille sens, se ronge, se dévore, et de là résulte un malaise invincible, inexprimable. Au milieu

(1) Ozanam à Materne, 19 avril 1831 (lettre inédite).

de ces travaux intellectuels, au milieu de cette agitation profonde qu'éprouve comme vous toute la capitale, vous songez à ce petit Ozanam, anciennement votre camarade de collège, aujourd'hui pauvre clerc de la basoche, maigre disciple de la philosophie, vous voulez savoir ce qu'il pense, ce qu'on pense autour de lui.

Il se confessait singulièrement embarrassé pour satisfaire ses deux amis. Prêtant l'oreille aux conversations des Lyonnais, il y trouvait peu de lumière, et constatant la médiocrité de la vie provinciale, il écrivait tristement : « L'ordre matériel, une liberté modérée, du pain et de l'argent, voilà tout ce qu'on veut. » Lisant les récits souvent trompeurs des journaux, épiant les raisonnements plus absurdes encore des politiques, il désespérait de ces « mauvaises lunettes ». Alors, que faire ? Ozanam confiait à ses deux correspondants sa résolution, bien simple et bien modeste, de se réserver, de se préparer.

Prendre patience, leur disait-il, lire les nouvelles simplement pour savoir ce qu'on devient, me tenir autant que possible renfermé dans ma sphère individuelle, me développer à l'écart, étudier beaucoup maintenant en dehors de la société, pour pouvoir y entrer ensuite d'une manière plus avantageuse pour elle et pour moi : voilà le plan que j'ai eu besoin de former, que M. Noirot m'a encouragé à exécuter, et que je vous conseille d'adopter... Pendant que la tempête renversera bien des sommités, grandissons dans l'ombre et le silence pour nous trouver hommes faits, pleins de

vigueur, quand les jours de transition seront passés et qu'on aura besoin de nous.

Comme vous, je sens que le passé tombe, que les bases du vieil édifice sont ébranlées et qu'une secousse terrible a changé la face de la terre. Mais que doit-il sortir de ces ruines? La société doit-elle rester ensevelie sous les décombres des trônes renversés, ou bien doit-elle reparaître plus brillante, plus jeune et plus belle? Verrons-nous *novos cælos et novam terram*? Voilà la grande question. Moi qui crois à la Providence et qui ne désespère pas de mon pays, comme Charles Nodier, je crois à une sorte de palingénésie. Mais quelle en sera la forme, quelle sera la loi de la société nouvelle? Je n'entreprends pas de le décider.

Il était trop jeune, trop incertain de son jugement, et même de son droit de tout juger, pour se permettre de jouer au prophète ; mais sa lettre n'était pas finie. Si jeune fût-il, il avait bien le droit du moins, en tant que chrétien, parce que chrétien, de s'assigner, au milieu des ruines, une besogne constructrice, et il expliquait à ses deux amis qu'au nom même de la notion de Providence, au nom de cette idée que la Providence n'avait pu abandonner l'humanité, il voulait « chercher, dans les ruines de l'ancien monde, la pierre angulaire sur laquelle on construirait le nouveau ». Il développait tout un plan de recherches sur la religion primitive, qui impliquait la connaissance d'une douzaine de langues, de la géologie, de l'astronomie, des cosmogonies, de l'histoire universelle. « Voilà deux ans, déclarait-il, que cette idée surabonde dans mon

esprit » ; et nous avons vu qu'il avait déjà, dans l'*Abeille*, publié le résultat de ses premiers tâtonnements. Mais sans hâte, il prendrait le temps d'aboutir : s'il voulait à trente-cinq ans faire un livre, il lui fallait, dès maintenant, commencer. Il avouait à ses deux amis le doute qui l'avait jadis ébranlé ; mais il avait retrouvé « la Colonne du temple, le catholicisme de sa mère » ; et s'il avait retrouvé cette colonne, ce n'était pas pour lui seul, il voulait « la montrer comme un phare » ; et pour cette œuvre-là, après avoir pris avis de Noirot, il souhaitait expressément que ses amis lui prêtassent aide.

Nous joindrions nos efforts, les suppliait-il, nous créerions une œuvre ensemble, d'autres se réuniraient à nous, et peut-être un jour la société se rassemblerait-elle tout entière sous cette ombre protectrice ; le catholicisme, plein de jeunesse et de force, s'élèverait tout à coup sur le monde, il se mettrait à la tête du siècle renaissant pour le conduire à la civilisation, au bonheur (1).

Un mois se passait : Ozanam attendait de ses deux correspondants une adhésion joyeuse ; elle ne venait point. Fortoul, malgré les conseils de Noirot, se lançait éperdument dans des spéculations de métaphysique pure ; ni lui ni Hippeau ne paraissaient bien empressés d'organiser en faveur du christianisme cette immense compa-

(1) Ozanam à Fortoul et H., 15 janvier 1831 (*Lettres de Frédéric Ozanam*, 8e éd., I, p. 1-9 (Paris, de Gigord, 1912).

rution de tous les peuples, de toutes les religions, dont le jeune Ozanam réglerait le protocole, pour la plus grande gloire du Christ. Un cousin d'Ozanam, Falconnet, s'attelait plus allègrement à cette besogne, ramassait des notes, « confuses, inachevées », que vingt ans plus tard il gardait encore, se comportait comme « un frère de foi et d'études, un frère d'âge et de projets » (1). Mais le long silence de Fortoul et d'Hippeau pesait à Ozanam ; il les pressait de nouveau, dans une lettre du 15 février 1831 ; il leur reparlait des sentiments qui se partageaient son âme : d'une part le « rêve d'un avenir de gloire et de bonheur », d'autre part, l'impression que « la barbarie et la désolation approchaient ». Mais finalement, la confiance prévalait sur l'angoisse, et Ozanam reprenait :

> Je me dis qu'il est grand, le spectacle auquel nous sommes appelés ; qu'il est beau d'assister à une époque aussi solennelle ; que la mission d'un jeune homme dans la société est aujourd'hui bien grave et bien importante. Loin de moi les pensées de découragement ! Je me réjouis d'être né à une époque où peut-être j'aurai à faire beaucoup de bien, et alors je ressens une nouvelle ardeur pour le travail.

Ce travail, il le définissait à nouveau, « la perpétuité, le catholicisme des idées religieuses, la vé-

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 26. — Sur Ernest Falconnet (1815-1891), voir ROUSTAN, *Lamartine et les catholiques lyonnais*, p. 96-106 (Paris, Champion, 1906).

rité, l'excellence, la beauté du christianisme (1) ».

On avait interrogé Ozanam sur la politique du jour ; il songeait, lui, dans ces deux lettres successives, à préparer au nom du Christ, et par la démonstration du christianisme, les futures reconstructions sociales. Il ne planait au-dessus du présent que pour mieux travailler en vue de l'avenir.

A Lyon même, pour cette tâche de longue portée, il faisait une recrue, dans la personne d'un jeune apprenti industriel, Léonce Curnier. Ils se connurent, un jour, dans un atelier de dessin, où leurs deux voix s'élevèrent, sans s'être concertées, pour répondre à des plaisanteries impies ; et leurs deux saillies, vengeresses du Christ, créèrent entre eux une amitié dont profitèrent plus tard les conférences de Saint-Vincent de Paul (2).

Ce tout jeune homme avait un souci très grave des jeunes âmes ; Falconnet se rappelait, un quart de siècle plus tard, cette « parole ferme, pure et tendre » qui avait souvent « guidé ses pas,

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 10-13.

(2) Curnier, *La Jeunesse de Frédéric Ozanam*, p. 20-22 (Paris, Hennuyer, 1890). On verra plus tard Curnier, sous l'influence sans doute d'Ozanam, devenir une façon de sociologue, tracer devant un congrès scientifique tout un plan nouveau d'éducation professionnelle, plan vraiment précurseur, destiné à mettre un terme à l'anarchie de l'industrie. (Curnier, *Considérations sur la nécessité de l'éducation professionnelle pour l'industriel et sur les moyens d'en répandre les bienfaits, présentées au congrès scientifique de 1844*. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1845.)

redressé sa route, aidé son âme » (1). On était l'ami d'Ozanam dès qu'on aimait les âmes avec lui, et l'on devait, alors, s'associer à ses empressements, à ses scrupules, à ses condescendances déjà paternelles et qui parfois tremblaient frileusement. Materne, un jour, voulait faire paraître un article où certains abus des cérémonies religieuses étaient signalés avec quelque malice. « Je sais, lui écrivait Ozanam, qu'il ne faut point juger les choses d'après l'abus qui en a été fait. Mais tu connais la malignité de l'esprit des jeunes gens; ils saisiront avec empressement le charbon qu'on leur aura jeté, et Dieu sait s'ils ne se brûleront pas les doigts (2). » Et l'ami Materne était informé que son petit article n'aurait pas la gloire de l'impression.

Le plan d'une action chrétienne collective, à laquelle toutes les velléités littéraires de ses amis devaient être subordonnées, obsédait le jeune Ozanam; il ne permettait pas qu'on y dérogeât, et tandis qu'au fond de son étude d'avoué s'étiraient les longues heures durant lesquelles il grossoyait des actes judiciaires, c'est à cette action chrétienne collective que le jeune Ozanam rêvait.

(1) Falconnet à Mme Ozanam, 9 novembre 1854 (lettre inédite).

(2) Ozanam à Materne, 19 avril 1831 (lettre inédite).

IV

Le coup d'essai d'Ozanam : son opuscule sur le saint-simonisme

A l'heure même où Ozanam conviait ses amis à retrouver avec lui les titres de la vieille religion, afin qu'elle devînt l'assise des sociétés futures, d'étranges apôtres descendaient vers Lyon : vêtus d'une tunique bleue qu'une ceinture serrait à la taille, coiffés d'une toque ou d'un béret, étalant avec somptuosité les broussailles de leur barbe et celles de leur chevelure, ils conquéraient, par l'éclat même de leurs bizarreries, l'admiration des petits enfants qui les trouvaient beaux et qui disaient tous : « Quand nous serons grands, nous irons avec eux, et nous aurons aussi de beaux costumes (1). » Ces hommes qu'ainsi suivaient les petits enfants, c'étaient les disciples de Saint-Simon, et ils s'avançaient, nous dit Ozanam, pour « annoncer la chute du Dieu des chrétiens, et élever sur les débris de la vieille

(1) Sébastien Commissaire, *Mémoires et Souvenirs*, I, p. 32 (Lyon, Meton, 1888).

croyance une religion neuve, puissante pour le bonheur de l'humanité » (1). Le saint-simonisme, plusieurs années durant, allait être attiré par la cité lyonnaise, « le plus grand foyer de production et d'économie, écrivait en 1832 Michel Chevalier, dont s'enorgueillît le continent européen », par cette ville où, disait-il encore, « il n'y a pas une pierre, pas une cheville, pas un clou, qui ne soit posé dans un désir de travail » ; le saint-simonisme, expulsé de Paris, à l'automne de 1832, par la condamnation d'Enfantin, devait traiter Paris de « prison », s'en aller vers Lyon, et tenter de « faire avec les canuts, les mineurs, les mariniers du Rhône et de la Saône, une chaîne électrique, le long de laquelle circuleraient la confiance et l'espoir » (2). Tout au début de cette propagande qui eut probablement un rôle, encore mal précisé, dans les grandes insurrections lyonnaises de 1831 et 1834, s'éleva, comme un essai d'obstacle, la voix, presque enfantine encore, mais déjà fière et grave, d'Ozanam. L'émoi du jeune homme se comprend : il avait calculé tout récemment qu'il lui fallait au moins dix-sept ans pour son œuvre

(1) Ozanam, *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, p. 2 (Lyon, Périsse, 1831). Cette étude a été réimprimée au t. I des *Mélanges*, p. 271-358.

(2) Michel Chevalier, *A Lyon, Proclamation* (23 novembre 1832). *Courrier de Lyon*, 21 janvier 1833. Alazard, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, juillet-août et novembre-décembre 1911. Charlety, *Histoire du saint-simonisme* (1825-1864), p. 137 (Paris, Hachette, 1896).

d'apologétique ; et voilà qu'une religion nouvelle, impétueuse et bruyante, allait circuler, parader, s'afficher, comme si l'autre était morte, morte à tout jamais.

Une lettre de Michel Chevalier au *Journal du commerce de Lyon*, datée du 16 avril 1831, annonça l'arrivée prochaine de ces inquiétants apôtres : ils s'appelaient Laurent, Jean Reynaud, Pierre Leroux (1). Dans son numéro du 29 avril, le *Précurseur*, organe des libéraux lyonnais, leur souhaitait la bienvenue : « Comme gens de ferme conviction, déclarait ce journal, ils ont le droit de chercher à répandre ce qu'ils croient être la vraie lumière ; comme gens de talent, ils ont le droit d'être écoutés. » La première prédication, donnée par Laurent le 3 mai, s'inaugura par un réquisitoire contre le libéralisme, « impuissant à créer la liberté », et s'acheva par une attaque contre le christianisme, « impuissant à créer l'ordre et à ruiner la domination de l'esprit guerrier ». Le *Précurseur*, tout en s'essayant à réfuter les critiques adressées aux libéraux, déclarait pourtant, avec un sourire de complaisance, que le saint-simonisme leur apprendrait « à se donner pour but de leurs efforts l'émancipation et la prospérité des classes populaires, à honorer le travail et à frapper de honte

(1) La plupart de nos renseignements sur cette première descente des saint-simoniens à Lyon en 1831 sont empruntés aux articles de M. H. Buffenoir (*Revue Bleue*, 18 et 25 septembre 1909).

l'oisiveté ». Mais Jean Reynaud, lui, ne s'attardait point à tenter l'éducation des libéraux, si malléables fussent-ils ; il s'en allait droit aux prolétaires ; il les haranguait, tantôt dans quelque chambre de tisseur, tantôt dans les salles publiques ; il leur dénonçait, avec un sarcasme, cette « propriété dont la gloire passe et dont le règne expire ». Ses fiévreuses déclamations interpellaient, apostrophaient, bousculaient la ville même de Lyon. « N'auras-tu jamais, lui demandait-il, que des habitations infectes et des rues croupissantes pour ceux dont le travail te fait si vaste et si riche? » Et Jean Reynaud dressait l'image de la cité future, où, au lieu « d'ouvriers voués à la misère et à un abrutissement héréditaire », on verrait des « hommes religieusement unis, harmonieusement classés, justement rétribués, qui appliqueraient leur puissance sur le globe pour en jouir eux-mêmes ». Trois mois durant, ces conférences durèrent ; elles rassemblaient en général de 1.200 à 2.000 personnes ; et ces tribuns puissants et baroques, en descendant vers le Midi, devaient laisser à Lyon, derrière eux, un certain groupe d'adhérents, recrutés plutôt parmi une « élite » que dans les couches profondes du peuple (1), et constitués déjà, selon le rite saint-simonien, en un degré « préparatoire ».

Légitimistes et catholiques s'alarmaient. Le *Cri*

(1) Alazard, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, juillet-août 1911 ; p. 30.

du peuple, *Nouvelle Gazette universelle du Midi*, bafouait ces extorqueurs d'argent qui vivaient « en épicuriens dans un excellent hôtel » et qui prêchaient le partage des biens. Dans la *Revue provinciale*, le légitimiste Jules Raimbault s'en prenait aux libéraux : ils avaient détruit les lois qui gouvernaient la grande famille française ; aujourd'hui le saint-simonisme s'attaquait aux lois qui régissaient l'institution même de la famille ; tant pis pour eux ! Le catholique Cabuchet, de la *Société littéraire* de Lyon, publiait une *Première lettre à un saint-simonien*, vehémente d'allure, impérieusement pressante :

Je crois avoir démontré, concluait-il, que vous n'avez pas de dieu, ou que vous en avez une idée fausse et dangereuse, par conséquent que vous ne pouvez avoir de religion, que nul d'entre vous ne peut indiquer d'une manière certaine la capacité des hommes souvent méconnue par la jalousie et l'injustice des autres, ou exagérée par le charlatanisme et l'intrigue ; que votre système est simplement une théorie philosophique inapplicable à l'espèce humaine ; que la société n'a jamais été fondée que sur le droit de propriété, et qu'il est impossible de lui donner une autre base ; que vous, qui vous proclamez la providence des travailleurs, vous leur coupez les bras au contraire en détruisant la propriété, car quel encouragement auront-ils pour travailler ? Enfin, qu'en croyant détruire l'égoïsme et rendre l'homme plus moral, vous atteindriez au contraire le but opposé, puisque vous commencez par étouffer en lui les sentiments les plus naturels, et que je ne conçois

pas comment un mauvais fils, un mauvais époux, un mauvais père peut être un vrai philanthrope (1).

De tels traits, plus massifs d'ailleurs qu'acérés, infligeaient peut-être aux saint-simoniens quelques blessures; mais lorsqu'une doctrine se présente avec un idéal de générosité, qui exalte et qui flatte, on ne la réfute, on ne la tue surtout, qu'en proposant à cet idéal une autre satisfaction, plus correcte, plus complète, et c'est là ce que négligeaient les polémistes comme Cabuchet.

Une autre méthode s'offrait aux catholiques, plus efficace, plus équitable aussi ; elle allait bientôt être maniée par l'abbé Jacques, « ancien professeur de l'Université et candidat pour la chaire d'histoire ecclésiastique », dans un gros livre qu'il intitula *L'Église considérée dans ses rapports avec la liberté, l'ordre public et les progrès de la civilisation, particulièrement au moyen-âge, ouvrage dans lequel on montre la tendance essentiellement bienfaisante du christianisme catholique* (2).

Après avoir fait la part des passions, disait l'abbé Jacques dans sa préface, la part de l'orgueil, de la haine contre une religion réprimante, de l'envie de celui qui ne possède pas contre celui qui possède, je n'aperçois dans la constitution de notre nature, ou dans l'esprit du siècle, qu'une chose qui protège les saint-simoniens

(1) Cabuchet, de la Société littéraire de Lyon. *Première lettre à un saint-simonien*, p. 26 (Lyon, Babeuf, 1832).

(2) Nous citons l'édition de 1836 (Paris et Lyon, Périsse).

et, pour ainsi parler, qu'une seule corde qui vibre à leur parole : c'est cette magnifique couleur de philanthropie qu'ils revêtent, ces idées de progrès, de perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, qu'eux seuls comprennent, et qui, à les en croire, ne peuvent se réaliser que dans leur système. Tournons donc contre eux leurs propres armes (1).

Et l'abbé Jacques, au lieu de se borner à une critique négative du saint-simonisme, développait une longue apologie historique de la bienfaisance catholique ; il montrait que le catholicisme pouvait satisfaire et avait effectivement satisfait ce qu'il y avait d'acceptable et de noble dans certaines aspirations saint-simoniennes.

Le gros livre de l'abbé Jacques, dont plusieurs éditions attestèrent le succès, avait été devancé par une brochure, et cette brochure était l'œuvre d'Ozanam. La véritable tactique pour tenir en échec le saint-simonisme avait été donnée et dessinée, dès le printemps de 1831, par ce jeune homme de dix-huit ans. Il avait depuis quelque temps observé le bruit que cette doctrine faisait à Paris : « Le saint-simonisme ne prend point à Lyon, écrivait-il à Fortoul dès le 15 janvier, et l'on n'en pense généralement pas d'une manière favorable. » Mais à peine les prédicateurs saint-simoniens avaient-ils entrepris la conquête de l'âme lyonnaise, qu'Ozanam envoyait au journal le *Précurseur* quelques réflexions sur leur doctrine : elles parurent dans les numéros

(1) Jacques, *op. cit.*, p. xiii.

du 11 et du 14 mai (1) ; dans cette même semaine, un protestant, un autre catholique, adressèrent au même journal des lettres sur le saint-simonisme. Les saint-simoniens firent savoir au *Précurseur* qu'ils répondraient à Ozanam ; ils renouvelèrent cette promesse dans *le Globe*, organe de l'école saint-simonienne, et finalement s'abstinrent de polémiquer (2). Mais Ozanam, assis à sa table d'écolier, s'attachait, sans perdre une minute, à développer son article du *Précurseur*, à lui donner une forme tout à la fois plus ample et plus précise ; et il publiait, sous le titre *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, une brochure de près de cent pages. En même temps qu'on y retrouve l'écolier de philosophie à qui l'abbé Noirot avait fait aimer Descartes, on y saisit, éparses, esquissées d'une main qui parfois tâtonne encore, mais qui, même tâtonnant, sait viser et frapper l'adversaire, quelques-unes des grandes lignes de l'édifice apologétique qu'il concevait ; lisez, par exemple, cet effort de synthèse où il s'applique à montrer, dans tous les cultes, l'idée de Trinité (3). On y pressent, dans des pages éloquentes sur la fraternité chrétienne (4), le futur initiateur de la charité con-

(1) Nous avons, en collaboration avec M. Victor Bucaille, reproduit ces deux articles dans la *Revue Montalembert* du 25 juin 1912, pp. 402-419.

(2) Ozanam, *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, p. 94, n. 1.

(3) Ozanam, *op. cit.*, p. 18, n. 1.

(4) Ozanam, *op. cit.*, p. 26-28.

temporaine. Cette brochure de jeunesse claironne la vitalité du catholicisme : de Lyon, le jeune auteur savait regarder le monde, et l'Eglise dans le monde.

L'esprit humain a secoué ses ailes, s'écriait-il ; il s'est élevé à des pensées morales, platoniques et chrétiennes. Des génies puissants, partis chacun d'une sphère d'idées particulières, sont arrivés au même résultat : MM. de Maistre, de Bonald et Cousin ont fait succéder des doctrines grandes et généreuses aux désolantes maximes de Condillac et de Volney... Le catholicisme s'est choisi, dans la personne de MM. de Chateaubriand et de Lamennais, de glorieux défenseurs. Tandis que MM. Cuvier et de Humboldt prouvaient l'accord des recherches savantes avec les Livres de Moïse, un professeur illustre, malgré son attachement à la secte protestante, proclamait loyalement les bienfaits de l'Eglise ; Benjamin Constant rendait un hommage éclatant à la religion chrétienne, dans un ouvrage entrepris sous une inspiration athée ; M. Michaud retraçait d'une main pieuse les nobles souvenirs des croisades ; M. de Lamartine faisait entendre les accents d'une poésie vraiment chrétienne (1).

Il promenait son regard sur l'ensemble de l'univers. Il questionnait l'Allemagne : « Quelle est, demandait-il, cette énergie victorieuse qui a ramené au giron de l'Eglise les Creuzer, les Schlegel, les Haller, les Stolberg, les d'Eckstein, devenus les appuis inébranlables de leur mère

(1) Ozanam, *op. cit.*, p. 43.

adoptive (1)? » Il voyait le catholicisme s'émanciper en Angleterre, progresser aux Etats-Unis, s'épanouir en Irlande. Il constatait qu'en Suisse, tandis que le protestantisme se montrait surtout favorable à l'aristocratie, par laquelle il avait pénétré dans l'Europe, le catholicisme, fidèle à la cause des peuples, veillait au maintien des antiques libertés. Et puis, se tournant vers l'Amérique du Sud, il voyait les derniers soupirs de Bolivar expirant « se coller sur le crucifix ».

Oh ! que c'est donc avoir la vue courte et l'esprit faible, concluait-il, que de s'en aller faisant l'oraison funèbre du christianisme parce qu'on a abattu quelques croix dans Paris ou parce qu'une cabale irréligieuse s'est opposée quelque part aux processions publiques ! Pour nous, nous acceptons l'époque actuelle comme la fin des temps de doute, comme l'heure où *l'examen* achève de s'opérer, où *la conviction* va avoir son tour.

Il confrontait avec ces merveilles de vie catholique les ambitions saint-simoniennes. Il y trouvait, çà et là, quelque grandeur : le plan de la hiérarchie religieuse, le précepte de l'amour, l'idée même de l'association universelle, lui apparaissaient comme de grandes et fécondes doctrines. Mais ces doctrines, l'Église les reven-

(1) Ozanam, *op. cit.*, p. 44-45. Ozanam commettait une erreur en faisant de Creuzer un catholique ; jamais même l'école catholique allemande ne le considéra comme un allié. Quant au professeur protestant dont parle Ozanam, c'est vraisemblablement Guizot.

diquait; le saint-simonisme ici démarquait le christianisme. Et traquant Saint-Simon sur les terrains où, rompant avec le christianisme, le réformateur aspirait à l'originalité, Ozanam constatait qu'alors la doctrine saint-simonienne présentait, « ou bien un mouvement rétrograde remarquable, ou bien une exagération ridicule (1) ».

Bien des années plus tard, dans la notice nécrologique où il s'attendrissait sur la précoce disparition d'Ozanam, dans cette notice que Tocqueville traitait de « chef-d'œuvre » (2), Jean-Jacques Ampère, parlant de cette brochure, y trouvait « en germe la plupart des qualités qui depuis se développèrent chez Ozanam : un goût vif, bien que novice encore, pour l'érudition puisée aux sources les plus variées, de la chaleur, de l'élan, et, avec une conviction très arrêtée sur les choses, une grande modération envers les personnes ». J'aime à y signaler, ajoutait Jean-Jacques Ampère, « cette libéralité de vues qui lui faisait reconnaître des sympathies, même hors du camp dans lequel il combattait, et honorer généreusement, par exemple, dans ce livre, catholique s'il en fut, les luttes que la philosophie spiritualiste soutenait contre le matérialisme » (1). Ampère avait raison de tirer ainsi

(1) Ozanam, *op. cit.*, p. 83.

(2) André-Marie et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, II, p. 227-228 (Paris, Hetzel, 1875).

(3) Ampère, *Notice biographique sur Frédéric Ozanam*, p. 6 (Paris, Lenormant, 1853). Cf. *Préface* d'Ampère aux

de l'ombre cette petite improvisation de jeunesse, dans laquelle une plume ardente, passant outre aux timidités de l'inexpérience, esquissait un exemple — le premier peut-être — de la méthode et de l'attitude avec laquelle l'apologétique chrétienne devait aborder les doctrines sociales écloses à l'écart de l'Église et même à l'encontre de l'Église. Avant de condamner le saint-simonisme, qui, par ses générosités, avait pu séduire certaines consciences, le christianisme semblait dire, par la plume d'Ozanam : ces générosités, elles sont miennes, elles sont mon bien, elles sont mon propre passé, mon propre idéal ; quand je les retrouve dans le saint-simonisme, je reconnais l'emprunt que le saint-simonisme m'a fait, et j'aime retrouver, partout où ils se posent, les reflets de mes enseignements, les reflets de mes espoirs. Ozanam ressaisissait ainsi, dans la doctrine des adversaires, les titres mêmes qu'avaient l'Évangile et l'Église à l'admiration et à la gratitude humaines (1).

Cherchant une épigraphe pour sa brochure, il l'empruntait à Lamartine. Les jeunes catholiques d'alors espéraient beaucoup de Lamartine.

Œuvres complètes d'Ozanam, I, p. xxx (Paris, Lecoffre, 1862).

(1) Nous retrouvons l'écho de ces réflexions d'Ozanam dans une lettre qu'en 1835 Falconnet adressait à son ami Boitel, directeur de la *Revue du Lyonnais*. Falconnet expliquait que « le christianisme porte en lui toutes les modifications futures de l'humanité » et qu' « une doctrine nouvelle », telle que le saint-simonisme, « est un mensonge historique ». (Roustan, *op. cit.*, p. 23.)

Le mélancolique Dufieux, ami d'Ozanam, célébrait en quelques strophes « la voix toujours pure et fidèle » du poète et la façon dont la prière lamartinienne montait « vers le ciel comme un soupir d'amour (1) ». Ozanam choisissait, pour les inscrire au frontispice de sa brochure, certains vers dans lesquels l'auteur des *Harmonies* interpellait le Christ :

> Ah ! qui sait si cette ombre où pâlit ta doctrine
> Est une décadence — ou quelque nuit divine,
> Quelque nuage faux prêt à se déchirer,
> Où ta foi va monter et se transfigurer ?

Et tout l'opuscule du jeune audacieux montrait la foi chrétienne déchirant les faux nuages du saint-simonisme, et transperçant, de sa lumière ascendante, ce chaos d'illusions futiles.

Lamartine, touché de cette sorte de parrainage poétique dont Ozanam l'avait investi, lui exprima dans une lettre très flatteuse sa reconnaissance, son admiration, sa fierté. « Ce début, continuait le poète, nous promet un combattant de plus dans la sainte lutte de la philosophie religieuse et morale, que ce siècle livre contre une réaction matérialiste (2). » Chateaubriand, de son côté, appréciait, de toute la hauteur de sa bienveillance, l'ouvrage d'Ozanam; il le trouvait d'un

(1) Alexandre Dufieux, *A Monsieur Alphonse de Lamartine* (Lyon, Sauvignet, 1831).

(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 23.

« excellent esprit », et pensait, à part lui, que ce « fou » de Saint-Simon, cet « étrange Christ » était indigne d'un tel honneur. Le « morceau » qui terminait la brochure lui paraissait « extrêmement touchant » (1), et ce morceau nous émeut encore, aujourd'hui, comme il émouvait Chateaubriand.

Oui, s'écriait Ozanam, elle refleurira, la vieille terre de France, elle se parera encore de cette antique pureté de mœurs qu'on avait crue perdue pour jamais ; elle se parera de la sagesse de ses institutions et de la triple gloire des sciences, des arts, de l'industrie. Cette œuvre est à vous, jeunes gens. Vous avez éprouvé tout le vide des jouissances physiques ; un besoin immense s'est fait sentir dans vos âmes ; vous avez connu que l'homme ne vit pas seulement de pain, vous avez eu faim et soif de la vérité et de la justice, et vous avez cherché cet aliment dans les écoles philosophiques, vous avez couru aux leçons de modernes apôtres, et rien de tout cela n'a rempli vos cœurs. Voici que la religion de vos pères vient s'offrir à vous, les mains pleines. Ne détournez pas vos regards, car elle aussi est généreuse et jeune comme vous. Elle ne vieillit point avec le monde : toujours nouvelle, elle vole au-devant des progrès du genre humain, elle se met à sa tête pour le conduire à la perfection.

Et puis, après cet appel aux jeunes gens, il se retournait vers les autres catholiques, vers les catholiques d'âge mûr, blasés peut-être ou bien

(1) Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 30.

affaissés ; avec un curieux mélange de hardiesse et de modestie, il leur disait :

Je sais que mon langage est bien faible, et mon esprit bien débile encore : ce n'est pas d'un jeune homme de dix-huit ans qu'on a droit d'attendre une œuvre parfaite. Si donc j'ai failli, si bien des méprises m'ont échappé, attribuez-le, lecteurs, non pas à ma cause, mais à ma jeunesse et à mon impuissance.

Plusieurs points de suspension ponctuaient son tâtonnement ; et puis il terminait, crânement : « Et si je vous parais avoir dignement soutenu la lutte, sachez donc ce que pourraient les catholiques eux-mêmes, quand leurs enfants ne craignent pas d'entrer en lice (1). »

Il n'est pas rare de surprendre, chez les néophytes de l'apostolat, ce regard impatient, et dans lequel parfois un blâme étincelle, jeté sur ceux qui les ont précédés dans la vie. Alors parmi ceux-ci, un certain nombre protestent : conservateurs tenaces de leurs maximes d'action, qui parfois ne couvrent que l'inaction, ils demandent de quoi ces jeunes se mêlent. Mais d'autres, conscients du temps perdu, soucieux des jours inemployés, contrits pour le néant de certaines parades où leur personnalité cherchait plus de gloire que Dieu n'en recueillait de profit, sont tout prêts à s'humilier en sentant courir derrière eux, sur la brève route de l'existence, les

(1) Ozanam, *op. cit.*, p. 92-94.

chastes énergies de quelques jeunes hommes, recrue continuelle de l'apostolat chrétien, qui semblent de prime abord, pour reprendre le mot de Bossuet dans son sermon sur la mort, les pousser de l'épaule, et leur dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour », mais qui tout simplement les pressent, non pas encore de mourir, mais de mener une vie toujours plus pleine, toujours plus féconde.

V

Ozanam a Paris : ses visites a Chateaubriand, Ballanche, Lamennais

A l'automne de 1831, les parents d'Ozanam l'envoyaient à Paris, pour étudier le droit ; il comptait, lui, y faire quelque chose de plus : réunir des jeunes gens. Les premiers jours furent sombres : vivre loin de sa mère, seul, désemparé, dans une médiocre pension de famille où les convives, « ni chrétiens ni turcs », violaient la loi du maigre et voulaient le faire jouer aux cartes, cela lui paraissait fort désagréable. Il s'en plaignait à sa mère, à Falconnet (1). Mais il espérait, quand même, parvenir à fonder ce groupement de jeunes, dont la vision le hantait. Il y avait quelques mois seulement que des attroupements lugubres avaient regardé la Seine charrier des manuscrits et des livres, débris précieux, et perdus à jamais, du pillage de l'Archevêché (2) ; et quelque barbare qu'eût été cette

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 24-30.
(2) Voir l'émouvante description que donne Alfred de

émeute, quelque barbare, aussi, qu'eût été le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, Duvergier de Hauranne, à la tribune, avait affirmé que ces dévastations étaient l'œuvre des jeunes gens des écoles, et non des ouvriers de Paris (1). C'est pourtant à cette même jeunesse des écoles qu'Ozanam, sans crainte, allait demander les éléments d'un renouveau chrétien. « J'ai déjà des données pour cela, écrivait-il à Falconnet, Pessonneaux partage nos projets et me tient volontiers compagnie. Adieu, mon bon ami, que Dieu bénisse nos efforts (2). » Il se sentait jeté, « sans appui, sans point de ralliement, dans le tourbillon des passions et des erreurs humaines. Qui se met en peine de moi (3) ! », gémissait-il. Mais il se mettait en peine des autres, des jeunes gens qu'il ne connaissait pas encore, mais dont à l'avance les âmes lui étaient chères, et c'est en projetant de les rassembler qu'il secouait son ennui.

Fortoul, Hippeau, qu'il avait vus à Lyon durant les vacances, l'avaient effrayé par leur romantisme échevelé ; pour eux Victor Hugo seul existait ; c'était un ensorcellement (4). Ozanam songeait à eux, peut-être, quand un jour il écrivait à Falconnet : « Ne nous laissons point

Vigny de ces manuscrits flottant sur le fleuve, dans son roman de *Daphné*, p. 19 (Paris, Delagrave, 1913).

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de juillet*, I, p. 189, n. 2 (Paris, Plon, 1884).

(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 30.

(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 24.

(4) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 20.

trop entraîner à la rêverie et à la littérature, ce sont choses excellentes, mais qui cessent d'avoir aucune valeur quand il n'y a pas, au fond, des idées et des connaissances précises (1). » Il faut quelque effort d'esprit, lorsqu'on lit la correspondance d'Ozanam, pour se représenter que ce Paris où il s'installait, ce Paris où il allait bientôt exercer, en certaines sphères, une façon de royauté, était le même Paris qui, à cette même heure, devant la rampe de la Comédie-Française, se passionnait pour ou contre les drames d'Hugo. A la différence des catholiques lyonnais comme Collombet, comme Falconnet, qui s'intéressaient vivement aux luttes romantiques (2), Ozanam et la jeunesse qui peu à peu l'entoura y demeurèrent complètement étrangers ; on dirait même qu'ils les ignorèrent, préoccupés, avant tout, suivant le mot d'ordre d'Ozanam, de « faire des études fortes, approfondies, sur les matières les plus appropriées à leurs inclinations » (3).

Il était tout chagrin de voir Fortoul, dans son *hugolâtrie*, ne plus connaître Lamartine ni Chateaubriand ; Ozanam, lui, à peine arrivé à Paris, voulut approcher l'auteur du *Génie du christianisme*. Depuis qu'en 1826 Chateaubriand, passant par Lyon, s'était prêté à de glorieuses manifestations philhellènes, depuis qu'il s'était laissé nommer président honoraire et perpétuel de

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 59.
(2) Roustan, *Lamartine et les catholiques lyonnais*, p. 9-15.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 59.

l'Académie provinciale de Lyon (1), c'était une habitude, sur les bords du Rhône, de considérer ce Breton comme un peu Lyonnais. Chateaubriand, pour Ozanam, était un grand concitoyen d'adoption, à la porte duquel on pouvait oser cogner. En ce lendemain de 1830, nombreux étaient les jeunes hommes d'action qui levaient leurs regards, timides mais confiants, vers cette cime grandiose, espérant y trouver quelque mot d'ordre, quelque drapeau, tout au moins quelque adhésion ; le grand désenchanté, coquet avec majesté, se prêtait ou bien se refusait, et par une magie souveraine, savait toujours demeurer pour eux un enchanteur. On n'avouait pas qu'on pût être déçu par M. de Chateaubriand ! Jean-Jacques Ampère, au mois de juillet 1831, lui expédiait une lettre à Genève, au nom d'un certain nombre de jeunes gens, pour lui demander de revenir, d'être parmi eux. Et « René » répondait, avec de grands airs très fatigués, qu'il se considérait comme retranché brusquement du nombre des vivants. « Entre les panégyristes de la Terreur et les amis de la paix à tout prix, continuait-il, où donc est ma place ? Combattre les uns et les autres ! Où serait mon public ? Y a-t-il en France vingt hommes comme vous ? J'en doute. A votre âge, monsieur, il faut soigner sa

(1) Latreille, *Chateaubriand, études biographiques et littéraires, le romantisme à Lyon*, p. 82-95 (Paris, Fontemoing, 1905).

vie ; au mien, il faut soigner sa mort. (1) » Des jeunes gens l'interrogeaient, l'appelaient, pour qu'il leur dît comment vivre ; il voulait, lui, mourir en beauté.

Je ne crois plus à la société, écrivait-il vers la même époque à Villeneuve-Bargemont. Continuez, monsieur, à employer vos talents à des œuvres de piété et de morale puisque vous avez le bonheur d'avoir encore une foi politique ; désormais la foi religieuse me suffit, et celle-là ne voit d'avenir qu'au delà de la tombe (2).

La foi religieuse n'était-elle donc rien de plus pour Chateaubriand, qu'une sorte de corridor sombre, où l'on se désintéressait de la société humaine, et qui dévalait sur la tombe ? Ce n'était pas ainsi que la concevaient, ni que la pratiquaient, les jeunes catholiques qui avaient 18 ans en 1830. Et cependant, de longues années encore, Chateaubriand demeura leur idole, et lorsqu'en 1834 il honorait d'un encourageant sourire un journal qui s'appelait l'*Echo de la jeune France, journal des progrès par le christianisme*, une fanfare d'allégresse retentissait.

Chateaubriand, lisait-on dans cet heureux journal, voilà la magnifique recrue dont peut s'enorgueillir

(1) André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, II, p. 29-32 (Paris, Hetzel, 1875).

(2) Adolphe Théry, *Un précurseur du catholicisme social, le vicomte de Villeneuve-Bargemont*, p. 43 (Lille, Tafin-Lefort, 1911).

notre drapeau. Sa place était marquée parmi nous, car son génie n'a point d'âge, car son âme rajeunit avec les années, car tout jeunes que nous soyons, Chateaubriand est encore le plus jeune de nous. L'enthousiasme du beau, l'amour du vrai, la haine de l'hypocrisie, le culte de la patrie, la croyance religieuse et la croyance politique, la foi, le droit et la liberté, voilà sa jeunesse : il y a des gens qui naissent vieux, il y en a d'autres qui ne le deviennent jamais. Chateaubriand est un de ces illustres exemples. A mesure qu'il avance dans la carrière, il ne vieillit pas, il grandit. Suivons-le, car l'œil de l'aigle sait où est le soleil ; suivons-le : quand ce fier génie marche, c'est de ce côté-là qu'est l'avenir (1).

Dans sa lettre du 10 novembre 1831, où le jeune Ozanam mentionne le bon accueil de Chateaubriand (2), il ne nous dit pas vers quel point de l'horizon le « regard de l'aigle » orienta ses jeunes regards.

En ces même jours il visita Ballanche — un vrai Lyonnais, celui-là — et se hâta de transmettre à Falconnet, pour qu'il le méditât, ce mot du philosophe : « Toute religion renferme nécessairement une théologie, une psychologie et une cosmologie (3). » Avec Ballanche, plus encore qu'avec Chateaubriand, on causait pour apprendre à voir, à prévoir. Ballanche, cette année même, publiait la *Vision d'Hébal*, où, regardant autour de lui les peuples qui s'émanci-

(1) *Echo de la jeune France*, I, p. 121.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 29.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 29.

paient, il s'écriait . « La Grèce, la Belgique et la Pologne ont demandé la liberté promise aux enfants de la foi, et voyez les miracles qui ont été enfantés! » Ballanche ajoutait, faisant un retour sur le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois : « C'est en vain que, dans la métropole de la civilisation, le signe de la promesse a été outragé : la croix civilisatrice régnera sur le monde (1). » Il y avait de pareils tressaillements et de pareils augures dans la brochure d'Ozanam contre le saint-simonisme. Le vieux philosophe et le jeune élève de la Faculté de droit, qui d'ailleurs savait discerner certaines « erreurs » (2) de Ballanche, caressaient la même vision de l'avenir. En cette même semaine si bien remplie, Ozanam s'en fut aussi voir Lamennais, qui allait partir pour Rome : ils causèrent beaucoup ensemble (3), mais nous ne savons rien de plus, si ce n'est qu'à cette date, tout en ayant une grande admiration pour l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, Ozanam déplorait déjà l'âpreté de ses polémiques et son penchant à l'invective (4). Ainsi cherchait-il, à travers Paris, les maîtres de la pensée et les maîtres de l'action, en gardant l'invincible

(1) Ballanche, *Vision d'Hébal*, p. 99 (Paris, Didot, 1831).
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 51.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 33.
(4) Curnier, *op. cit.*, p. 35-37. Ozanam dira plus tard, dans son discours *Des devoirs littéraires des chrétiens* : « Une grande chute nous a fait assez voir que les colonnes mêmes de la controverse peuvent tomber quand elles ne sont point assises sur la charité. » (*Mélanges*, I, p. 142.)

projet, qu'il inclinait parfois à se reprocher comme un demi-orgueil (1), de devenir un guide pour les jeunes gens isolés et dispersés.

Mais avec je ne sais quoi d'enfantin qui persistait en lui et qui avait besoin de vivre au foyer domestique, avec ces poussées de mélancolie, avec ces saillies de déception, sous l'impression desquelles, durant longtemps, Paris lui fit l'effet d'un « vaste cadavre » (2), n'était-il pas à craindre qu'il laissât son énergie s'affaisser, ou bien, encore, que s'enfermant dans un égoïsme spéculatif, il négligeât tout programme d'action? Grâce à une illustre hospitalité qui dès la seconde semaine de novembre 1831 lui fut offerte, de tels périls n'eurent même pas le temps de naître sous ses pas.

(1) Ozanam à Materne, 19 avril 1831 (lettre inédite) : Ozanam s'y reproche son désir de faire du bruit, son « avidité immense de gloire ».

(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 39.

VI

Ozanam au foyer d'Ampère : la seconde visite a Chateaubriand

Vingt-sept ans avant qu'Ozanam n'échafaudât de vastes projets d'apologétique, un autre jeune savant, dans cette même ville de Lyon, avait rédigé, pour un groupe d'amis qu'il avait rassemblés sous le nom de Société chrétienne, des cahiers manuscrits sur les preuves historiques du christianisme, et par son influence personnelle fait autour de lui quelques conversions (1) : il s'appelait André-Marie Ampère et se préparait à être « l'un des esprits les plus universels dont on ait conservé le souvenir » (2). Mais Ampère, ayant quitté Lyon dès 1805 pour retourner à Paris, s'y était laissé aller, tout de suite, à une « paresse impardonnable des choses

(1) Valson, *La vie et les travaux d'André-Marie Ampère*, p. 177-197 (Lyon, Vitte, 1886).

(2) Scherer, *Études sur la littérature contemporaine*, V, p. 31 (Paris, Lévy, 1878).

du ciel » (1) ; et dix ans durant, il s'y était attardé ; dix ans durant, dans l'enivrement de la recherche, il avait oublié cette belle résolution qu'en 1804 il avait prise vis-à-vis de lui-même : « Étudie les choses de ce monde, c'est le devoir de ton état ; mais ne les regarde que d'un œil ; que ton autre œil soit constamment fixé par la lumière éternelle (2). » Et puis, en 1815, André-Marie Ampère était revenu à Dieu. On le surprenait dans l'ombre des églises, prosternant devant le tabernacle la gloire de sa science.

Il disait volontiers que les trois événements qui avaient eu sur lui le plus d'influence étaient sa première communion, l'éloge de Descartes par Thomas et la prise de la Bastille (3) ; en trois notations, données par lui-même, voilà sa physionomie dessinée. Il y avait chez Ampère un chrétien qui, dans la pratique religieuse retrouvée, rapportait une fraîcheur d'enfant (4) ; et, tout en même temps, un cartésien tout prêt à remercier Dieu pour l'éclatante merveille qu'est la raison ; et puis il y avait en lui un contemporain de Lafayette et de Bolivar, d'O'Connell et de Canaris, prêt à s'enthousiasmer pour certains

(1) Ampère à Bredin, 29 mars 1818, dans André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, I, p. 139.

(2) Valson, *op. cit.*, p. 195.

(3) André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, II, p. 101.

(4) Voir dans Ozanam, *Mélanges*, II, p. 79, la caractéristique de « ce que le christianisme a dû faire à l'intérieur de la grande âme d'Ampère ».

de ces libérateurs, à se sentir le frère de tous les peuples qui s'émancipaient. Il lui semblait, dès 1815, que tout annonçait une grande époque religieuse (1) ; de toute son âme il s'attachait à cet avenir ; il aspirait à le vérifier, à s'y dévouer.

Il était cousin de Périsse, le libraire lyonnais qui avait édité la brochure d'Ozanam ; et sous les auspices de Périsse, le jeune homme lui rendit visite. A mesure que le célèbre physicien faisait parler Ozanam, se souvint-il, peut-être, de lui-même, de sa belle ferveur d'apostolat lyonnais, et puis, hélas ! de sa longue tiédeur à Paris, et craignit-il que la chaleur d'âme d'Ozanam se refroidît, comme s'était, de 1804 à 1815, refroidie la sienne ? Songea-t-il que le rôle auquel aspirait son visiteur aurait dû jadis, durant ces dix ingrates années — fécondes pour la science toute seule — être le rôle d'Ampère ? On ne peut jamais prévoir quels ressouvenirs et parfois quels remords peut subitement éveiller, chez les hommes qui ont cessé d'être jeunes, le contact de certaines fraîcheurs de dévouement, toutes neuves, tout imprégnées encore d'une matinale rosée : elles évoquent aisément, chez les interlocuteurs mûris ou vieillis, le fantôme des rêves demeurés en suspens, à moins que ce ne soit le spectre des défaillances ; et ce tout jeune homme, qui vient consulter leur expérience, remue parfois, sans qu'il s'en doute, leur conscience. Nous

(1) Ampère à Bredin, 1er octobre 1816, A.-M. et J.-J. Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, I, p. 96.

ne savons si un rapprochement s'établit dans l'esprit du grand Ampère entre le passé qu'il avait vécu et l'avenir que voulait vivre Ozanam; mais ce que nous savons, c'est qu'il fit s'installer Ozanam chez lui, à titre de pensionnaire, et qu'il fallut bien peu de jours pour que le jeune homme fût sous le charme.

Ozanam jouissait de cette science universelle qui, chez Ampère, était comme « instinctive » (1); il s'exaltait à causer avec lui, à voir ce physicien, connu dans le monde entier pour avoir surpris à la création divine certains de ses mystères, prendre sa large tête dans ses mains, et s'écrier : « Que Dieu est grand! Ozanam! que Dieu est grand! » De temps à autre Ozanam aidait son hôte pour la vaste classification des sciences qu'Ampère s'essayait, par un procédé mnémotechnique, à rédiger en vers latins (2). Jean-Jacques Ampère, beaucoup moins chrétien que son père, beaucoup moins chrétien qu'Ozanam, était pour celui-ci une façon de grand frère : il le conseillait, tâchait de modérer son impétuosité studieuse, et se plaisait d'autre part à éprouver du respect pour ses vertus (3).

Il faut que vous jouissiez un peu de ce que vous avez fait, écrivait Ozanam, douze ans plus tard, à Jean-Jacques Ampère, vous qui, après Dieu, êtes l'auteur de cette prospérité, vous qui m'avez pris comme un

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 32.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 36.
(3) Ampère, *Frédéric Ozanam*, p. 6.

frère dans la maison de votre saint et glorieux père, qui m'avez mis en chemin... C'est ainsi que la Providence miséricordieuse, dont les desseins paraissent si beaux quand on les voit d'un peu loin dans leur ensemble, me ménageait à Lyon, à l'âge de 18 ans, la connaissance de votre cousin, M. Périsse, qui voulait bien me faire faire quelques bonnes œuvres, afin que par son entremise je vous fusse adressé et que vous fissiez peu à peu, par vos exemples, vos conseils et enfin par votre généreux désintéressement, toute ma vocation littéraire (1).

Ainsi se rappellera-t-il, toute sa vie, avec une sorte d'étonnement, le bien que lui avait fait cette maison tutélaire ; et tout ému des bontés de la Providence, il se demandera, avec une inquiète gravité, ce qu'elle avait pu vouloir de lui en plaçant sa jeunesse sous de si rares auspices (2).

Lyon cependant était bien loin, et sa famille, dont il avait cru, longtemps, qu'elle était l'univers... Et dans le vaste Paris, il suffisait de mettre le nez à la fenêtre — même à celle d'Ampère — pour entrevoir « le monde sous ses formes véritables, avec la laideur de ses vices, le bruit de ses passions, les blasphèmes de son impiété » (3). Il y avait toujours des heures où Ozanam n'était pas heureux. « La science et le catholicisme, écrivait-t-il à Falconnet le 29 décem-

(1) A.-M. Ampère et J.-J. Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, II, p. 131-132.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 207.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 38.

bre 1831, voilà mes seules consolations; et certes cette part est belle ; mais là encore, espérances déçues, obstacles à surmonter, difficultés à vaincre. *Tu n'ignores pas combien je désirerais m'entourer de jeunes hommes sentant, pensant comme moi; or je sais qu'il y en a, qu'il y en a beaucoup, mais ils sont dispersés comme l'or sur le fumier, et difficile est la tâche de celui qui veut réunir des défenseurs autour d'un drapeau* (1). » Il apaisait ses impatiences en continuant de songer à l'histoire des religions, en traduisant, pour cette synthèse projetée, un travail sur la mythologie des Lapons. Mais ses deux premiers mois de Paris, que tout autre que lui eût réputés féconds, le laissaient insatisfait : il lui tardait de sentir, près de lui, d'autres jeunes croyants, d'autres jeunes apôtres.

Il s'en retourna, le 1er janvier 1832, voir Chateaubriand. Il avait, cette fois, pour le grand homme, une lettre d'un prêtre lyonnais, l'abbé Bonnevie. Vingt-huit ans plus tôt, Bonnevie avait appartenu, comme Chateaubriand, aux cadres de l'ambassade de Rome, et la disgrâce commune dont ils avaient été frappés par le cardinal Fesch avait créé entre eux des liens très étroits. « Mon futur grand aumônier », c'est ainsi que Mme de Chateaubriand appelait l'abbé Bonnevie ; et lorsqu'on se présentait à l'hôtel de la rue du Bac sous les auspices de ce prêtre, on était reçu en ami (2). L'entretien du grand

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 39-40.
(2) Latreille, *Chateaubriand*, p. 46-57.

homme avec Ozanam fut vraisemblablement, ce jour-là, quelque chose de plus profond, de plus intime, que leur causerie antérieure : un détail donné par Lacordaire nous permet de le deviner. Chateaubriand, questionnant Ozanam sur ses goûts, lui demanda s'il se proposait d'assister au spectacle.

Ozanam surpris, rapporte Lacordaire, hésitait entre la vérité, qui était la promesse faite à sa mère de ne pas mettre le pied au théâtre, et la crainte de paraître puéril à son noble interlocuteur. Il se tut quelque temps, par suite de la lutte qui se passait dans son âme. Chateaubriand le regardait toujours, comme s'il eût attaché à sa réponse un grand prix. A la fin la vérité l'emporta, et l'auteur du *Génie du christianisme*, se penchant vers Ozanam pour l'embrasser, lui dit affectueusement : « Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère ; vous ne gagneriez rien au théâtre, et vous pourriez y perdre beaucoup. » Cette parole demeura comme un éclair dans la pensée d'Ozanam ; et lorsque quelques-uns de ses camarades, moins scrupuleux que lui, l'engageaient à les accompagner au spectacle, il s'en défendait par cette phrase décisive : « M. de Chateaubriand m'a dit qu'il n'était pas bon d'y aller (1). »

La physionomie de Chateaubriand garda pour Ozanam un grand prestige ; et l'apercevant deux ans plus tard au Collège de France au cours de Jean-Jacques Ampère, il l'apostrophait ainsi dans l'*Univers :*

(1) Lacordaire, *Frédéric Ozanam*, p. 23 (Paris, Bray, 1856).

« Grand homme, on vous a rendu gloire, on vous a fait justice, il est vrai que votre parole est merveilleusement puissante et que vous avez été éloquent à la tribune, et majestueux dans votre vie politique : et cependant ce n'est point parce que vous êtes éloquent et profond, que vous êtes grand et que l'on vous rend gloire ; c'est parce que votre puissante parole a bien su parler de Dieu, c'est parce que, chantre des martyrs, vous avez le premier entonné des hymnes d'amour sur une terre fumante encore du sang des échafauds ; c'est parce que, pèlerin de Jérusalem, vous avez le premier apporté la palme de l'espérance, après le déluge de l'impiété ; c'est qu'enfin, chrétien des temps nouveaux, vous avez le premier arboré la bannière sous laquelle les enfants du dix-neuvième siècle veulent marcher à la régénération religieuse du monde social (1).

Ainsi le jeune Ozanam contemplait-il, dans un recul propice à cette somptueuse figure, l'auteur du *Génie du Christianisme*. Il eût pu le rencontrer souvent, à l'Abbaye-aux-Bois, chez M^me^ Récamier, où le jeune Jean-Jacques Ampère, dès que le cours de ses voyages le ramenait à Paris, s'attardait lui-même beaucoup ; mais Ozanam, malgré les encourageantes invites dont il était l'objet, inclinait plutôt à s'effacer de ce salon : « C'est, répondait-il, une réunion de personnes trop illustres pour mon obscurité. Dans sept ans, quand je serai professeur, je profiterai de la bienveillance qu'on me témoigne (2). » Pas plus

(1) *Univers*, 1^er^ mars 1834.

(2) *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de M^me^ Récamier*, II, p. 490-491 (Paris, Lévy, 1860).

qu'il ne se laissait attirer par les théâtres, il ne se laissait confisquer par les salons : son idéal d'action sur les jeunes le retenait au cœur du quartier latin, à l'ombre de cette Sorbonne, où le respect superstitieux de la formule *Magister dixit* risquait d'égarer et de rendre libertins nombre d'étudiants pour lesquels, au loin, des mères pieuses priaient !

VII

Ozanam en Sorbonne : les étudiants catholiques aux cours de Letronne et de Jouffroy

Avec ses allures de « brahme chrétien » (1), comme disait Lamartine, le doux et tenace Ozanam prit au nom du catholicisme, dans la Sorbonne de 1832, certaines attitudes de révolutionnaire. « La royauté du talent, déclarait-il plus tard, est comme celles des sociétés politiques, elle ne subsiste que par la supposition de son infaillibilité. Ses méprises, en s'imposant aux intelligences dociles, deviennent des actes involontaires de tyrannie (2). » C'est en 1837, à propos d'un livre de Michelet, qu'Ozanam écrivait ces lignes. Il y circule un parfum de 1830, du temps où l'on voyait des royautés succomber, d'autres péricliter ; il y flotte, aussi, un souvenir

(1) Lamartine, *Cours familier de littérature*, III, p. 388-389 (*Entretien* XVII), Paris, 1857.

(2) Ozanam, *Mélanges*, II, p. 368.

de cette année 1832 durant laquelle les jeunes catholiques, dociles au geste d'Ozanam, insurgèrent leur foi chrétienne, en pleine Sorbonne, contre la royauté du talent. L'époque était propice à tous les genres de ripostes : les peuples ripostaient à l'oppression tentée par la Sainte-Alliance ; les croyants ripostaient à l'oppression tentée par certains savants.

Ce fut au pied des chaires de l'incroyance que s'ébaucha le groupement de jeunes gens auquel aspiraient les vœux d'Ozanam, groupement de défensive, et d'offensive, et d'émancipation. L'on se retrouvait pour se prêter réciproquement main-forte, et pour prêter, tous ensemble, main-forte à la foi. Des bruits de chaînes secouées traversaient l'atmosphère de l'Europe ; les catholiques aussi prendraient leur part du concert. Montalembert allait secouer celles du monopole universitaire ; Ozanam allait, lui, s'attaquer à d'autres chaînes, à celles qu'une certaine science, doctorale et brillante, prétendait imposer aux jeunes consciences. Il écrivait dès le 10 février 1832 : « Chaque fois qu'un professeur rationaliste élève la voix contre la révélation, des voix catholiques s'élèvent pour répondre. Nous sommes unis plusieurs dans ce but. Déjà deux fois j'ai pris ma part de ce noble labeur en adressant mes objections écrites à ces messieurs (1). »

Assez nombreux, ce semble, étaient les cours où cette jeunesse se portait. Au Collège de France,

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 46.

on allait entendre Lerminier, qui professait les législations comparées (1); ou bien l'on écoutait Ampère « justifier par une brillante théorie géologique l'antique récit de la Genèse » (2). A la Sorbonne, un peu plus tard, on s'assit près de la chaire de Michelet; on épiait sur ses lèvres « un sentiment qui ressemblait à l'esprit de retour vers les doctrines chrétiennes »; on lui savait gré de ne pas se faire gloire de son incroyance; on avouait ne pouvoir contempler sans émotion son front que le travail sillonnait de rides prématurées, ses cheveux blanchis avant l'âge; et l'on pleurait « bien des larmes » tandis que sa « parole chaleureuse » redisait la vie et la mort de Jeanne d'Arc (3).

Deux cours où l'on faisait bonne garde, et où l'on agissait, étaient ceux de Letronne et de Jouffroy. Une première fois, Letronne avait traité la papauté d' « institution passagère, née sous Charlemagne, mourante aujourd'hui »; une seconde fois, il avait accusé le clergé d'avoir constamment favorisé le despotisme. Certains gestes de tête, fort expressifs, par lesquels Ozanam repoussait les allégations du professeur, furent surpris par un autre étudiant catholique, qui ne le connaissait pas encore; il s'appelait Lal-

(1) *Ibid.*, I, p. 33.

(2) Ozanam, *Mélanges*, II, p. 78.

(3) Ozanam, *Mélanges*, II, p. 356. — Sur l'état d'âme de Michelet à cette époque, voir l'étude très fouillée de M. Ernest Seilliere : *Jules Michelet* (Librairie de la *Réforme sociale*, Paris, 1920).

lier, et son nom devait s'inscrire, à côté de celui d'Ozanam, dans l'histoire des conférences de Saint-Vincent de Paul. Les jeunes catholiques ripostèrent à Letronne. « Nos réponses lues publiquement, écrivait Ozanam le 10 février 1832, ont produit le meilleur effet, et sur le professeur, qui s'est presque rétracté, et sur les auditeurs qui ont applaudi. » « Ce qu'il y a de plus utile dans cette œuvre, continuait-il, c'est de montrer à la jeunesse étudiante qu'on peut être catholique et avoir le sens commun, qu'on peut aimer la religion et la liberté ; enfin c'est de la tirer de l'indifférence religieuse et de l'accoutumer à de graves et sérieuses discussions (1). » Les écarts de langage des professeurs hostiles secondaient ainsi les desseins d'Ozanam : il était là, debout, constatant le mal, pour créer le remède.

En cette année 1831-1832, le plus grand péril pour l'idée chrétienne était le cours de Jouffroy sur le problème de la destinée de l'homme. Non pas que le philosophe n'y fît l'éloge du catéchisme, « réponse sublime, disait-il, que l'enfant ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable ». Mais cet éloge se déroulait comme une oraison funèbre ; Jouffroy concédait que les religions étaient mieux appropriées que les systèmes philosophiques aux besoins des masses ; mais toutes ses préférences étaient pour les hommes d'élite qui, tourmentés, comme les masses,

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 46.

des problèmes intéressant l'humanité, essayaient de les résoudre avec leur raison seule. Il s'étendait avec complaisance sur la grande guerre qui, depuis plusieurs siècles, avait éclaté en Europe, entre la raison humaine et les imperfections de la solution chrétienne ; et comme il ne croyait pas à la possibilité d'une nouvelle solution religieuse, il conviait ses auditeurs à tenter avec lui un effort philosophique. Il avait des gestes courtois et condescendants pour ouvrir la tombe du christianisme en y laissant copieusement tomber des gerbes de fleurs.

L'œuvre du christianisme, déclarait-il, me semble avoir été d'achever l'éducation de l'humanité, et de la rendre capable de connaître la vérité sans figures et de l'accepter sans autre titre que sa propre évidence. Dès que cette œuvre est terminée dans un esprit, il est nécessaire que le christianisme s'en retire ; mais en se retirant, il emporte avec lui le germe de toute foi, et ce n'est jamais une religion nouvelle, c'est toujours la philosophie qui lui succède. Cette mission sublime du christianisme, elle est loin, bien loin d'être accomplie sur la terre. Elle ne l'est pas même entièrement dans ce pays, que sa civilisation place à la tête de l'humanité ; elle est plus loin encore de l'être dans les autres parties de l'Europe ; et elle est à peine commencée dans le reste du monde. Ceux-là sont bien aveugles qui s'imaginent que le christianisme est fini, quand il lui reste tant de choses à faire. Le christianisme verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Tout ce qui a été prédit de lui s'accomplira. La conquête

du monde lui est réservée, et il sera la dernière des religions (1).

Les catholiques éprouvaient quelque frémissement devant cette élégante façon d'honorer le christianisme et de l'inhumer. Une leçon suivit, dirigée contre la possibilité même de la révélation. C'en était trop ; un jeune catholique, Gorse, plus tard avocat au barreau de Tulle, expédia quelques observations au professeur ; quinze jours après, Jouffroy les analysa, tenta de les réfuter. Seconde lettre de l'étudiant, qui jugeait avoir été mal compris. Jouffroy cessa d'y prêter attention et, dans son prochain cours, affirma que le catholicisme répudiait la science et la liberté. La protestation, cette fois, devint plus solennelle ; Ozanam la concerta, la fit revêtir de quinze signatures. Jouffroy se soumit, donna lecture du document, s'excusa, affirma qu'il n'avait pas voulu blesser les croyances, ni attaquer le christianisme, et constata que les esprits

(1) *Cours d'histoire de la philosophie moderne : philosophie morale ; cours fait à la Faculté des Lettres en 1831*, p. 69 (Paris, Pichon et Didier, 1831). Voir Paul Dubois, *Cousin, Jouffroy, Damiron*, p. 138-151, éd. Lair (Paris, Perrin, 1902), et Lair, *Préface à la correspondance de Théodore Jouffroy*. p. 76-78 (Paris, Perrin, 1901). La catholique *Revue Européenne* s'occupait fréquemment de la doctrine de Jouffroy ; au t. VII, p. 98-115, Dusquesnel y critiquait ses *Mélanges philosophiques* ; au t. VIII, p. 693-700, Franqueville y défendait contre un cours de Jouffroy l'ascétisme des mystiques chrétiens. Sur l'incident entre Jouffroy et les jeunes amis d'Ozanam, voir *Lettres d'Ozanam*, I, p. 48-50.

avaient curieusement changé : « Il y a cinq ans, je ne recevais que des objections dictées par le matérialisme ; les doctrines spiritualistes éprouvaient la plus vive résistance ; aujourd'hui l'opposition est toute catholique. » La remarque fut douce au cœur d'Ozanam : les détracteurs mêmes du catholicisme attestaient ainsi la vigueur de son réveil. Ozanam continua d'être assidu aux leçons de Jouffroy ; et ces leçons lui faisaient peine : derrière les forfanteries des philosophes rationalistes, il sentait le désespoir.

VIII

De Montalembert a Picot : les diverses fractions du catholicisme. Ozanam et Bailly

Cependant, d'une escarmouche à l'autre, les jeunes militants de la pensée catholique demeuraient éparpillés, sans un lien qui les rattachât entre eux, sans un terrain commun qui les concentrât. Ils se rencontraient à certains cours hostiles comme à des revues d'appel ; mais la fraternité des âmes, pour mûrir, a besoin d'un toit ; Ozanam le cherchait toujours.

Le salon de Montalembert offrait aux jeunes catholiques un lieu de rassemblement fort aimé. Ils y rencontraient des hommes d'une autre école, venus là, écrivait Ozanam, comme des pèlerins d'un autre empire. Mickiewicz, Ballanche, Sainte-Beuve, Vigny, Mérode, d'Eckstein, Lerminier, Victor Considérant, Victor Hugo, traversaient l'hospitalière demeure. Tous ces passants intéressaient Ozanam ; Montalembert surtout, avec sa fougue angélique, sa conversation

très instructive, sa grâce merveilleuse, le fascinait ; et les « dimanches » de Montalembert avaient pour Ozanam un parfum de catholicisme et de fraternité. Il lui plaisait, aussi, d'observer que les points de doctrine sur lesquels Rome avait demandé le silence n'étaient pas remis sur le tapis et qu'on se retranchait à cet égard derrière la plus sage discrétion ; la causerie s'évadait vers l'histoire, vers la littérature, vers les intérêts de la classe pauvre, vers les progrès de la civilisation (1).

Voir Paris à travers le salon de Montalembert, c'était pour les jeunes catholiques une très bonne fortune ; mais Ozanam aspirait, pour eux, à des rendez-vous plus fréquents et plus intimes encore. Où donc était l'œuvre, où donc le journal, qui pût ménager aux bonnes volontés éparses, inexpérimentées encore, un centre de ralliement ? On n'était plus à l'époque où des jeunes gens pouvaient espérer trouver, dans l'affiliation à certains groupements religieux, quelque titre aux complaisances du pouvoir politique et quelques garanties pour l'éclat de leur carrière : depuis que des événements comme le procès de l'école libre avaient mis la ferveur catholique en conflit avec la loi, on ne pouvait plus soupçonner, derrière la publicité de l'acte de foi, la complicité des ambitions humaines. Des jeunes hommes comme Paul Lamache, qui, sous la

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 61-62 et 68-69. Cf. Lecanuet, *Montalembert*, I, p. 331 (Paris, Poussielgue, 1895).

Restauration, de crainte que la profession de chrétien ne fût interprétée comme un moyen de parvenir, s'étaient volontairement tenus à l'écart de tous les groupements religieux (1), se montraient tout prêts, désormais, à y porter leurs noms et leurs cœurs ; mais de ces groupements jadis si puissants, que restait-il ? Rien ou presque rien.

On avait vu s'effondrer tour à tour, dans la tourmente de 1830, l'*Association des bonnes œuvres*, fondée par le futur évêque Borderies pour la visite des prisons et des hôpitaux et pour l'instruction des petits Savoyards ; la fameuse *Congrégation*, si calomniée, où s'était dépensé le zèle du P. Ronsin ; la *Société des Bonnes Études*, qu'avait installée rue de l'Estrapade un laïque d'initiative, Bailly. C'en était fait, aussi, de ces projets superbes qu'avait élaborés, en 1827 et 1828, la *Société catholique des bons livres* (2), fondée dès 1824 par Mathieu de Montmorency ; c'en était fait de cette organisation, mûrement étudiée, qui avait commencé à donner des prix pour récompenser « les ouvrages populaires et les ouvrages scientifiques les plus propres à faire bénir la

(1) Lanzac de Laborie, dans *Ozanam, Livre du Centenaire*, p. 101-102.

(2) Voir Laurentie, *Rapport présenté au conseil général de la Société catholique des bons livres* (Paris, Béthune, 1827). Cette société, du 1824 à 1830, répandit près de 1.500.000 volumes dans les classes populaires. (*La Quotidienne*, 22 janvier 1830 : cité dans Guichen, *La France morale et religieuse à la fin de la Restauration*, p. 340-341.)

religion » et qui avait su grouper, dans ses commissions d'examen, des philosophes comme Bonald et Gerbet, des philologues et des archéologues comme Quatremère de Quincy, Rémusat, Saint-Martin, des historiens comme Michaud, des savants comme Ampère, comme Beudant, comme Cassini, comme Cauchy. Tous ces beaux échafaudages étaient désormais en ruines ; et d'autre part, en ce premier semestre de 1832, le groupe d'énergies auquel l'*Avenir* avait servi de centre gardait une certaine réserve, bien qu'on y attendît avec espoir les paroles d'adhésion que Lamennais se flattait de trouver à Rome.

La *Revue Européenne*, fondée par Carné en septembre 1831 sur les ruines du premier *Correspondant*, répondait aux aspirations intellectuelles des jeunes gens, par le souci qu'elle affectait d'étudier les traditions religieuses des anciens peuples et de ressaisir sous leurs diverses variantes quelques traces de la révélation primitive ; elle répondait, aussi, aux aspirations politiques de l'époque, par la façon cordiale dont Carné, dans le premier numéro, saluait l'émancipation de la Grèce et de la Pologne, et par l'ambition qu'il s'assignait d' « éclairer graduellement », dans le nouveau périodique, « les principales conditions de la société nouvelle » (1).

(1) Carné, *op. cit.*, p. 329-349. L'*Ami de la Religion*, 5 juillet 1832, p. 451-452, disait de la *Revue Européenne* : « Les auteurs adoptent en général les idées de M. de Lamennais, sauf peut-être l'alliance de la religion avec le libéralisme. Ils disent quelque part que tous les bons esprits sont frap-

La Tribune catholique, gazette du clergé, qui vit le jour en janvier 1832 sous la direction de Bailly, et qui, moins de deux ans plus tard, devait fusionner avec l'*Univers religieux* de l'abbé Migne, affichait un programme auquel un esprit comme celui d'Ozanam ne pouvait refuser de prendre intérêt. Tout dans cette gazette devait lui plaire : les indifférences qu'elle étalait et les enthousiasmes qu'elle proclamait, les insistances qu'elle affectait et les silences dont elle se faisait une loi, le genre d'informations auquel elle aspirait, et le genre de ton qu'elle s'imposait. « On ne nous verra point, écrivait Bailly dans le numéro-programme, nous passionner pour des formes politiques, passagères et variables, après tout, quelles qu'elles soient. » Ozanam, tout le premier, refusait de se passionner pour ces contingences, aussi bien pour les partis de gauche que pour le vieux royalisme, « glorieux invalide, disait-il, qui ne saurait, avec sa jambe de bois, marcher au pas des générations nouvelles » ; il détestait les pouvoirs qui, « pareils aux prétendants de Pénélope, voyant l'Église seule en ce monde, pensaient la séduire et régner sous son nom » (1), et ce n'est pas lui, assurément, qui eût songé à chicaner Bailly sur l'exacte nuance de son drapeau politique. « Je ne nie, je ne repousse aucune

pés de la nécessité d'une rénovation dans la théologie. Mais s'il y a quelque chose de systématique dans leurs opinions, ils professent partout un profond attachement à la religion. Ce recueil offre des articles remarquables par le talent. »

(1) Ozanam, *Mélanges*, I, p. 512-513.

combinaison gouvernementale, écrivait-il un jour à Falconnet, mais je ne les accepte que comme instruments pour rendre les hommes plus heureux et meilleurs (1). » Mais Ozanam, tout comme Bailly, aimait à tourner ses regards vers l'Amérique, vers l'Allemagne, vers l'Angleterre, pour y chercher des consolations. « L'Angleterre, écrivait Bailly, semble revenir, comme par enchantement, à la foi de ses pères, les conversions sont nombreuses en Amérique, et le mouvement scientifique de l'Allemagne est tout entier en faveur des doctrines catholiques. Nous ne négligerons aucune occasion de constater ces heureux progrès qui se font sous la double protection de la science et d'une libre discussion. » Ozanam, avec sa large curiosité d'esprit, devait savoir gré à Bailly de cette autre déclaration : « Nous tâcherons de ne laisser passer aucune production importante sans la faire connaître à nos lecteurs. C'est le seul moyen de les initier au mouvement intellectuel du monde, et de les mettre à même d'apprécier la part qu'ils y doivent prendre. » Un dernier trait, enfin, devait séduire Ozanam, c'était la bonne résolution prise par Bailly de châtier sérieusement, dans sa feuille, l'exubérance des polémiques. « Notre langage, écrivait ce bon chrétien, sera celui de la modération, qui est aussi une sorte de puissance. Nous n'oublierons pas que nous sommes les disciples de Celui qui a recommandé de ne pas éteindre

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 108.

la mèche qui fume encore ; nous n'oublierons pas que la charité est la première de toutes les vertus ; nous n'oublierons pas enfin que nous nous adressons surtout à des hommes dont la mission sainte est de calmer et non d'irriter les passions. »

C'était là, vraiment, l'organe dans lequel Ozanam et ses amis pouvaient trouver un écho de leurs âmes. La feuille, déjà fort ancienne, que dirigeait Picot sous le nom d'*Ami de la religion*, risquait parfois, au contraire, de les déconcerter et de les refroidir. Assurément, au cours des années, l'*Ami de la religion* avait rendu à l'Église d'indéniables services ; mais, au lendemain de 1830, cette feuille écartait les jeunes catholiques par son esprit soupçonneux ; elle les effrayait par sa prétention de régner sur la pensée religieuse et de s'imposer, feuille laïque, comme oracle de l'Église de France. Toutes les initiatives un peu neuves déplaisaient à Picot : lorsqu'en 1833 dom Guéranger fondera la communauté de Solesmes, il se heurtera aux suspicions de ce journaliste (1) et sera légitimement surpris de voir Picot, qui, en tant que gallican, refusait au pape le droit d'être le juge de la foi, s'en considérer, lui laïque, comme le gardien

(1) *Ami de la religion*, 30 juillet 1833. Voir le portrait que trace de Picot l'éminent bénédictin (dom DELATTE, auteur du livre : *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, I, p. 120-121 (Paris, Plon, 1909) ; et la monographie de M. Leterrier sur Picot (collection des *Contemporains*, 1912, Paris, maison de la Bonne Presse).

authentique. C'était une feuille perpétuellement gémissante que celle de Picot. Les mots : progrès de l'Église, conquêtes de l'Église, inquiétaient, au lieu de le réjouir, ce timide vieillard; se pouvait-il faire que l'Église fût en joie? De longues années durant, il avait prétendu la marier avec les pouvoirs absolutistes, qui partout chancelaient; portant lui-même le deuil des trônes, le morose *Ami de la religion* semblait éprouver quelque gêne, involontaire assurément, lorsqu'il sentait chez cette auguste veuve, l'Église, une certaine allégresse de vie.

Rien n'est plus frappant, à cet égard, que l'accès de mécontentement auquel s'abandonna Picot, lorsque Alexandre Dumas père, dans le livre *Gaule et France*, écrivit fort judicieusement : « Dans cette immense marche des peuples, les catholiques sont partout en progrès. » Picot tressautait; il cherchait le progrès, et ne le voyait pas; et le pauvre Dumas était sérieusement tancé pour n'avoir pas dit, comme les journalistes libéraux dont se plaignait également Picot (car de qui ne se plaignait-il pas?), que l'Église fût à l'agonie.

La révolution marche et s'étend partout, protestait le mélancolique vieillard, la corruption gagne, la religion perd chaque jour de son influence; et au milieu de ce mouvement déplorable, les esprits confiants croient voir des signes d'un progrès vers le bien. Que les partisans de l'incrédulité découvrissent dans tout ce qui se passe un progrès dans leur sens, on le concevrait; mais que des hommes religieux aperçoivent quelque

la mèche qui fume encore ; nous n'oublierons pas que la charité est la première de toutes les vertus ; nous n'oublierons pas enfin que nous nous adressons surtout à des hommes dont la mission sainte est de calmer et non d'irriter les passions. »

C'était là, vraiment, l'organe dans lequel Ozanam et ses amis pouvaient trouver un écho de leurs âmes. La feuille, déjà fort ancienne, que dirigeait Picot sous le nom d'*Ami de la religion*, risquait parfois, au contraire, de les déconcerter et de les refroidir. Assurément, au cours des années, l'*Ami de la religion* avait rendu à l'Église d'indéniables services ; mais, au lendemain de 1830, cette feuille écartait les jeunes catholiques par son esprit soupçonneux ; elle les effrayait par sa prétention de régner sur la pensée religieuse et de s'imposer, feuille laïque, comme oracle de l'Église de France. Toutes les initiatives un peu neuves déplaisaient à Picot : lorsqu'en 1833 dom Guéranger fondera la communauté de Solesmes, il se heurtera aux suspicions de ce journaliste (1) et sera légitimement surpris de voir Picot, qui, en tant que gallican, refusait au pape le droit d'être le juge de la foi, s'en considérer, lui laïque, comme le gardien

(1) *Ami de la religion*, 30 juillet 1833. Voir le portrait que trace de Picot l'éminent bénédictin (dom DELATTE, auteur du livre : *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, I, p. 120-121 (Paris, Plon, 1909) ; et la monographie de M. Leterrier sur Picot (collection des *Contemporains*, 1912, Paris, maison de la Bonne Presse).

IX

La conférence d'histoire : 1832-1833

Il restait encore, de l'ancienne *Société des Bonnes Études*, une réunion littéraire, très peu nombreuse. Bailly y fit entrer Ozanam et quelques autres jeunes gens, « amis de l'étude et de la vérité ». Elle fut d'abord assez pâle, assez vide ; et puis les rangs s'ouvrirent, la vie pénétra. Une conférence d'histoire fut fondée.

Elle commença ses travaux le 1er décembre 1832 (1). Bailly en fut président. L'une des vice-présidences fut, toute l'année, occupée par Ozanam. Le nombre des membres était illimité ; et « toutes les opinions trouvaient les portes ouvertes ». Ozanam aimait cette émulation ; il ne craignait pas, pour les catholiques, les surprises de la lutte. « Comme ils sont égaux en

(1) Nous nous servons, pour cette histoire, du rapport qui fut publié en 1833 sur la première année de la conférence et que nous avons, en collaboration avec M. Victor Bucaille, à peu près intégralement reproduit dans la *Revue Montalembert* du 25 mai 1912, p. 321-328.

nombre à ceux qui ne le sont pas, écrivait-il, et que d'un autre côté ils apportent plus d'ardeur, de zèle et d'assiduité, c'est toujours en leur faveur que la victoire intellectuelle se décide (1). »

La Conférence adopta en principe « la liberté de discussion ». Elle voulut « ne rien devoir qu'au zèle spontané de ses membres, et son règlement n'imposa d'autre frein que celui des convenances et de la raison. Ainsi chaque membre put aborder les sujets qu'il lui convint de choisir, et les développer suivant sa pensée. Chaque travail dut être soumis à une commission chargée d'en faire le rapport et d'en discuter les opinions, de les attaquer ou de les approuver ». « Rien n'échappe, ajoute une lettre d'Ozanam, à la sécurité de cette censure; il s'y fait des recherches sérieuses, un contrôle quelquefois très malin (2). » Au-dessus de cette commission fonctionnait un comité supérieur, composé du bureau et de trois membres de la réunion, et chargé de « donner à toute la conférence une vaste impulsion, d'indiquer les moyens de perfectionnement, de faire des rapports généraux et de constater les résultats du travail commun ».

A partir de février 1833, des conditions assez sévères furent mises pour l'admission des candidats; il restèrent nombreux, pourtant, et plusieurs, au jugement d'Ozanam, étaient d'un talent supérieur. « Les uns, voyageurs précoces,

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 67.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 61.

avaient visité plusieurs parties de l'Europe ; et l'un même avait fait le tour du monde ; d'autres avaient approfondi les théories de l'art, d'autres avaient sondé les problèmes d'économie politique. Le plus grand nombre se livraient à l'étude de l'histoire ; quelques-uns à la philosophie (1). » Une brochure, publiée à la fin de 1833, donne la liste, longue et variée, de tous les sujets traités dans la conférence au cours de l'année universitaire. Ozanam parla de la mythologie de l'Inde, de la poésie et de son influence, de la littérature orientale, de l'action du clergé et des laïcs, de la philosophie et du christianisme, et lut des vers sur le jour de l'an. Lallier traita du mahométisme, des richesses morales et matérielles, du saint-simonisme, de la théorie des époques critiques et organiques ; deux autres futurs « confrères » de Saint-Vincent de Paul, Lamache et Le Taillandier, étudièrent, le premier, la peinture sur verre, l'architecture du moyen âge, la statuaire du moyen âge; le second, l'histoire des ordres religieux, les croyances fondamentales de l'antiquité, la constitution du peuple juif. Nous voyons Danton, le futur inspecteur général de l'université, consacrer un travail à l'histoire de l'insurrection espagnole sous Charles-Quint; Chéruel, le futur historien, parler des principes de la richesse, de l'état actuel de la religion et de la philosophie, et dire une autre fois quelques mots qu'il intitulait : *Coup*

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 66-67.

d'œil sur l'avenir. « Différents sentiments se sont manifestés à la tribune, lisons-nous dans le compte rendu de ces petites joutes ; l'amour de la vérité présidait seul à ces débats ; quoique séparés quelquefois d'opinion, les membres de la Conférence sont toujours restés unis de cœur. »

En cet été de 1833, Ozanam connut de superbes heures d'espoir : les destinées communes de la science et de la foi illuminaient son regard et le ravissaient. A l'occasion d'un livre qui venait de paraître sur Isaïe, il écrivait dans la *Tribune catholique* du 12 juin 1833 :

Plus la science a grandi, plus elle a recueilli de découvertes nouvelles, plus elle s'est rapprochée de la révélation. C'est comme un fleuve : plus vous le voyez large, plus il est voisin de la mer. A chacun des âges qu'elle a parcourus, à chacun de ses pas, la science a fait en quelque sorte une magnifique récapitulation d'elle-même en expliquant les livres saints. On dirait qu'en venant se confondre de la sorte avec la parole de Dieu, la pensée de l'homme veut éprouver ses forces et vérifier ses progrès ; on dirait qu'elle veut mesurer sa hauteur et savoir de combien sa sœur aînée la dépasse encore. Quand donc la science mûrie au soleil des siècles aura porté ses fruits, et que la raison aura ramassé sa dernière moisson, toutes ses recherches, tous ses labeurs, toutes ses conquêtes viendront se résoudre dans une vaste interprétation des croyances révélées. Toute vérité rationnelle aboutira à la vérité religieuse, et alors l'Eglise verra toutes les connaissances humaines se précipiter dans son sein, et lui présenter leurs offrandes.

Ce jour glorieux ne luira pas sur nous : une tâche

plus humble nous est imposée. Les vérités scientifiques sont trop éparses et trop confuses pour qu'un homme se lève et les rassemble comme un troupeau dispersé, et, les poussant devant lui, les ramène au bercail. On aura fait beaucoup si l'on saisit une branche isolée de nos connaissances et qu'on lui imprime une direction chrétienne (1).

Ce programme d'apostolat intellectuel, dont on devine que l'auteur s'enchante, coïncidait avec le plein développement des conférences d'histoire ; et les conférences lui apparaissaient, sans doute, comme une première ébauche de cette direction chrétienne à laquelle, dans les siècles futurs, la science tout entière se soumettrait. Les divergences même qui s'y laissaient voir accentuaient, bien loin de le ralentir, cette sorte d'entraînement catholique que propageaient autour d'eux, grâce à l'institution des conférences, Ozanam et ses jeunes amis. Avec leurs clans d'incroyants ou de sceptiques, où des conquêtes pouvaient faire brèche, ces petits aréopages de jeunes gens n'étaient-ils pas comme l'image du futur royaume de la science, dans lequel la foi, d'ores et déjà installée, trouverait à la longue, pour toute son escorte de généreuses richesses, un droit de cité de plus en plus incontesté ? En principe, ces

(1) L'article n'est pas signé ; mais dans le précieux volume où Lallier fit relier tous les numéros de la *Tribune* et de l'*Univers* intéressant l'histoire des premiers confrères de Saint-Vincent de Paul, Lallier a marqué cet article comme étant d'Ozanam.

conférences étaient de très libres parades; en fait, Ozanam, héraut de la foi, y était le maître.

Et lorsqu'il se reportait à deux années en arrière, à l'époque où, simple étudiant lyonnais, les assauts inouïs du saint-simonisme l'avaient, pour la première fois, poussé dans la mêlée, il pouvait constater, promenant son regard sur les jeunes gens qui se pressaient aux conférences, combien rapidement s'était transformé l'horizon.

Le Christ faisait sa rentrée, sous les regards d'Ozanam, dans certaines consciences qui naguère s'étaient données, passives, à l'influence posthume de Saint-Simon. L'on assistait brusquement à l'effondrement du saint-simonisme : devant ce christianisme que les saint-simoniens avaient considéré comme mort, c'était leur doctrine à eux qui, d'un trépas prématuré, succombait sous le ridicule. Spectateur toujours généreux, et toujours plus soucieux de la gloire du Christ que de la sienne propre, Ozanam se garda de piétiner l'ennemi vaincu, il fit au contraire le geste de le relever, et d'honorer tout ce qu'il y avait de généreux dans ses aspirations désormais découragées, et d'en faire hommage au Christ, seul capable de les satisfaire. Un article du *Conseiller des familles*, que reproduisit le 28 juillet 1833 la *Tribune*, nous permet d'admirer Ozanam dans ce rôle toujours délicat — et délicat surtout pour une âme fougueuse et juvénile — qui consiste à enregistrer une victoire, et à la commenter (1).

(1) Nous avons, en collaboration avec M. Victor Bucaille,

Il redisait, dans cet article, les premières illusions des saint-simoniens, et puis il disait leurs mésaventures, sans s'y acharner. Cela fait, Ozanam ajoutait : « Maintenant donc que le saint-simonisme a cessé de vivre, ou que du moins il touche à son agonie, jugeons-le d'un œil impartial : ne parlons pas de ses doctrines, le bon sens les a déjà jugées ; parlons de son influence. » Alors, avec un mélange de finesse et de charité, il savait, au lieu de rire de ces vaincus dont alors il était à la mode de rire, leur rendre justice et leur dire quelque merci. Justice et merci, parce qu'ils avaient osé « fouler aux pieds l'indifférence en matière religieuse, en rejetant loin d'eux le manteau des philosophes » ; parce que, « ridicules en voulant s'imposer le pontificat à eux-mêmes », ils n'en avaient pas moins « proclamé la nécessité et la dignité du sacerdoce » ; parce qu'ils avaient « fait renaître au XIXe siècle l'intérêt des discussions théologiques » ; parce qu'ils avaient « réhabilité l'histoire de l'Église », par des éloges qui avaient « trouvé plus de croyance que tous les livres des apologistes chrétiens » ; parce que, grâce à eux, « un certain nombre d'esprits » avaient commencé à « comprendre ce que l'Évangile a su faire pour le bien de l'humanité » ; parce que, « en transportant dans leurs théories une portion considérable des institutions catholiques, ils en avaient démontré l'excellence et la profondeur ».

publié la partie la plus importante de cet article dans la *Revue Montalembert* du 25 juin 1912, p. 420-422.

« Une tendance toute chrétienne qui se retrouve encore parmi les disciples de Saint-Simon, continuait Ozanam, c'est cet ardent prosélytisme qui les conduit à travers les huées et le ridicule, et qui les mène jusque dans de lointaines contrées pour la réalisation de leurs utopies. » Ozanam s'attendrissait sur les jeunes gens « qui ne savaient presque pas qu'il y eût encore au monde une religion catholique, et qui, sentant en eux le besoin de croire et d'aimer, s'étaient jetés à corps perdu dans cette doctrine fausse qui leur présentait quelques lointains reflets de la révélation ». Mais déjà certains, revenant au catholicisme, lui « promettaient de puissants défenseurs » ; et les bras d'Ozanam et de l'Église demeuraient ouverts pour tous les autres.

Le saint-simonisme, insistait-il avec une confiance joyeuse, n'est point une déviation immédiate du christianisme, c'est au contraire un mouvement qui s'opère au sein de l'incrédulité pour revenir à la foi. Les saint-simoniens, ce sont des hommes qui, égarés dans les ténèbres, ont voulu se créer une lumière à eux-mêmes, une lueur fausse, vacillante, mais qui vaut déjà mieux que les ténèbres, et qui peut les conduire auprès de la véritable voie. Peu de chrétiens se sont faits saint-simoniens pour devenir incrédules ; plusieurs incrédules se sont faits saint-simoniens pour devenir chrétiens. Leur doctrine fut fausse, leur tendance incomplète, mais l'une et l'autre sont un progrès sur l'impiété philosophique de notre siècle. C'est une fièvre, c'est un délire ; mais il est des occasions où la fièvre et le délire sont des signes d'une prochaine convalescence.

La place de Saint-Simon et de son école dans l'histoire philosophique et religieuse du XIX^e^ siècle était ainsi fixée par ce jeune homme, par le même jeune homme qui, aux heures de péril, avait crié halte au saint-simonisme; elle était fixée avec une perspicacité, une précision d'analyse, une hauteur de vues, une façon naturelle de planer, qui font de cet article une des meilleures pages d'Ozanam étudiant. Il y a là mieux qu'un chef-d'œuvre d'intelligence, il y a là un chef-d'œuvre de cœur. C'est avec tout ce que son cœur renfermait d'amour pour le Christ, et d'amour pour les jeunes gens ignorants du Christ, qu'il s'était courbé sur ces âmes saint-simoniennes, déjà proches de l'Église ou retenues encore loin d'elle, et qu'il les avait comprises, et qu'il survenait, lui, leur adversaire, pour les soustraire à l'injuste et accablant ridicule auquel les eût volontiers condamnées la frivolité du siècle.

Oh ! n'insultez pas, s'écriait-il en terminant, ceux qui se trouvent encore rangés sous la bannière de Saint-Simon. Ne menacez point leur vie, car vous les feriez s'endurcir dans leurs erreurs en se croyant martyrs. S'ils veulent vous prêcher leur doctrine, montrez-leur l'Évangile et ces paroles de saint Paul : « Si quelqu'un, fût-ce un ange, vous enseigne un autre Évangile que le mien, ne le croyez pas. » S'ils vous disent que le christianisme n'est plus, montrez-leur la croix de votre clocher, et vos sœurs de charité, et vos frères des écoles chrétiennes. S'ils vous promettent le bonheur pour cette vie, montrez-leur le ciel, et dites-leur : Jésus-Christ nous l'a promis pour l'éternité.

Les jeunes catholiques qui lisaient ces lignes y trouvaient, pour les conférences d'histoire, une méthode de discussion et des leçons de conduite : ils savaient, désormais, comment il convenait de traiter un camarade saint-simonien. Peut-être, dans leurs familles, quelque aïeul voltairien, non moins ennemi du saint-simonisme que de l'Église, aurait-il pu leur donner à croire, par des sarcasmes faciles, que le saint-simonisme, gisant à terre, ne méritait rien de plus que d'être souffleté d'un dernier éclat de rire ; l'intelligence et la charité d'Ozanam enseignaient d'autres habitudes d'esprit, et un plus hospitalier respect. Sans péril pour les catholiques, les conférences d'histoire pouvaient se montrer accueillantes pour cette « Armée du Salut socialisante (1) » qu'était l'équipe des saint-simoniens ; elles s'ouvraient à leur grande disgrâce, comme un porche discret dont l'église est l'issue.

Il y eut, un soir, une séance très agitée. Broet, qui était saint-simonien, avait entrepris de prouver la dissolution du catholicisme par l'histoire des révolutions et par l'anarchie actuelle de ses doctrines. Ozanam riposta, accumula les arguments bien étudiés, et puis, dans une péroraison superbe où l'éloquence semblait faire fi de l'éloquence et rêver, au delà des parlottes, l'action immédiate sur le monde et la conquête

(1) L'expression est de Pierre Quentin-Bauchart, dans son livre : *La crise sociale de 1848* (Paris, Hachette, 1920).

effective du monde, le jeune apôtre demandait :

Que sert de venir au milieu des nations, et de dire d'une grande voix : le catholicisme est mort ! Que sert cette oraison funèbre, que depuis dix-huit siècles on répète à satiété à nos oreilles ? Depuis dix-huit siècles, car, ne vous y trompez pas, cette objection est vieille comme la vérité ; elle date du temps des Apôtres ; eux aussi, on les traitait d'agonisants, *quasi morientes*, et eux, ils n'ont pas répondu, ils ont conquis le monde (1).

Ozanam ensuite se tut. L'éclat de sa réponse eût pu l'enorgueillir, mais il semblait, bien plutôt, que les Apôtres lui fissent envie, eux qui, au lieu de tant répondre, savaient faire chanceler les idoles dans les temples et d'autres, plus tenaces, au fond des âmes.

(1) Ozanam, *Vie de Frédéric Ozanam*, p. 126-130.

X

Le légitimisme contre les conférences d'histoire : les attaques de Picot

Le succès même de cette œuvre de conférences paraît avoir, peu à peu, inquiété l'*Ami de la Religion*. On apprenait qu'à Rouen les jeunes catholiques essayaient une initiative du même genre (1). Picot, plus prompt à éteindre les ardeurs juvéniles qu'à les encourager, jugea bon de se mettre aux aguets. Le 15 mars 1834, il accusa un camarade d'Ozanam d'avoir lu un plaidoyer pour la république, d'avoir avec admiration cité « saint Hildebrand » (Grégoire VII), qui appelait, dit-on, les rois les membres du démon ; et d'avoir regretté amèrement que Grégoire XVI n'eût pas accordé la liberté à ses sujets. L'*Ami de la Religion* demandait comment des hommes graves et religieux avaient laissé des jeunes gens discourir sur ce ton, et insinuait que ce membre de la conférence d'histoire avait des

(1) *Ami de la religion*, 13 mars 1834.

rapports intimes avec Lamennais. On ajoutait d'ailleurs qu'à la conférence suivante une réponse « ferme, spirituelle et satisfaisante » avait été faite à l'apologiste de la république (1). L'étudiant visé par cet article était Elie de Kertangui, secrétaire de Lamennais, et qui devait bientôt épouser sa nièce ; il protesta qu'il n'avait rien dit contre Grégoire XVI, et que ses paroles n'engageaient que lui-même (2).

Il est vraisemblable que l'*Ami* prit soin d'épier Kertangui ; car peu de temps après, les polémiques recommencèrent et, cette fois, découvrirent Ozanam. Dans un de ses cours du Collège de France, Lerminier, faisant allusion à l'attitude de Lamennais, avait dit :

> La papauté a-t-elle un souffle de vie ? Dans notre pays, le génie la dédaigne, il se tait... Mais s'il m'était donné de vous montrer la secrète indignation qui oppresse cette âme fière, vous apercevriez les montagnes de mépris qui s'y entassent (3).

En présence de cette boutade de Lerminier et de l'impression produite par les *Paroles d'un*

(1) *Ami de la religion*, 15 mars 1834, p. 330.

(2) *Ami de la religion*, 20 mars 1834, p. 367. Voir sur Élie de Kertangui, Charles Sainte-Foi, *Souvenirs de jeunesse*, éd. Latreille, p. 78-81 (Paris, Perrin, 1911).

(3) Cité dans l'*Ami de la religion*, 10 mai 1834, p. 67. *L'Univers religieux* du 7 mai 1834 publia un résumé et une réfutation de la leçon de Lerminier contre la théocratie catholique : les deux plumes d'Ozanam et de Lallier avaient collaboré pour ce travail.

croyant, qui venaient de paraître, Ozanam, sans aucune vaine agression contre Lamennais, jugea bon de développer, devant la conférence d'histoire, le rôle séculaire de l'Église. Il la montra distribuant à tous, et surtout aux faibles, trois nourritures, physique, intellectuelle et morale. On reprochait à l'Église de favoriser le pouvoir absolu; Ozanam protestait; il commentait les deux paroles par lesquelles le Christ avait renversé l'ancien despotisme : d'une part : « L'homme ne vit pas seulement de pain » ; d'autre part : « Ne craignez pas celui qui peut tuer le corps, mais celui qui peut perdre l'âme. » Il faisait assiter ses auditeurs à la naissance de la liberté dans les catacombes ; il célébrait la Légion thébaine, donnant le double exemple de la liberté et de la résignation chrétienne; il glorifiait saint Ambroise devant Théodose; il faisait comprendre la portée du sacre, contrat établi par l'Église, « au pied des autels, entre deux parties libres, le peuple et le roi ». Se tournant vers l'autre confession chrétienne, il saluait, en elle, l'alliée véritable des rois absolus, Wasa, Henri VIII, Elisabeth; et passant en revue les Bourbons, il constatait que le peuple catholique de Paris s'était défié de la conversion d'Henri IV, que Louis XV avait eu Voltaire pour gentilhomme, que Louis XVI avait signé la Constitution civile du clergé, document schismatique. Puis il montrait l'Église favorisant le génie dans la science, dans l'art et dans l'action. « Que l'on ne se prévale pas des découvertes de l'intelli-

gence, concluait-il en substance, et que l'on n'espère pas dépasser le christianisme. Jésus-Christ, comme Colomb, a découvert un nouveau monde intellectuel, les découvertes que l'on pourrait faire n'aboutiraient qu'à décrire quelques petites îles, circonvoisines du monde révélé. » Puis lorsque Ozanam eut parlé, Kertangui, cherchant à Lamennais des excuses, vint lire une lettre où celui-ci se déclarait fort tranquille sur les suites que pourrait avoir, relativement à Rome, la publication des *Paroles d'un croyant*, et se proclamait « soumis en religion, et libre sur tout le reste » (1).

Il y avait, parmi les assistants, un jeune légitimiste passionné, et sans doute extrêmement chatouilleux, qui s'appelait Cartier. Le 5 juin, d'après des souvenirs qu'il avouait déjà n'être plus récents, il envoya à l'*Ami de la Religion* un résumé du discours d'Ozanam, résumé qu'il présentait lui-même comme incomplet. Un des collaborateurs ecclésiastiques de l'*Ami* trouva dans cette communication la matière d'un long article. Ozanam y était accusé d'avoir émis des « assertions hasardées, bizarres, fausses », d'avoir calomnié la monarchie, injurié Louis XVI, affirmé que « l'appui du royalisme était sali » ; on lui imputait, aussi, d'avoir qualifié Lamennais de génie-démon. Puis l'article relatait, d'une façon incomplète, l'intervention de Kertangui,

(1) La lettre fut publiée dans l'*Ami de la religion*, 7 juin 1834, p. 271.

et concluait : « Tous ces détails nous ont paru assez piquants dans les conjonctures présentes; ils montreront à quel point de jeunes esprits se laissent prévenir en faveur de théories et de systèmes dont il faut espérer que la réflexion et l'expérience les détacheront peu à peu (1). »

Lorsque parut le numéro de l'*Ami*, le plus ennuyé fut Cartier. Jamais il n'avait pensé que ses indiscrétions pussent susciter contre Ozanam trois pages aussi agressives ; il écrivit à celui-ci pour se confesser et s'excuser. La réponse d'Ozanam fut un modèle de cordialité et de généreuse dignité. Il la faut citer tout entière :

Monsieur,

Je vous remercie de la loyale conduite que vous avez tenue à mon égard, en me prévenant de l'article inséré contre moi dans l'*Ami de la Religion*. L'imprudence que vous pouviez avoir commise est plus que réparée par l'aveu amical que vous m'en faites.

Nous sommes jeunes, Monsieur, et comme tels nous sommes tous capables de pareilles fautes, mais nous sommes chrétiens aussi, et si comme tels nous nous devons le pardon des injures, à plus forte raison nous devons-nous l'oubli d'un manquement involontaire.

Ainsi je vous promets de ne point parler à la conférence de cette affaire qui me peine vivement, ou si, par quelque motif, je me vois obligé d'en parler, je vous promets de le faire de manière à ce que rien ne puisse blesser votre délicatesse. Votre démarche envers moi mérite de ma part reconnaissance, elle vous assure mon estime, elle me fait désirer votre amitié.

(1) *Ami de la religion*, 5 juin 1834, p. 253-256.

Je suis fâché de ne pouvoir pas donner communication de votre lettre à M. de Kertangui avec qui je n'ai d'autres rapports que ceux de la conférence; je me ferai d'ailleurs un plaisir de lui expliquer tout à votre honneur samedi prochain.

Je comprends enfin que des motifs sacrés puissent vous empêcher de témoigner votre mécontement à M. l'ecclésiastique, auteur de l'article en question. Je vous prie en retour de lui transmettre la lettre ci-incluse, dans laquelle il ne trouvera rien d'offensant, mais un appel à sa bienveillance et à sa justice. J'espère que vous voudrez bien lui faire parvenir cette lettre, j'y tiens *expressément*.

Il pourra se faire, Monsieur, que nous ne partagions point les mêmes doctrines politiques; toujours nous serons d'accord sur les maximes inébranlables de Religion et de Charité. Puissent ces relations que vient d'établir entre nous une affaire assez désagréable de sa nature, resserrer pour nous les liens de la fraternité catholique et nous assurer dans l'esprit l'un de l'autre un amical souvenir!

Je suis, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre dévoué serviteur et affectionné collègue.

Signé : A.-F. Ozanam (1).

C'est ainsi qu'Ozanam savait pardonner. Quant à l'*Ami de la Religion*, Ozanam jugeait nécessaire de lui donner un avertissement; et la lettre qu'il expédiait à cette feuille, par l'entremise de Cartier, témoignait d'une légitime tristesse. Les vio-

(1) Bibliothèque d'Avignon : autographes de la collection Requien, n. 7378. Nous devons à M. Decq-Ozanam l'obligeante communication de cette lettre.

lences dont Ozanam était victime n'étaient que le symptôme de l'esprit coutumier qu'apportaient Picot et ses amis dans certaines polémiques. Ce qu'il y avait au fond de leur pensée, le récent biographe de dom Guéranger nous l'explique de lumineuse façon. « Picot, écrit le R. P. dom Delatte, suivait avec une rare avidité toutes les étapes de la chute de Lamennais, chute qu'il semblait savourer comme un triomphe. Il considérait comme suspect quiconque, ayant appartenu de près ou de loin à l'école de l'*Avenir*, n'avait pas consenti depuis l'encyclique *Mirari vos* à se faire une créance immaculée en abjurant entre les mains de Picot. » Voilà, mis à nu, l'intime motif de la malveillance que Picot témoignait à la conférence d'histoire : et l'alerte défense d'Ozanam était dès lors amplement justifiée.

Monsieur, riposta-t-il, dans votre-avant dernier numéro, vous m'avez fait l'honneur de parler de moi, jeune homme inconnu, et d'analyser un discours que j'aurais prononcé dans une réunion littéraire.

Je pourrais me plaindre, au nom de mes collègues, de cette publicité donnée à une réunion familière où l'on n'a d'autre ambition que d'apprendre un peu à parler et à écrire, où l'on a coutume d'apporter à la fois son esprit et son cœur, et de ne rien se taire, où on désire par-dessus tout l'intimité, la discrétion et la paix.

Mais, puisque vous avez attaché assez de prix à nos conversations amicales pour en entretenir vos respectables lecteurs, au moins une scrupuleuse fidélité devait présider à ce rendement de compte. Jeunes gens que nous sommes, la première fois que vous traduisiez

notre nom et nos discours sur la scène publique, ce ne devait pas être pour les flétrir d'accusations injustes.

Cependant l'analyse que vous avez donnée de mes paroles est inexacte, elle tronque ma pensée, elle me prête des expressions odieuses et ridicules dont je ne me suis pas servi, elle est accompagnée de réflexions sévères où l'on m'attribue des idées et des intentions que je repousse.

Il est vrai, monsieur, que j'ai parlé dans une conférence littéraire au sujet du dernier livre de M. de La Mennais ; mais ce n'était point un système historique ou politique que moi, jeune homme de vingt-un ans, je venais exposer ; c'étaient seulement quelques réflexions simples et improvisées que je soumettais de vive voix à mes collègues, pensant ainsi provoquer les leurs.

Passant au détail, Ozanam rectifiait, d'abord, certains des propos que le correspondant de l'*Ami* lui avait prêtés ; et, chemin faisant, il donnait une jolie leçon de charité à ceux qui, suivant l'expression de dom Delatte, savouraient comme un triomphe personnel la chute de Lamennais. « Je n'ai point nommé M. de Lamennais un génie-démon, protestait-il ; car, je me souviens qu'il est écrit : Ne jugez pas, afin que vous ne soyez point jugé. » Il n'avait jamais dit, non plus, que l'appui du royalisme fût sali. « Le royalisme, insistait-il, se personnifie pour moi sur des têtes si vénérables et si chères, qu'une semblable expression ne saurait s'échapper de mes lèvres sans me laisser un remords au cœur. » Mais l'*Ami*, non content de mettre sur les lèvres d'Ozanam des paroles qu'Ozanam

n'avait pas dites, avait fait au jeune homme un procès de tendance. Ozanam le constatait, et sa lettre se terminait en ces termes :

Voilà pour ce que l'on m'a fait dire ; voici pour ce dont on m'accuse.

On m'accuse de calomnier la monarchie. Jeune, je n'ai encore aucun intérêt à calomnier qui que ce soit, et quand j'y aurais intérêt, j'espère avoir assez d'honneur et de charité pour m'en abstenir. J'étudie l'histoire selon mes forces ; je ne sais si je me trompe, mais à coup sûr je ne calomnie pas.

Enfin, on me fait sortir d'une école hostile aux rois. Chrétien, je me fais gloire de n'appartenir à aucune autre école qu'à celle de la vérité, qui est l'Église. Mais si jamais, dans la lutte des opinions qui divisent la France, mes sympathies m'ont fait pencher quelque part, si jamais on m'a attribué des croyances politiques, c'était plutôt dans une école opposée, dans une école amie de la royauté sage, que je les aurais puisées.

Ce n'est point une déclaration de principes que je suis venu faire ici ; ce serait une présomption malséante à mon âge. Un temps viendra où l'étude et l'expérience me donneront peut-être le droit d'avoir des doctrines sociales ; en attendant, j'ai deux choses auxquelles je tiens, parce que l'une me vient de Dieu et l'autre de mes parents : la foi et l'honneur. Ces deux choses, nul n'a le droit de les attaquer.

D'ailleurs, la personne qui s'est permis de publier et d'interpréter mes paroles n'était point présente à la séance où je les ai prononcées ; elle n'a eu entre les mains que des notes éparses, incertaines, recueillies tandis que je parlais sans notes, sans préparation : n'était-ce pas imprudent de sa part d'en faire matière à journal ? Et l'imprudence, quand elle peut compro-

mettre le nom d'un jeune homme, n'est-elle pas manque de charité ?

Charité ! Voilà le mot qui demeurait toujours au bout de la plume d'Ozanam, lors même que les circonstances la forçaient d'être véhémente. Picot inséra la lettre avec quelques ergotages ; il observa qu'Ozanam, ayant improvisé, pouvait ne pas se rappeler tout ce qu'il avait dit, et se déclara surpris de trouver chez le jeune homme « tant d'horreur pour la publicité, puisque son nom figurait dans trois ou quatre recueils, dans la *France Catholique*, dans l'*Univers*, dans la *Jeune France* (1) ». L'*Ami de la Religion* n'aimait peut-être pas que dans la presse la religion trouvât d'autres amitiés que le sienne (2).

Lequel des deux était le plus à plaindre : Ozanam ou Picot ? Le publiciste chagrin, auquel ses partis pris interdisaient maintes raisons d'espérer, ou bien le manieur de jeunes âmes, jeune lui-même, qui savait faire, d'elles toutes, des ouvrières et des messagères d'espoir ? Dans une de ses lettres, Ozanam racontait à Falconnet la sortie d'une conférence d'histoire :

Nous sommes surtout une dizaine, lui disait-il, unis plus étroitement par les liens de l'esprit et du cœur, espèce de chevalerie littéraire.

(1) *Ami de la religion*, 10 juin 1834, p. 285.

(2) Voir à ce sujet, sur Picot, les pages de Charles Sainte-Foi, *Souvenirs de jeunesse*, éd. Latreille, p. 201-205 (Paris, Perrin, 1911).

Quelquefois, lorsque l'air était plus pur et la brise plus douce, aux rayons de la lune qui glissaient sur le dôme majestueux du Panthéon, en présence de cet édifice qui semble s'élancer au ciel et auquel on a ôté sa croix comme pour briser son élan, le sergent de ville, l'œil inquiet, a pu voir six ou huit jeunes hommes, les bras entrelacés, se promener de longues heures sur la place solitaire ; leur front était serein, leur démarche paisible, leurs paroles pleines d'enthousiasme, de sensibilité, de consolation ; ils se disaient bien des choses de la terre et du ciel, ils se racontaient bien des pensées généreuses, bien des souvenirs pieux ; ils parlaient de Dieu, puis de leurs pères, puis aussi de leurs amis restés au foyer domestique, puis de leur patrie, puis de l'humanité. Le Parisien stupide qui les coudoyait en courant à ses plaisirs ne comprenait point leur langage : c'était une langue morte, que peu de gens connaissent ici. Mais moi, je les comprenais, car j'étais avec eux, et en les entendant, je pensais et je parlais comme eux, je sentais se développer mon cœur, il me semblait que je devenais homme, et j'y puisais, moi si faible et si pusillanime, quelques instants d'énergie pour les travaux du lendemain (1).

C'est en vérité grand dommage, s'il plaisait au correspondant de Picot de se tenir aux écoutes, qu'il n'ait pas surpris, sur la place du Panthéon, quelques-uns de ces entretiens tardifs dans lesquels Ozanam était comme le maître du chœur et qui devaient ressembler, parfois, à des prières communes. Une fois au moins, les « espions de certains journaux soi-disant religieux » (2), pour

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 68.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 103.

reprendre l'expression d'Ozanam dans une lettre du 16 mai 1834, eussent pu servir à l'édification des âmes.

Dans quelle mesure le ralentissement des conférences d'histoire, qui se dessina dans l'été de 1834 et devint très notoire en 1835, fut-il dû aux chicanes, aux ennuis dont Ozanam se sentait peut-être guetté? C'est ce qu'il est malaisé de discerner, pas plus qu'on ne peut préciser si l'abbé Marduel, confesseur d'Ozanam (1), fut appelé à dire son mot. L'opinion de l'abbé Marduel était d'avance connue, puisque, dans ses deux gros volumes sur l'*Autorité Paternelle*, il écrivait : « Plaignons ceux qui ne pensent pas bien ; évitons de discuter avec eux, car dans les moments d'effervescence on est peu disposé à entendre la vérité. Souvent nos efforts pour la faire connaître attachent plus fortement à l'erreur. Dieu seul peut éclairer les esprits, changer les cœurs et retirer l'homme de l'aveuglement qui l'empêche de comprendre les vérités les plus simples (2). »

Ces réflexions, évidemment, n'interposèrent aucun voile entre la conscience catholique d'Ozanam et son ferme dessein d'un long apostolat intellectuel; le grand élan d'Ozanam apôtre, de l'Ozanam qu'aujourd'hui tous les catholiques sont d'accord pour glorifier, ne se laissa pas

(1) Sur l'abbé Marduel, voir Mgr Ozanam, *op. cit.*, p. 639-644.

(2) Marduel, *op. cit.*, II, p. 518.

amortir ; mais peut-être persuadèrent-elles Ozanam que, dans le cadre d'une parlotte telle qu'étaient les conférences d'histoire, des discussions sur les grands problèmes religieux servaient de peu, et les « pauvrettes », comme Ozanam qualifiait ses conférences, furent peu à peu « mourantes », et ne l'intéressèrent plus que « comme moyen de recruter la conférence de charité ». Car les catholiques prédestinés à de grandes œuvres — et tel était Ozanam — savent faire bon usage des inimitiés qu'ils rencontrent; et si Picot, sans le vouloir ni le prévoir, fit s'orienter vers la conférence de Saint-Vincent de Paul, vers une œuvre de bien qui leur survit magnifiquement, les énergies que sa vigilance suspectait, l'*Ami de la Religion*, par ce manque même de charité que lui reprochait si justement le jeune Ozanam, fit beaucoup, sans le savoir, pour la charité (1).

(1) Sur la fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, voir, dans *Ozanam, livre du centenaire*, p. 95-150, l'étude de M. DE LANZAC DE LABORIE.

XI

Un premier essai d'université catholique : les conférences de Gerbet

Au-delà des improvisations ou des juvéniles travaux de la conférence d'histoire, à côté de ces cours de Sorbonne où l'on allait, parfois, en protestataires plutôt qu'en disciples, Ozanam, dès son arrivée à Paris, s'était préoccupé de faire surgir certaines chaires, au pied desquelles ses jeunes amis pussent, en toute sécurité, s'instruire et s'exalter. Dès janvier 1832, l'abbé Gerbet avait inauguré quelques leçons sur la philosophie de l'histoire; de Coux, le futur professeur de Louvain, avait commencé un enseignement d'économie politique ; et un autre rédacteur de l'*Avenir*, d'Ault-Dumesnil, appliquait à la littérature espagnole la théorie générale qu'il avait conçue sur les caractères généraux de la littérature catholique. « Comme une humble image qu'on brise ensuite et qu'on oublie », ces cours voulaient « préfigurer, ainsi que le proclamait Gerbet, les futures universités catholiques et libres ». Les

leçons dans lesquelles de Coux mettait à nu « la plaie qui ronge la société et le remède qui seul peut la guérir » attiraient une studieuse affluence ; Ozanam y trouvait « profondeur, intérêt, vérité, vie » (1). Mais l'abbé Gerbet, surtout, le passionnait : « C'est maintenant, écrivait-il à Falconnet, qu'on peut dire que la lumière brille dans les ténèbres ; jamais ne retentit dans nos oreilles une parole plus pénétrante, une doctrine plus profonde. » Et il dessinait ce portrait du prédicateur : « Aucun charlatanisme : une voix faible, un geste embarrassé, une improvisation douce et paisible ; mais, à la fin de ses discours, son cœur s'échauffe, sa figure s'illumine, le rayon de feu est sur son front, la prophétie est sur sa bouche (2). »

Devant Gerbet, autour d'Ozanam, se rangeaient les « hommes célèbres » et les « jeunes gens avides ». Ozanam voyait « MM. de Potter, de Sainte-Beuve, Ampère fils recevant avec transport » les enseignements du jeune prêtre ; il notait cela joyeusement, magnifiait Dieu ; et Gerbet, au début de sa première leçon, disait à ses auditeurs : « Vous êtes, messieurs, les prémices de cette jeunesse avide de foi et de science, qui se pressera un jour dans des écoles encore inconnues. » Jeunes gens avides, écrivait Ozanam ; jeunesse avide, disait Gerbet. Ils marquaient du même mot, tous les deux, le tourment de ces jeunes

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 118.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 46-47.

hommes dont le petit Lyonnais, tout frais émoulu de sa province, était déjà le conducteur, et dont il acheminait vers l'abbé Gerbet les esprits et les âmes.

Après le 6 février 1832, Gerbet suspendit ses conférences, pour les reprendre en avril 1833; et quelques-uns de ses auditeurs les publiaient au fur et à mesure, en fascicules, dont le groupement devait former un volume aujourd'hui presque introuvable : *Introduction à la philosophie de l'Histoire*, par M. l'abbé Gerbet (1).

Ces entretiens, disait Gerbet, doivent être « une préparation telle quelle à cette grande philosophie catholique qui, prenant pour base les phénomènes permanents et généraux de l'intelligence humaine, ramènera toutes les sciences à l'unité, à une unité supérieure aux organisations scientifiques du passé, de toute la supériorité que l'esprit moderne a acquise par l'immense *variété* de ses connaissances ». L'enivrement même de son dessein cachait à l'orateur une partie des ressources que le passé lui pouvait fournir; la philosophie du moyen âge ne lui apparaissait que sous l'image d'une tente, « vaste comme tente, trop étroite comme demeure »,

(1) Ce volume manque à la Bibliothèque nationale : nous ne l'avons trouvé, dans Paris, qu'à la la Bibliothèque Cardinal. Il fut publié à Paris, aux bureaux de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, 1832 et 1833. Cf. DE LADOUE, *Mgr Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'école Menaisienne*, I, p. 218-227 (Paris, Tolra et Haton, 1869), et BREMOND, *Gerbet*, p. 35-42 (Paris, Bloud, 1907).

isolée « au milieu d'un désert où l'esprit humain a passé ». Au-delà de ce désert il apercevait en France, en Allemagne, une résurrection de la science religieuse, et concluait que « la lampe qui veille près du sépulcre chrétien d'Aristote n'est pas l'éternel soleil de l'esprit humain ». Et d'un geste singulièrement prématuré, il montrait au loin, se formant, se développant, la philosophie de M. l'abbé de Lamennais, qui « ne ressemble, dans sa généralité, à aucune des philosophies connues ». Il annonçait un prochain ouvrage de son « illustre ami et maître » sur l'ordre de liberté et de science : cet ouvrage, disait-il triomphalement, « marque la seconde époque de son intelligence; il en révélera une moitié jusqu'ici inconnue ». Gerbet se trompait, et Gerbet d'autre part ne croyait pas dire aussi vrai ; l'ouvrage qu'il annonçait avec cette ferveur de disciple ne parut jamais ; et d'autres parurent qui révélèrent de Lamennais, effectivement, une moitié jusque-là inconnue — mais sur laquelle Gerbet n'avait plus qu'à pleurer.

Il y avait, dans ces conférences de Gerbet, d'admirables passages : il établissait, saint Vincent de Lérins en main, comment l'idée du progrès de l'humanité est une idée toute chrétienne; il faisait éclater les applaudissements en s'essayant à débrouiller les rapports entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel; il trouvait de merveilleux jeux d'optique pour laisser voir brusquement, à la fin d'un paragraphe, comment Rome était le centre du catholicisme, comment

le catholicisme était le foyer du christianisme, comment le christianisme était le résumé de toutes les traditions religieuses de l'humanité, et comment, ainsi, des députés de tous les peuples même sauvages, de toutes les sectes chrétiennes même les plus dégradées, se réunissant à Rome en un concile, y retrouveraient toutes les idées religieuses sur lesquelles d'avance ils étaient d'accord entre eux. Il montrait l'Allemagne moderne représentant l'intuition, l'Angleterre représentant l'esprit logique, la France combinant ces deux grandes facultés; et le génie de Napoléon symbolisant cette combinaison, présageant l'union de l'esprit oriental, plus intuitif, et de l'esprit grec, plus logique; et fugitivement, l'auditoire, fasciné par les évocations de Gerbet, apercevait l'Empereur « se revêtant du christianisme comme d'une armure afin de partir la tête haute pour la grande expédition de l'éternité ». Une autre conférence — ce fut en 1833 — était consacrée à l'ordre de charité et à l'ordre de jouissance : on y voyait l'activité même du dogme chrétien, rayonnant dans le cercle des devoirs de l'homme, aboutir à la suppression de l'esclavage, puis entraîner la restitution à tous les hommes des droits civils. Gerbet faisait comparaître, devant la chaire chrétienne, la nouvelle féodalité, celle de la richesse. « Opposant à l'ancienne aristocratie le principe de la liberté, disait-il, et à l'émancipation des classes inférieures les mêmes principes que la première opposait au progrès social, elle dit à l'une : il n'y a point de droits contre les

droits de la nation ; et se retournant aussitôt vers le peuple, elle ajoute : la nation c'est moi. » A quoi Gerbet ripostait : « Les lois par lesquelles la Providence gouverne le genre humain auraient failli, si la société pouvait vivre de ce mensonge. » Il donnait aux jeunes hommes qui l'écoutaient certains avertissements que l'année 1848 devait leur offrir une occasion d'appliquer :

Si les hommes religieux veulent épargner à la religion et à la société des calamités sans exemple, il ne suffit pas qu'ils se détachent de l'ordre politique du passé, il ne faut pas qu'ils en sortent pour venir s'accroupir sous l'ignoble tente qu'une féodalité nouvelle essaie de planter sur le sépulcre du moyen-âge. Il faut qu'ils prennent position dans l'avenir, et s'établissent à la fois les défenseurs, les modérateurs et les guides des intérêts des masses, des intérêts vraiment populaires, dont l'inévitable triomphe, étroitement uni à celui de la charité et de la justice, terminera le cycle social dont le genre humain a déjà parcouru divers degrés. De là aussi, messieurs, une nouvelle carrière de charité, qui s'ouvre devant le sacerdoce, ou plutôt devant tout chrétien, car tout chrétien est prêtre pour accomplir le sacrifice de la charité.

Lorsque Gerbet parlait de la sorte, Ozanam et ses amis avaient déjà tenu, quelques semaines plus tôt, la première réunion des conférences de Saint-Vincent de Paul. La parole du futur évêque de Perpignan semblait ainsi sceller et orienter leur propre vocation de « prêtres », préposés au « sacrifice de la charité ». Quant à

l'université libre que l'enseignement de Gerbet aspirait à « préfigurer », elle n'était pas encore à la veille de naître ; et ces étudiants catholiques, qui la cherchaient dans Paris et puis ne la trouvaient point, consolaient et vengeaient leurs déceptions en venant au secours de la nouvelle université de Louvain, par leurs souscriptions d'abord, et puis par la riposte publique qu'ils adressaient aux outrages dont avaient voulu la salir quelques libertins (1). Cazalès, à cette même date, ébauchait un projet qui devait permettre à quelques jeunes Français d'aller s'asseoir au pied des chaires catholiques d'Allemagne (2). La jeunesse catholique de France cherchait ainsi partout, en France et hors de France, les sommets du haut desquels certaines lèvres illustres enseignaient ou célébraient la foi.

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 97-99.
(2) *Revue Européenne*, janvier 1833, p. 618-624.

XII

Ozanam chez Quélen : l'origine des conférences de Notre-Dame

Ozanam rêvait avec quelque fièvre d'une autre prédication spécialement destinée au public des écoles, et qui prolongerait en quelque sorte les catéchismes de la Madeleine, professés par l'abbé Dupanloup devant les membres de l'Académie Saint-Hyacinthe (1). Pour cet enseignement religieux supérieur, l'édifice qu'il voulait n'était autre que Notre-Dame de Paris ; et son impatience s'accrut lorsqu'il sut que les jours de l'Académie Saint-Hyacinthe étaient comptés (2). Les adieux de l'abbé Dupanloup, auxquels il assista, l'émurent profondément ; et son parti fut pris

(1) *La Chapelle Saint-Hyacinthe : souvenirs des catéchismes de la Madeleine, recueillis par un ancien disciple de Mgr l'évêque d'Orléans* (Paris, Douniol, 1872).

(2) Sur l'histoire de l'Académie Saint-Hyacinthe, voir Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, I, p. 138-148 (Paris, Poussielgue, 1883), et Schall, *Adolphe Baudon*, p. 14-16 (Paris, Maison de la Bonne Presse, 1897).

de multiplier les instances pour qu'une autre chaire s'ouvrît, plus retentissante, plus altière, plus attirante encore. Ce fut en juin 1833 qu'à l'instigation d'Ozanam une centaine de jeunes gens, écrivant à l'archevêque Mgr de Quélen, souhaitèrent une « prédication qui, nouvelle dans sa forme, et descendant sur le terrain des controverses actuelles, prît corps à corps les adversaires du christianisme pour répondre aux objections journellement enseignées » (1). Ozanam, Le Joulteux et Montazet, s'en furent, avec ce papier, voir au couvent des Dames de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, l'archevêque de Paris. Il les reçut bien, leur confia son pressentiment que quelque chose de grand se préparait, embrassa dans leurs trois personnes toute la jeunesse, et sans doute, après les avoir congédiés, songea longuement à eux. L'hiver suivant, Ozanam recruta de plus nombreuses signatures, à peu près deux cents, pour une seconde pétition : le Paris étudiant réinsistait en vue d' « une prédication qui montrerait l'harmonie du christianisme avec les aptitudes et les besoins de l'individu et de la société, et qui exposerait une philosophie des sciences, des arts et de la vie » (2).

(1) Pour l'histoire des démarches qui installèrent Lacordaire à Notre-Dame, nous empruntons le double récit de Lallier, d'abord dans ses notes manuscrites, puis dans sa brochure anonyme intitulée : *Origines de la conférence Saint-Vincent de Paul.*

(2) Voir le texte de la pétition dans les *Lettres d'Ozanam*, I, p. 85-88.

Avec Lamache et Lallier, Ozanam sollicita de Quélen une audience nouvelle pour lui remettre ce nouveau manifeste, et pour lui commenter sans doute, de toute l'abondance de son cœur, ces mots qu'il y avait glissés : « Peut-être, au milieu de ces jeunes gens réunis autour des mêmes autels, naîtrait un fraternel amour, qui irait chercher l'indigence au dehors et lui porter remède. » Le même jour où ils avaient envoyé leur demande d'audience, 13 janvier 1834, ils furent reçus. Ils réclamèrent un « enseignement qui sortît du ton et des sujets ordinaires des sermons, où l'on traitât les questions qui préoccupaient alors la jeunesse, où l'on présentât la religion dans ses rapports avec la société, où se trouvât enfin une réponse, au moins indirecte, aux principales publications d'Allemagne et de France ». Ils jetèrent dans l'entretien le nom de Combalot, le nom de Bautain, et, avec insistance, le nom de Lacordaire : c'étaient là les hommes à la séduction desquels les âmes aspiraient (1).

L'archevêque passa légèrement sur ces divers noms, fit causer les trois messagers, et finit par leur dire qu'il espérait les contenter, et qu'au surplus ce qu'il voulait faire serait un essai qui

(1) A quel moment se place, vers cette époque, la première visite d'Ozanam à Lacordaire, dont vingt-deux ans plus tard Lacordaire gardait le vivant souvenir ? (Lacordaire, *Fréderic Ozanam*, p. 8-9). C'est ce qu'il est impossible de préciser, Lacordaire disant simplement : « C'était dans l'hiver qui liait 1833 à 1834. »

n'engagerait pas pour les années suivantes. Ils allaient sortir quand un visiteur fut introduit, souffreteux, rabougri, le regard éteint par des lunettes vertes ; c'était Lamennais, Lamennais en personne ; l'archevêque de Paris espérait encore, à cette époque, le déterminer à certains actes de soumission plus complète, à la signature de certaines phrases d'adhésion, qui auraient été, au sens authentique du mot, des paroles de croyant ; mais sous ce beau nom, le prestigieux écrivain allait bientôt publier d'autres pages... Quélen, en le voyant, courut au-devant de lui, lui prit la main, et se tournant vers les jeunes gens : « Voilà, messieurs, leur dit-il, l'homme qui vous conviendrait. Si ses forces et sa voix lui permettaient de se faire entendre, il faudrait ouvrir toutes grandes les portes de la cathédrale, et elle ne serait pas assez vaste pour contenir la foule des auditeurs. — Oh ! moi, monseigneur, répondit Lamennais, ma carrière est finie. » Et Lamache, soixante ans après, le revoyait encore, les mains étendues sur ses jambes, levant ses grands yeux, chargés d'une indicible et amère tristesse (1). Les jeunes gens se retirèrent, laissant en tête à tête avec leur pasteur celui qu'on avait pu croire prédestiné pour être le guide du renouveau catholique, et qui venait de sonner à leurs oreilles de jeunes son propre glas — un glas déchiré par une fausse note, un glas de clo-

(1) Lettre de Lamache dans le *Monde*, 4 août 1892 (Allard, *Paul Lamache*, p. 48-49. Paris, Lecoffre, 1893).

che fêlée. Il était encore temps, pour ce « génie superbe », de pardonner certains procédés, qu'Ozanam qualifiait de « dégoûtantes avanies » (1) et qui allaient le pousser, peu à peu, dans « une voie de colère et d'égarement » : son archevêque, devant les représentants de la jeunesse, l'accueillait avec une confiante chaleur. Mais non, sa carrière était finie, et par un rapprochement presque tragique, dans la même minute où s'achevait l'entretien d'Ozanam et de Quélen sur les nécessités de la prochaine conquête chrétienne et sur les postes d'avant-garde qu'il seyait d'installer, Lamennais, d'un mot, se laissait choir dans l'arrière-garde, sinon déjà plus loin.

L'un des trois émissaires de la jeunesse catholique, Lamache, eut la malechance, au sortir de son audience, de rencontrer l'abbé Migne, et de trop causer ; et douze heures plus tard l'*Univers religieux*, dont Migne était directeur, prolongea le bavardage : la démarche des jeunes gens auprès de l'archevêque y fut indiscrètement racontée. Ils en furent très contrariés ; le 14 au matin, Ozanam et Lallier s'en furent auprès de Quélen excuser Lamache. « Ces journalistes n'en font jamais d'autres », déclara le prélat : il embrassa les deux jeunes gens pour les consoler, et puis, les poussant dans un salon voisin, il les mit en présence de sept ecclésiastiques entre lesquels Quélen voulait, au prochain carême, ré-

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 97.

partir la prédication dans la chaire de Notre-Dame. Il n'y avait là ni Combalot, ni Bautain, ni Lacordaire; mais deux futurs évêques, Dupanloup et Thibault, le futur fondateur de l'Oratoire, Petétot, et quatre sermonnaires, alors notoires, Jammes, Annat, Veyssières, Dassance.

« Pendant que je vais déjeuner, dit l'archevêque aux deux jeunes gens, expliquez-leur ce que vous voulez. »

Pendant une demi-heure, raconte Lallier, nous nous efforçâmes de leur prouver que ce n'était pas eux qu'il nous fallait. Bien entendu, Ozanam supporta tout le poids de la discussion. Elle devint si vive que pendant que je restais debout près de la cheminée, causant avec les deux ou trois plus calmes, Ozanam avait fini par se trouver à l'autre bout du salon, argumentant très vivement avec les autres parmi lesquels se faisait remarquer l'abbé Thibault, fort animé et coloré, le geste plein et la voix élevée. Monseigneur survint à ce moment, et lorsqu'il parut, M. Thibault étendit les deux bras vers lui en criant : « Monseigneur, nous nous entendons ! nous nous entendons ! — Si vous ne vous entendez pas, repartit monseigneur en souriant, on vous entend parfaitement. » Sur ce nous prîmes congé, en nous excusant de la liberté grande.

Ozanam et Lallier s'en allaient déçus. Il y avait là, pour eux, six prédicateurs de trop; ils auraient préféré « un enseignement unique, fortement coordonné ». Rentrant chez l'un d'eux, ils rédigèrent, séance tenante, un mémoire, destiné à l'archevêque de Paris.

Ozanam était plein de son sujet, raconte Lallier ; les idées se pressaient sur ses lèvres et s'en échappaient comme d'une source. Chacun des deux amis prit la plume, et dans une sorte de dictée réciproque, par un échange rapide et animé de pensées et d'expression, où Ozanam avait presque toujours l'initiative, ils s'efforcèrent de formuler, en termes clairs et précis, chacune des questions qu'il leur semblait important de traiter, et qui, presque toutes, se rapportaient au rôle social de l'Eglise.

On envoya ce travail à l'archevêque. Fut-il mis par Quélen sous les yeux des sept prédicateurs? La parole de Dieu, telle qu'elle retentit en 1834 dans la chaire de Notre-Dame, fut-elle en quelque mesure l'écho de ce curieux plébiscite, par lequel les mandataires de la jeunesse catholique indiquaient aux interprètes du Verbe les besoins des âmes ? C'est ce qu'on ne peut savoir, le programme rédigé par Ozanam étant demeuré introuvable (1). Mais du moins Quélen, dans le mandement par lequel il annonçait le prochain Carême (2), montrait comment ce

(1) L'*Univers religieux* des 21 février, 1er mars, 7 mars et 25 mars 1834, publia quatre articles de l'abbé Bautain, intitulés : *Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses à Paris*. Il est intéressant d'y chercher comment Bautain eût compris ces conférences, si, comme l'avaient subsidiairement souhaité Ozanam et ses amis, elles lui eussent été confiées.

(2) Exauvillez, *Vie de Mgr de Quélen*, II, p. 138-145 (Paris, Société de Saint-Nicolas, 1840). Henrion, *Vie et travaux apostoliques de Mgr de Quélen*, 2e édit., p. 403-416 (Paris, Le Clère, 1840).

genre de prédications nouvelles avait été surtout réclamé par la jeunesse, par « les pères, les mères, les sœurs, les évêques provinciaux de ces jeunes gens ».

La chaire de Notre-Dame, en cette année 1834, demeurait donc close, encore, à l'abbé Lacordaire. Il semble, d'après une lettre qu'il écrivait à Montalembert, qu'il aurait pu être des sept, et qu'indirectement Quélen l'avait fait sonder (1) ; mais il s'était effacé, « ne voulant pas, disait-il, se jeter dans ce labyrinthe où il pressentait qu'il serait très difficile de s'entendre ». Mais dès le 19 janvier 1834, s'inauguraient au collège Stanislas, par l'initiative de l'abbé Buquet, préfet des études, quelques conférences de Lacordaire. Elles furent rapidement suspectes. « L'esprit de routine se scandalisait, écrit Foisset. L'esprit de parti poussait des cris, cabalait, dénonçait à l'archevêché, au Vatican, à la police (2) ». Pour avoir dit que le premier arbre de la liberté avait été planté, il y a longtemps, dans le paradis, par la main de Dieu même, Lacordaire était dénoncé comme une sorte de républicain fanatique, capable de bouleverser l'esprit d'une partie de la jeunesse (3). Un jour, c'était le 21 mars 1834, découragé par les intrigues hostiles, il

(1) Lacordaire à Montalembert, 20 janvier 1834 (Foisset, *Vie du P. Lacordaire*, I, p. 304. Paris, Lecoffre, 1870).

(2) Foisset, *op. cit.*, I, p. 298.

(3) Chocarne, *Le P. Lacordaire, sa vie intime et religieuse*, 9e édit., I, p. 171 (Paris, Poussielgue, 1905).

écrivit à Quélen qu'il renonçait à ses conférences :

Je les termine, déclarait-il, sans autre regret que celui du bien qu'elles commençaient à produire... Si un jour, dans une de ces tourmentes où la barque de Pierre chancelle, et où les disciples sont émus du danger, l'Eglise a besoin d'un pauvre serviteur oublié à fond de cale et méconnu, il tâchera de rallumer dans son sein les restes étouffés de sa jeunesse, et, s'il ne le peut, il portera, aux pieds de Dieu qu'il n'aura pas servi, une excuse touchante peut-être, son talent réprouvé et perdu sans qu'il s'en soit plaint (1).

Mais l'archevêque le rassurait. Lacordaire reprenait la parole ; l'affluence était telle que le directeur du collège Stanislas avait dû faire construire des tribunes, et ceux qui s'y pressaient s'appelaient Chateaubriand, Berryer, Lamartine, Odilon-Barrot, Victor Hugo. On n'allait pas à Notre-Dame, vers les sept prédicateurs ; on allait vers Lacordaire, avec Ozanam, avec les jeunes gens. La police de la monarchie de Juillet s'inquiéta de plus belle ; et Quélen, en avril, sans donner aucun ordre à Lacordaire, le conduisit à clore ce cycle de discours, dont le succès faisait peur. Deux visites de Lacordaire à Quélen, en octobre 1834, ne purent obtenir que le prélat autorisât formellement la réouverture des conférences (2). Ce prêtre avait été l'ami de Lamen-

(1) Foisset, *Vie du P. Lacordaire*, I, p. 566-568.
(2) Foisset, *op. cit.*, I, p. 569-575.

nais ; et bien qu'il se fût détaché du malheureux grand homme par la publication même des *Considérations sur le système philosophique de Lamennais*, quelques-uns voulaient, au nom du passé, qu'il se tût. C'étaient de ces hommes chez qui la passion de la vérité, perdant quelque chose de sa noblesse et de sa pureté, se ravale, insensiblement, au niveau des autres passions humaines, et tout d'un coup devient cruelle comme elles, et, comme elles, ouvrière de vengeances. Ils obsédaient Quélen, visaient à l'intimider, réussissaient à le troubler. Au début de janvier 1835, Ozanam écrivait à son ami Velay :

Nous n'entendons plus M. Lacordaire : c'est une grande douleur à nous qui avions besoin du pain de la parole, qui nous étions accoutumés à cette nourriture excellente et forte, d'en être privés tout à coup, sans que rien la remplace.

Ce nous est un chagrin plus grand encore de voir ceux de nos frères égarés, qui, à cette voix puissante, avaient repris le chemin de la vérité, s'en retourner à leurs erreurs, secouant la tête et levant les épaules. Peut-être le ciel veut-il ce silence, cette humiliation des catholiques comme un sacrifice de plus, peut-être avions-nous trop tôt levé le front. Nous mettions notre orgueil dans la parole d'un homme, et Dieu met la main sur la bouche de cet homme afin que nous apprenions à être chrétiens sans lui, afin que nous sachions nous passer de tout, hormis de la foi et de la vertu (1).

Mais si Dieu avait mis la main sur la bouche

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 126-227.

de son serviteur Lacordaire, ce n'était point pour clore à jamais ses lèvres, mais bien plutôt pour achever de les consacrer. Avec une soudaineté qui ressemblait à une brusque surprise de la grâce, on vit Quélen, à la suite des démarches de l'abbé Affre et du jeune abbé Dupanloup (1), appeler Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame. La jeunesse avait vaincu : le 8 mars 1835, Lacordaire fit son premier discours. L'abbé Migne avait chargé Ozanam d'en rendre compte dans l'*Univers religieux*. Lallier prit les notes, Ozanam rédigea l'article. C'était un cri de triomphe : il montrait la vieille cathédrale sortie de son veuvage, les flots du peuple revenant, comme en des temps meilleurs, battre les murailles, et près de cinq mille hommes remplissant la nef (2).

Deux personnages dominaient cette assemblée, continuait Ozanam. L'un jeune encore, mais déjà savant de la science de Dieu et de la science de la vie, ayant déjà l'expérience de toutes les douleurs et sachant se faire un langage à la hauteur de sa pensée : fils du siècle, qui en a abjuré les erreurs, et qui veut annoncer à ses frères, à ceux de son âge, la vérité que ses yeux ont reconnue. L'autre, pontife vénérable, aussi grand par ses vertus que par ses souffrances, couronné de toutes les auréoles que peuvent placer sur un front humain la religion, le talent, le malheur et la calomnie des méchants : pasteur qui vient lui-même conduire ses brebis au pâturage et qui se réjouit de leur pieuse

(1) Foisset, *Vie du P. Lacordaire*, I, p. 323-326. Voir sur le rôle de l'abbé Dupanloup, Lagrange, *op. cit.*, I, p. 139.
(2) Cf. lettre d'Ozanam à son père, 15 mars 1835.

avidité. Et lorsqu'à la fin du discours, l'auditoire qu'avait subjugué la voix du jeune prêtre tomba aux pieds du pontife pour recevoir sa bénédiction, lorsque les cloches de Notre-Dame s'ébranlèrent en même temps et que les portes s'ouvrirent pour répandre dans toute la capitale cette foule riche de l'aumône de la vérité, il nous semblait assister non pas à la résurrection du catholicisme, car le catholicisme ne meurt point, mais à la résurrection religieuse de la société actuelle (1).

Aux dimanches suivants, on fut trois à prendre des notes, Ozanam, Lallier et la Perrière, en vues des analyses à publier dans l'*Univers*. Ozanam signalait, à la seconde conférence, la présence de Chateaubriand, « heureux d'assister au triomphe de ce christianisme dont il avait confessé en des jours moins heureux le génie éternel » ; il notait, sur le parvis, l'affluence des voitures, annonçant que les heureux du monde étaient venus là pour recevoir cette vérité dont ils sont pauvres; et cette « barrière vivante », cet « amphithéâtre animé », que formait la foule, debout autour des nefs, lui rappelait les arènes antiques, où la foi combattait, non pas seulement contre le doute et contre le vice, mais contre les bêtes féroces, et d'où certains spectateurs se retiraient convertis. Le frémissement général que produisait dans l'auditoire la parole de Lacordaire était interprété par le jeune auditeur comme un silencieux applaudissement. « La

(1) *Univers*, 14 mars 1835.

foule plus pressée que jamais ; Lacordaire plus beau que jamais » : tel était le bilan du troisième dimanche, où sous les voûtes séculaires Ozanam avait aperçu, entre autres illustrations, Saint-Marc-Girardin, Ballanche, le pasteur Athanase Coquerel. La quatrième conférence, si l'on en juge par le compte rendu d'Ozanam, avait eu quelque chose de moins triomphant : le bruit que faisait, dans les bas-côtés, l'immense affluence, avait peut-être troublé l'orateur ; et puis dix-huit siècles de l'Église à faire revivre étaient une matière un peu trop touffue. Mais d'autres dimanches succédaient, où s'exaltait de plus en plus l'enthousiasme d'Ozanam, et qui révélaient un Lacordaire « sublime de charité et de douceur lorsqu'il annonçait les bienfaits du catholicisme, sublime de grandeur et de majesté lorsqu'il en proclamait les saintes rigueurs ». « Voilà qui nous met du baume dans le sang » (1), confiait Ozanam à Velay. Et lorsque Lacordaire eut terminé sa station, Ozanam écrivit dans l'*Univers* :

Les fruits mûriront en silence. Bien des raisons superbes ont été ébranlées, bien des passions frappées comme d'un coup de foudre. Le monde sait maintenant que le christianisme est vivant, il l'a entendu tonner sur sa tête, il a vu que nulle doctrine ne pouvait attirer plus nombreux autour d'elle les flots de la génération présente que la doctrine de Jésus-Christ. Le chemin de nos cathédrales n'est plus inconnu aux hommes de nos jours, l'herbe qui croissait sur le seuil

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 147.

sacré s'est usée sous leurs pas ; ils ont appris ce que c'était qu'un prêtre, ce que c'était qu'un pontife ; ils ont appris à discerner la voix et les traits de leur pasteur ; ils ont appris à l'aimer : il connaissait ses brebis, maintenant ses brebis le connaissent (1).

Trois ans plus tôt, au moment du choléra, Lacordaire devait se déguiser en laïque pour pénétrer dans l'un des hôpitaux établis aux greniers d'abondance et pour chercher, timidement, s'il n'y aurait pas quelque âme qui appartînt au troupeau, et confesser, de-çà de-là, un ou deux mourants (2). Le printemps de 1835 voyait s'inaugurer une tribune du haut de laquelle ce prêtre entrait en contact avec Paris et dans laquelle, quelques années plus tard, il devait fièrement étaler l'habit du Frère Prêcheur : le jeune Ozanam était l'ouvrier de ces merveilles, non pas qu'il eût songé à faire grand, mais parce qu'il avait, tout simplement, voulu le bien.

(1) *Univers*, 21 mai 1835.

(2) Chocarne, *Le P. Lacordaire, sa vie intime et religieuse*, 9e éd., I, p. 151.

XIII

Tourments d'ame et besognes d'apôtre

Sa joie cependant n'était pas sans mélange ; il sentait qu' « à toute réaction religieuse correspond nécessairement une réaction contraire de l'impiété ». Il voyait la propagande rationaliste redoubler d'efforts auprès de la jeunesse; il gémissait sur Lamennais, il tremblait pour la « muse virginale » de ce Lamartine (1), si bon, si généreux, qui lui avait fait tant plaisir, une fois, en venant lui rendre visite (2). Les louanges que le poète donnait au Coran dans son *Voyage en Orient* causaient à Ozanam quelque peine (3); la mise à l'index de *Jocelyn*, en 1836, aggrava son amertume (4).

Nous sommes punis, concluait-il, nous catholiques, d'avoir mis plus de confiance dans le génie de nos grands hommes que dans la puissance de notre Dieu.

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 150.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 136.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 147.
(4) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 194.

Nous sommes punis de nous être appuyés sur ces roseaux pensants, quelque mélodieux qu'ils fussent ; ils se sont brisés sous notre main. C'est plus haut désormais que nous devons chercher notre secours : ce n'est point un bâton fragile qu'il nous faut pour traverser la terre ; ce sont des ailes, ces deux ailes qui portent les anges : la foi et la charité (1).

Et une autre fois : « Nous ne pouvons pas, jeunes gens chrétiens, penser à remplacer ces hommes ; mais ne pourrions-nous pas en faire la monnaie, et combler par le nombre et le travail la lacune qu'ils ont laissée dans nos rangs (2) ! »

Mais le nombre, c'était à lui de le recruter ; le travail, c'était à lui de le diriger. Il se rendait compte avec frayeur, avec un certain recul parfois, de ce que les jeunes attendaient de lui.

Il voyait très clairement, dès 1834, qu'on voulait faire de lui, parce que Dieu et l'éducation l'avaient doué de quelque étendue d'idées, de quelque largeur de tolérance, un chef de la jeunesse catholique (3) ; qu'on le mettait à la tête de toutes les démarches ; qu'on le sollicitait pour les présidences de toute une série de réunions ; qu'une demi-douzaine de journaux récla-

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 150-151. Certains catholiques lyonnais demeurèrent, de longues années encore, plus indulgents pour Lamartine (Roustan, *op. cit.*, p. 32, 59, 68, 69) : par exemple Falconnet, dans son livre : *Alphonse de Lamartine*, publié en 1840, et la poétesse Clara-Francia Mollard.

(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 195.

(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 80.

maient sa prose, qu'une foule de circonstances, indépendantes de sa volonté, l'assiégeaient et le poursuivaient. Il bénissait de telles circonstances qui prouvaient qu'on voulait autour de lui faire les affaires de Dieu, et d'autre part il les écartait, ne pouvant suffire à toutes.

Comme en 1835 son ami le jeune poète Gustave de La Noue lui proposait la vice-présidence d'une société dont le but était de glorifier la religion par les arts et de régénérer les arts par la religion, Ozanam, tout en s'exaltant pour ce rêve, déclinait, faute de temps et de forces, l'honneur d'y être directement associé, et invitait La Noue à réfléchir mûrement, de crainte que l'œuvre ne manquât (1). Il paraissait en 1835 avoir moins d'entrain pour toutes sortes de besognes qu'il n'en avait en 1832. C'est que les conférences de Saint-Vincent de Paul le captivaient avec un certain exclusivisme; et puis Dieu greffait sur de sourdes souffrances, au fond de l'âme du jeune Ozanam, la fécondité de l'action.

Il y avait des heures où l'incertitude de son avenir lui pesait : ferait-il du droit, ferait-il de l'histoire? Il avait obtenu de son père, à l'automne de 1834, d'être renvoyé à Paris pour deux ans, en vue de son doctorat. Mais ensuite, quelle serait sa tâche et quelle serait sa destinée? Il aurait « à gagner sa vie, à travailler pour de l'argent » (2) : cette nécessité même accroissait

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 176-182.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 117.

sa perplexité. Son âme alors flottait entre toutes sortes de sentiments divers, qui tous confluaient vers le mécontentement de lui-même. Tantôt il se sentait insouciant, paresseux, tantôt il se disait que son devoir était de remplir une place, mais qu'il ne la voyait pas, et que, s'il la voyait, l'énergie lui manquerait pour la remplir. Mais raisonnant avec lui-même, il acheminait son raisonnement vers un bel acte d'abandon à Dieu. « Pauvres gens que nous sommes, s'écriait-il, nous ne savons pas si demain nous serons en vie, et nous voudrions savoir ce que nous ferons dans vingt ans d'ici. Pourvu que l'ouvrier sache à chaque heure du jour la tâche qui lui est imposée pour l'heure suivante, n'atteindra-t-il pas aussi sûrement au terme de l'œuvre que s'il avait sous les yeux le plan de l'architecte? Si nous savons ce que Dieu veut faire de nous demain, n'est-ce pas assez, et qu'avons-nous besoin de nous soucier de ce qu'il nous commandera dans dix ans? » C'est en ces termes qu'Ozanam, dans une lettre à Falconnet, essayait d'apaiser l'insécurité d'âme que créaient chez son ami les soucis d'avenir et qu'à son tour il éprouvait pour lui-même. Il s'agissait bien, en vérité, de ce qu'on serait dans dix ou dans vingt ans ! « Que seras-tu dans quatre-vingts ans d'ici, s'écriait-il, et pendant tous les siècles après? Voilà ce qu'il dépend de toi de déterminer. » Il se retranchait finalement derrière cette reposante observation : « Les plus grands hommes sont ceux qui n'ont jamais fait d'avance le

plan de leur destinée, mais qui se sont laissés mener par la main (1). »

Si, des soucis de sa propre carrière, sa pensée s'élevait aux soucis de son apostolat, il se laissait aller à d'autres affaissements. C'étaient quelquefois des scrupules : le désir de faire le bien, pour lui, ne se confondait-il pas avec le désir d'acquérir la gloire? Et, d'autres fois, c'étaient des dégoûts, en présence de l'immoralité, de l'égoïsme, de l'orgueil des savants, de la « fatuité des gens du monde », de la « crapule du peuple » (2); des dégoûts, encore, en présence du manque de charité qu'il constatait dans les disputes religieuses, et des convoitises accapareuses dont il voyait les partis politiques entourer la jeunesse. Cela le rendait sombre et grave comme un homme de quarante ans, et il lui arrivait de dire que, s'il ne s'agissait que de son bien-être, il préférerait cent fois n'être jamais sorti de son trou. Mais il se secouait en songeant à l'Évangile, qui ordonne de se dévouer; en réfléchissant que « la Providence l'éprouvait; que si elle lui faisait connaître le monde, c'était pour qu'ensuite il s'y rendît plus utile (3). « Son frère, l'abbé Ozanam, et un autre ecclésiastique, lui parlaient, d'une manière tout à fait rassurante, de l'apostolat des laïques (4) : il reprenait cou-

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 88-97.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 101.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 103.
(4) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 159.

rage. Mais pour éviter la langueur, ils avaient bien besoin, lui et ses amis, faibles Samaritains, d'avoir des frères qui priassent et qui méditassent pour eux, et de prier les uns pour les autres, comme chaque soir Lallier faisait pour Ozanam, nominalement (1). Ainsi élevé au-dessus de terre et au-dessus de lui-même par ce flot montant des prières, il sentait se ranimer en lui la conscience de sa vocation, de tous les appels intérieurs qu'il avait sentis (2), de tout ce qu'avait fait le Père de famille, dans sa vigne, pour ce cep qui s'appelait Ozanam (3) ; une fois de plus, cette évocation même le faisait retomber sur lui-même, pleurer sur sa stérilité (4), son dessèchement, sa lâcheté. Il se grondait, se boudait, jusqu'à ce qu'il finît par « faire la paix avec son vénérable individu, quoique ce fût un triste sire ». Il allait mal, surtout, quand son confesseur l'abbé Marduel était absent ; alors, abandonné à son humeur et aux caprices de son imagination, il plaignait les protestants qui, eux, n'avaient jamais de confesseur. « Sans un tel secours, disait-il, je serais, ou complètement gâté, ou consumé de mélancolie (5). »

Cependant ce garçon qui s'accusait de paresse collaborait fréquemment à l'*Univers* ; il y donnait, en 1834, une série d'articles sur le cours

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 169.
(2) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 185.
(3) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 139.
(4) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 149.
(5) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 102.

d'Écriture sainte que professait en Sorbonne l'abbé Frère ; il y commentait certaines grandes fêtes : d'abord, à la fin de 1833, dans un article d'une piété très pénétrante, les trois fêtes après Noël (1), puis, en 1834, la fête de l'Annonciation, par un article sur la croyance à la Sainte Vierge, considérée dans son action sur les beaux-arts (2) ; il y réfutait, avec Lallier, un cours de Lerminier, et y développait cette idée, qu'en présence de certaines attaques l'enseignement de l'histoire ecclésiastique devait être plus répandu parmi la jeunesse (3) ; il traduisait enfin, avec la collaboration du même Lallier, diverses poésies de Silvio Pellico (4), que Bailly imprimait en un petit volume.

Un article de la *France catholique*, écrit aussi en 1834 (5), avait la portée d'un manifeste, et devait, dans la pensée d'Ozanam, inaugurer une série d'études ; cet article, tel quel, isolé, inachevé, était comme un acte d'accusation du catholicisme contre le romantisme, « littérature égoïste et sensuelle qui se disait inspirée, et qui, sur les

(1) *Univers*, 28 décembre 1833.

(2) *Univers*, 9 avril 1834. Nous avons, en collaboration avec M. Victor Bucaille, réimprimé ces deux articles dans la *Revue Montalembert* du 25 mai 1912, p. 342-344.

(3) *Univers religieux*, 7 mai 1834.

(4) Voir *Univers religieux*, 17 janvier 1835.

(5) Reproduit dans l'*Univers*, 13 février 1834. Nous avons, en collaboration avec M. Victor Bucaille, réimprimé une partie de cet article dans la *Revue Montalembert* du 25 mai 1912, p. 329-342.

autels du sublime et du beau, avait placé le simulacre de l'horrible et de l'extraordinaire ». Ozanam nommait en toutes lettres les objets de sa colère : ils s'appellent *Han d'Islande*, *Lelia*, *la Tour de Nesle*, *Marie Tudor*. « Depuis ces œuvres, s'exclamait-il, qu'y a-t-il de sacré dans le monde, de pudeur dans une nation, qui n'ait été profané ? » Mais il constatait le dégoût, il constatait l'effroi provoqué par cette « pompe de poésie sanglante et adultère », par sa « turpitude », par sa « stérilité ». Ozanam épiait le monde littéraire ; on y comprenait enfin « que, de ce débordement de l'imagination individuelle, rien de social et partant rien de durable ne saurait sortir ». Et Ozanam saluait, dans le catholicisme, « le prophète qui, ayant la vie en lui, accueillerait le génie des arts, haletant, fatigué, et qui le remettrait dans sa route ». Il projetait d'exposer une série d'idées qui lui étaient venues, incultes, confuses, sur les rapports de la poésie future avec la vie pratique de l'humanité. « Peut-être parmi ces idées, expliquait-il, se rencontrera-t-il quelque heureux pressentiment que d'autres plus favorisés devront poursuivre un jour. On dit que des jeux d'enfants réveillèrent dans Huygens et Newton le génie des découvertes ; ce furent quelques rameaux flottants et des oiseaux dans l'air qui annoncèrent à Christophe Colomb la découverte du nouveau monde. » Le jeune adversaire des vertiges romantiques n'eut pas le temps de donner suite au projet qu'annonçait cet article. D'autres idées le hantaient, d'autres sol-

licitations l'obsédaient; très riche d'idées, il les semait, les laissant mûrir au gré des âmes, au gré de Dieu.

Avant qu'il n'eût pu mener à terme ses études sur la poésie et le catholicisme, la *Revue Européenne*, en 1835, invoquait pour une autre besogne la plume d'Ozanam. Cette revue venait de traverser une crise ; elle se réessayait à vivre ; et c'est à Ozanam que l'on s'adressait pour l'article qui devait inaugurer la série nouvelle (1). Il l'intitula : *Le Progrès par le christianisme*. A côté d'une page sur la jouissance de la propriété, qui déjà fait pressentir les théories sociales du penseur catholique (2), Ozanam dessine, dans cet article, toute une philosophie de l'histoire universelle. Il faut citer le passage où l'on voit les connaissances de foi introduites par le jeune historien dans le domaine même de la connaissance historique, pour l'exploiter et la féconder :

On verrait le christianisme, écrit Ozanam, préparer la voie que le genre humain doit parcourir et y placer trois radieuses images de la perfection dont l'aspect triplera son courage et ses forces : à l'entrée, le souvenir de l'innocence primitive ; à la fin, la vision prophétique de la glorification future; au milieu, la figure sacrée du Christ, réunissant, dans sa personne, la nature humaine à la nature divine. On verrait le genre humain se diviser en deux parties et l'une des deux abandonner l'autorité de la tradition véritable et s'aller

(1) Ozanam, *Vie de Fréderic Ozanam*, p. 229-230.
(2) Ozanam, *Mélanges*, I, p. 121.

perdre dans une dégradation toujours croissante, marche rétrograde dont le paganisme offre l'exemple dans les temps antiques, l'hérésie dans les temps modernes, le rationalisme dans les uns et dans les autres. On verrait la partie fidèle de l'humanité s'avancer sous l'œil de Dieu, passer de la forme patriarcale à la forme de peuple et de celle-ci à la forme universelle ou catholique : dans ce dernier état on verrait enfin l'humanité chrétienne, grandissant encore, traverser successivement l'ère de la foi, qui est celle des martyrs et des Pères, l'ère de l'espérance, qui embrasse les temps laborieux du moyen-âge, et l'ère de la charité, qui commence au siècle de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée et de saint François de Sales, arrive jusqu'à nous et doit se prolonger jusqu'à la réalisation complète de la loi évangélique dans l'état social : époque où la cité de la terre se transfigurera pour devenir la cité de Dieu (1).

Quelques mois se passaient; et durant ses vacances lyonnaises de 1836, avant de retourner à Paris, Ozanam montait deux fois à Fourvières pour prier devant l'autel de saint Thomas Becket en vue de l'essai qu'il préparait sur deux chanceliers, Thomas Becket et Bacon (2).

Ainsi coupait-il court à ses malaises, par la préparation de quelque besogne nouvelle. C'était l'époque où beaucoup de jeunes gens avaient du vague à l'âme. Dieu et le travail arrachaient Ozanam à la morbide obsession du vague; et les

(1) Ozanam, *Mélanges*, I, p. 125.
(2) Ozanam, *Mélanges*, I, p. 359-520.

souffrances mêmes, qui lui semblaient paralyser son action, avaient l'évidente vertu de parachever sa vie intérieure et de le pousser à vouloir le progrès de son âme : c'est dans une de ces minutes fécondes qu'il se reprochait de n'avoir pas porté assez avant, dans son cœur, la pensée du monde invisible, du monde réel ; et d'avoir trop exclusivement considéré le christianisme comme « une sphère d'idées, une sphère de culte, et pas assez comme une sphère de moralité, d'intentions, d'actions (1) ». A l'issue de ces heures de tourments intérieurs, retentissait encore l'appel des conférences Saint-Vincent de Paul, réalisation par excellence de ce christianisme pratique dont cet intellectuel avait soif.

(1) *Lettres d'Ozanam*, I, p. 92.

XIV

Le jeune Ozanam défini par Sainte-Beuve

L'année 1837 l'éloigna de Paris ; c'est comme professeur, quelques années plus tard, qu'il devait reprendre son apostolat auprès des étudiants. Survenant à Paris en un moment où l'on ne voyait presque plus de jeunes gens dans les églises, Ozanam, en peu de temps, avait en partie modifié la physionomie morale du vieux quartier latin. De cette modification nous avons un témoin contemporain, c'est Sainte-Beuve en personne. Après avoir dit adieu au rationalisme du *Globe*, puis au saint-simonisme, Sainte-Beuve, en 1833 et 1834, éprouvait d'ardentes sympathies, plus littéraires d'ailleurs que morales (1), pour la religion catholique ; et son roman *Volupté* était même salué par quelques-uns, par Falcon-

(1) D'Haussonville, *A. de Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres*, p. 67-68 (Paris, Lévy, 1875). Michaut, *Sainte-Beuve avant Les lundis*, p. 188 et suiv. (Paris, Fontemoing, 1903).

net (1), par Hippolyte de la Morvonnais (2), comme une œuvre d'apologétique spiritualiste et de mystique chrétienne. Or à cette époque, au moment même où l'auteur de *Rolla*, interpellant Voltaire, lui demandait s'il dormait content, Sainte-Beuve, en deux articles, notait le renouveau catholique dont il était le spectateur, et dont certains enthousiastes le considéraient lui-même comme un artisan.

En 1833, félicitant le jeune du Clézieu, auteur d'une ode à Lamennais, d'avoir de bonne heure « cherché le port dans l'antique croyance », il ajoutait :

> C'est un spectacle assurément mémorable, au milieu de tant de scepticisme et de tant d'écarts dont on est entouré, que de voir comment l'élite de ces vierges et vertueux esprits ne diminue pas, comment elle se recrute et se perpétue, conservant pour ainsi dire dans toute sa pureté le trésor moral. Quelles que soient les formes sous lesquelles doive se reconstituer (nous l'espérons) l'esprit religieux et chrétien dans la société, cette vertu avancée de quelques jeunes cœurs, cette foi et cette modestie tenue en réserve, aideront puissamment au jour de l'effusion (3).

Quelques mois plus tard, dans la *Revue des Deux Mondes*, Sainte-Beuve rendait compte de

(1) Falconnet, *Revue du Lyonnais*, 1834, p. 246-247.
(2) *La France catholique, album religieux, historique, scientifique et littéraire*, 4 octobre 1834, p. 240-242.
(3) Sainte-Beuve, *Premiers lundis*, II, p. 262.

l'édition des œuvres de Salvien que venaient de publier Grégoire et Collombet :

Dans cette publication estimable, expliquait-il, les auteurs n'ont pas été mus seulement par des raisons d'étude, et de choix historique et littéraire ; un sentiment religieux, qui est celui d'une si notable partie des jeunes générations de notre temps, les a poussés à cette entreprise utile dont ils se sont acquittés avec élégance et bonheur... Ainsi les études religieuses renaissent de toutes parts, et il se manifeste un mouvement non douteux de restauration du christianisme par la science (1).

La « vertu avancée », la « foi et la modestie tenue en réserve », la « restauration du christianisme par la science », voilà trois caractères par lesquels se dessine la physionomie personnelle d'Ozanam et dans lesquels se résume son mode d'action. Et si Sainte-Beuve, sans nommer Ozanam, donne d'une « notable partie des jeunes générations » un portrait d'ensemble qui pourrait être, avec une exactitude frappante, le portrait

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1834, cité dans Latreille et Roustan, *Lettres de Sainte-Beuve à Collombet*, p. 132 (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1903). Lorsqu'Ozanam mourra, Sainte-Beuve, alors émigré vers de tout autres idées religieuses, se souviendra de lui, et il écrira à Collombet (Latreille et Roustan, *op. cit.*, p. 270) : « La mort d'Ozanam est une perte, quoiqu'il fût déjà hors de combat depuis quelques années : il est universellement regretté. Je crois qu'Ampère est chargé de mettre ordre à ses papiers, et qu'il en tirera la matière d'un portrait, sinon d'une statue. »

individuel de l'illustre étudiant, on ne saurait trouver un plus émouvant indice de l'empreinte qu'avait mise Frédéric Ozanam sur la jeunesse environnante et de l'ardeur créatrice avec laquelle il avait su communiquer à cette jeunesse beaucoup de lui-même, en se donnant à elle tout entier (1).

(1) Mme Laurent Laporte, fille d'Ozanam, avait bien voulu nous aider, pour cette étude, d'un certain nombre de communications qui furent pour nous d'un grand prix : la mort depuis lors est venue la surprendre ; et l'on peut dire que les derniers mois de sa vie furent consacrés à seconder la préparation du centenaire de son père. Nous tenons à remercier, aussi, pour le concours qu'elle nous a prêté, Mme Picard, née Lallier : nous devons à sa bonne grâce d'avoir pu consulter un précieux recueil factice dans lequel M. Lallier avait rassemblé les numéros de la *Tribune* et de l'*Univers* contenant des articles des premiers confrères de Saint-Vincent de Paul.

ARTHUR VERHAEGEN

III

UN ORGANISATEUR SOCIAL : ARTHUR VERHAEGEN

(1847-1917)

« En pleine santé, tandis que j'achève d'écrire ces lignes, j'accepte d'avance, en toute soumission, la mort et le genre de mort que Dieu me réserve. *Fiat voluntas tua, Domine, et miserere mei!* » C'est par ces mots que le 10 août 1907 Arthur Verhaegen, membre de la Chambre des Représentants, président de la *Ligue démocratique belge*, terminait son testament. Dieu lui réservait de passer en captivité, là-bas en Allemagne, les dernières années de son existence et de ne rentrer, septuagénaire, dans une Belgique encore asservie, que pour y mourir. Ne plaignons pas cette mort ; Arthur Verhaegen avait d'avance accepté... Mais à la lumière du testament qui, sans pressentir une telle fin, faisait humblement adhésion, nous voudrions dérouler le spectacle de toute une vie qui nous paraît avoir la double portée d'une page d'histoire belge et d'un acte de rayonnement chrétien.

I

Traditions et programme de vie

Lorsqu'on feuillette l'histoire des vieilles magistratures communales du Brabant, on y trouve fréquemment, à dater du seizième siècle, parmi les personnalités patriciennes qui honoraient ces charges, le nom des Verhaegen : ils sont « drossarts », mayeurs, bourgmestres, échevins, maîtres de la table du Saint-Esprit, greffiers de cours féodales, secrétaires de seigneuries, notaires royaux, procureurs. Ils vivent dans leurs terres, modestement mais librement, et se montrent fidèles à l'Église, à laquelle ils donnent de nombreux enfants (1). » De temps à autre, un de ces enfants se fait prêtre : Pierre-Théodore, qui vécut de 1762 à 1822, fut l'avant-dernier recteur magnifique de la vieille université de Louvain ; Pierre-Joseph, qui vécut de 1800 à 1868, fut en Amérique provincial des Jésuites, fonda l'université de Saint-Louis et en fut le premier

(1) Arthur Verhaegen, *Les cinquante dernières années de l'Université de Louvain (1740-1797)*, p. 449. (Liége, 1884.)

recteur. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, sur le beau tronc catholique qu'affermissaient d'âge en âge la foi et la piété des Verhaegen, un rameau fléchit et momentanément se détache : Pierre-Théodore Verhaegen, né en 1800, mort en 1863, fut dans Bruxelles l'actif représentant du parti « libéral » antichrétien ; l'université « libérale » de Bruxelles le compta parmi ses fondateurs, et parfois, à la Chambre des Représentants, sa parole sonna la charge contre les intérêts catholiques. Mais l'âme de son fils, l'âme de son petit-fils, Arthur Verhaegen, se greffèrent derechef sur le vieux tronc des croyances traditionnelles ; et Arthur Verhaegen, en son testament, se souviendra du grand-père pour inviter ses enfants à servir d'autant mieux l'Eglise que cet ancêtre lui fit plus de mal. « Je prie Dieu, insistera-t-il, de retirer mes enfants de cette terre avant l'âge et d'éteindre ma descendance plutôt que de permettre qu'ils perdent la foi et combattent la sainte Eglise. Qu'aucun d'eux ne se considère comme assuré de conserver pour lui-même et pour sa descendance la foi et la fidélité à la religion. Qu'aucun d'entre eux ne regarde comme suffisante une vie honnête, mais dépourvue de bonnes œuvres, de piété et de zèle pour la propagation de la religion. La vie doit être un combat, elle ne saurait être un repos. »

La foi, la pratique n'étaient point pour Arthur Verhaegen une convention mondaine, une accoutumance familiale ; elles étaient une

« grâce », une « miséricorde ». Il raconte, en un paragraphe de son testament, que lorsqu'en 1864, âgé de dix-sept ans, il quitta les Jésuites de Bruxelles pour l'école du génie civil à Gand, quelques camaraderies fâcheuses faillirent le frustrer de cette « grâce » ; et il remercie, nommément, son ami Constantin de Burlet d'avoir su, en cette heure critique, « sauver une âme », — la sienne... La perpétuité de la foi dans la lignée des Verhaegen, voilà ce qui lui importe :

Dieu tient dans ses mains la vie de mes enfants, comme aussi la continuation de ma race. Il en adviendra suivant sa volonté, devant laquelle je m'incline avec respect. L'instabilité des familles constitue au surplus un fait tellement dominant à notre époque, qu'il serait puéril de prêcher à ses enfants et à ses descendants la stabilité matérielle. Ce que je leur recommande de préférence, c'est la stabilité dans la foi. Pour le reste, à la grâce de Dieu.

Servat et arcet, « conserver et défendre » : telle est la devise de la famille. Arthur Verhaegen maintient qu'elle doit s'appliquer surtout à la conservation du patrimoine moral et religieux. Il y a une situation sociale à conserver, puisque les Verhaegen appartiennent à la noblesse du royaume; mais la volonté d'Arthur Verhaegen est que ses enfants « considèrent cette situation comme entraînant l'obligation morale de donner l'exemple autour d'eux par leurs vertus, leurs œuvres et leurs travaux, afin que le nom de Verhaegen ne personnifie jamais l'ignorance, la

paresse, l'indifférence, la mollesse ou même les vices que l'on rencontre trop souvent dans la noblesse ». Il y a une fortune à conserver, « mais sans que le désir de l'augmenter soit jamais la cause d'une injustice ni d'une indélicatesse ni même de la moindre dureté à l'égard de fermiers, de locataires, d'ouvriers, de domestiques ». Et cette fortune d'ailleurs, si imposante soit-elle, n'exclut pas le travail :

Je ne serai jamais assez riche pour qu'aucun des miens puisse demeurer oisif. Je m'en félicite. Je vous supplie de travailler, dans quelque position de fortune que vous soyez, comme j'ai travaillé moi-même. Si votre situation vous le permet, travaillez beaucoup pour la gloire de Dieu et le bien du prochain, et modérément pour vous-même. Il est juste que ceux qui ont la fortune, c'est-à-dire qui ont reçu leur salaire par avance, en agissent ainsi.

Voilà les enseignements que purent lire et méditer, dans les mois qui suivirent la mort d'Arthur Verhaegen, ses enfants et petits-enfants, éparpillés loin de lui par l'invasion allemande ; et ces enseignements, qui leur définissaient et leur recommandaient une certaine conception de la vie, illuminaient pour eux la vie même qui venait de s'éteindre et qui, sans relâche, sans défaillance, avait toujours servi la vérité religieuse et le bien social.

II

Verhaegen historien

On put croire, à une certaine époque, que le domaine de l'histoire, celui des études d'art confisqueraient le labeur d'Arthur Verhaegen. Sa *Monographie de l'église Saint-Sauveur de Bruges*, publiée en 1879 ; son livre sur *les cinquante dernières années de l'ancienne Université de Louvain*, qui est de 1884 ; sa biographie du cardinal de Franckenberg, qui est de 1889, attestèrent en lui des goûts d'historien. Mais les réhabilitations dont ces deux derniers livres présentaient le dossier intéressaient l'histoire religieuse belge et la politique belge; et si Verhaegen historien, pour la sérénité de ses recherches, se retranchait dans une tour d'ivoire, cette tour d'ivoire avait vue sur le forum, dont les luttes l'attiraient et le réclamaient.

C'est en crayonnant une notice biographique sur son arrière-grand-oncle Pierre-Théodore, le recteur de Louvain, qu'il constata que le commun des historiens manquait d'équité pour l'an-

cienne université brabançonne. Un mot du comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse dans les provinces belges, faisait loi pour eux tous : « Il est honteux, écrivait-il en 1765, que nous ayons dans notre université des gens si peu faits pour maintenir le bon goût et entièrement livrés à la barbarie pour les sciences et à la rusticité pour les mœurs. » Louvain demeurait rebelle au philosophisme et rebelle au joséphisme ; c'était là sa barbarie, c'était là sa rusticité. L'opinion nationale belge, de génération en génération, acceptait ainsi sans examen les verdicts autrefois portés par les bureaucrates autrichiens contre un corps professoral dont ils détestaient l'esprit d'autonomie. Verhaegen revisait le procès et montrait comment cette université qu'on interrogeait perfidement sur son bilan scientifique s'était comportée, à l'égard du germanisme usurpateur, comme un centre de fidélité religieuse et de fière indépendance.

Chemin faisant, au cours de cette histoire, il avait rencontré la physionomie du cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines : entre l'institution joséphiste du séminaire général et ce cardinal de l'Eglise romaine, il avait vu s'engager un duel, où finalement le cardinal avait vaincu ; le germanisme, après avoir voulu disputer à l'Eglise, au nom de l'Etat, la surveillance et la direction de l'éducation des clercs, avait dû reculer. Le portrait de ce grand prélat, dont les historiens dévoués aux idées joséphistes

avaient amplement médit, tenta Verhaegen ; dans les protestations du cardinal contre les actes oppresseurs de Joseph II, il aimait à saluer un langage avant-coureur du mouvement national de 1830 ; et cet homme d'Eglise, si longtemps diffamé, se dressait devant l'opinion publique belge, dans l'ouvrage de Verhaegen (1), comme un lointain mais éloquent précurseur de cette idée belge de liberté, dans laquelle sont jalousement incluses, par un trait propre à la Belgique, toutes les libertés religieuses. Au moment des luttes ardentes entre catholiques et libéraux, c'était travailler à l'éducation politique du peuple belge que de mettre en relief le rôle qu'avaient eu les susceptibilités catholiques dans la révolution brabançonne de 1790 ; et les travaux historiques d'Arthur Verhaegen, en marquant ainsi la façon de parrainage qu'avaient exercée les catholiques au berceau de la jeune nation belge, étaient en quelque mesure des actes politiques, riches d'une portée sociale.

(1) Lille et Bruges, Desclée, 1889.

III

Verhaegen dans le parti catholique : une atmosphère de conservatisme social

Arthur Verhaegen voulait être une utilité et, si possible, une force dans le parti catholique belge : c'est avec ce dessein qu'il cheminait dans la vie. Une petite brochure : *Dévotion populaire et croyance en Dieu*, qu'il fit paraître en 1909 dans une collection d'écrits apologétiques populaires, témoigne de son attitude intellectuelle en face de l'idée religieuse : il y établissait très fermement que « pour croire à l'existence, à la toute-puissance, à l'intelligence et à la sagesse infinies de Dieu, le catholique n'a qu'à suivre la voie que lui trace la raison » ; et qu'au-delà de cette voie, « il n'a point d'abîmes à franchir pour accepter l'idée d'une religion, c'est-à-dire d'un lien permanent entre Dieu et lui, et pour s'incliner devant le fait éclatant de la religion catholique ». C'est de ce terrain très classique, très traditionnel, que sa pensée prenait élan vers la vérité chrétienne, et c'est sur

ce terrain que, d'un geste d'apôtre, il convoquait l'indifférence et l'incroyance. Mais cette foi devait être vécue, cette vérité comportait des applications sociales ; les rapports du peuple avec le christianisme, du christianisme avec le peuple, soulevaient une série de problèmes : on faisait encore acte d'apologétique en les étudiant et en s'efforçant au moins de les poser, et peut-être de les résoudre. Ce fut l'originalité d'Arthur Verhaegen d'entrevoir peu à peu ces problèmes, et de savoir les regarder en face dès qu'il les entrevoyait, et d'oser sanctionner l'audacieuse franchise des coups d'œil par l'audacieuse netteté des solutions, et d'exercer à la longue une influence si profonde sur ses coreligionnaires, que l'histoire de ses évolutions d'esprit résume et symbolise les évolutions du parti catholique belge.

Ses origines, ses liens de famille le qualifiaient pour devenir un des membres actifs, — et bientôt sans doute un des *leaders*, — de cette *Fédération des cercles* qui, depuis 1867, aspirait à « rapprocher, dans chaque centre de population, et cela en dehors de toute opinion politique, ceux qui faisaient profession de la foi catholique, et à former une société aimable et polie, mais en même temps sérieuse et chrétienne (1) ». L'électorat belge était demeuré un électorat censitaire : la *Fédération des cercles* représentait et groupait

(1) Defourny, *Les Congrès catholiques en Belgique*, p. 53 (Louvain, 1908).

les éléments catholiques que leur situation sociale et pécuniaire appelait à exercer, au moins par leurs bulletins de vote, une influence civique. Il y eut des heures où cette « société aimable et polie » devint une force d'assaut : on la vit, à partir de 1878, soutenir vigoureusement les campagnes parlementaires qui visaient les lois scolaires du ministère libéral ; et la victoire de 1884, qui ramena les catholiques au pouvoir (1), fut en partie l'œuvre de cette puissance d'opinion qu'incarnait la *Fédération des cercles* et de cette puissance d'action qu'elle avait su mettre en branle. L'urgence des questions d'enseignement, qui durant ces années décisives l'avait obsédée, avait relégué au second plan l'étude et le souci du problème social.

Au demeurant, dans la Belgique d'alors, beaucoup de catholiques ne connaissaient ce problème que pour le craindre : les résolutions qu'avaient prises en 1863, 1864 et 1867 les congrès de Malines ne l'avaient éclairé que d'une lumière indécise et fragmentaire, d'une de ces lumières tremblotantes qui, loin d'aider le regard, le font trembler lui-même, nerveusement. Les laborieuses

(1) A la fameuse journée du 7 septembre 1884, où de nombreux cortèges catholiques, à Bruxelles, fêtèrent cette victoire, Arthur Verhaegen était parmi les manifestants ; et longtemps il garda comme souvenir le chapeau « melon » qui, dans la bagarre provoquée par les libéraux, fut enfoncé sur sa tête à coups de canne. Il donna lui-même une monographie de cette journée sous le titre : *La Manifestation du 7 septembre 1884.*

tentatives d'Edouard Ducpétiaux pour faire élaborer à Malines non seulement un programme d'œuvres charitables, mais un programme d'économie chrétienne, avaient à peine abouti à un demi-succès, d'autant plus décevant qu'honorable. En 1863 il avait obtenu que les habitations ouvrières et les coopératives fussent inscrites à l'ordre du jour ; mais en fait on avait manqué de loisirs ou d'audace pour s'en préoccuper. En 1864 il avait développé tout un projet de législation protectrice du travail ; mais tout de suite des alarmes avaient surgi, condensées par François Beslay dans un contre-projet. Le congrès de 1867 n'avait osé ni repousser ni admettre l'intervention de l'Etat dans le régime du travail, et, bien timidement, on avait « laissé la question ouverte aux méditations des penseurs, des catholiques et des industriels ». On avait en définitive, à ces trois congrès de Malines, constaté des difficultés plutôt qu'on ne les avait résolues, et plutôt développé des objections qu'ébauché des solutions ; on avait fait, non pas œuvre positive, mais œuvre critique, — et beaucoup plus critique, parfois, à l'égard des réformes proposées qu'à l'égard des abus auxquels ces réformes voulaient mettre un terme. Et ces délibérations au cours desquelles certains discours prophétiques avaient été prononcés n'avaient pu imprimer à l'activité sociale catholique ni direction ni élan.

A côté de la *Fédération des cercles*, quelques directeurs d'associations populaires avaient fondé,

en 1867, la *Fédération ouvrière*. C'était un premier essai de juxtaposition, — l'on n'ose encore dire d'organisation, — de ce qu'il existait de bonnes volontés catholiques, — le mot : forces, eût encore été prématuré, — dans le monde ouvrier belge. On cataloguait en 1872, dans cette ruche industrielle qu'est la Belgique, 55.000 de ces bonnes volontés ainsi fédérées. Elles n'avaient rien d'inquiet ni même d'entreprenant : groupées en des œuvres excellentes par des directeurs dont elles savaient le zèle, elles se remettaient pacifiquement à eux. En dépit des suggestions émises dans la revue *l'Economie chrétienne* par certains esprits précurseurs comme Limbourg ou comme De Jaer, en dépit de l'exemple que donnait dès 1878 M. Helleputte en fondant à Louvain la *Gilde des métiers*, ces directeurs d'œuvres eussent jugé imprudent de trop devancer, sur le terrain social, l'allure incertaine et finalement empêtrée des congressistes de Malines. La *Fédération ouvrière*, comme la *Fédération des cercles*, s'attardait en piétinements, et l'on constatait avec surprise, en 1887, que la *Fédération ouvrière*, déjà vieille de vingt ans, n'avait pas encore osé demander que la possibilité d'observer le repos du dimanche fût garantie au travailleur par la loi (1).

(1) Sur la *Fédération ouvrière*, voir Vermeersch, *Manuel social*, 3e édit. II, p. 9-11. (Louvain, 1909) ; Defourny, *op. cit.*, p. 60-62 et 153; Verhaegen, *Vingt-cinq années de vie sociale*, p. 11-15 (Bruxelles, Dewit, 1912).

Telle était l'atmosphère qui régnait dans les cercles dirigeants du catholicisme belge, au moment où Arthur Verhaegen y faisait son entrée. Les catholiques multipliaient les œuvres charitables; ils aimaient que pour chaque détresse, matérielle ou morale, un remède fonctionnât, et que ce remède fût fourni par eux, dans une œuvre dépendant d'eux; ils en étaient glorieux pour Dieu et glorieux un peu pour eux-mêmes; ils voulaient que le peuple qu'ils soulageaient n'ignorât point leur gloire. « Voilà, peuple éprouvé, ce que chaque jour des chrétiens répandent pour vous d'or, d'efforts, de sacrifices, d'héroïques abnégations, dans une seule cité (1). » C'est en ces termes qu'un catholique liégeois concluait un rapport sur les bonnes œuvres qui fonctionnaient à Liège : les congressistes goûtaient la douceur de s'applaudir eux-mêmes en l'applaudissant.

Mais ce « peuple éprouvé », dont ils invoquaient ainsi l'admiration, ne se tenait guère aux écoutes de leurs congrès. En dehors de la petite fraction, assez inactive encore, d'ouvriers proprement catholiques, la foule des travailleurs se répartissait entre une minorité très entreprenante de socialistes et une grande masse d'indifférents. Et de cette masse l'action catholique s'occupait assez peu. On veillait, avec une assiduité protectrice, sur le petit bercail pieux et pacifique que formait la société ouvrière catho-

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 9-10.

lique ; on songeait moins à faire de ce bercail un centre d'appel qu'à le protéger contre des courants d'air nocifs ; et parmi cette élite d'ouvriers, sainement conservés, sainement conservateurs, on visait à prolonger l'œuvre de conservation. Arthur Verhaegen, tout le premier, paraissait dénué de toute ambition plus vaste, lorsqu'en 1878, donnant une conférence aux membres de la société ouvrière Saint-Joseph, de Charleroi, il leur disait :

> On se rit de votre petit nombre : vous n'êtes qu'une poignée, quelques centaines d'hommes, et ceux qui vous persiflent sont légion. Eh ! qu'importe ! Le nombre n'est ni la sagesse, ni la raison, ni la vérité. Vous avez, vous, la sagesse et la raison que donne la possession de la vérité catholique ! A d'autres, perdus dans les ténèbres de l'erreur, le sombre doute, les systèmes vicieux qu'il faut perpétuellement faire et défaire, le scepticisme glacial et les navrantes négations modernes. A vous mes amis, la lumière, la vraie lumière. C'est elle qui vous a amenés ici (1).

Qu'on fît pour eux des journaux populaires religieux, Verhaegen l'admettait bien volontiers : cela les instruirait, les fortifierait, les encouragerait. Mais l'idée d'une presse qui pénétrerait dans la foule des indifférents lui demeurait encore complètement étrangère : ceux-ci « apparaissaient, écrira-t-il plus tard, comme formant un monde à part, fermé à l'action catholique, et dont il n'y avait lieu de s'occuper que pour

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 17.

les plaindre ». Verhaegen, entre 1870 et 1880, partageait cette erreur d'optique avec ceux qui l'avaient devancé dans les voies de l'action catholique; il semblait qu'il allât hériter de leur timidité d'esprit en même temps que de leur générosité d'âme, et de leurs lacunes en même temps que de leurs maximes.

Il semblait aussi, à cette époque-là, que Léon Harmel, l'industriel du Val des Bois, se préparât à représenter et à faire prévaloir une conception toute patriarcale du patronat chrétien, et qu'il ne conçût encore l'action sociale de l'employeur que sous la forme d'une tutelle impérieusement bienfaisante. Et c'était l'époque où, là-bas en Italie, le libéralisme économique gardait un prestige immense pour la jeune intelligence de Giuseppe Toniolo ; et personne plus que lui n'aurait été surpris et déconcerté, s'il eût alors eu sous les yeux l'exposé de la sociologie catholique dont il devait un jour être l'initiateur.

Mais à chacune de ces destinées intellectuelles, un coup de barre était réservé : il fut donné à Léon Harmel par le comte de Mun, par le marquis de la Tour du Pin, par l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers* ; le comte Medolago Albani surgit à l'heure propice pour ouvrir au professeur Toniolo des horizons où son âme se complut et que sa pensée précisa; et quant à Arthur Verhaegen, c'est en jetant les yeux autour de lui sur les réalités sociales de son terroir de Gand, qu'il sentit éclore en sa conscience un sens nouveau de l'action chrétienne.

IV

Verhaegen sur le terrain de Gand : une atmosphère de réformisme social

Le socialisme révolutionnaire, en 1877, s'implantait dans la cité gantoise; en 1878, il entrait, drapeau déployé, dans le conseil des prud'hommes; en 1880, il offrait à tout venant le pain de chaque jour par la fondation du *Vooruit*, coopérative de boulangerie. *Vooruit!* En avant! Cette devise d'œuvre économique était celle d'une armée en marche. Il y a je ne sais quoi d'orageux dans la population gantoise : le moyen-âge mit aux prises ses patriciens et ses plébéiens, ses tisserands et ses foulons; experte aux discussions, jalouse de n'obéir qu'à elle-même, elle ne se soumet à ses flatteurs que sous bénéfice d'inventaire; de par une expérience séculaire, elle sait, derrière l'appât des phrases, chercher les titres des idées et en apprécier l'aloi; elle aime qu'on ait pour elle de la considération intellectuelle.

Contre le socialisme qui prenait des airs de

conquérant, Verhaegen vit se dessiner dès 1878, parmi les foules ouvrières de la ville, une ébauche de résistance : elle avait son centre au cabaret du *Chat noir*, dans la *Ligue des électeurs indépendants*. Deux tisserands en étaient l'âme : la plupart des ouvriers qu'ils enrôlaient inclinaient, à l'origine, vers le parti libéral. Rien de confessionnel dans cette ligue et rien non plus de systématiquement anticonfessionnel : Verhaegen, un jour, constata que des catholiques frappaient à la porte. C'étaient le typographe Eylenbosch, l'élève pharmacien Herman Ronse, l'ancien instituteur Eugène de Guchtenaere : devant eux la porte de la *Ligue* s'ouvrait, et tous ces éléments d'origine ouvrière enrayaient efficacement la montée socialiste. Les dix mille membres du *Vooruit* ne tardèrent pas à se sentir menacés. D'année en année, la *Ligue des électeurs indépendants* devenait plus active : dépassant le cadre où semblaient d'abord l'enfermer ses origines ouvrières, elle se transformait en 1886 en *Association générale des ouvriers et des bourgeois*, et fondait un journal qui s'appelait le *Rayon de lumière*. Il fallait de l'argent pour le lancement : l'argent se trouvait dans la poche des tisserands antisocialistes. Il leur plaisait de descendre dans la mêlée, avec une feuille bien à eux, et de disputer les esprits à la doctrine nouvelle. Eylenbosch s'occupait de fédérer les sociétés mutualistes ouvrières que le *Vooruit* n'avait pas encore conquises. Un certain Léon Bruggeman, qui depuis l'âge de sept ans travaillait dans les fila-

tures, désertait son syndicat, trop révolutionnaire pour ses goûts, et prenait une part active à la fondation d'un syndicat antisocialiste de cotonniers. Sous les porches d'églises et dans les sous-sols des tavernes, dans les salles de meetings et dans les lacis des ruelles ouvrières, Bruggeman et ses amis faisaient campagne, et les trois quarts des adhésions qu'ils recueillaient étaient des adhésions catholiques (1).

Verhaegen observait ce phénomène : à l'écart de la *Fédération des cercles* et de la *Fédération ouvrière catholique*, à l'écart de toutes les forces catholiques organisées, une initiative ouvrière autonome avait su chercher et trouver, dans les sphères ouvrières catholiques, d'actifs éléments de lutte contre les partis révolutionnaires. L'effacement même où se cantonnait la haute bourgeoisie catholique abandonnait à l'assaut socialiste le gros du monde ouvrier. Et c'étaient des ouvriers qui, face à face avec cet assaut, concertaient la contre-attaque ; et, parmi ces ouvriers, d'aucuns étaient douloureusement pauvres, comme ce Léon Bruggeman à qui la maigreur de son salaire et la luxuriance de ses quatorze paternités n'avaient jamais permis de faire d'économies. A coups de discours, à coups de sarcasmes, et, s'il le fallait, à coups de poing, ce Bruggeman était toujours au premier rang contre les « rouges », alors qu'il aurait eu beau

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 28-44.

jeu à faire exhibition de son indigence comme d'une charge d'accusation contre le régime économique existant.

Verhaegen méditait sur ces spectacles imprévus, sur la détresse de ce travailleur dont le travail n'avait pas assuré la vieillesse, sur l'élan de ces hommes du peuple qui, par une action spontanée, indépendante, s'évertuaient à défendre l'esprit populaire contre les mauvais bergers. Sa conscience de chrétien se sentait mal satisfaite en observant qu'à certaines injustices sociales beaucoup de ses amis ne concevaient d'autre remède que l'aide tout arbitraire de leurs aumônes, et ses intuitions d'homme d'action l'amenaient à saluer dans les ouvriers catholiques des collaborateurs éventuels d'apostolat, pour la diffusion populaire du christianisme.

Les œuvres scolaires, c'était bien ; et les œuvres de patronage, c'était bien ; et Verhaegen, tout le premier, notait avec joie que, « dans la mesure où elles avaient réussi à atteindre les familles ouvrières, ces œuvres avaient conservé la foi, la pratique religieuse et les mœurs ». Mais il remarquait, d'autre part, que de nombreuses familles ouvrières, celles qui jouissaient d'une aisance relative, « n'acceptaient pas de plein gré les écoles pour pauvres, les patronages pour pauvres, ni même les cercles ouvriers où l'on coudoyait trop de pauvres », et que, « dans certains centres, la grande majorité de ces familles ne mordait pas à l'hameçon de la

charité (1) ». Au-delà des œuvres destinées au soulagement des pauvres, Verhaegen apercevait, sous la bannière socialiste, des coopératives de boulangerie, et des mutualités, et des journaux à deux centimes, qui visaient l'ouvrier, — l'ouvrier, trop aisément assimilé au pauvre par un conservatisme un peu vieillot. Il voyait, à la faveur de ces œuvres, le socialisme étendre ses conquêtes sur « cette énorme fraction du peuple que sa situation plaçait en dehors de l'action charitable des catholiques ». Verhaegen promenait sur cette « énorme fraction » le regard anxieux du semeur qui se demande s'il moissonnera. Ce n'étaient pas seulement des méthodes nouvelles qu'il fallait proposer à l'action catholique : il fallait lui ouvrir un champ nouveau et la pousser, pour ainsi dire, à la conquête d'un monde nouveau.

Ainsi prenaient lentement essor les apostoliques ambitions de ce chrétien ; ainsi s'évadait-il des habitudes d'esprit qui étaient celles de sa classe et celles de son parti. Lorsque, au fond d'une conscience dévouée au Christ, s'éveille le sens des responsabilités sociales, on la voit, des profondeurs mêmes de son humilité, s'élever, en une belle rectitude d'élan, jusqu'à certaines audaces de pensée, jusqu'à certaines audaces d'action ; et rompant avec les préjugés mondains, dédaigneuse d'un routinier qu'en dira-t-on, c'est

(1) Verhaegen, *M. Jules Lammens et les œuvres catholiques*, p. 74-76 (Gand, Sifler, 1909).

avec une allégresse et une fierté d'autodidacte qu'elle ose faire acte d'obéissance logique à toutes les exigences de l'idée chrétienne. Telle était la conscience d'Arthur Verhaegen, garante de son indépendance d'esprit, garante aussi de sa constante vaillance.

V

Verhaegen
dans les congrès catholiques belges : les votes en faveur d'une presse populaire et de l'organisation professionnelle

Elle était déjà très mûre, très maîtresse des complexités du problème social, lorsqu'en 1885 le comte Albert de Mun, devant l'*Association générale des Etudiants* de Louvain, développa dans un magnifique langage les conditions sociales du renouveau chrétien, et lorsqu'en mars 1886 les sanglantes grèves de Charleroi sonnèrent le glas d'une économie politique antichrétienne. Ces grèves révélaient un malaise que le parti libéral, durant son passage aux affaires, avait commis la faute de laisser s'aggraver et que le parti catholique, maintenant dépositaire du pouvoir, devait étudier et soulager. Un rapport célèbre du ministre Beernaert, un discours royal qui en sanctionna les conclusions, engagèrent l'Etat belge dans les voies d'une législation sociale ; et l'institution des congrès catholiques

de Liége, qu'avait projetée dès 1885 *l'Union nationale pour le redressement des griefs*, mit sous les yeux des catholiques belges, en 1886, 1887 et 1890, l'urgence des problèmes sociaux.

« Malgré mes nombreux rapports avec le clergé, déclarait aux congressistes Mgr Doutreloux, évêque de Liége, j'ignorais que, depuis le mois de mars dernier, les socialistes avaient formé dans toutes les paroisses des environs, même dans les paroisses agricoles, des associations d'ouvriers rattachées aux associations socialistes (1). » C'était pour Arthur Verhaegen une force, de s'être tenu au courant des mouvements, publics ou occultes, qui s'ébauchaient et se dessinaient : il pouvait à bon escient parler du peuple, l'ayant connu de longue date et surtout l'ayant aimé. Il avait pris peu à peu, à l'endroit des aspirations et des frémissements populaires, une attitude différente de celle où s'attardaient, tout près de lui, beaucoup d'hommes politiques et beaucoup d'hommes d'œuvres : l'heure avait sonné où cette singularité même allait le mettre en relief et le désigner à l'attentive confiance des congressistes de Liége comme l'un des conducteurs de l'opinion catholique dans les voies nouvelles qui s'imposaient.

Aucune institution existante, expliquera-t-il plus tard, ne devait certes être supprimée. Mais des œuvres nouvelles devaient être créées, en même temps que des lois protectrices de la faiblesse devaient être votées.

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 52.

Il fallait, d'une part, s'occuper des intérêts matériels des classes populaires et, d'autre part, intéresser l'ouvrier lui-même à la direction des œuvres nouvelles, l'émanciper en quelque sorte et se borner désormais à lui offrir des conseils désintéressés.

Il fallait en outre, — et ceci concernait le législateur, — introduire résolument dans nos codes la protection des faibles et restreindre à cette fin la liberté économique illimitée dont jouissait le capital (1).

Telle fut l'évolution dont les congressistes liégeois entrevirent les premières étapes avec une perspicacité timide encore ; et parmi les orateurs qui prirent à tâche de rassurer leurs timidités, aucun peut-être ne montra plus de décision et plus de hardiesse que Verhaegen. Il fut dès 1886, avec M. Schollaert, désigné comme secrétaire du congrès, et, tout en même temps, chargé du rapport sur les œuvres de mutualité. Dans cette Belgique où l'on comptera, un quart de siècle plus tard, 8541 sociétés mutualistes reconnues, il n'y en avait pas plus de 212 en 1886. L'humilité même de ce chiffre est glorieuse pour le nom de Verhaegen : elle atteste l'état précaire du mouvement mutualiste au moment même où il pressait les catholiques de donner à ce mouvement impulsion et appui.

Il fit derechef office de rapporteur au congrès de 1890 : cette fois, ce fut de la presse populaire qu'il traita. On était sous l'impression de la bataille électorale qui venait de se livrer à

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 57.

Bruxelles pour le renouvellement du conseil de l'industrie : les socialistes avait triomphé. Il existait cependant des journaux populaires catholiques, largement répandus ; pourquoi donc leur influence apparaissait-elle à demi stérile ? Verhaegen répondait que ce qui manquait à cette presse, c'était une partie positive, un programme de réformes sociales bien arrêté et journellement défendu. On achetait ces feuilles pour les nouvelles qu'elles donnaient ; on n'y cherchait rien de plus, parce que rien de plus n'y pouvait être trouvé. « Ce sont des journaux bourgeois à bon marché, insistait-il. A côté de la politique bourgeoise que traitent couramment ces feuilles dites populaires, il existe une politique sociale qui grandit chaque jour et dont elles n'entretiennent pas les ouvriers. » Il traçait pour les congressistes un schéma de cette politique : il le leur présentait comme un programme sommaire du journal populaire catholique. Et l'on trouvait préconisée, dans ce programme, la fondation de sociétés de secours mutuels, de sociétés d'assurances contre les accidents, de sociétés d'épargne, de sociétés pour la construction des maisons ouvrières, de coopératives ou d'institutions similaires, de groupements corporatifs enfin, qui aviseraient à la limitation des heures de travail, à l'amélioration des salaires, au soulagement des chômeurs, à l'établissement de certaines lois protectrices du travail. Des congressistes s'émurent; ils sentirent qu'on était à un tournant où s'imposait un virage; ce virage

contrariait des habitudes, des préjugés, des intérêts; le langage de Verhaegen paraissait dur à certaines torpeurs. Mais devant lui son évêque se leva, Mgr Stillemans, qui venait de prendre possession du siège de Gand :

De l'aveu de tous, déclara le prélat, il y a trois catégories d'ouvriers : les socialistes, les indifférents et les catholiques. Je crois que les premiers crient bien haut qu'un seul journal, leur *Vooruit*, s'occupe des intérêts matériels de l'ouvrier. Je crois que la plupart des ouvriers de la seconde catégorie, les indifférents, pensent de même. J'ajoute que beaucoup d'ouvriers catholiques ne sont pas loin de se rallier à cette manière de voir. Voilà la situation vraie. Je pense qu'il est grand temps d'y apporter remède. Pour ma part, je saluerais avec bonheur l'apparition d'un journal populaire dans lequel les questions ouvrières et sociales seraient traitées...

Nous ignorons le parti socialiste, avait dit en substance, quatre ans plus tôt, Mgr Doutreloux ; et Mgr Stillemans signalait à son tour que les ouvriers, eux, ne connaissaient jusqu'ici qu'une presse amie, la presse socialiste. Les alarmes mêmes de ces pasteurs d'âmes militaient en faveur des conclusions de Verhaegen : non sans de vifs débats, le congrès les fit siennes (1).

Son influence, encore, se fit sentir et respecter dans les discussions successives auxquelles donnèrent lieu la nature et l'organisation des œuvres

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 65-71.

professionnelles. En 1886, les congressistes liégeois voulaient qu'elles fussent mixtes, c'est-à-dire composées, en fait, de patrons et d'ouvriers, et qu'elles fussent expressément chrétiennes. Il y avait dans ces formules, théoriquement indiscutables, quelque chose d'un peu abrupt et d'impérieux à l'excès, que Verhaegen était soucieux d'amender. Il avait vu de près les ouvriers gantois s'organiser entre eux, d'une façon bien autonome, pour la lutte contre l'agitation socialiste ; il ne voulait pas que des déclarations de principes trop sommaires, trop peu nuancées, jetassent la suspicion sur de pareilles unions ; et il admettait d'ailleurs très sincèrement qu'il serait bon que les statuts prévissent l'entrée des patrons dans ces groupements. Le congrès liégeois de 1890 adopta ce point de vue sous le libellé suivant :

Là où les réunions fécondes de patrons et d'ouvriers ne pourraient s'établir encore, le Congrès recommande le groupement par profession des ouvriers industriels chrétiens, sous une direction qui s'inspire toujours des sentiments de justice et de fraternité chrétienne. Cette forme d'association professionnelle permet de prendre en main, d'une façon immédiate et efficace, les intérêts moraux et matériels de l'ouvrier. Elle n'est pas exclusive de la bonne entente avec les patrons, et il importe que dans ce dernier cas les statuts prévoient l'entrée des patrons dans la corporation (1).

(1) Defourny, *op. cit.*, p. 195-198.

Le congrès de Malines, en 1891, parut apporter à cette doctrine un nouveau tempérament en indiquant que les unions professionnelles, là où les circonstances ne se prêteraient pas à l'établissement d'associations mixtes, pourraient être composées soit d'ouvriers, soit de patrons, et en ajoutant, sous une forme plus discrète que ne l'était le texte voté à Liége : « Mais il est souhaitable, chaque fois que les circonstances le permettent, qu'elles n'excluent par leurs statuts aucune catégorie de membres. » Et pour éviter que les ouvriers qu'inquiéteraient des unions expressément confessionnelles ne s'acheminassent vers les groupements socialistes, le congrès se bornait à stipuler, sans imposer à ces unions aucune étiquette religieuse, qu'elles devraient « reconnaître la religion, la famille et la propriété comme les bases de l'ordre social (1) ».

Les expériences faites à Gand par Verhaegen et ses contacts quotidiens avec les réalités du monde ouvrier avaient lentement éclairé l'esprit public catholique et contribué pour une grande part à déterminer ces votes, qui désormais élargissaient, avec les cadres mêmes de l'action, l'horizon des conquêtes.

(1) Defourny, *op. cit.*, p. 267.

VI

L'épanouissement du catholicisme social a Gand : les initiatives de Verhaegen, son respect de l'autonomie ouvrière

Rentrant de Liége ou de Malines dans sa cité gantoise, Arthur Verhaegen, par son action personnelle, sanctionnait l'esprit de ces votes et en étendait la portée. On le voyait en 1888 créer un comité d'œuvres sociales pour opposer au *Vooruit* une coopérative catholique : la petite bourgeoisie s'insurgeait, et pour l'instant le projet succombait. Mais l'idée de mutualité planait au-dessus des objections : sans retard on allait l'appliquer. Verhaegen fit sortir du sol gantois la société de secours mutuels *la Paix* : un comité l'organisait, la secondait de ses conseils, recrutait péniblement parmi les bourgeois, encore fort hésitants, les premiers capitaux nécessaires ; mais l'œuvre une fois fondée, ce comité n'aspirait point à y commander ; un bureau exclusivement composé d'ouvriers devait en gérer

les destinées, et la personnalité de Verhaegen, quelque bienfaisante qu'elle eût été pour les débuts de l'œuvre, s'effaçait volontiers devant celle de l'ouvrier sculpteur Pierre de Buck (1).

Le mois de novembre 1890, en exécution des vœux qu'avait votés en septembre le congrès de Liége, voyait éclore, à Gand, une feuille catholique franchement populaire qui s'appelait *le Peuple (Het Volk)* et qui déclarait « entrer en lice pour les intérêts matériels et moraux des ouvriers et des petits bourgeois victimes de l'organisation actuelle de la société ». La plume de Verhaegen marquait en termes expressifs, dès le 9 novembre 1890, le caractère du journal :

Ce qu'il faut, proclamait-il, c'est réduire la puissance illimitée ou, en d'autres termes, la liberté sans bornes du capital, protéger efficacement les ouvriers et les petits bourgeois contre l'oppression de l'argent, considérer le capital et les machines comme des instruments mis à la disposition de l'homme par le Créateur, non pas pour transformer le plus grand nombre des hommes en esclaves d'un petit nombre de privilégiés, mais bien pour apporter aide et assistance aux masses populaires et les aider à obtenir la prospérité qu'il est possible d'atteindre ici-bas.

Et Verhaegen, après avoir rappelé que le libre épanouissement de l'idée chrétienne, maîtresse de fraternité, était la condition nécessaire de toute amélioration sociale, réclamait que la cons-

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 58-59.

titution étendît considérablement le droit de suffrage et que le travail eût sa place à côté du capital dans le corps électoral ; puis il esquissait les méthodes législatives par lesquelles l'Etat pouvait prêter aide aux travailleurs, les méthodes corporatives par lesquelles eux-mêmes pouvaient s'aider et s'entr'aider (1). Une semaine plus tard, dans le second numéro, il abordait la question du salaire. Des susceptibilités s'insurgeaient, invoquaient la vigilance de l'évêque contre ces aspects imprévus qu'affectait la propagande sociale du christianisme ; l'évêque avait confiance. Jules Lammens, sénateur catholique de Courtrai, beau-père de Verhaegen, obtenait que le *Bien Public de Gand*, qui depuis 1853 était l'un des organes directeurs du catholicisme belge, prêtât à l'audacieuse petite feuille, un an durant, son atelier et ses presses, pour lui laisser le temps et les moyens d'acquérir pignon sur rue. « Les bons patrons n'ont rien à craindre d'elle », redisait Verhaegen.

D'autres pourtant continuaient de craindre, et ils obsédaient l'évêque, mais c'était le pape Léon XIII qui leur répondait... Il leur répondait, le 15 mai 1891, par son encyclique sur la condition des ouvriers (2). Le *Volk* avait le vent en poupe ; moins d'un mois après, d'hebdomadaire il devenait quotidien. Le typographe Eylen-

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 82-86.
(2) Sur cette encyclique, voir notre livre : *Le pape, les catholiques et la question sociale* (Paris, Perrin).

bosch, l'ouvrier sculpteur Philippe de Munnynck, en devenaient tour à tour rédacteurs en chef. Son caractère de journal populaire, rédigé par des ouvriers, pour les ouvriers, allait s'accentuant. Des prêtres, périodiquement, y donnaient des articles d'apologétique. Tous les antagonismes, assurément, n'étaient pas désarmés ; les journaux flamands catholiques de Bruxelles et de Gand refusaient au *Volk*, dont la caisse était encore médiocrement remplie, les arrangements qu'il eût souhaités. Mais ces oppositions mêmes témoignaient combien il était nécessaire que le *Volk* vécût pour agir non seulement sur l'opinion ouvrière, mais sur l'opinion catholique ; et la délicate générosité de Verhaegen, invisible et présente, empêchait assidûment que le *Volk* ne mourût.

Après la mutualité, après le journal, l'organisation ouvrière devait être créée. En ce même mois de novembre 1890 où le *Volk* voyait le jour, Verhaegen s'en préoccupait. Il adressait à l'ancien instituteur Guchtenaere, président de l'*Association générale des ouvriers et des bourgeois*, les statuts éventuels d'une fédération qui grouperait toutes les sociétés ouvrières gantoises disposées à reconnaître la religion, la famille et la propriété comme les bases de l'état social. Avant la fin de l'année, la *Ligue ouvrière antisocialiste* de Gand était fondée ; et quelques paroles que tint à prononcer dès la première séance l'ouvrier cotonnier Théophile Claeys subsistent comme un docu-

ment précieux sur l'origine et le sens de cette création :

Ouvriers comme nous le sommes, déclarait-il, nous désirons ardemment le relèvement de notre classe. Jusqu'ici, lorsque nous défendions dans les cercles ouvriers nos intérêts et nos droits, lorsque nous faisions connaître nos griefs, on nous soupçonnait de socialisme. L'élection pour le conseil de l'industrie et du travail a été nécessaire pour ouvrir les yeux aux catholiques et leur faire ajouter foi à nos plaintes. La défaite des ouvriers antisocialistes et des ouvriers catholiques aura été bonne pour nous. Voici en effet qu'un homme appartenant à la classe supérieure s'est levé pour défendre nos droits méconnus. C'est M. Verhaegen qui a pris l'initiative du groupement fédératif dont nous attendons le plus grand bien. Son intervention est d'autant plus honorable pour lui que ce n'est pas nous, ouvriers, qui sommes allés à lui, mais que c'est lui qui est venu à nous. Je le remercie au nom de tous les ouvriers antisocialistes (1).

La nécessité même de lutter contre le socialisme sur le terrain des intérêts économiques provoqua parmi les membres de la *Ligue ouvrière*, en 1894, un victorieux élan pour la fondation d'une coopérative ; et ce que Verhaegen n'avait pu accomplir en 1887, faute de concours bourgeois, fut ainsi réalisé sous ses auspices, sept ans plus tard, par des concours ouvriers.

Il y avait de l'humilité, et je ne sais quel

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 97.

détachement conquérant, dans la joie qu'éprouvait Verhaegen à susciter des initiatives ouvrières, et puis à leur inculquer, tout de suite, la conscience de leur liberté, et à leur laisser, sans délai, la propre maîtrise de leur élan. Il aimait, chaque semaine, donner dans un cercle d'études sociales et d'enseignement mutuel des leçons d'économie politique (1), mais il ne voulait se servir de ce prestige de professeur que pour éveiller des esprits, pour orienter des âmes, pour préparer et mûrir les orateurs ouvriers qui, se mêlant eux-mêmes au conflit des doctrines, mettraient au service de l'idée sociale chrétienne la verdeur de leurs énergies et la fraîcheur de leur langage. Ainsi se proposait-il, sans jamais s'imposer, comme un auxiliaire de l'action ouvrière. Ses auditeurs étaient sûrs de lui : jamais il ne fut soupçonné de vouloir amuser leurs impatiences ou briser leurs élans. Lorsque s'organisèrent, dans les divers métiers gantois, des syndicats ouvriers antisocialistes, il amena chacun d'eux à prendre un conseiller et à le choisir, de préférence, parmi les anciens ouvriers de la profession; mais le syndicat antisocialiste des tisserands, — de ces tisserands gantois connus à travers les âges par la dureté de leurs têtes et l'ardeur de leurs frémissements, — ne voulut pas d'autre conseiller qu'un bourgeois, qui s'appelait Arthur Verhaegen (2).

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 153.
(2) Verhaegen, *op. cit.*, p. 159.

Si les Gantois, en 1893, acceptèrent, à l'exemple de l'Angleterre, que dans les tissages quatre métiers fussent confiés à un seul tisserand, ce fut ce bourgeois qui les y décida, à la suite du voyage d'études qu'il avait fait en Angleterre avec deux d'entre eux (1). Ils le sentaient mêlé sans cesse au détail de leur vie, également soucieux de collaborer avec eux et de ne point les dominer. Sa voix, parfois, prenait un accent d'autorité plus instante, pour leur lire ou leur commenter quelque document pontifical sur la question sociale (2) ; mais dans cette assurance dont alors se ponctuait son langage, nul n'eût osé soupçonner quelque survivance d'un orgueil de classe ou d'une morgue intellectuelle ; c'était l'assurance du fidèle, qui savait par expérience la sécurité des enseignements de son Eglise et qui visait à faire accepter ces enseignements pour faire partager cette sécurité. On savait, par ailleurs, que ses libéralités, si copieuses qu'elles fussent, n'étaient jamais pour lui un instrument de règne. Lorsqu'un jour de 1900 les tisserands de Gand firent malgré lui une maladroite tentative de grève générale, il ne voulut point que l'erreur commise par leur syn-

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 163.

(2) Parfois le commentaire était l'occasion d'un opuscule : c'est ainsi que dans sa brochure sur le minimum de salaire (Gand, Sifler, 1892) il commenta la doctrine de Léon XIII sur le juste salaire et en déduisit, non sans soulever des polémiques qui ne le troublaient point, les applications pratiques.

dicat en compromît l'existence : il vint à eux, avec une avance de 20.000 francs, pour empêcher qu'ils ne pâtissent trop de leur faute ; et lorsqu'après l'échec qu'il avait si justement prévu ils lui remboursèrent cette somme, les liens s'étaient encore resserrés entre leurs cœurs et le sien (1).

Que les patrons catholiques consentissent à conférer et à négocier non seulement avec leurs propres ouvriers, mais avec les délégués des unions professionnelles, tel était son rêve. Il le voyait réalisé par les industriels d'Angleterre, par ceux de Hollande aussi, dans une certaine mesure : un voyage qu'il faisait à Enschede avec deux ouvriers fileurs lui permettait d'étudier le mécanisme de ces pourparlers, sincèrement propices à la paix sociale. Il obtint en 1908 que, dans le groupe des industries de la construction, s'organisassent des conversations de ce genre (2) ; il attendait, patient et longanime à l'endroit des résistances patronales, que l'exemple fût suivi. Sa confiance dans l'avenir s'affermissait lorsqu'il regardait s'installer dans sa ville de Gand, par l'initiative de la *Ligue ouvrière antisocialiste*, le *Secrétariat général des unions professionnelles chrétiennes*, dont le P. Rutten, Dominicain, devenait le directeur. Des expériences chaque jour plus précises lui permettaient d'affirmer que « le syndicat ouvrier était une conséquence

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 161.
(2) Verhaegen, *op. cit.*, p. 166-167.

nécessaire de l'organisation collective du travail dans la grande industrie (1) », et que tôt ou tard, entre les chefs d'industrie et ces groupements de travailleurs, des causeries s'engageraient et des cordialités s'échangeraient.

Son exemple à lui ne montrait-il pas d'une façon décisive la possibilité de pareilles causeries et combien étaient efficaces de pareilles cordialités? Même lorsqu'ayant quelques loisirs il descendait dans un domaine qui apparaît à beaucoup comme un terrain réservé pour une élite, celui de la culture artistique, Verhaegen, lui, se refusait, là encore, à s'isoler du peuple, et c'est pourquoi les mouvements artistiques qu'il sut mettre en branle eurent en Belgique une répercussion profonde parmi les ouvriers d'art. Un de ses familiers nous écrit à ce sujet :

Quelques années après sa sortie de l'Université de Gand, on vit ce jeune ingénieur des ponts et chaussées, lesté de fortes études mathématiques et techniques et doué d'un rare talent de dessinateur, se détourner peu à peu des premiers travaux par lesquels il avait déjà fait ses preuves : construction de chemins de fer, travaux maritimes et hydrauliques, pour s'élever bientôt à des recherches et à des réalisations d'un ordre plus élevé, et notamment à la restauration pieuse et savante des monuments religieux et civils du Moyen-Age. Le style qu'il est convenu d'appeler le gothique, et de préférence celui du treizième siècle, dans ses traductions flamandes, mosanes et rhénanes, n'eut bientôt plus de

(1) Verhaegen, *M. Jules Lammens*, p. 82.

secrets pour lui. Sa maîtrise s'affirma aussi bien dans les travaux de Saint-Vincent de Soignies et de la Collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles que dans des « reconstitutions » singulièrement compliquées, telles que celle du donjon de Gérard le Diable à Gand, — qui fut son œuvre personnelle, — et, dans la même ville, celle du puissant « Château des Comtes », où sa collaboration fut active et précieuse. Ce style médiéval qu'il connaissait autant qu'il l'aimait, — et qu'il contribua tant à remettre à la mode dans la Belgique d'aujourd'hui, avec le savant archéologue Helbig et avec le baron Béthune, le bâtisseur de Maredsous et le fondateur des écoles Saint-Luc, — est aussi celui qu'Arthur Verhaegen choisira quand il acceptera de construire aux environs de Gand le « Nouveau Béguinage » ou qu'il s'avisera d'agrandir ses résidences familiales de Boitsfort et de Meirelbeke. Comme les « Maîtres de l'œuvre » des temps héroïques, il ne se bornait pas à dresser des plans et à faire des épures, mais il suivait et dirigeait volontiers lui-même les travaux d'exécution, sachant au besoin tailler lui-même dans la pierre un écusson ou un fleuron d'ogive ou battre au marteau quelque délicat ouvrage de ferronnerie. Et ce contact professionnel avec des artisans, auquel l'entraînait cette passion constructive, le ramenait par une courbe heureuse à l'autre souci dominant de sa vie : le devoir social. On vit ainsi sa maison de ville se doubler d'un atelier pour la verrerie d'art, qui a marqué sa place dans l'histoire du vitrail au dix-neuvième siècle, tandis qu'à l'ombre de son château de Meirelbeke surgissait et prospérait un atelier d'ébénisterie qui répandit en Belgique et en Angleterre d'excellents types de mobilier religieux. Dans ces ateliers d'art, tout comme dans les mutualités et les syndicats créés sous son inspiration, on le voit surtout préoccupé d'instruire et d'initier les

artisans, et aussitôt que ceux-ci ont compris le rôle qu'il attend d'eux, il s'efface et cesse d'être le bon patron pour n'être plus que le bon conseiller.

Pour le renouveau esthétique comme pour le renouveau social, Arthur Verhaegen se complaisait à être un éveilleur d'âmes, un solliciteur d'initiatives, un professeur d'autonomies, et à n'être rien de plus.

VII

L'action de Verhaegen pour l'établissement d'une législation sociale et pour l'extension du droit de suffrage

Lorsque, en 1909, la *Ligue ouvrière antisocialiste* fêta le jubilé de vingt-cinq ans du gouvernement catholique, Arthur Verhaegen, haranguant les ouvriers gantois, résuma devant eux le quart de siècle qui venait de finir ; il leur montra que deux idées s'y étaient enfin réalisées : « d'une part, le droit des faibles à la protection de la loi; d'autre part, le droit des ouvriers à participer à la vie politique (1) ». Ce qu'il taisait et ce que ses auditeurs n'oubliaient pas, c'était le rôle qu'il avait joué personnellement pour hâter l'avènement de ces droits.

Il avait, en 1894, au nom de la Ligue ouvrière gantoise, développé au roi Léopold II, d'abord dans une conversation, puis dans un mémoire, les appels adressés par le monde ouvrier belge

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 221.

à l'intervention de la loi. Interdiction du travail du dimanche et du travail de nuit ; interdiction aux femmes de l'entrée des mines et des industries dangereuses ; limitation des heures de travail dans les industries nuisibles à la santé ; assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents ; attribution de la personnalité civile aux unions professionnelles ; extension aux ouvriers agricoles des lois instituant les conseils de l'industrie et du travail et les conseils de prud'hommes ; érection d'un ministère du travail : voilà ce qu'il demandait à l'État législateur. Mais il advenait que cet État législateur fît à certaines heures figure d'État patron, d'État entrepreneur. Verhaegen ne permettait pas que dans cette fonction la conscience de l'État s'assoupît ; il réclamait, pour les ouvriers qu'engageaient les pouvoirs publics, le relèvement des petits salaires, et l'inscription d'un certain minimum de salaire dans les cahiers des charges d'adjudication publique. Il attendait enfin de la générosité de l'État des allocations pour les associations tendant à la prévoyance, à l'épargne, à l'assistance mutuelle, et pour les cours professionnels.

L'œuvre sociale accomplie par le gouvernement catholique belge fut dans ses grandes lignes la réalisation de ce programme (1).

(1) Voir notre brochure : *L'œuvre sociale de l'Etat belge* (Paris, de Gigord, 1912 : publication de la *Société Bibliographique*).

M. de Bruyn, alors ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, consulta Verhaegen sur l'organisation d'un office du travail. « Un office ne suffit pas, répondit celui-ci ; c'est un ministère qu'il faudrait... » Et dès 1895, six années avant l'État français, le gouvernement catholique belge créa un ministère de l'industrie et du travail, dont l'office projeté fut le principal rouage (1).

Il semblait à Verhaegen que, pour assurer pleinement la protection légale des faibles, il importait que le choix des législateurs fût en partie leur œuvre : la participation des ouvriers à l'électorat politique, consacrée par la réforme constitutionnelle de 1893, eut en lui un défenseur tenace. Lorsque certains de ses amis songèrent à restreindre les bases de l'électorat communal, il les conjura d'y renoncer : ce fut une douleur pour lui de les voir passer outre et de constater qu'à la suite de la désillusion qu'éprouvaient les foules ouvrières, la pénétration de l'influence catholique dans les milieux socialistes était ralentie et parfois enrayée (2). Du moins ces foules rendaient-elles à Verhaegen hommage et justice ; elles savaient avec quelle ardeur et quelle sincérité, soit comme membre de la Chambre des Représentants, soit comme notabilité du parti catholique, il réclamait pour elles, dans l'exercice de leur droit de suffrage, une véritable autonomie.

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 179.
(2) Verhaegen, *op. cit.*, p. 196.

De même que les ouvriers socialistes choisissaient leurs candidats, il voulait que la *Ligue démocratique*, qui depuis 1891 représentait les intérêts des travailleurs et de la petite bourgeoisie, choisît directement et souverainement les siens. Il lui paraissait inadmissible que des ouvriers catholiques, parce que catholiques, dussent se laisser passivement englober dans les cadres du parti catholique, et docilement voter pour les candidats qu'estampilleraient les autres groupements de ce parti. Son rêve et son vouloir, c'était qu'ils formassent entre eux un groupement bien distinct, qui représenterait, d'une part, leurs convictions religieuses et politiques, communes avec l'ensemble des catholiques, et d'autre part leurs intérêts économiques, leurs intérêts d'ouvriers, et que les candidats nommément désignés par ce groupement fussent inscrits dans la liste d'entente proposée aux suffrages catholiques.

Sur le terrain même de Gand, dès 1894, Verhaegen fit appliquer ces théories : elles eurent pour résultat immédiat l'envoi à la Chambre des Représentants d'un typographe catholique et d'un employé de commerce catholique (1). Ce qui se passait à Gand pouvait se réaliser ailleurs : il semblait naturel et logique que partout les associations catholiques faisant partie de la *Ligue démocratique*, agissant en pleine indépendance, désignassent par elles-mêmes,

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 183-184.

en vue de la formation d'une liste catholique unique et commune, les candidats auxquels leur donnerait droit leur force numérique proportionnelle. Il fallut douze ans de polémiques entre journaux, d'explications entre évêques, de correspondances entre les autorités du catholicisme belge et l'autorité romaine, avant qu'Arthur Verhaegen, sucesseur de M. Helleputte à la présidence de la *Ligue démocratique*, obtînt pleine satisfaction : une lettre du cardinal Merry del Val, datée du 30 mars 1905, clôtura des discussions qui avaient trop duré ; et quatre ans plus tard le cardinal Mercier, causant avec un collaborateur du *Corriere d'Italia*, constatait avec joie qu'à chaque période électorale la vieille *Fédération des cercles catholiques* et la jeune *Ligue démocratique* désignaient chacune leurs candidats en nombre proportionnel à leurs effectifs ; que c'était là un acte de confiance mutuelle ; et qu'après avoir livré, en commun, la même bataille électorale, chaque groupement retournait à l'application de son programme, en toute liberté (1).

La distinction des associations, insistait Verhaegen, n'a pas comme conséquence naturelle la désunion des catholiques : c'est le contraire qui est vrai. Elle procure au parti le concours actif des ouvriers organisés et groupés. La vie politique y gagne en intensité et en sincérité. L'électeur n'hésite pas à faire connaître ses vues, ses vœux et ses griefs dans le sein du groupe

(1) Verhaegen, *op. cit.*, p. 263-298.

auquel il appartient et où il rencontre ses amis... On ne l'aura point induit en la tentation de porter le vœu chez les socialistes, qui sont toujours prêts à accueillir et à exacerber les plaintes et les griefs... Il faut résolument faire place à l'âme populaire. Le groupe des ouvriers, s'il est assez important, le groupe agricole, dans les mêmes conditions, doivent, en fin de compte, avoir leurs hommes à eux, sur la liste des catholiques unis. Leurs vœux et leurs griefs seront ainsi portés directement, par des représentants qui leur inspirent confiance, devant le parlement ou, tout au moins, devant la droite parlementaire (1).

Le droit de suffrage des ouvriers catholiques, grâce à cette véracité d'organisation, s'exerçait, sur le sol belge, avec une sincérité et une ampleur dont aucun autre pays n'offrait l'exemple : leur représentation politique, telle que l'avait conçue Verhaegen, devenait, à proprement parler, une représentation économique, une représentation des intérêts. A peine admis à la vie politique, ils entraient au Parlement avec leur programme et avec leurs hommes, avec des députés qui étaient vraiment les leurs et qui pouvaient se présenter, authentiquement, comme les témoins de leur volonté ; et plusieurs de ces députés, ainsi désignés au suffrage de tous les catholiques par le suffrage préalable des catholiques de la classe ouvrière, devenaient ministres. On n'avait pas embrigadé les travailleurs catho-

(1) Verhaegen, *M. Jules Lammens*, p. 87-88.

liques pour amuser leur fièvre de réformes ou confisquer leurs suffrages, mais tout au contraire pour leur donner une voix qui désormais résonnait, bien distincte et bien nette, dans les débats parlementaires. Verhaegen écrivait en 1912 avec une allégresse d'initiateur :

> Cette reconnaissance des organismes électoraux qui ont la confiance des ouvriers catholiques a été pour ceux-ci un puissant réconfort, en même temps qu'elle a été pour le parti catholique un acte de sagesse politique et un élément de succès. Aussi pouvons-nous, après vingt-cinq ans, envisager avec quelque satisfaction la période qui se termine. Nous n'avons ni à regretter ce qui a été fait, ni à abandonner actuellement la voie dans laquelle nous nous sommes engagés (2).

Et le comte Albert de Mun, qui par son discours de Louvain, en 1885, avait en quelque mesure donné le branle à tout ce mouvement, apportait à Verhaegen, en tête du livre : *Vingt-cinq années d'action sociale*, un nouveau témoignage public de leur union dans une foi commune.

(1) Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 339.

VIII

L'invasion allemande : la déportation de Verhaegen, sa mort

De par tout son passé, de par toute son œuvre, Arthur Verhaegen incarnait des croyances, des revendications et des droits. L'envahisseur allemand, dès 1914, le surveilla comme une conscience fière et le redouta comme une puissance d'opinion. Cette conscience devait être mise au secret, cette puissance devait être exilée. Des perquisitions furent faites chez lui : on confronta son écriture avec un billet qu'avait reçu sur le front son gendre, M. de Grand-Ry, et qui contenait certains renseignements réputés d'ordre militaire ; on conclut que ce billet était de la main de Verhaegen. Dix ans de travaux forcés, commués en deux ans de forteresse, sanctionnèrent cette conclusion.

Verhaegen dut passer l'hiver de 1915, le printemps de 1916, dans la prison de Gross Strehlitz. Quelques heures de promenade à travers un étroit jardin potager étaient le seul relâche

que comportait la séquestration. La messe quotidienne, d'abord permise, fut bientôt défendue. « Le comte Georges de Beauffort et moi, écrivait Verhaegen à sa fille, faisons notre lit, notre lavabo et cirons nos bottines. Georges ravaude ses chaussettes et fait de la tapisserie. Je n'ai pas ces talents et j'écris beaucoup. » Il écrivait sur l'existence de Dieu, sur la Providence : même au fond de ses détresses, il la sentait toujours vigilante et, quand même, toujours aimante ; il choisissait, pour la célébrer, l'heure où d'autres peut-être se fussent révoltés contre le malheur, révoltés contre elle. Il composait un roman social : *les Temps nouveaux ;* les visions d'avenir qu'il y déroulait étaient pour ce prisonnier comme une façon d'évasion. Il étudiait avec M. de Beauffort des plans de restauration du château des Beauffort à Mielmont. Ainsi travaillait-il, et puis il priait.

L'affection de vessie dont il souffrait le fit acheminer, au cours de l'été, vers les bains de Wildungen, dans la principauté de Waldeck-Pyrmont. Son compatriote, M. de Lalieux, qui passa là plusieurs mois avec lui, écrira plus tard : « Je remercie Dieu chaque jour d'avoir mis M. Verhaegen sur le chemin de ma vie d'épreuves... Sa résistance morale et son optimisme, fondés sur sa confiance inébranlable en la Providence, étaient merveilleux. Je ne l'ai jamais vu ni abattu, ni découragé, alors même que les souffrances physiques et des insomnies désagréables l'affligeaient. » De longues promenades à

travers l'amphithéâtre des collines voisines, certaines excursions vers les curiosités artistiques de la région, et l'attente quotidienne d'une décision gouvernementale qui le rendrait enfin à l'affection des siens aidaient le captif à prendre patience. En septembre 1916, la Prusse prévenait le Vatican qu'elle allait le mettre en liberté ; mais une fois de plus, la Prusse trompait cyniquement le Vatican.

Et Verhaegen, au lieu d'apprendre sa libération, apprenait la condamnation de son fils Pierre, conseiller provincial, à douze ans de prison. D'avoir, « par ses écrits, relevé le courage de ses compatriotes et, en conséquence, fait du tort à l'armée allemande » : tel était le crime de M. Pierre Verhaegen. « Dieu ne nous envoie que pour notre bien cette nouvelle et dure épreuve, commentait son père. Quand il le voudra, elle prendra fin. J'espère que, Dieu aidant, le fils ne se laissera pas plus abattre que ne l'a fait le père... » Ainsi Verhaegen, vis-à-vis de la Prusse geôlière, se tenait-il plus droit que jamais.

Il semblait qu'à coups de désillusions, elle voulût opprimer son courage. A la fin d'octobre 1916, à la suite d'une comparution devant la commission internationale de la Croix-Rouge, son départ pour Montreux paraissait décidé : il l'écrivait aux siens, s'attendait à les revoir bientôt. Mais les semaines se traînaient ; la station estivale de Wildungen prenait sa triste parure d'hiver ; Verhaegen était toujours là, offrant à Dieu, pour les siens, ce supplément d'épreuves.

Il vit approcher Noël, se remémora la maison de Gand, déserte ou presque déserte, le silence morne qui, sous ce toit lointain, avait remplacé les joies exubérantes de naguère ; il demandait une grâce à Dieu, celle d'avoir un rêve qui lui rendît un instant l'image de ces joies : « Je suis seul, écrivait-il, dans une solitude presque aussi absolue que celle de la cellule des prisonniers. Heureusement, je jouis de la paix du cœur, de cette paix que les anges ont promise aux hommes de bonne volonté. Ma conscience ne me reproche rien. Si je la laissais parler, elle témoignerait même de quelque fierté. Ce sont là des compensations. »

Wildungen gardait son prisonnier, et peu à peu ce prisonnier avait faim : le régime convenait peu à son « vieil estomac » : il demandait, en février 1917, l'envoi d'un peu de pain d'épices. En mai 1917, il se crut libre ; on lui dit qu'il partait pour Constance. On l'y fit piétiner, malade et mal installé ; à sa porte, il avait la frontière et ne la pouvait franchir. On invoqua des subtilités, au début de juin, pour le réexpédier à Wildungen. Il se sentait très affaibli, mais ne voulait pas se décourager. « Cinq minutes de marche, écrivait-il le 10 juin, me mettent sur les dents. Je mange très peu ; dès que je lis des livres ou des journaux qui, en temps ordinaire, m'intéressaient, je m'endors. Il semble que je n'aie plus de goût pour rien ni d'aptitude pour quoi que ce soit. Tout cela ne m'effraie pas :

j'accepterai avec joie la mort, si Dieu me l'envoie en exil. »

Le 27 juin, il apprenait qu'il était désormais autorisé à résider à Bruxelles ; Gand, sa chère ville de Gand, lui demeurait interdite. Bruxelles. c'était le renouveau de la vie de famille, mais ce n'était pas encore la liberté. Il s'installa chez l'une de ses filles, avec sa femme ; deux de ses filles, qui étaient à Gand, n'eurent pas la permission de venir le voir ; elles ne devaient avoir de passeport que lorsqu'il serait dans son cercueil. Affaibli, fatigué, il n'abandonnait ni les vastes espoirs ni les grands projets : il esquissait le plan d'un journal catholique d'information rapide ; il voulait, jusqu'au bout, travailler... Un jour la *Kommandantur* de Gand manda ses deux filles, toujours retenues loin de lui ; on leur dit textuellement : « Verhaegen Arthur, c'est votre père? — Oui. — Il est mort ; vous pouvez aller pour deux jours à Bruxelles. » Cette brutalité même était une façon d'oraison funèbre : il avait fallu que ce grand citoyen gantois fût mort — le 11 septembre 1917 — pour qu'on permît à des Gantois et à des Gantoises, fussent-elles ses filles, de se glisser jusqu'à lui.

Ses amis du parti catholique, ses amis de la classe ouvrière, possédaient à l'avance, en une sorte de testament public, ses suprêmes pensées d'avenir : ce sont les pages de conclusion par lesquelles il terminait en 1912 ses *Vingt-cinq années d'action sociale*. Avec cet humble esprit

d'adaptation aux réalités sociales qui distinguait son génie d'homme d'action, il se gardait bien de penser que ceux qui lui succéderaient devraient à jamais régler leurs méthodes sur les siennes ; nul n'était plus éloigné que lui de ce qu'il appelait « le fétichisme des modalités actuelles ». Mais comme un peu de bien avait été accompli, comme un « résultat considérable » avait été obtenu, il en concluait très franchement :

> Jusqu'à ce que des modes plus adéquats d'action populaire soient découverts, que des circonstances nouvelles, — peut-être l'entrée en scène d'hommes plus jeunes, — ouvrent des voies que nous ne connaissons pas encore, — les catholiques belges agiront sagement, me paraît-il, en conservant et en développant les modes de pénétration et d'action sociale actuellement en vigueur.

Il faut, leur criait-il, « brûler sans hésiter les étapes, lorsque la raison nous dit que les étapes doivent être atteintes bientôt. Il faut aller aussi loin que le demande l'esprit de justice, dans la voie de la protection légale des petits et des faibles ». L'esprit de justice qui animait Arthur Verhaegen allait loin ; conventions collectives de travail, suppression de la promiscuité des sexes dans l'usine et sur les chantiers, fixation à quatorze ans de l'entrée des enfants à l'atelier, réglementation des heures de travail des adultes, amélioration du salariat par l'organisation de

primes patronales en vue de la vieillesse, de la maladie, du chômage involontaire : telles lui paraissaient être les étapes du prochain lendemain. Ce n'est pas là du socialisme, affirmait-il ; et quelques charges nouvelles pesant sur le capital n'étaient pas pour l'effrayer... Il écrivait même que cela ne ferait que porter bonheur à la société humaine. « Naturellement, continuait-il, les inégalités sociales tendront à diminuer. Que les catholiques s'en réjouissent ! Si tous les hommes remplissaient leur devoir, les inégalités, réduites par l'observation de la justice et adoucies par la pratique de la charité, ne choqueraient plus personne. »

C'est ainsi qu'au seuil d'une vieillesse qui, par des souffrances cruellement imprévues, devait le mener rapidement à la mort, Arthur Verhaegen fouillait l'exigeante loi du Christ, afin d'en faire jaillir, pour les hommes, toujours plus de bonheur : et l'idée qu'il se faisait de la future Belgique (1), où « toutes les mesures de justice rencontreraient l'adhésion empressée des catholiques », impliquait un acte de foi dans la vertu souveraine des principes de l'Evangile et dans l'unique efficacité sociale du divin code d'amour.

(1) La gratitude due par la nation belge à cet éducateur social trouva dès l'année 1917 une première expression dans l'acte royal qui fit d'Arthur Verhaegen un baron à titre héréditaire : la nouvelle n'en parvint à Bruxelles qu'après sa mort.

LOUIS MILCENT

IV

LE CRÉATEUR DU SYNDICALISME AGRICOLE : LOUIS MILCENT

(1846-1918)

I

La jeunesse de Milcent. — Au service du Pape et de la France ; a l'école du marquis de la Tour du Pin.

Que ne peut-on choisir son heure, pour être jeune ? Il y a dans la vie des peuples des périodes de grandeur durant lesquelles le cours même de l'histoire donne à la jeunesse son élan : les spectacles dont elle jouit, les succès dont elle s'exalte, illuminent d'avance, pour elle, toute une route de labeur qui prend l'aspect d'une route de gloire. Mais, en d'autres périodes, moroses et parfois tragiques, voici surgir d'autres jeunesses, sur lesquelles pèse si lourdement la disgrâce d'une grande infortune collective, que cette lourdeur même leur est une paralysie ;

subissant le contre-coup de certaines défaites dont les responsabilités leur sont antérieures, elles ignorent l'entrain de la réussite et l'allégresse d'avoir vaincu ; le travail qui s'offre à elles est un effort de réparation, de déblaiement, de lente reconstruction, qu'elles accomplissent face à face avec des ruines ; et dans la sévérité de ce tête-à-tête on voit souvent pâlir et s'étioler cette fleur de courage qui semblerait être l'épanouissement naturel de toute jeunesse bien née.

C'est à l'une de ces époques malheureuses que Louis Milcent fut jeune ; et tandis qu'il suffisait à certains de ses contemporains d'en partager passivement les tristesses et que ces tristesses, ainsi, frôlaient peut-être leurs âmes plutôt qu'elles ne les pénétraient, sa jeunesse, à lui, avec une belle fièvre de dévouement, vint à la rescousse de deux grandes détresses : celle du Pape et celle de la France. Il combattit comme zouave pontifical, et puis, en 1870, parmi les mobiles de la Manche : ce furent de chaudes journées, où l'on jouait tout soi-même pour l'Eglise ou pour le pays. A l'issue de ces luttes, le Pape avait perdu sa capitale, la France sa frontière ; et les vies de jeunes hommes dont Dieu n'avait pas accepté le sacrifice devaient accepter les déceptions de la défaite, et se continuer...

Comment se continuer, et dans quel sens ? Si elles ne voulaient pas être des vies qui se survivraient à elles-mêmes, des vies qui, si jeunes, ne feraient déjà que se traîner, il leur fallait une route, un pôle, un programme. Et puisque

des forces leur restaient, elles devaient, quelque mûries qu'elles eussent été par l'épreuve publique, demeurer jeunes, pleinement jeunes, avec tout ce que ce mot suppose d'ardeur, avec tout ce qu'il suggère d'audace, avec tout ce qu'il renferme de lendemains ; ou bien, si l'on préfère, recommencer bon gré, mal gré, d'être jeunes, devant ces décombres accumulés qui, sans délai, requéraient un renouveau. C'était bon pour les jeunes de l'avant-veille ou pour ceux du surlendemain, de ne connaître que la joie des examens heureux ; les catholiques français qui étaient jeunes en 1870 furent les écoliers du malheur.

Il y a différentes façons de faire usage de cette école : Milcent prit la bonne. Les infortunes religieuses et nationales dont sa génération portait le fardeau ne furent jamais pour lui un prétexte à dépression, mais une leçon de virilité. Précisément parce que les faits parlaient un langage cruel, il avait souci de les interpréter pour deviner ce qu'ils taisaient ; et fallût-il procéder avec quelque importunité à l'examen de conscience des deux ou trois générations qui l'avaient précédé, il voulait chercher et trouver le pourquoi de nos souffrances sociales, que la Commune de Paris venait d'étaler au vif. Parce que ni le Pape ni la France n'avaient pu attendre, Milcent avait fait acte de soldat, à l'âge où d'autres achèvent d'être des étudiants : il allait, désormais, se remettre à étudier, pour reprendre ensuite, mûrement, un autre genre d'action.

L'auditorat du Conseil d'Etat s'ouvrit à lui ;

il s'y familiarisait avec le droit, avec l'administration, avec tout le mécanisme des rouages sociaux : il regardait ces rouages s'engrener, agir les uns sur les autres ; il les entendait parfois grincer. Certaines oreilles de légistes se ferment à ces grincements, lors même qu'ils révèlent des souffrances humaines : le Code ne doit pas avoir tort ; sa lettre doit prévaloir sur les revendications de l'esprit ; et ses abstractions, sur les soubresauts de la vie. Milcent se distinguait de ces légistes-là : il ne croyait pas que la bâtisse juridique fût parfaite, ni qu'elle fût complète. A côté des droits de l'individu, à côté des droits du pouvoir central sur la poussière des individus, il apercevait toute une série de réalités sociales auxquelles une expression juridique faisait défaut : c'étaient les métiers, c'étaient les professions. Parallèlement aux devoirs de l'individu envers l'Etat, il entrevoyait certains devoirs de la société envers l'individu, devoirs découlant logiquement de l'esprit de fraternité, et que le législateur n'avait pas encore sanctionnés. Et les deux coups d'œil qu'il jetait ainsi sur deux immenses lacunes se précisaient et s'aiguisaient lorsque en ses heures de loisir, qui étaient encore pour lui des heures d'études, il mêlait son cœur à deux autres cœurs, qui venaient de fonder l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*, le marquis de la Tour du Pin et le comte Albert de Mun.

Lorque en 1916 M. de la Tour du Pin, après deux ans de souffrances dans l'Aisne envahie,

abritera dans Lausanne sa vieillesse déracinée, son premier visiteur sera Milcent. Il aimera saluer, en cet exilé, le discret et hardi spéculatif qui, dédaigneux de toute ambition politique, également insouciant de passer pour réactionnaire ou pour révolutionnaire, pour clérical ou pour socialiste, et dénué de tout respect humain vis-à-vis de Mammon, a passé près d'un demi-siècle à répéter sans relâche, aux éléments dits chrétiens d'une société déchristianisée, les exigences sociales de Dieu. Milcent septuagénaire, faisant auprès de ce père intellectuel un amical pèlerinage, attestera la gratitude de toute sa vie envers cet attachant doctrinaire qui ne se souvint jamais d'être seigneur que pour être serviteur, envers cet officier de carrière qui ne s'assouplit de bonne heure aux manœuvres intellectuelles du théoricien que parce qu'ainsi l'exigeait son âme de chevalier.

Ce fut une bonne fortune pour Milcent, entre 1871 et 1880, d'être le familier de ce penseur, et de s'enflammer, en même temps, aux premiers accents d'Albert de Mun. Ils le poussèrent tous deux vers les ouvriers du faubourg Saint-Antoine : un cercle s'ouvrit, et par « l'ardeur de sa foi », par « la séduction de sa parole », Milcent en fut « l'âme (1) ». Et ce double contact avec l'idéal doctrinal et la réalité populaire dressait désormais un horizon devant son regard et fixait le but de sa vie.

(1) A. de Mun, *Ma vocation sociale*, p. 163.

Simultanément, sa carrière d'auditeur s'interrompait. L'éclat d'une carrière administrative pouvait comporter, à certaines heures, des demi-fléchissements de conscience : Milcent préférait, à la pente facile des complaisances, les aspérités de l'effort isolé. Il s'en alla du Conseil d'Etat : une page encore de son existence se terminait. Certaines vies s'ouvrent et se déroulent à la façon d'un volume, et tous les épisodes en sont reliés. Sa vie, à lui, se composait jusque-là de pages éparses, d'une suite de feuilles simples, si je puis ainsi dire, dont la première se terminait par la défaite du Pape, la seconde par celle de la France, et dont la troisième, sa démission, s'expliquait par la perspective des prochaines défaites réservées à l'Eglise de France. C'était dur pour un jeune courage. Et puis un jour Dieu voulut que tant de tristesses, subies ou attendues, n'apparussent plus que comme des surcharges pour le poids personnel d'une grande douleur : Milcent restait veuf avec deux enfants. Des causes vaincues, une situation officielle délaissée, un foyer à demi désert : voilà ce que sa jeunesse léguait à son âge mûr. Mais à l'arrière-plan de ces apparences, il y avait cette réalité morale d'une vie forgée par l'épreuve et se mettant courageusement à la merci de Dieu pour l'avancement de Dieu.

Ancien zouave, ancien mobile, ancien auditeur, cela faisait beaucoup de passés : au spectacle de toutes ces lignes interrompues, une ambition purement humaine aurait pu s'affais-

ser ou s'aigrir. Le commun des jeunes destinées bourgeoises se déroulaient tout autrement : elles gravissaient à la faveur d'un rythme plus classique les échelons des belles carrières. S'enrôler pour le Pape ou bien s'exiler du Conseil d'Etat, c'étaient là des gestes que certains Mentors, plus épris de sécurité que d'initiative, eussent pu considérer comme trop étrangers à l'art de parvenir. Mais qu'importait à Milcent? Toutes ces lignes interrompues, service du Pape, service de la France, service de l'Etat, avaient convergé vers un même idéal : c'était le principal ; la fraîcheur de ses énergies, la chaleur de ses aspirations, s'y étaient vivifiées. Et désormais rentré dans la vie privée, il allait servir cet idéal en son propre coin de terre, et puis le faire rayonner, ensuite, dans l'ensemble du pays.

II

Le cadre de Vaux :
la première application aux intérêts agricoles de la loi sur les syndicats ouvriers.

Au-dessus du vallon de Vaux, proche de la petite ville jurassienne de Poligny, une grande route, autrefois projetée par le premier Empire, commence de longer le flanc de la montagne, et puis s'arrête, inachevée. Les hommes la connaissent, mais la délaissent ; ils la sentent trop haute, et trop loin d'eux ; inutile tronçon dans une solitude altière, elle les surplombe en vain sans les attirer. Dans son oisive et distante vanité, cette route est comme l'image de celle que suivirent longtemps en France un certain nombre de grands propriétaires terriens : ils s'isolaient, dominaient sans fruit, n'aboutissaient à rien. C'est dans ce petit vallon que, du fait de son mariage, Milcent se trouvait posé : il s'y enracinait avec une sorte de ferveur. Aucun escarpement n'élevait au-dessus du peuple des humbles la route qu'il se traçait : leur voisinage était sa jouissance, il était sa vie.

L'amour qu'il avait pour ce pays, devenu son pays, prenait la valeur et la portée mystique d'un élan de charité : Vaux, pour lui, c'était à proprement parler le cadre dans lequel il devait, providentiellement, aimer et servir les hommes pour mieux aimer et mieux servir Dieu. Sa conscience religieuse et sa conscience sociale, qui n'étaient que deux aspects d'une seule et même conscience, faisaient de lui un sédentaire, activement soucieux de la parcelle de France où il trouvait un « prochain » à servir, et tendrement attentif aux mèches, fumantes encore, qu'il avait à rallumer.

Il ne s'éloignait volontiers de Vaux que pour rencontrer ses amis de l'*Œuvre des Cercles*, à Paris ou dans les congrès régionaux ; et lorsqu'il assistait aux réunions du *Conseil des Etudes* de cette Œuvre, ou lorsqu'il se rendait à ces colloques de Fribourg dans lesquels un certain nombre de sociologues catholiques dégrossissaient les futures assises de l'encyclique *Rerum Novarum*, c'était toujours à ses voisins de Vaux — les cultivateurs du Jura — qu'en dernière analyse il songeait. A Paris, à Fribourg, on lui conseillait d'entreprendre et d'oser. Revenant en 1883 de l'assemblée régionale de Lyon, où il avait entendu M. l'abbé Dadolle, le futur évêque de Dijon, résumer « en termes d'une élévation et d'une précision admirable la doctrine catholique sur le travail », il notait que « beaucoup d'industriels, et des mieux disposés, ayant compris l'idée corporative, engageaient à marcher contre

vents et marées, parce que là était le salut, parce que là était l'avenir ». Il applaudissait à Fribourg Mgr Mermillod proclamant qu' « au service de la vérité il ne fallait pas craindre certaines témérités », et le comte de Mun prêchant la persévérance « malgré les calomnies des adversaires et le scepticisme des amis. »

Mais lorsque au sortir de ces laboratoires d'idées, Milcent rentrait chez lui, sur son terrain d'action, son embarras devenait grand : pour agir, où donc étaient les ressources, et comment agir, et sur quoi ? De petits propriétaires, travaillant âprement chacun pour soi, facilement soupçonneux à l'endroit de tout effort d'organisation collective, et redoutant comme une atteinte à leur liberté toute possibilité de groupement ; et puis, à distance, de grands propriétaires, qui meurtris dans leurs aspirations politiques et dans leurs susceptibilités religieuses, découragés de combattre par désespoir de vaincre, inclinaient trop souvent à se retirer sous leur tente, de plus en plus loin de ce peuple entre les mains duquel il leur apparaissait que la France marchait mal. Entre ces deux catégories sociales qui lentement avaient désappris de s'aimer, il importait de renouer des liens, en leur rendant conscience que tous, petits oú grands, étaient les hommes du même métier. Ceux-ci, parce que s'étiquetant « conservateurs », se croyaient obligés, en raison même des évictions dont le corps électoral les frappait, à certaines bouderies dont l'ap-

parente dignité cachait mal la méchante humeur ; et la masse des autres, dont beaucoup commençaient à se croire des « avancés », étaient de leur côté, au mauvais sens du mot, des conservateurs sans le savoir, tenacement attachés à certaines conceptions individualistes de la propriété, du travail et du crédit, et paresseusement hostiles à toute idée sérieuse de réforme sociale. Méditant sur ce spectacle, Milcent écrivait un jour :

« Le présent est trop triste ; il faut toujours penser à l'avenir. Gémir ne sert à rien. Il dépend de nous que la fin du siècle soit une belle aurore pour la génération qui nous suit. Mais pour cela il faut avoir assez de hardiesse pour fouler aux pieds les faux dogmes conservateurs et proclamer la vérité. *Veritas liberabit.* »

Une loi survint, à la date du 20 mars 1884, qui, sans que les Chambres en eussent pleinement conscience, portait à l'un de ces faux dogmes un coup décisif : c'était la loi sur les syndicats ouvriers. Il y avait tout près de cent ans qu'une défiance étrange à l'endroit de l'esprit d'association avait inspiré l'œuvre législative de la Constituante : on avait vu cette défiance passer des lois dans les mœurs et, malgré son origine jacobine et révolutionnaire, devenir un des traits de l'esprit conservateur. L'idée du groupement professionnel, l'idée syndicale, se heurtaient à des préventions apeurées, qui les suspectaient comme des nouveautés subversives au lieu de constater en elles, historiquement, logi-

quement, une réaction contre l'œuvre de la Révolution. Et c'était, au fond, le grand triomphe de la philosophie révolutionnaire, d'avoir, plusieurs générations durant, imprégné de ses conceptions sociales certaines classes de Français — de catholiques — qui se trouvaient en définitive très confortablement logées, et qui par ailleurs médisaient de la Révolution. Il y avait là tout un clair-obscur d'inconsciences, où la loi sur les syndicats devait jeter beaucoup de trouble, et faire scintiller quelque lumière : la portée de cet événement législatif frappa Milcent. Une ligne de la loi, une toute petite ligne, allait lui permettre d'en tirer un outil d'action : de par cette ligne, furtivement glissée dans une loi qui visait les intérêts ouvriers, les cultivateurs, eux aussi, pouvaient se syndiquer.

Six mois après, Poligny fut en France le premier arrondissement qui possédât un syndicat agricole : deux Jurassiens d'origine, M. Alfred Bouvet, qui en fut le président, et M. le marquis de Froissard, avaient aidé Milcent à le fonder. Etranger par sa naissance à la région jurassienne, c'était lui, pourtant, qui avait fait germer l'idée, et trouvé deux collaborations indigènes pour la faire éclore. Des initiatives catholiques prenaient ainsi les devants, pour mettre en application la nouvelle loi de la République. L'arrondissement où s'accomplissait ce phénomène donnait politiquement sa confiance à des doctrinaires du radicalisme anticlérical, qui s'appelaient Gagneur et Poupin : il semblait qu'à vue d'œil, sur un

pareil sol, l'action d'une personnalité catholique en faveur d'une innovation sociale risquât d'être doublement suspecte. Et cependant, à la voix de Milcent, les oreilles s'ouvrirent, et puis les cœurs, et puis les bourses : le syndicat se fonda.

On commença par être vingt : en 1885, on était quatre cents. « Pourquoi ne vous portez-vous pas député? » disait-on déjà à Milcent, dans la réunion cantonale du syndicat. Et lui de répondre : « Parce que je ne veux pas que vous disiez : C'est pour être député qu'il s'occupait de nos affaires. » Son désintéressement même attachait les cultivateurs à l'institution qu'il aimait : en 1890, ils étaient devenus douze cents. Le syndicat prouvait aux ruraux les plus soupçonneux que le meilleur moyen de s'aider soi-même est souvent d'aider autrui : chacun d'eux trouvait avantage, et tous avec chacun, à mettre leurs besoins en commun, pour que le syndicat leur ménageât à meilleur marché des satisfactions communes. Et puis au syndicat, chacun se sentait chez lui, sans cette impression de gêne, de demi-dépendance, qu'avait parfois produite, dans un récent passé, certain esprit de protection patriarcale planant d'en haut, de trop haut, sur la masse des bénéficiaires. « Le terme de comité d'honneur, disait Milcent, est ridicule quand il n'est pas mérité par des gens qui travaillent. Il n'y a d'honneur que là où il y a peine et sacrifice au profit d'autrui. »

Une réalité, la profession agricole — réalité plus profonde et plus durable que ne le sont les

raisons superficielles de certains antagonismes sociaux — était exprimée par le syndicat : les classes s'y rapprochaient, l'harmonie des intérêts s'y faisait jour ; tous ces syndiqués étaient les dépositaires de la même terre jurassienne, sous le contrôle d'un même nu-propriétaire qui s'appelait Dieu.

Un quart de siècle plus tard, on voyait se dessiner à travers la France — à l'écart des départements, des régions de corps d'armées, des ressorts judiciaires — une division nouvelle : dix-huit Unions régionales de syndicats se partageaient l'ensemble du territoire ; au centre, à côté de M. Delalande, président de l'*Union centrale*, il y avait un vice-président qui n'était autre que Louis Milcent. Telle était la marche conquérante d'une initiative franc-comtoise : ces puissantes *Unions* n'existaient que par l'immense juxtaposition de ces petites cellules primordiales qu'étaient les syndicats locaux : tout cela avait émergé, en quelque vingt ans, de ce chaos d'intérêts et de principes qu'était la France économique du dix-neuvième siècle (1). Et la première cellule qui dans ce chaos s'était formée, cellule créatrice par excellence, avait été le petit syndicat de Poligny.

(1) Voir André Courtin, *Les étapes d'une organisation professionnelle : les congrès nationaux des syndicats agricoles* (Paris, Payot, 1920).

III

La fondation du crédit mutuel agricole ; les appels a la sollicitude de l'État.

On ne fait pas à l'esprit d'association sa part : dès qu'il souffle, il s'adapte aux nécessités les plus diverses. En cette même année 1884, l'assemblée générale de la Société des agriculteurs de France demandait une enquête sur les services rendus à l'agriculture, hors de France et chez nous, par les associations de crédit mutuel et les banques populaires. Milcent, en 1885, en fut le rapporteur : il concluait à l'opportunité d'un crédit mutuel agricole, qui fonctionnerait sous la forme de sociétés anonymes à capital variable ; et joignant l'exemple au conseil, il voulut que la première de ces sociétés eût encore Poligny pour berceau.

Voilà des petits cultivateurs qui ont besoin de capitaux, objectaient les pessimistes ; et vous allez commencer par leur en demander ? — A quoi Milcent répondait : La souscription qu'ils apporteront sera minime ; et de tous ces minimes

appoints un capital se composera, qui fructifiera grandement.

De par la loi de 1867 on pouvait en effet créer, soit des actions, soit des coupures d'actions, et autoriser les souscripteurs à ne verser tout d'abord qu'un quart ou même un dixième. Cet ingénieux mécanisme fut mis en branle : grands propriétaires et personnalités s'intéressant au progrès social, l'évêque de Saint-Claude en tête, prirent quarante actions de 500 francs, dont ils apportèrent immédiatement la moitié, soit 10.000 francs. D'autre part, un certain nombre de coupures de 50 francs furent souscrites par des petits propriétaires, membres du syndicat : et tout de suite, 2.000 francs furent versés. Ces 12.000 francs et 5.000 francs de dépôts formèrent une somme de dix-sept mille francs ; c'est avec cet humble fonds de roulement que la caisse commença de fonctionner. Elle ne prêtait jamais plus de 600 francs, et l'argent qu'elle avançait devait expressément servir à l'acquisition d'instruments, ou d'engrais, ou de bétail. Pour les avances que lui faisait la Banque de France, la caisse était redevable d'un intérêt d'environ 3 p. 100 ; pour les avances qu'elle accordait à ses membres, elle exigeait 4 p. 100 d'intérêt. Et par le jeu de ces combinaisons, la somme de prêts qu'elle pouvait consentir excédait de sept à huit fois ses disponibilités effectives : de 1885 à 1890, cette somme atteignit 333.000 francs ; et lorsqu'en 1896 le Congrès viticole de Poligny, réuni par Milcent, décida de reconstituer le vigno-

ble cruellement abîmé par le phylloxéra, c'est en recourant aux méthodes du crédit mutuel agricole qu'on put recueillir les fonds nécessaires.

« Le Crédit mutuel m'a sauvé, disait à Milcent l'un des sociétaires. Mes bœufs venaient de périr par suite d'accident. Je me trouvais sans attelage au moment des labours de printemps ; l'argent que j'ai emprunté au Crédit m'a permis de labourer en temps utile. Sans cela j'étais perdu. » Milcent notait avec émotion ces propos, et puis il ajoutait : « La joie de ce cultivateur faisait plaisir à voir, et elle compensait largement les quelques peines qu'il faut toujours se donner pour soutenir la moindre entreprise. »

Les quelques peines! C'est en ces trois petits mots, tout modestes, et qui semblaient presque s'excuser, que Milcent résumait la multitude de démarches, de coups de sonde, d'enquêtes, dont il avait volontairement assumé le labeur. Dans le Crédit mutuel agricole de Poligny, le concours du président, M. Alfred Bouvet, et des divers agents dont il disposait dans le département, permettait de réduire l'élément bureaucratique au strict minimum. Cette simplicité plaisait à Milcent ; mais quant aux besognes éventuelles pour lesquelles aucun rouage n'était prévu, c'était lui qui s'en chargeait. Les cultivateurs ne s'y trompaient pas : ils identifiaient l'institution nouvelle et la personne de Louis Milcent. La caisse de crédit, telle qu'elle fonctionnait, offrait à ses yeux ce triple avantage de ratifier la proximité de

domicile, l'identité de profession, et l'esprit de confiante fraternité d'un certain nombre de braves gens qui se connaissaient entre eux et qui s'assistaient les uns les autres en se reposant les uns sur les autres.

Mais Milcent, infatigable à la poursuite du mieux, escomptait pour ce genre de caisses un avenir singulièrement plus fécond. Il voulait qu'elles devinssent, à la longue, les caisses d'épargne du cultivateur.

Dans le seul arrondissement de Poligny, plus de cinq millions de dépôts, confiés aux caisses d'épargne, demeuraient improductifs entre les mains de l'Etat : Milcent souhaitait que le Crédit mutuel agricole inspirât assez de confiance pour que le cultivateur chargeât ces caisses nouvelles de faire fructifier son argent. Les économies de la famille rurale, fruit du travail agricole, se transformeraient ainsi en un capital uniquement affecté aux développements de la culture ; et la terre bénéficierait elle-même, immédiatement, directement, de ces ressources pécuniaires que la terre avait produites.

Au demeurant, Milcent, au nom même des services sociaux que le jeune Crédit mutuel agricole put tout de suite se flatter d'avoir rendu, allait bientôt interpeller l'Etat. En 1852, lui disait-il, vous avez gratifié d'une subvention de dix millions les sociétés de secours mutuel : pourquoi ne point aider, par des subventions, les syndicats agricoles qui fondent des caisses

de mutualité? Une seconde interrogation survenait. Vous avez créé la Banque de France, représentait-il à l'Etat, pour favoriser le travail national en lui fournissant des capitaux à intérêt modéré ; pourquoi ne pas imposer à la Banque, au moment où se renouvellera son privilège, l'obligation d'accorder aux mutuelles agricoles un taux d'escompte réduit, par exemple deux pour cent ? et pourquoi ne pas inviter la Banque, lorsqu'il s'agit de prêts faits à l'agriculture, à prolonger jusqu'à six ou neuf mois les délais de remboursement ? Mais une autre piste acheminait Milcent vers le Crédit Foncier : il en étudiait les origines, il en relisait la charte ; et derechef, se retournant vers l'Etat, il lui demandait : Puisque le Crédit Foncier s'est créé pour libérer la propriété rurale et faire disparaître avec le temps la lèpre de l'hypothèque, pourquoi souffrez-vous qu'il recherche avec complaisance les affaires avantageuses, les prêts urbains lucratifs, et pourquoi ne le rappelez-vous pas à sa vocation, à l'objet même de sa fondation, qui était l'amortissement de la vaste dette rurale ?

Du fond du Jura, une voix informée, pressante, placait ainsi l'Etat en présence de certaines responsabilités oubliées : cette voix était celle du fondateur de la Caisse de crédit agricole de Poligny, devenu secrétaire-adjoint des agriculteurs de France ; et les congrès des Agriculteurs ou des Unions syndicales, traduisant en vœux ces échos de Franche-Comté, les présentaient aux pouvoirs publics.

IV

L'organisation agricole du Jura ; l'apostolat du dévouement social.

A l'ombre du syndicat, à côté de la caisse de crédit agricole, tout un faisceau d'œuvres se ramifiait : groupements pour l'achat d'engrais et de machines, caisses rurales, syndicats d'élevage, syndicats de fruitières pour l'inspection des laits, la fabrication et la vente coopérative des fromages et la défense des prix. Ces groupements, ces fruitières, en familiarisant les cultivateurs avec l'emploi des engrais et avec les progrès de l'industrie fromagère, jouaient un rôle éducatif en même temps qu'un rôle économique : toute la vie économique d'une région se rajeunissait, se renouvelait. Les fromageries avaient désespérément souffert de la concurrence étrangère, tant que leur émiettement et l'indifférence de leurs représentants politiques avaient condamné leur détresse au silence. Mais leur organisation devenait une éloquence, et l'on voyait s'inscrire dans le tarif des douanes, en 1892,

un droit de quinze francs sur les fromages du dehors, qui devait être le salut des fromages comtois.

Au surplus, ces fruitières, telles que les concevait Milcent, ne procuraient pas seulement au producteur la certitude d'être désormais défendu ; elles pouvaient se porter garantes, auprès du consommateur, de la bonne qualité du produit. En 1889 Milcent les syndiquait entre elles : un inspecteur rétribué recevait mission de les visiter et de faire l'inspection des laits pour prévenir les fraudes. Le Conseil général du Jura accordait à certaines fruitières des subventions, à titre d'encouragement : les amis que Milcent comptait dans cette assemblée obtenaient en 1890 que les sociétés agricoles qui grossiraient le fonds de subventions du Conseil général par une obole de cent francs acquerraient ainsi le droit de détacher une personne de leur choix dans la commission chargée de présenter au Conseil général les fruitières les mieux installées : les verdicts du monde agricole allaient ainsi pouvoir intervenir dans la distribution des récompenses, où la partialité politique aurait autrement risqué de prévaloir.

Car c'était un monde agricole qui s'organisait : le Jura apparaissait de plus en plus comme une sorte de petit Etat fromager, composé de cellules locales que reliait et qu'enveloppait un vaste groupement, ayant sa discipline propre et son fond de caisse bien à lui. Milcent manœuvrait tout ce réseau, non point avec une froideur de

comptable, mais avec une affection soucieuse : il savait que dans cet organisme encore neuf et déjà complexe les moindres vibrations mettaient en jeu la prospérité de familles humaines, qui bénéficieraient ou pâtiraient. Derrière la production il voyait toujours le producteur, et derrière la matière il cherchait toujours l'homme — l'homme qui est une âme. Il y avait là une attitude acquise de l'esprit, qui lui était commune avec toute l'école catholique sociale, mais qui sanctionnait chez lui une attitude naturelle du cœur : de là, ce qu'il y avait de persuasif dans son ascendant. Une doctrine devient bien attirante, lorsque à certaines nuances d'accent l'auditeur la sent descendre, si je puis ainsi parler, d'au-delà même de l'intelligence, et s'épanouir comme une bonté en acte. En passant par les lèvres de Milcent, la doctrine catholique sociale s'enrichissait de cette force d'attrait.

Non plus que l'Évangile auquel il aimait la rattacher, elle ne pouvait éviter, cependant, d'être un « signe de contradiction » et de faire l'effet, sur certains, d'une « pierre de scandale ». Milcent le savait, et ne s'en alarmait point. « En quoi les intérêts catholiques profitent-ils de ces œuvres ? » questionnaient parfois certains coreligionnaires impatients. Il lui semblait, à lui, que des institutions qui assuraient à des travailleurs de bonne volonté une meilleure rémunération de leur labeur pouvaient être considérées comme une étape vers le règne de Dieu, et que cela ne devait pas apparaître à des croyants

comme chose indifférente et formellement étrangère à ce qu'ils dénommaient les intérêts catholiques ; et d'un mot profond il ajoutait : « Autrefois ce sont les confréries qui ont produit les corporations ; aujourd'hui ce sont les corps professionnels réorganisés qui ramèneront aux confréries, c'est-à-dire à la foi chrétienne. »

Alors, aux antipodes de ceux qui tout à l'heure s'apprêtaient à critiquer, d'autres objections surgissaient ; elles s'élevaient, celles-là, des sphères administratives ; et Milcent devenait inculpé de vouloir faire œuvre « cléricale ». « On nous livre une bataille acharnée, écrivait-il en 1891 : sociétés et comices officiels, administration, s'indignent que nous voulions manifester au grand jour nos droits de citoyens. »

On eût pu croire que le spectacle même de cette indignation eût dû porter tous les catholiques à le seconder ; et cependant, lorsqu'en 1891 il cherchait des collaborations dans les départements voisins, il n'en rencontrait encore qu'une seule. Toutes ses lettres de cette époque trahissent un mélange d'incoercible mélancolie et de confiance inflexible :

« L'avenir se prépare rude pour notre petite phalange, écrivait-il à la Noël de 1890. Nous allons être conspués, honnis, écrasés. Une seule chose console, et soutient le courage, c'est que toute vérité est combattue et qu'il faut souffrir pour qu'elle grandisse. » « Décidément, notait-il en 1891, l'éducation donnée à la jeunesse riche est défectueuse, et cependant l'Eglise seule peut

enseigner des devoirs que tous ignorent. Boire, manger, dormir, et aller à la messe le dimanche, ce n'est pas là le christianisme. » Et une autre fois : « Il faut que nos grands propriétaires se décident à donner leur temps aux syndicats, sinon par raison, par devoir, du moins par prudence et sagesse ; car s'ils ne le font pas de bon gré, une heure viendra où radicaux de droite et radicaux de gauche s'entendront pour leur imposer des charges qui rétabliront la balance en leur faisant payer leurs loisirs. »

Il n'y a rien à faire, murmuraient certaines lèvres. Comment, rien à faire ? Mais dans le petit bureau du syndicat de Poligny, dans ce bureau où Milcent se tenait chaque lundi, au moment du marché, pour offrir aux cultivateurs tous les renseignements dont ils avaient besoin, ils survenaient si nombreux, au bout d'une dizaine de mois, qu'on ne savait plus à qui entendre : ils avaient tous quelque chose à demander. Il suffisait donc d'entrer en contact avec eux, pour qu'il y eût beaucoup à faire.

Mais après tout, insistaient les détracteurs, à quoi parvient Milcent ? Et politiquement, dans le Jura, y a-t-il quelque chose de changé ? — Imperturbable, il répondait : « Il n'y a que l'avenir qu'il soit en notre pouvoir de préparer : le présent nous échappe parce qu'il est la moisson que le passé lui-même a préparée. » Et sans plus s'arrêter, Milcent passait outre, dans la direction de l'avenir.

V

Les revendications de justice sociale ; la réponse a l'accusation de socialisme.

Toujours plus de justice ! Tel était le programme de Louis Milcent (1) ; et ces mots eussent pu servir d'exergue aux nombreux rapports qu'il présentait dans les congrès agricoles et sociaux.

Plus de justice, tout d'abord, dans les rapports entre propriétaires et fermiers. « On se méprend, disait-il, sur la nature du droit de propriété. En principe il est sacré, suivant la formule chère à ceux qui possèdent, mais les formes d'applica-

(1) Dans le domaine industriel, on le voyait appliquer ce programme, comme président du Conseil d'administration de la Société du Temple (usine de construction de chantiers à Cherbourg) : il faisait organiser en 1900 une caisse de prévoyance, qui assurait aux ouvriers âgés de 50 ans une retraite ou un capital ; en 1905, une mutuelle qui devait donner des indemnités aux ouvriers malades. Il faisait élaborer un règlement d'après lequel un ouvrier présent à l'usine depuis plus de trois ans ne devait pas être renvoyé sans deux avertissements préalables.

tions varient suivant les législations. Est-ce que le Code civil n'a pas des articles qui règlent le fermage, le métayage, les locations? De plus, ce droit n'est pas absolu, illimité. Est-ce que la loi ne le restreint pas par l'impôt, ne fixe pas les règles de sa transmission, ne restreint pas le droit d'en disposer par testament, ne le protège pas par le régime dotal, les ventes sous forme judiciaire s'il appartient à des mineurs, etc.? Donc il ne faut pas crier qu'on porte atteinte à la propriété si l'on souhaite pour elle certaines règles nouvelles que l'état social réclame. » Milcent, dès 1890, demandait à la Société des agriculteurs de France que le fermier qui aurait amélioré une terre fût, au terme de son fermage, récompensé de cette plus-value par une indemnité légalement obligatoire : « Le meilleur moyen de faire respecter la propriété, expliquait-il, c'est de veiller à ce qu'elle soit conforme au bien de tous, c'est de la débarrasser des abus ou des excès qui pourraient en faire contester les avantages. La situation faite par le Code civil aux propriétaires fonciers constitue comme une sorte de privilège. Lorsqu'il y a cent ans les possesseurs séculaires du sol firent noblement l'abandon de droits dont les conditions nouvelles de la société ne justifiaient plus l'existence, ils firent un acte que l'histoire a inscrit au nombre des plus glorieux pour notre nation. Les possesseurs actuels de la terre pourront trouver là un noble exemple à imiter : en faisant un acte d'équité, ils rendront plus solide leur droit de propriété. »

Plus de justice, encore, pour la défense de la petite propriété rurale contre le fléau des saisies. Milcent réclamait, dès 1891, que jusqu'à une valeur maximum de trois mille francs les petites propriétés fussent déclarées insaisissables, et qu'au delà de ce chiffre et jusqu'à concurrence de vingt-cinq mille francs le cultivateur eût le droit de se prémunir contre toute saisie, pour une période de trente années, au moyen d'une déclaration faite au bureau des hypothèques (1).

« Puisque les porteurs de rentes françaises, observait-il, quel que soit le chiffre de leur fortune, jouissent du privilège de l'insaisissabilité, il ne pourra pas sembler étonnant de demander pour le petit cultivateur une protection qui sauvegarderait seulement le toit qui l'abrite et le champ nécessaire pour faire vivre sa famille. Sur le terrain financier, le faible devient nécessairement la proie du fort. Le devoir du législateur est précisément de prendre le faible sous sa protection et de sauvegarder dans une certaine mesure sa maison et quelques débris de son bien, minimum nécessaire pour qu'il puisse encore vivre sans devenir un prolétaire. »

Que par l'effet fatal d'une législation mal conçue le monde agricole vît se multiplier les déclassés qui peu à peu devenaient des prolétaires, Milcent se refusait à l'admettre, et lorsque les lois

(1) Exception faite lorsqu'il s'agissait du paiement des contributions, ou de condamnations pour délit, ou de reprises matrimoniales, ou des créances privilégiées énumérées dans l'article 2103 du Code civil.

étaient responsables d'un tel mal, les lois devaient capituler. Peu lui importait que le projet déposé en 1897 par M. Jules Siegfried pour permettre l'indivision des petites propriétés rurales et leur attribution à l'un des héritiers fût une dérogation formelle à cet article du Code d'après lequel nul ne pouvait être contraint à rester dans l'indivision : la rigueur de cette maxime abstraite devait céder à l'évidence des faits économiques et à l'urgence de conserver intacts les petits foyers ruraux ; et devant le troisième congrès national des syndicats agricoles de France, Milcent plaidait chaudement pour ce précieux projet Siegfried, qui devint bientôt une loi.

Plus de justice, enfin, continuait-il, dans l'organisme électoral ! Il constatait dans l'assemblée provinciale de Besançon, réunie à l'occasion du centenaire de 1789, que l'agriculture n'était pas véridiquement et authentiquement représentée dans le Parlement. Seule, une organisation professionnelle du suffrage lui paraissait susceptible d'assurer aux agriculteurs les mandataires immédiats et directs grâce auxquels le régime représentatif cesserait d'être une fiction. L'idée professionnelle devenait ainsi l'ouvrière d'un renouveau politique : dans tous les domaines, elle battait en brèche l'esprit individualiste ; elle sapait les façades légales qui masquaient un défaut de justice, ou les façades constitutionnelles qui masquaient un défaut de vérité. D'aucuns la taxaient d'archaïsme ; et certains autres, de subversive utopie : de fait, elle jetait comme une sorte d'ar-

che entre le passé et l'avenir, par-dessus les abus du présent.

Mais c'est dans le présent qu'il fallait vivre ; et quelque attaché que fût Milcent à certains rêves de reconstruction, ce qui le distinguait parmi les théoriciens de l'*Œuvre des Cercles*, c'était un souci permanent, un souci d'homme d'action, de tirer parti, au jour le jour, pour les intérêts agricoles, des lois successives que promulguait l'Etat. Là encore, parmi quelques-uns de ses amis, des points d'interrogation s'élevaient. Pouvait-il, de l'Etat, venir quelque chose de bon ? Il déplorait ces étroitesses d'esprit derrière lesquelles, peut-être, une torpeur se prélassait.

« Ils ont poussé les hauts cris contre la loi sur les accidents de travail, écrivait Milcent, parce qu'elle établissait l'obligation ; ils ont dédaigné de collaborer à l'application de cette loi ; et pendant quelque temps il n'y eut que l'*Union des Syndicats du Centre* pour s'occuper de fonder une mutuelle pour les accidents du travail. Le gouvernement a répondu à ces inerties en créant une caisse d'Etat : beau résultat pour cette campagne ! »

Un sociologue lyonnais, qui n'avait rien, lui, d'un paresseux, se plaignait que les caisses rurales acceptassent des subventions de l'Etat : il voyait là du socialisme, voire même de l'hérésie ! « Il est absurde, répliquait Milcent, de vouloir contester à l'Etat le droit (car c'est son devoir et sa raison d'être) d'encourager tous les efforts privés tendant au bien. Le crédit mutuel est un bien.

L'Etat doit donc être le bienvenu lorsqu'il s'efforce de le développer. Il n'y a rien là de socialiste, et si l'Etat subventionnait l'enseignement libre, par exemple, qui donc l'accuserait de socialisme? Voilà pour le principe. »

« Qu'en fait ceux qui représentent l'Etat aujourd'hui tendent à favoriser des caisses fondées par leurs amis, qu'ils en tirent une influence au point de vue de leur parti, c'est indéniable et fâcheux. Que le système que l'Etat préconise (parce qu'il ne trouve parmi ces mêmes amis personne pour fonder des caisses à solidarité) soit celui des caisses avec parts ou actions d'une valeur insignifiante, c'est très exact et dangereux. Mais cela n'a aucun rapport avec le principe lui-même et ne justifie pas les attaques dont on l'accable.

« Quant aux rares caisses régionales qui profitent des subventions tout en restant indépendantes, il faudrait les féliciter d'arracher ainsi à cet Etat quelques bribes. »

D'aucuns pourtant continuaient de gronder : C'est là du socialisme. A quoi Milcent ripostait : « Le socialisme triomphera si on ne se hâte pas de prendre ce qu'il y a de juste dans son programme » ; et rentrant en 1903 de la réunion qu'avaient tenue à Fribourg les notabilités catholiques sociales des divers pays, il constatait que c'était là leur commune certitude.

VI

Milcent propagandiste : les congrès, l'action sur le clergé, les semaines sociales, les cours sociaux agricoles.

Malgré certaines préventions et certaines oisivetés, l'idée syndicale progressait. Milcent, dans les discours qu'il tenait aux cultivateurs, aux ouvriers, aux hommes d'œuvres, aimait à se faire le narrateur de ces progrès. A Dijon, à Lyon, il en traçait un émouvant tableau. Il montrait qu'à une première période, durant laquelle l'institution syndicale avait surtout séduit les cultivateurs par les avantages individuels qu'ils y trouvaient en tant qu'acheteurs ou en tant que vendeurs, une autre période avait succédé, au cours de laquelle s'accentuaient, avec le caractère mutualiste de l'institution, ses avantages moraux et sociaux. C'était une jouissance d'esprit, de le voir démonter l'habile et bienfaisant mécanisme des caisses d'assurance contre la mortalité du bétail, des caisses d'assurance contre l'incendie, des caisses de crédit agricole, des caisses de retraite, qui

dans le cadre même de la vie syndicale s'organisaient sur base professionnelle. Ici, certaines caisses de crédit fournissaient les fonds aux cultivateurs pour les libérer de l'hypothèque ; ailleurs, on pouvait augurer comme prochaine l'heure où les syndicats, grâce à leurs institutions de crédit, pourraient faciliter à un certain nombre de leurs membres l'acquisition collective de grands domaines brusquement mis en vente. Les ambitions de Milcent croissaient avec le succès : on le sentait toujours aux aguets pour obtenir des droits nouveaux en faveur de ces institutions syndicales à l'éclosion desquelles il avait dévoué sa vie. Au congrès de Périgueux, en 1905, il réclamait que les syndicats pussent ester en justice, qu'ils eussent la personnalité civile, et que ceux d'entre eux qui avaient des magasins fussent expressément exemptés de la loi sur les patentes.

Des manifestations de congrès en faveur de l'idée syndicale ne suffisaient pas à son apostolique activité. Au jour le jour, il se faisait professeur de vie syndicale dans ce petit bureau de l'Union des syndicats qu'il s'était lui-même organisé à la Société des agriculteurs de France : lorsqu'il séjournait à Paris, ils se tenait là, quotidiennement, prodiguant aux questionneurs, oralement ou par lettres, toutes les informations qu'ils souhaitaient. Sans relâche, il les ramenait à une maxime fondamentale, qui sans cesse réapparaissait sur ses lèvres ou sous sa plume : la commune rurale et la profession agricole, insistait-il sans cesse, sont le

cadre normal dans lequel l'esprit de fraternité chrétienne doit tout naturellement s'épanouir en institutions économiques ou mutualistes. Il maintenait, d'une part, que « la véritable forme des associations professionnelles, la plus simple, la plus facile, celle qui est la plus nécessaire, c'est l'organisation syndicale dans la commune. » Et d'autre part, il n'admettait pas que le caractère sincèrement et loyalement professionnel de ces groupements se laissât jamais atténuer : l'attachement jaloux qu'il avait pour la véracité de l'organisation professionnelle s'exprimait avec une vaillante franchise dans les discrets avertissements qu'en 1902 il donnait au Congrès des *Jaunes* : « Il importe essentiellement, disait-il, à l'œuvre que nous poursuivons, chacun sur un terrain distinct, que les questions soient étudiées par ceux-là seuls qui appartiennent réellement à la profession, et, si vous vouliez me permettre un conseil, vos congrès devraient se tenir à l'avance entre syndicats de la même industrie ou du même métier, car les solutions doivent varier suivant les conditions particulières de chaque profession. » Ainsi portait-il en tous les milieux la lumière de l'idée syndicale : tantôt il s'en allait à Mâcon pour aider à la fondation d'un syndicat d'ouvrières de l'habillement, tantôt il abordait les ouvriers d'industrie du Bas-Meudon pour les entretenir de ce que là-bas en Franche-Comté les cultivateurs obtenaient en s'organisant.

Il y avait deux catégories d'auditeurs auxquels

il aspirait à donner un enseignement plus détaillé, plus approfondi : c'était le clergé, et puis l'élite intellectuelle des petits cultivateurs. Son esprit de conquête le poussait vers ces deux auditoires pour y recruter des collaborateurs : il savait, d'un sûr pressentiment, quelles forces de propagande, trop souvent inemployées, pouvaient se cacher sous la soutane ou sous la blouse.

Il espérait beaucoup du clergé. Les récits qu'on lui faisait de l'activité sociale des prêtres ruraux en Flandre, en Bretagne, en Nivernais, et les exemples mêmes qu'en Franche-Comté il avait sous les yeux (1), entretenaient sa confiance. « Le clergé seul peut nous sauver, écrivait-il. Déjà le Pape l'a dégagé des anciens partis politiques, il faut qu'il se dégage encore de la bourgeoisie, et alors, libre de prêcher l'Evangile, il reconquerra les masses. » Un mot d'évêque lui fit un jour grand plaisir. Milcent épiait avec une sorte de ferveur les occasions de faire se rencontrer, et se presser l'un contre l'autre, ce peuple et ce clergé qui trop souvent s'ignoraient. Il y a quelques années, à l'issue d'une fête de gymnastique qu'un évêque avait présidée dans la banlieue d'une ville, il lui demandait de rentrer simplement à pied, par les faubourgs, avec tout le peuple qui s'en revenait. L'évêque consentit :

(1) Voir, au sujet de l'un de ces exemples, — les institutions paroissiales et coopératives de la Vieille-Loye, — l'étude que nous avons publiée dans la première série de : *Autour du catholicisme social.*

la solennelle voiture où ses grands vicaires l'invitaient à monter s'effaça ; et Milcent notait avec satisfaction : « Monseigneur était lui-même tout étonné de l'accueil que tous lui faisaient. »

Milcent avait gémi, autrefois, des entraves qui pesaient sur le clergé concordataire et de l'aisance trop passive avec laquelle certains de ses membres s'y habituaient : cela le chagrinait, qu'un curé eût à se demander soucieusement, avant d'agir, ce qu'allait penser le préfet. Mais après la Séparation, il entrevoyait un phénomème inverse, qu'il regrettait pareillement : tout ce qui se réclamait de l'Etat, ou de la loi, ou des pouvoirs publics, se heurtait parfois, dans certaines sphères ecclésiastiques, à une sorte de défiance, qui touchait à l'hostilité : c'était officiel, donc mauvais ! Au clergé qui jadis inclinait à s'appuyer trop timidement sur l'Etat, un autre clergé succédait, qui, puisque l'Etat commettait la sottise de vouloir l'ignorer, hésitait, lui, à connaître l'Etat. Milcent souhaitait une attitude plus nuancée, et puis il se consolait en ajoutant : « Peut-être cela était-il utile pour déshabituer certaines personnalités ecclésiastiques de tout faire avec l'administration. »

Mais ces flottements mêmes d'attitude et l'indécision dont ils témoignaient amenaient un certain nombre de prêtres à souhaiter un enseignement qui les mît à même de se mesurer avec les complexités du problème social. Les *Semaines sociales* qui de 1904 à 1913 tinrent leurs sessions dans divers diocèses sous le con-

trôle de l'autorité ecclésiastique (1) répondirent à ce besoin. Henri Lorin et M. Marius Gonin avaient, dès l'origine, recruté Milcent, comme conseiller d'abord, et puis comme professeur : il revint de la première *Semaine* tout à fait enthousiaste.

« Cette *Semaine Sociale de Lyon*, écrivait-il, est ce que j'ai vu depuis vingt-cinq ans de plus sérieux, de plus utile, de plus encourageant pour l'avenir. Pas de discours, pas de paroles aussi vaines que sonores, pas de lamentations sur les malheurs des temps, mais un enseignement méthodique de la doctrine sociale chrétienne. Si nous avions fait cela il y a vingt ans ! Il est vrai qu'alors on ne se doutait pas qu'il y avait une doctrine, et il a fallu ce temps pour la chercher, la préparer et la formuler. »

Tandis que les *Semaines* offraient au clergé et aux futurs directeurs de l'opinion catholique certaines méthodes d'action sociale et certaines doctrines de science sociale, l'idée surgissait à Lyon, dans les bureaux de la *Chronique sociale de France*, de créer des cours sociaux agricoles pour l'élite de la jeunesse rurale. Aux côtés de M. Marius Gonin, l'organisateur et le premier professeur s'appela Milcent. Un terrain très neuf s'offrait pour une tentative très neuve. Milcent connaissait de longue date les groupements ruraux de jeunesse catholique, il aimait à dire

(1) Les *Semaines sociales* ont repris en 1919 leur féconde activité.

son admiration, presque son respect, pour ces jeunes paysans du Jura, qui dans certains cantons montagneux, quotidiennement, se levaient avant l'aube afin de se faire les colporteurs du journal catholique ; il aimait à constater, aussi, au cours des caravanes qu'il guidait à travers la Suisse pour l'étude des perfectionnements à introduire dans l'élevage du bétail, la maturité d'esprit et le dévouement à la profession agricole, dont faisaient preuve les ruraux de la Comté ; et lorsque M. Gonin venait lui dire : « Il y a dans l'âme paysanne autant de ressources pour le bien qu'on en peut trouver dans l'âme urbaine ; le tout est d'y faire appel et de savoir les mettre en œuvre », Milcent, d'avance, était de l'avis de M. Gonin. Déjà, de-çà, de-là, certains prêtres, huit jours par an, avaient réuni dans leur presbytère quelques cultivateurs en un cercle d'études : l'initiative s'était révélée féconde. En 1911, on rêvait plus et mieux : il s'agissait de convoquer un certain nombre de membres de ces humbles groupes d'études ruraux, de les faire venir à Lyon, soit comme internes, soit comme auditeurs libres, et de leur offrir, pendant une semaine, un enseignement social et économique.

« J'espère, écrivait Milcent, que ces réunions rurales auront un caractère très intime. Il y a bien des choses que l'on peut dire entre ruraux, surtout entre vrais cultivateurs exploitant eux-mêmes, et qu'il serait dangereux d'exprimer devant certains auditoires. »

Le programme de Milcent fut réalisé, et ses espoirs furent dépassés.

« Voilà qui me semblait, disait-il, une tentative bien difficile : réunir les cultivateurs pour une semaine loin de chez eux ! Leur faire abandonner leurs occupations ordinaires ! Or il en est venu cinquante, presque sans propagande. On leur faisait trois conférences par jour, et ils prenaient des notes comme des étudiants. C'était là un spectacle peu banal, et qui prouve qu'il y a dans les milieux ruraux une *élite*, toute prête à exercer l'influence la plus utile dans les communes, et qui ne demande qu'à s'y préparer en travaillant à s'instruire. Je suis revenu avec un véritable sentiment d'admiration pour ces braves gens, dont quelques-uns sont doués remarquablement et parlent avec une étonnante facilité.

Quand on voudra, on en réunira cent à cent cinquante. Il faut dire que Gonin et ses amis de la *Chronique* sont des organisateurs de premier ordre et qu'ils se dévouent sans compter. »

Huit matinées durant, on avait esquissé devant ces jeunes hommes de bonne volonté la question sociale agricole, l'organisation économique, le mécanisme du foyer familial agricole, les principes de l'éducation sociale rurale. Et ces leçons s'étaient encadrées entre des allocutions religieuses sur la noblesse de la vie rurale, sur l'apostolat rural, sur les vertus professionnelles et familiales, sur la notion chrétienne de la propriété, sur l'apostolat intellectuel à la campagne, et des visites techniques susceptibles d'intéresser de jeunes cultivateurs. Ils ne

s'asseyaient pas en auditeurs passifs ; après la leçon, ils interrogeaient, ils échangeaient des vues avec le maître. Ainsi se préparaient-ils à devenir, dans la vaste masse rurale, cette « aristocratie » que Milcent visait à former. « Heureux habitants de la montagne, gardez vos enfants dans vos foyers », disait Milcent, en avril 1913, aux congressistes catholiques de ce canton de Nozeroy, que depuis 1901 il représentait au conseil général ; et pour ces enfants dont il souhaitait que les bras et les cœurs fussent attachés à la terre, il concertait deux étapes d'enseignement : d'abord, à l'école primaire libre, des leçons hebdomadaires d'agriculture que sanctionnerait un certificat d'études agricoles (1) ; et puis, au delà de ces classes élémentaires, un enseignement supérieur que distribueraient les cours sociaux agricoles et qui habituerait les jeunes gens à devenir des propagandistes de la doctrine, des propagandistes de l'action.

Un vieux rêve de Milcent était en marche : faire coopérer les classes rurales elles-mêmes à leur instruction et à leur relèvement, et trouver parmi elles, dans leur élite, ceux-là mêmes qui s'offriraient à elles comme missionnaires des

(1) Une circulaire de l'Union des syndicats agricoles de Bourgogne et de Franche-Comté aux écoles primaires libres du diocèse de Saint-Claude dessinait les grandes lignes de cet enseignement d'après le cours d'agriculture en 42 leçons publié à Ploërmel pour les écoles libres de Bretagne.

progrès techniques et comme apôtres du progrès social.

Regardant ces jeunes gens dont l'influence prochaine s'annonçait comme rayonnante, Milcent leur eût volontiers adapté la solennelle parole du Baptiste : « Il faut que ceux-là croissent, et que je diminue. » Il sentait l'âge peser sur lui ; mais à son ombre il y avait ceux-là qui croissaient, et qui assureraient la durée de ses idées, celle de ses œuvres. Il se plut à les réunir à Besançon, en décembre 1913, dans ces cours sociaux agricoles de Saint-Ferjeux dont il était le metteur en œuvre. La leçon d'ouverture leur traçait un programme : Milcent y remontrait la nécessité pour les cultivateurs de s'organiser professionnellement, afin de faire cesser les inégalités fiscales. Mgr Outhenin-Chalandre, recteur de Saint-Ferjeux, disait plus tard son admiration pour « cette parole distinguée et prenante, qui savait s'imposer à l'esprit par sa lumière douce et son argumentation aisée, et qui, dans une leçon naturellement technique, faisait passer une vibration d'âme ».

Autour de Milcent, des conférenciers compétents traitaient des syndicats, des mutuelles pour le bétail et des mutuelles contre l'incendie, du crédit agricole, des institutions de prévoyance, des coopératives, des fruitières. Comme écoliers, on avait quarante-cinq cultivateurs. Après la leçon, ils entouraient avec avidité Milcent : ils se nourrissaient, à proprement parler, de cette conversation dont l'un de ses amis a pu dire

qu'elle était « riche de faits et pleine d'idées, positive par les observations vécues qui l'émaillaient, doctrinale par les vues philosophiques et religieuses qui la rehaussaient ». Et Milcent, se sentant redevenir jeune parmi ces jeunes, leur rappelait qu'il y a une question sociale agricole ; qu'elle était attestée par les troubles viticoles du Midi, par la grève des bûcherons nivernais, par la lutte qu'engageaient contre les propriétaires les métayers du Bourbonnais, par l'émigration constante des ruraux vers les villes ; que le Code civil et le régime fiscal avaient leur part de responsabilité dans ces crises ; et que le syndicalisme agricole était l'arme indispensable pour obtenir certains changements. Ils écoutaient, et ils retenaient, tout prêts, chacun dans son canton, à appliquer la leçon.

Le maître écrivait, après avoir pris congé d'eux : « Ils ont pris des notes aux trois cours de chaque jour, et sont repartis enthousiasmés. C'est une élite rurale qui se prépare. Le dernier jour, Mgr Gauthey est venu leur parler et a annoncé qu'il allait demander à tous ses curés de les aider à fonder leurs syndicats et de s'adresser aux organisateurs du mouvement pour avoir leur concours, car il faut unir les efforts des laïques et du clergé pour rechristianiser le pays. » Telles étaient les semences d'avenir que l'archevêque de Besançon confiait à la terre comtoise ; et si de Besançon la pensée de Milcent se reportait vers Paris, il apercevait, là-bas, sous les auspices d'un vaste Institut religieux, celui des Filles de la

Charité, d'autres semences germer et mûrir, et les travailleuses isolées se familiariser chaque jour davantage avec l'idée syndicale, que réalisait pour elles l'initiative de sœur Milcent (1).

(1) Voir dans la *Ruche Syndicale, bulletin de l'Union centrale des syndicats professionnels féminins*, 1918, n° 2, l'hommage rendu par Mlle Decaux à la mémoire de Louis Milcent.

VII

Dernières perspectives et derniers services sociaux.

Je crois bien que ces cours sociaux de Saint-Ferjeux, si discrets, si simplement sérieux, et cependant si riches de promesses, furent la dernière joie de Milcent, joie profonde, et qui dura. Car il y avait en son cœur une source de joie, qui a la valeur d'une vertu, et qui s'appelle l'espérance ; ni les tristesses de la maladie ni celles de la guerre ne purent en lui tarir cette source. Rien de commun entre l'espérance, telle qu'il la cultivait, et certaines illusions, fruit de l'humaine présomption, qui ne sont qu'une caricature de cette divine vertu. Milcent n'était pas homme à s'illusionner ; il n'était pas de ceux qui s'en laissent imposer par des façades, ou qui se laissent payer de mots, ou qui ferment les yeux à la réalité des malaises, afin de croire la tâche plus facile ou le succès plus complet. Mais il réclamait toujours le droit d'espérer : ce droit, pour lui, découlait de sa foi. Arrière les pessimistes qui, spectateurs du mal social, accusaient les autres avant de s'ac-

cuser eux-mêmes ! Etant catholiques, n'étaient-ils pas les dépositaires du remède ? Les autres, c'étaient ceux qui ne savaient pas, et qui dès lors méritaient beaucoup de charité ; mais les catholiques, eux, ce sont par définition ceux qui savent — qui savent avec toutes les ressources de leur foi ; ils sont là pour éclairer le monde, et si les consciences sont devenues obscures, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui eussent dû éclairer ? Certains catholiques, au lieu de se plaindre du peuple, n'eussent-ils pas mieux fait en plaignant le peuple d'avoir été trop délaissé, — délaissé par eux ? Avaient-ils suffisamment insisté pour se rapprocher de lui, avaient-ils même tenté ?

Ainsi pensait Milcent : il demeurait, lui, pendant la guerre comme pendant la paix, le représentant du peuple rural ; ses causeries quotidiennes avec les ruraux francs-comtois trouvaient un écho dans les démarches qu'il multipliait auprès de l'intendance et dans ses interventions au conseil général pour obtenir que l'autorité militaire ne décourageât pas la culture par des réquisitions vexatoires ou insuffisamment payées. L'œuvre départementale des mutilés de la guerre, qu'il fondait en 1916, était encore, dans sa pensée, une œuvre de contact, de rapprochement : rien à cet égard ne pouvait le décourager. La guerre faisait affluer, dans l'hospitalier Jura, des populations déracinées que l'on sentait, souvent, à peu près déchristianisées : il ne voulait pas qu'elles fussent rendues responsables, elles seules, de leurs

misères morales ; et ceux qui, devant lui, eussent fait le procès de ces misères, auraient été invités à se demander si pour les prévenir ils avaient fait tout ce qui pouvait être fait. Il achevait de vivre avec cette pleine confiance que la collaboration plénière et dévouée des âmes catholiques devrait un jour restaurer dans les intelligences françaises la compréhension complète de l'idée catholique et en faire resplendir, pour le bien commun, toutes les conséquences sociales.

Regardant au delà de nos frontières, voyant l'univers entier s'entre-déchirer, il se disait qu'en réduisant jadis l'Eglise à certains silences, qu'en la dépouillant de son antique prérogative d'incarner au-dessus des nations la transcendance de la justice et la souveraineté de la morale, on avait abandonné le monde aux disputes des hommes, et qu'il y aurait lieu, après la guerre, de faire pour les rapports des peuples ce qu'on avait fait sous Léon XIII pour les rapports des classes, et de préparer pour le Souverain Pontificat les éléments d'une seconde encyclique *Rerum Novarum,* qui serait pour le droit des gens ce que la première avait été pour l'économie politique. Ses méditations envisageaient ainsi des possibilités nouvelles d'extension du règne de Dieu ; elles se poursuivaient, sereines, parmi ses fréquents accès de souffrance, — de cette souffrance dont il disait : « Elle est la seule chose nous appartenant en propre, que nous ayons à offrir au bon Dieu. »

Un jour de mars 1918, Dieu réclama de Louis

Milcent l'offrande suprême, au prix de laquelle devait s'établir en lui la plénitude de son règne; alors, confiant dans la destinée des réalités qu'il avait édifiées et dans la vertu d'une doctrine qui préparait les réalités du lendemain, l'homme d'action que Dieu relevait de sa tâche consentit pour la première fois à se reposer.

TABLE DES GRAVURES

PORTRAIT DU PÈRE CHAMINADE..... Frontispice

PORTRAIT DE JEUNESSE D'OZANAM..... 55

PORTRAIT D'ARTHUR VERHAEGEN..... 199

PORTRAIT DE LOUIS MILCENT..... 253

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS VII

I

Chaminade fondateur des Marianistes; son action religieuse et scolaire (1761-1850).

I. Les préludes de l'apostolat de Chaminade : la Terreur, l'émigration 5
II. Les débuts de la « congrégation » bordelaise : son esprit 11
III. Le rôle apostolique des laïcs dans la « congrégation » 17
IV. Influence de la « congrégation » sur le renouveau du catholicisme bordelais 23
V. Fondation de la Société de Marie 29
VI. Premiers essais pédagogiques des Marianistes .. 34
VII. Les Marianistes et les premières écoles normales primaires 38
VIII. Chaminade et Jouffroy 43
IX. Les dernières années de la « congrégation », les destinées des Marianistes 50

II

Ozanam collégien, Ozanam étudiant : son apostolat intellectuel.

I. Ozanam au collège de Lyon : la crise de doute, l'influence de l'abbé Noirot 57
II. La collaboration d'Ozanam à l'*Abeille* : ses enthousiasmes philosophiques, ses appels à la charité 66
III. Ozanam et la révolution de 1830 : sa préparation studieuse à l'action 78
IV. Le coup d'essai d'Ozanam : son opuscule sur le saint-simonisme 88
V. Ozanam à Paris : ses visites à Chateaubriand, Ballanche, Lamennais 104
VI. Ozanam au foyer d'Ampère : la seconde visite à Chateaubriand 112
VII. Ozanam en Sorbonne : les étudiants catholiques aux cours de Letronne et de Jouffroy 121
VIII. De Montalembert à Picot : les diverses fractions du catholicisme. Ozanam et Bailly 128
IX. La conférence d'histoire : 1832-1833 138
X. Le légitimisme contre les conférences d'histoire : les attaques de Picot 149
XI. Un premier essai d'université catholique : les conférences de Gerbet 162
XII. Ozanam chez Quélen : l'origine des conférences de Notre-Dame 169
XIII. Tourments d'âmes et besognes d'apôtres 183
XIV. Le jeune Ozanam défini par Sainte-Beuve 194

III

Un organisateur social : Arthur Verhaegen (1847-1917)

I. Traditions et programme de vie..... 200
II. Verhaegen historien..... 204
III. Verhaegen dans le parti catholique : une atmosphère de conservatisme social 207
IV. Verhaegen sur le terrain de Gand : une atmosphère de réformisme social..... 215
V. Verhaegen dans les congrès catholiques belges : les votes en faveur d'une presse populaire et de l'organisation professionnelle 221
VI. L'épanouissement du catholicisme social à Gand : les initiatives de Verhaegen, son respect de l'autonomie ouvrière 228
VII. L'action de Verhaegen pour l'établissement d'une législation sociale et pour l'extension du droit de suffrage..... 239
VIII. L'invasion allemande : la déportation de Verhaegen, sa mort,..... 246

IV

Le créateur du syndicalisme agricole : Louis Milcent (1846-1918).

I. La jeunesse de Milcent. Au service du Pape et de la France : à l'école du marquis de La Tour du Pin 253

II. Le cercle de Vaux : la première application aux intérêts agricoles de la loi sur les syndicats ouvriers 260
III. La fondation du crédit mutuel agricole : les appels à la sollicitude de l'Etat..... 267
IV. L'organisation agricole du Jura : l'apostolat du dévouement social..... 272
V. Les revendications de justice sociale : la réponse à l'accusation de socialisme..... 277
VI. Milcent propagandiste : les congrès, l'action sur le clergé, les semaines sociales, les cours sociaux agricoles..... 283
VII. Dernières perspectives et derniers services sociaux..... 295

TABLE DES GRAVURES 299

LIGUGÉ (Vienne). — Imprimerie E. AUBIN.

NAZARETH COLLEGE OF ROCHESTER
3 2769 01 997 871